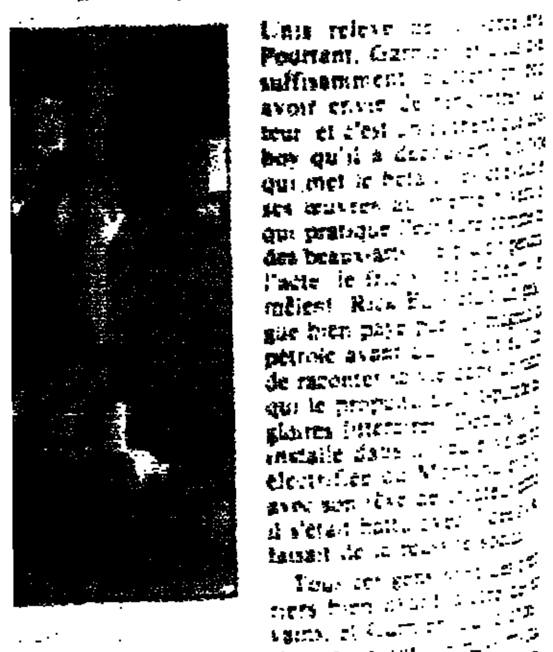
Pierre Lepape

écrivains



Sans Visa : Le plumier de Simenon

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15063 7 F

SAMEDI 3 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'économie le temps et les taux

LA désescalade du loyer de l'argent à court terme a repris en Allemagne, où la Banque fédérale, restée l'arme au pied le 22 avril dernier, a baissé de nouveau ses taux directeurs. Apparemment, elle n'en a pas voulu au ministre des finances français d'avoir, jeudi 24 juin, évoqué la possibilité de « pouvoir discuter avec les Allemands des conditions de l'assouplissement du crédit » ; cette maladresse française avait conduit au report « sine die » d'une réunion commune économique et monétaire. La susceptibilité des membres du conseil d'administration de la Bundesbank, qui prennent leurs décisions à la majorité simple et qui ont horreur des pressions, d'où qu'elles viennent, n'est donc pas allé jusqu'à la raideur. Les exigences de l'heure l'ont emporté.

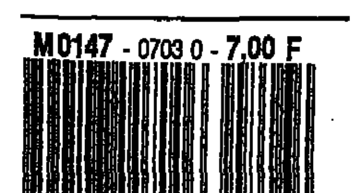
Ces exigences sont connues : chômage grandissant dans la Communauté, avec dix-sept millions de personnes sans emploi, spirale de la récession, déficits budgétaires gonflés par l'insuffisance des recettes. Il aurait donc été suicidaire de retarder, si peu que ce soit, une nouvelle diminution des taux d'intérêt en Europe, donc du coût du crédit à court terme.

EN France, la faiblesse de l'inflation, voire la déflation des prix industriels, maintient ce coût du crédit à des niveaux historiques, malgré neuf baisses successives des taux directeurs de la Banque de France. Mais le gouvernement et les autorités monétaires françaises avaient atteint les limites de leur indépendance vis-à-vis du voisin allemand, et devaient attendre un geste pour enclencher une dixième baisse, que les banques commerciales ont rapidement imitée.

Depuis la mise en place du gouvernement Balladur, qui a levé l'hypothèque d'une sortie du franc du Système monétaire européen, peu probable mais anticipée de manière hasardeuse par la spéculation internationale, la Banque de France a donc pu ramener de 9,60 % à 6,75 % son taux d'intervention, le taux de base des banques commerciales revenant de 10 % à 8,40 %, en attendant moins. Une telle désescalade a, certes, pour effet d'alléger les frais financiers pesant sur les entreprises, surtout les petites et moyennes, que leur situation difficile fait dépendre du soutien des banques.

MAIS, dans l'immédiat, elle risque de ne pas suffire à ranimer une demande dont la faiblesse est responsable du ralentissement de l'économie française. D'un côté, les consommateurs sont peu sensibles à la baisse des taux à court terme, car ils ne connaissent guère le coût réel du crédit à la consommation. Ce qui les intéresse davantage, ce sont les crédits à long terme pour le logement, et ils attendent que les taux baissent encore, de même que les prix. De l'autre, le recul de la rémunération de leurs sicav monétaires (10 % il y a peu, 6 % bientôt), leur donne l'impression d'être perdants.

L'effet bénéfique d'une baisse des taux d'intérêt, espoir suprême du gouvernement français et d'unepartie des prévisionnistes patentés, n'est pas pour l'immédiat. Cela risque de prendre du temps : aux Etats-Unis, il a fallu deux ans !



La réunion des «états généraux» à Lyon

Michel Rocard tente de redynamiser le PS

Les « états généraux » des socialistes se sont ouverts, vendredi 2 juillet, à Chassieu, près de Lyon. Michel Rocard, président de la direction nationale du PS, a invité les participants à répondre aux interrogations d'un socialisme qui, « lui-même, n'échappe pas à la crise ». Après la guérilla parlementaire de ces derniers jours, contre la révision de la loi Falloux et les privatisations, les assises de Lyon doivent confirmer que le PS, trois mois après sa défaite, tente d'amorcer une dynamique de reconquête.



Lire l'article de PATRICK JARREAU page 11

Le football et la corruption

L'enquête judiciaire vise les dirigeants de l'OM

La perquisition effectuée, le 30 juin, au siège de l'Olympique de Marseille parait être une étape importante de l'enquête sur la corruption dans le football, qui vise désormais les dirigeants du club. Nos informations sur les éléments nouveaux découverts à cette occasion nous ont été confirmées, tandis que Bernard Tapie nous a déclaré qu'elles sont « totalement mensongères ». Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'OM, a été interpellé vendredi 2 juillet, dès sa sortie de l'hôpital, pour être entendu à l'hôtel de police.

« Après les corrompus, il faut s'intéresser aux présumés corrupteurs. » En prononçant cette phrase, vendredi 25 juin, le procureur de la République de Valenciennes avait clairement laissé entendre que l'enquête, menée au pas de charge, se tournerait désormais vers l'Olympique de Marseille, ses joueurs et ses dirigeants, notamment son directeur général, Jean-Pierre Bernès, soupçonné de tentative de corruption. Le magistrat nordiste a tenu promesse.

Après les joueurs de Valenciennes Christophe Robert et Jorge Burruchaga, mis en examen pour corruption passive, c'est bien au tour du club phocéen de se retrouver dans l'œil du cyclone, emporté par un tourbillon dont Bernard Tapie lui-même ne sait plus que penser. D'auditions en perquisitions, le filet se resserre autour de son club. Du reste, le procureur Eric de Montgolfier, interrogé jeudi 1er juillet par *le Monde*, ne le cachait pas : *« Il y a trois jours, on pouvait dire que l'évolution du dossier dépendait entièrement de l'issue de l'audition de Jean-Pierre Bernès. Mais aujourd'hui l'enquête a progressé et, avec les éléments dont nous disposons, cette audition n'est plus aussi indispensable que nous l'estimions, même si elle reste très importante. »*

Quels sont ces *« éléments »* ?

PHILIPPE BROUSSARD et EDWY PLENEL

Lire la suite et nos informations page 13

Un entretien avec Rigoberta Menchu

Rigoberta Menchu, l'Indienne rebelle à la voix douce, prix Nobel de la paix 1992, est à Paris pour subir un traitement médical. Elle a aussi des entretiens politiques notamment avec le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, qui l'a reçue vendredi 2 juillet au Quai d'Orsay. Le Guatemala, sa patrie, est désormais dirigé par un défenseur des droits de l'homme, Ramiro de Leon, qui a entrepris d'épurer l'armée, en commençant par le ministre de la défense.

page 4

Le rituel nazi de la Nouvelle Droite

A soixante ans de distance, un chandelier de terre cuite invite à un voyage inquiétant dans les pratiques rituelles de la Nouvelle Droite française, inspirées de l'univers symbolique du paganisme nazi. La « tour de Jul », vendue lors des colloques du GRECE, est destinée à célébrer le solstice d'hiver selon une cérémonie théorisée par ses dirigeants. Ce rite est directement inspiré de celui adopté par l'organe culturel de la SS, sous l'impulsion d'Himmler.

page 12

Menaces sur le commerce interaméricain

La décision d'un juge fédéral menace de blocage l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en le déclarant contraire à la législation des Etats-Unis sur la protection de l'environnement. Le département de la justice a immédiatement fait appel, le 1er juillet, de ce jugement qui rappelle que la Constitution confère au Congrès – et non au président – *« le pouvoir de commercer avec des nations étrangères ».*

page 18

Les Etats-Unis, « Gulliver » méditatif

I. – *Repenser le « leadership »*

Bill Clinton va subir son initiation à l'un des clubs les plus fermés, lors de la réunion au sommet des sept pays les plus riches du monde les 7, 8 et 9 juillet à Tokyo. Le président américain est parfois jugé changeant en matière de politique étrangère : le « leadership » américain traverse une phase d'introspection, comme l'explique notre correspondant à Washington, dans une série de deux articles dont nous commençons aujourd'hui la publication.

WASHINGTON

de notre correspondant

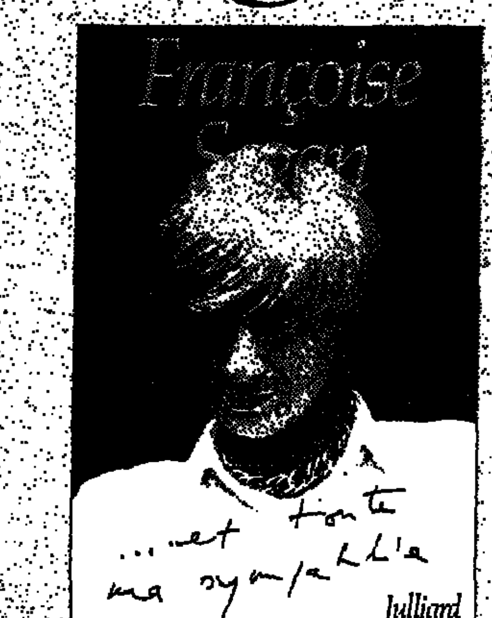
Ce sera un examen de passage : le « petit jeune » jugé par ses pairs. Bill Clinton s'en va à Tokyo, au sommet du G7, qui s'ouvrira le 7 juillet, non seulement pour parler de la relance de l'économie mondiale, mais aussi pour faire ses preuves de « leader » du monde occidental. Il s'y rend le pas mal assuré, à un moment incertain des relations entre les Etats-Unis et leurs alliés. Aux Européens comme aux Japonais, le « leadership » américain parait un tantinet pusillanime. Le récent raid de représailles sur Bagdad ne devrait pas sensiblement bouleverser cette perception : en politique étrangère, l'administration démocrate a, jusqu'à présent, laissé une impression de flou et d'hésitation. Comme si l'Amérique était à l'aube d'une de ses phases de repli introspectif.

Pour décrire les Etats-Unis aux prises avec les batailles de la guerre froide de la fin des années 60, le politologue Stanley Hoffmann évoquait *« Gulliver empêtré »* (1). On serait, aujourd'hui, tenté de parler d'un « Gulliver méditatif », un « Gulliver » occupé à repenser son rôle sur une scène internationale d'où a disparu la menace militaire soviétique.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

(1) Titre de cet ouvrage paru aux éditions du Seuil, Paris, 1971.



Immigrés : vers une nation « citoyenne »

En Allemagne comme en France, l'Etat de droit peut permettre d'intégrer les étrangers. Pas la nation ethnique.

Les idées simples ont la vie dure. L'Allemagne ne connaîtrait que le droit du sang et cette tradition expliquerait pour beaucoup les crimes commis ces derniers mois contre les travailleurs étrangers.

Quant à la France, adepte du droit du sol, sa tradition serait fondamentalement remise en cause par les réformes Pasqua. Si l'on se donne la peine d'examiner plus dans le détail les relations entre nationaux et étrangers dans les deux pays, l'évolution historique, les racines philosophiques ou démographiques de tel ou tel comportement, on aboutit à des conclusions plus nuancées.

Et cette analyse est indispensable pour éviter que ne se creuse le fossé entre Français et Allemands et *a fortiori* pour développer une coopération qui aboutisse à la libre circulation des personnes en Europe. Car les accords de Schengen ne pourront pas être appliqués aussi longtemps que les pays signataires ne se seront pas entendus sur une politique commune de l'immigration.

C'est pourquoi *le Monde* et l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* ont organisé un dialogue entre d'une part Rudolf von Thadden, professeur d'histoire à l'université de Göttingen, et d'autre part Jeanne et Pierre-Patrick Kaltenbach, actifs dans les entreprises d'intégration des immigrés, notamment maghrébins. Conseiller-maître à la Cour des comptes, Pierre-Patrick Kaltenbach a été membre en 1987 de la commission de la nationalité présidée par Marceau Long.

Le Monde rend compte de ce débat dans le supplément « Espace européen » tandis que *Die Zeit* le publiera dans un de ses prochains numéros.

D. V.

Lire page 7 dans notre supplément « Espace européen »

Le cardinal Decourtray élu à l'Académie française

Elu jeudi 1er juillet au fauteuil du professeur Jean Hamburger, le cardinal Albert Decourtray rejoint à l'Académie française un autre ecclésiastique, le Père dominicain Ambroise-Marie Carré. Plus que par ses écrits, l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, élu au second tour, s'est distingué comme l'une des grandes voix de la société. Attentif aux immigrés, aux étrangers, aux prisonniers, à tous ceux que menace l'exclusion, cet homme inclassable, qui aime à répéter qu'il *« ne refuse pas les règles du spectacle médiatique »*, ne craint pas de déranger, à droite comme à gauche.

Lire page 22 l'article d'HENRI TINCQ

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

CONTROLE D'IDENTITÉ
Pour reconnaître les Français

IL est évident, et les remous suscités le démontrent, que le projet de loi sur la maîtrise de l'immigration pose de graves problèmes. Celui que tente en vain de résoudre l'amendement Marsaud en reste l'épicentre. Il n'est que dénégation, mais il faut bien avouer que l'interrogation est de taille puisqu'il s'agit de reconnaître l'étranger surtout quand il se dérobe. A ce jeu de cache-cache, je me demande si nos élus se sont donné les vraies armes pour triompher. En effet, nous sommes devant une équation relativement simple : puisque les étrangers se cachent pour mieux se faire passer pour Français et que les Français, dans leur grande majorité, sont fiers de l'être et fort peu prêts à partager cet honneur, la solution reste de distinguer non l'étranger réticent du Français, mais le Français de l'étranger !

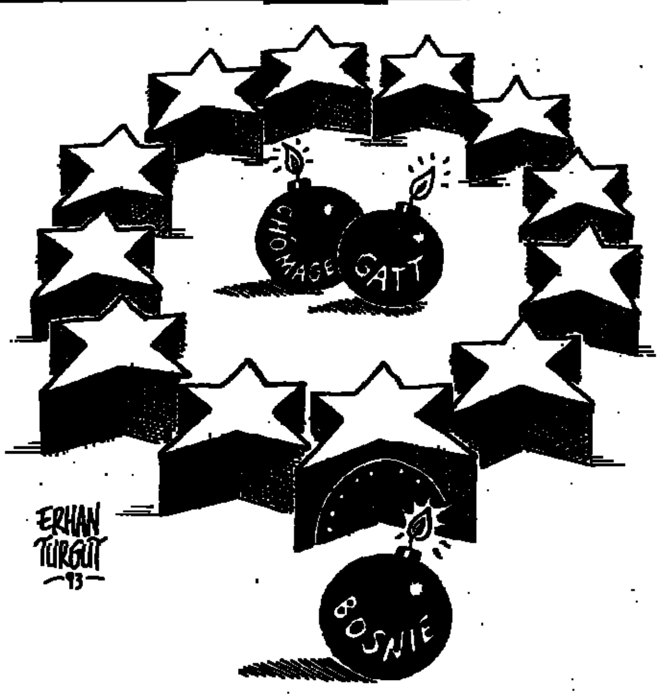
Plusieurs solutions peuvent éviter toute contestation et dénis de justice dont seraient accusées, une fois de plus, les forces de l'ordre. La première est de créer une nouvelle décoration, genre « le Mérite français », qui serait décernée, après examen, à tout Français, né de père et mère français, dûment reconnu comme tel par ses voisins, sa concierge et son employeur ; la décoration étant obligatoirement portée, de la chemise de nuit au string de bain, du smocking au bleu de chauffe. La croix étant discriminatoire et l'étoile ayant déjà servi, l'insigne pourrait être simplement un petit coq fièrement dressé sur ses ergots ou une cocarde tricolore... Il est vrai que, chaque année, la Légion d'honneur doit instruire un certain nombre d'affaires de port illégal de décorations et qu'une partie de ces étrangers, parmi les plus industrieux, est passée maître pour réaliser des copies parfaites de nos plus étourdissantes créations...

Alors, la solution, la meilleure sans conteste, est que chaque Français, et fier de l'être, se fasse tatouer, sur le front, le numéro de sécurité « national », avec le risque évident que les chevelus soient pourchassés.

JEAN-PAUL SAINT AUBIN
Paris




TRAIT LIBRE



ANNIVERSAIRE
Le 17 juin de Jean Moulin

UNE erreur s'est glissée dans le compte rendu de l'hommage de François Mitterrand à Jean Moulin, *« jeudi 17 juin, au Panthéon, à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de l'ancien président du Conseil national de la Résistance » : « Le 17 juin, il était arrêté à Caluire »* (*le Monde* du 19 juin, p. 9).

Or Jean Moulin est arrêté à Caluire le 21 juin 1943. Emmené au siège de la Gestapo de Lyon, il est incarcéré au fort Montluc, où il est affreusement torturé et battu à mort par Barbie (ou sous la responsabilité de Barbie), à partir du 23 juin. Il meurt le 8 juillet 1943, sans avoir parlé, lors de son transfert en Allemagne. Son silence assure la survie de son œuvre d'unification de la Résistance au sein du CNR.

Le 17 juin, toutefois, est le 53e anniversaire de ce que Jean Moulin lui-même appelle son *« premier combat »*, livré alors qu'il est encore préfet de Chartres. Pour ne pas céder à la pression des Allemands – qui veulent lui faire signer un protocole déshonorant l'armée française, – épuisé par les coups et les injures, il se tranche la gorge avec les morceaux de verre qui jonchent le sol de sa cellule. Il échappe de justesse à la mort; ses bourreaux parleront officiellement de « malentendu ».

Le 17 juin 1940, Jean Moulin fait ainsi acte d'héroïsme et de résistance à l'ennemi, la veille même de l'appel du général de Gaulle.

MYRIAM FIMBRY
Orléans

PARIS
L'invasion du ciel

QUE se passe-t-il depuis peu dans le ciel de Paris ? C'est l'invasion ! Avant on ne voyait que l'avion du Baron noir, avec un peu de chance... Maintenant devant ma fenêtre, c'est le défilé ! Hier, vers 22 heures, j'en comptais un toutes les trois ou quatre minutes. Le matin, je suis réveillé à 5 heures. La loi n'interdit-elle plus le survol de Paris aux aéronefs?

JEAN-FRANÇOIS MARÉCHAL
Paris

ÉCONOMIE
L'esclave et la machine

LA campagne qui, depuis quelques mois, tend à présenter les conditions de travail pratiquées dans les pays du Sud comme l'une des principales causes du chômage que l'on constate dans les pays du Nord inverse les relations effectives de causalité existant entre ces deux phénomènes. Elle crée un sentiment d'hostilité entre des populations dont les intérêts de fond convergent et remplace l'analyse des dysfonctionnements d'un système par la désignation de boucs émissaires.

Qu'il existe d'énormes disparités de salaires, de protection sociale, et plus généralement de coûts de la main-d'œuvre entre les industries du Sud et celles du Nord est une évidence. Evidence aussi, le fait qu'une partie de la main-d'œuvre du tiers-monde est constituée d'enfants ou de quasi-esclaves rémunérés de façon dérisoire. Evidence, enfin, le fait qu'à ne considérer que le coût du travail humain, il n'y a sans doute pas de concurrence possible entre pays riches et pays pauvres.

C'est cependant aller vite en besogne que de tirer de tout cela la double conclusion, d'une part que la concurrence est devenue impossible entre pays du Nord et pays du Sud, d'autre part que c'est cette concurrence qui est responsable du chômage que nous connaissons. Car c'est oublier que le coût de la main-d'œuvre n'est pas le seul élément rentrant en ligne de compte dans la fixation du prix d'un produit et que sa part varie beaucoup d'un pays à l'autre, et singulièrement du Nord au Sud.

Une grande partie de la production des pays du Nord est effectuée par des machines dont le rôle économique est strictement identique à celui d'une main-d'œuvre servile. La mise au travail des enfants dans le Sud est le résultat non pas d'une volonté sadique mais de la nécessité dans laquelle ont été placés ces pays, peuplés mais dépourvus de capitaux, de lutter comme ils le pouvaient contre la concurrence des machines du Nord. Nous n'avons pas inventé nos machines pour lutter contre la concurrence déloyale que nous faisaient leurs enfants ; ils ont mis au travail leurs enfants pour lutter contre la concurrence déloyale que leur faisaient nos machines.

De part et d'autre, les entreprises tendent à diminuer constamment leurs coûts de production. Les pays du Nord, forts de leurs technologies et de leurs capitaux, remplacent progressivement les hommes par des machines ; les pays du Sud, forts de leur démographie et de leur pauvreté, remplacent progressivement les hommes par des enfants ou des quasi-esclaves.

Ainsi l'homme est-il peu à peu exclu du travail avant de l'être de la société. Restent face à face l'enfant esclave et la machine, s'affrontant dans une lutte planétaire. Que sortira-t-il de ce combat si rien n'est fait pour y mettre fin ? Sans doute la victoire de l'esclave et du Sud car le travail humain est au bout du compte plus malléable que le travail mécanique. Mais d'ici là, que de ravages : l'homme exclu, la protection sociale balayée, des générations perdues. Fermer nos marchés aux produits du Sud, c'est condamner le Sud. Lui imposer des lois sociales alors que nous conservons nos machines, c'est également le condamner. Allons-nous un jour enfin comprendre que dans un monde devenu un, la concurrence est plus meurtrière encore que créatrice et qu'elle transforme la course à la productivité en course à la déshumanisation ?

BERNARD LAGUERRE
Paris

FISCALITÉ
Jeunes rentiers

C'EST une intéressante proposition que fait un lecteur du *Monde* au courrier du 26 juin sous le titre « Fiscalité : une société de rentiers ».

Il faudrait donc, pour mieux satisfaire les jeunes, donner moins aux vieux qui, malgré cela, devraient payer un peu plus d'impôts. L'auteur de cette idée oublie que les vieux d'aujourd'hui sont les jeunes de naguère et qu'ils ont déjà payé ; ils ont déjà supporté des difficultés qu'on affronte mieux à vingt ans qu'à soixante-dix ans.

Mais, à la réflexion, on pourrait faire mieux encore que ce qui est proposé : servir une rente aux jeunes jusqu'à quarante ans et faire travailler à partir de cet âge. Peut-être ainsi les vieux vivraient-ils un peu moins longtemps, ce qui assainirait la Sécurité sociale.

RAOUL GEFFRÉ
(Charente-Maritime)

MATERNITÉ
Un enfant après trente ans

J'ATTRAPE le tournis en lisant *le Monde* du 23 juin, apprenant à la fois que le Comité national d'éthique refuse de généraliser le dépistage de la trisomie 21, que les hommes responsables doivent s'efforcer de concevoir autour de trente ans, et que des femmes à la quarantaine de plus en plus tassée recourent aux éprouvettes pour satisfaire laborieusement leur désir d'enfant.

Autant d'informations qui me percutent de plein fouet, au triple titre d'enfant de vieux (née en 1955 de parents âgés de quarante-deux et quarante-quatre ans), de vieille mère à mon tour (premier enfant à trente-trois ans, deuxième à trente-six ans, troisième, j'espère, vers trente-huit ou trente-neuf ans, conçus avec un homme qui vient de franchir le cap de la cinquantaine), et d'historienne ayant eu à se pencher sur le sort des femmes de ces derniers siècles.

La première lecture de cette juxtaposition d'articles nous renvoie à nos incohérences face au désir et à l'acceptation de la vie ; surtout quand on soupçonne – à tort peut-être – que la perfection pourrait être un jour à portée de main.

Au-delà des paradoxes moraux, le dossier véhicule en revanche une remarquable unanimité pour inciter les femmes à être mères plus tôt qu'elles ne le sont actuellement. La position du Comité national d'éthique, l'incitation à rajeunir les paternités, comme l'exposé des « ratés » de l'acharnement procréatif médicalement assisté – acharnement certes contestable – ne se traduisent pas autrement que par une pression sur les femmes, pour les amener à enfanter entre vingt et trente ans plutôt qu'entre trente et quarante.

Les conséquences sociales et économiques de ce « lobbying » auprès de nous – si nous y cédions – seraient graves, puisque porteuses d'une régression de notre condition. Les comptables de la nation estiment peut-être nos gros ventres tardifs trop coûteux à surveiller, quand chacun est appelé à serrer sa ceinture, mais c'est en réalité l'exclusion des mères du monde du travail qui est en jeu derrière les « encouragements » qu'on nous prodigue à redevenir de jeunes mères.

En l'état actuel d'un marché de l'emploi que les femmes ont tout intérêt à affronter bardées de diplômes pour s'y faire une (chiche) place au soleil, il est évident qu'elles ne s'y inséreront jamais si elles ne le font pas avant d'entrer dans leur épopée « crèche-bureau-crèche ». Dans le secteur privé au moins, il est prudent aujourd'hui de prendre le temps de décrocher de haute lutte un CDI (contrat à durée indéterminée) avant de songer au « luxe » d'un congé de maternité.

MARTINE SONNET
Clamart (Hauts-de-Seine)

RENÉ BOUSQUET
Le devoir de mémoire

QUAND une société permet – à son « corps défendant » – qu'un bouffon puisse descendre un criminel, la première réaction du citoyen normalement constitutionnel est bien sûr de se réjouir et de trouver qu'après tout cette élimination brutale raye un être nuisible du monde des humains.

Et puis, la surprise passée et le prurit épidermique gratté, on se sent un peu frustré, floué, trompé, dépossédé d'un procès que le temps a mis du temps à imposer. On se rend compte que les victimes survivantes méritaient bien une réparation à leur lointaine souffrance, enfouie dans leur mémoire intime et notre mémoire collective.

Aujourd'hui, après cet espoir de procès jeté dans les oubliettes de l'Histoire, il ne nous reste que le sujet de philosophie du bac de l'académie de Paris : « Pourquoi y a-t-il un devoir de mémoire ? » La mémoire n'est-elle pas fondatrice d'avenir et n'est-ce pas ce qu'il y a de plus important pour les générations futures ?

Un vieil adage d'Europe centrale nous enseigne que les deux choses principales à donner à nos enfants, ce sont des racines et des ailes. La mémoire pour comprendre ce qui s'est passé et en tirer les enseignements, voilà ce qu'il nous reste. Il nous reste aussi l'espoir d'entendre Paul Touvier, non pas pour faire le procès d'un vieil homme usé qui, au long de ses cavales successives, a payé son tribut à la société, mais bien celui d'une époque troublée et déchirée.

C'est là que se situe notre devoir de *mémoire mais prenons toujours* garde que nos souvenirs trop enracinés n'empêchent nos enfants de s'envoler. N'importe. Nous ne devons pas y faillir à cause d'un illuminé en quête d'éclairage médiatique.

PIERRE ZIMMER
Paris

EMPRUNT
Patriotisme à 6 %

A force de voir des chômeurs et encore des chômeurs, des gens aux abois nous contant leur désarroi, leur lassitude, leur misère, nous avions fini par croire que la « ballade des gens heureux » n'était plus qu'un mythe, une histoire ancienne. Survint l'emprunt Balladur... qui fit sortir l'épargnant du bois, muni de son fameux « bas de laine », pour l'attirer vers l'agence bancaire la plus proche. Et là, nous avons pu voir, enfin, des gens irradiant le bonheur, épanouis, farouchement décidés à soutenir, par de fructueux placements, l'effort de redressement du pays, des gens désintéressés... à 6 %. Peut-être, parmi eux, de ces patrons qui hésitent actuellement à investir pour créer des « gisements » d'emplois, parce qu'il leur faut « reconstituer leur trésorerie »...

Le fric est peut-être sans odeur, mais il est aussi sans pudeur quand il s'étale ainsi au grand jour, sans complexe. France à deux vitesses... Une France qui freine des quatre fers pour éviter l'abîme qui s'ouvre sous ses pieds, et l'autre qui met le turbo pour réaliser une bonne affaire, avec des airs patriotiques... Je ne sais pas si l'idée de M. Balladur sera la panacée, mais je trouve la droite, depuis son arrivée au pouvoir, un peu... gauche, pour ne pas dire... empruntée.

J.-F. HAGNÉRÉ
Creutzwald (Moselle)

ÉCOLE
La guerre rouverte

QUELLE impérieuse nécessité a guidé le gouvernement pour faire modifier une loi vieille de près d'un siècle et demi ? Avons-nous vu des municipalités, des manifestations réclamer un financement des investissements immobiliers de l'école privée par les collectivités locales ?

Bien des gouvernements de droite, favorables à l'enseignement confessionnel, se sont succédé depuis 1850 sans qu'ils aient éprouvé le besoin de modifier la loi Falloux. Voilà qu'au moment où les Français avaient trouvé un certain consensus sur ce sujet, on entreprend de les diviser. Voilà qu'au moment où on leur demande des sacrifices, l'Assemblée nationale vient d'autoriser les collectivités locales à augmenter leurs dépenses en faveur de l'enseignement privé, ce qui va soit augmenter les impôts locaux, soit diminuer les prestations destinées à l'enseignement public.

L'école, qui est un facteur puissant d'interrogation et de promotion sociale, risque de ne plus jouer son rôle. La société à deux vitesses est en marche : on risque de voir vivre côte à côte, d'une part des villes riches avec des écoles privées, d'autre part des villes pauvres avec des écoles publiques.

ANDRÉ SILLAM
Noisiel (Seine-et-Marne)

IRAK
Justice privée

La Fontaine arrive toujours à point :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

La violence inouïe dont viennent de faire preuve les Etats-Unis ne *scandalise plus personne. Bien* timides sont les protestations à cette manifestation inadmissible de la justice privée dans un ordre international qui se voudrait un ordre de droit.

Il est utile je crois qu'on réagisse à la situation de monopole que la disparition de l'URSS a créée au profit des Etats-Unis. Après tout, ce pays a été à l'origine de la législation contre les monopoles, il serait bon qu'on le lui rappelle lorsqu'il veut utiliser son monopole de la force armée : *« Le pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument. »*

Dépêchons-nous donc de faire une Europe vraiment unie et non pas cette Europe molle du libre-échange chère à Mme Thatcher et aux Danois ; et méfions-nous, l'Histoire ne passe pas deux fois les plats.

JEAN-FRANÇOIS PETITBON
Waterloo (Belgique)

UN LIVRE

Ni nonnes, ni bonnes

LES INFIRMIÈRES
de Jacques Saliba, Brigitte Bon-Saliba et Brigitte Ouvry-Vial, Syros, 250 p., 145 F.

CHAQUE profession a ses vedettes, ses modèles, ses grands personnages emblématiques. C'est vrai des médecins, des avocats, des prêtres, et même des prostituées. Ce n'est pas vrai des infirmières. A l'exception peut-être de l'Anglaise Florence Nightingale qui inventa le *nursing* – mais connaît-on vraiment cette pionnière du siècle dernier ?, – aucune personnalité charismatique n'a émergé dans les couloirs des hôpitaux.

Pour tenter de cerner cette profession si discrète, un sociologue, une psychologue et un écrivain ont croisé leurs regards. Ce livre, illustré par des photos, inaugure une nouvelle collection (« Des gens ») qui fera place aux cheminots, aux routiers, aux pêcheurs...

Les infirmières sont sorties de l'ombre à deux reprises ces dernières années : en octobre 1988 puis en novembre 1991, on les a vues descendre dans la rue pour crier *« Ras la seringue ! »*. Paradoxalement, elles ont accrédité ainsi l'idée que leur métier est difficile, non reconnu et mal rémunéré. Et cela s'est aussitôt traduit par une baisse du recrutement.

« Ni nonnes, ni bonnes, ni connes ! », scandaient les manifestantes en blouse blanche, dans un raccourci saisissant. Leur profession est née, en effet, dans le giron de l'Eglise, avec l'idée que les soins de l'âme passaient avant ceux du corps. Elle n'a commencé à se laïciser qu'à la Révolution française, mais en conservant la notion de « vocation » qui provoque, encore aujourd'hui, tant de malentendus. Les infirmières sont les premières à entretenir la norme morale à laquelle elles ont souscrit en entrant dans ce métier, et qui contribue à les rendre victimes d'une exploitation.

Avec 250 000 membres, c'est la première des professions médicales. Une profession féminine à 90 %, ce qui explique une bonne partie de ses difficultés. Car on demande à l'infirmière d'être une mère pour le malade et une maîtresse de maison à l'hôpital. Sans compter le rôle sexuel que lui attribue une certaine fantasmagorie : celui de maîtresse attitrée du médecin ou de geisha au service du malade... Les infirmiers ne semblent pas appartenir à la même galaxie. Eux, on les appelle spontanément « docteur ».

Tout le monde sait que la machine à soigner repose en grande partie sur les infirmières. Peu de professions suscitent autant de sympathie. C'est pourtant un puissant besoin de « reconnaissance » – le mot revient souvent – qui se manifeste chez ces femmes, engagées dans une activité éprouvante, aux frontières mal définies, entre médecins et aides-soignantes, technique médicale et administration hospitalière. Toutes celles que Brigitte Ouvry-Vial a interrogées – même les plus attachées à leur métier – lui ont dit la même chose : pour rien au monde, elles ne voudraient que leurs filles deviennent infirmières. Autant le savoir. Avant qu'il ne soit trop tard...

ROBERT SOLÉ



L'élargissement de la CEE

La Commission entrouvre la porte à Chypre et Malte

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

A moyen terme, Chypre et Malte devraient pouvoir adhérer à la Communauté. Cependant des obstacles empêchent d'envisager dès maintenant l'ouverture de négociations. Ils sont politiques dans le cas de Chypre (la division de l'île), économiques dans celui de Malte (trop forte protection, omniprésence des pouvoirs publics). Ces barrières peuvent néanmoins, et même doivent, être franchies, si bien que l'entrée des deux pays dans le club communautaire apparaît comme une perspective tout à fait réaliste.

Tel est, en substance, «l'avis» que la Commission européenne, conformément aux procédures du traité de Rome, vient de transmettre aux Douze sur la candidature déposée en 1990 par les autorités de Nicosie et de La Valette.

S'agissant de Chypre, la Commission suggère implicitement aux Douze de s'impliquer un peu plus activement dans le processus de paix engagé sous les auspices de l'ONU. La Communauté, refusant d'admettre le partage de l'île qui a suivi l'invasion par l'armée turque en 1974, ne reconnaît qu'un gouvernement, celui en place à Nicosie. La division de l'île interdit l'adhésion, la communauté turque, réticente à l'égard de ce projet, ne voulant évidemment pas admettre que le gouvernement de Nicosie négocie au nom du pays tout entier.

La Commission encourage les deux parties à s'entendre à New-York sur une solution politique et fait valoir que l'entrée dans la CEE, qui deviendrait alors possible, faciliterait le rapprochement entre les deux communautés, et permettrait de réduire l'écart de développement économique qui existe aujourd'hui entre la partie grecque et la partie turque de l'île, au détriment de cette dernière.

Mais la Commission propose que le conseil des ministres des Douze n'attende pas éternellement le déblocage du processus de paix et qu'au 1er janvier 1995, si rien ne s'est passé, il réévalue la situation. Il est clair qu'en fixant une telle échéance, les Douze, s'ils suivent la Commission, exerceront une certaine pression sur la communauté chypriote turque. Un scénario vraisemblable serait en effet que la CEE accepte de négocier l'adhésion avec le seul gouvernement de Nicosie, quitte à ce qu'elle ne s'applique provisoirement qu'à la partie sud de l'île...

Réfléchir à la place des très petits pays

Malte n'est encore que très imparfaitement en économie de marché et, sauf à multiplier au-delà du raisonnable les dérogations, ne serait pas en mesure de reprendre l'«acquis communautaire». Avant d'engager des négociations en vue de l'adhésion, il convient donc de réformer en profondeur les structures de l'économie, de libéraliser la production et les échanges. Si le gouvernement de La Valette accepte de s'engager dans cette voie, la Commission recommande que la CEE l'y aide, y compris financièrement. Une fois cette stratégie de réforme mise sur les rails, les négociations d'adhésion pourraient débuter.

Les Douze n'ont pas encore engagé de réflexion sur l'organisation de la Communauté élargie, sur la répartition des pouvoirs, sur la réforme des institutions, jugeant qu'un tel débat ne pouvait qu'être source de désordre supplémentaire tant que le traité de Maastricht n'est pas ratifié. Le rendez-vous pour traiter de ces questions sensibles a été reporté à la conférence intergouvernementale de 1996.

Faut-il attendre jusque-là pour délibérer du profil futur de l'Union européenne et de son mode de fonctionnement? *«Je ne le crois pas, mais qu'en pensent les États membres?»*, répond M. Van den Broek, commissaire chargé des relations extérieures. Selon lui, le conseil européen extraordinaire, envisagé vers le mois d'octobre, pourrait très opportunément ouvrir ce dossier politico-institutionnel, quitte à ce qu'on attende 1996, et donc l'arrivée du premier «train» de pays adhérents, pour prendre les décisions.

La Commission, comme pour donner un avant-goût des difficultés qu'il faudra alors surmonter, note dans ses deux «avis», dans un style particulièrement alambiqué, que la CEE devra se poser le problème de la place à occuper par les très petits pays dans le processus de décision et dans l'exercice des responsabilités.

PHILIPPE LEMAITRE

Succédant au Danemark

La Belgique prend la présidence de la Communauté

La Belgique a succédé jeudi 1er juillet au Danemark, pour six mois, à la présidence de la Communauté européenne. Sous sa présidence devrait en principe être réglé l'un des problèmes qui ont paralysé la Communauté depuis près d'un an : celui de la ratification du traité de Maastricht. On s'attend en effet que le texte franchisse à l'automne les deux dernières épreuves : le jugement de la Cour constitutionnelle allemande sur les recours déposés contre lui *(voir ci-dessous)* et la ratification par la Grande-Bretagne. Un sommet extraordinaire pourrait alors consacrer la naissance de l'Union européenne, avec près d'un an de retard.

Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a cependant souligné jeudi que *«1993 sera la plus mauvaise des vingt-cinq dernières années pour l'Europe en termes économiques»*. Il s'agira de trouver des mesures au sein de la Communauté et avec l'appui de la Commission européenne pour générer à nouveau de la croissance et combattre le chômage. Le Livre blanc sur les remèdes à la crise, dont a été chargée la Commission européenne, devra garantir la préservation de «l'Europe sociale», a rappelé le Premier ministre belge.

A propos de l'élargissement de la Communauté, la présidence belge s'attachera à faire avancer les négociations d'adhésion avec la Suède, la Finlande, la Norvège et l'Autriche. M. Dehaene a toutefois estimé que ces négociations ne seraient pas achevées d'ici à la fin de l'année, contrairement au calendrier prévu. – *(AFP.)*

BOSNIE : déclarée «zone de sécurité» par l'ONU

L'enclave musulmane de Gorazde a subi de nouveaux bombardements

De nouveaux tirs d'artillerie se sont abattus, jeudi 1er juillet, sur l'enclave musulmane – déclarée «zone de sécurité» par l'ONU – de Gorazde, dans l'est de la Bosnie, alors que les combats ont baissé d'intensité dans la région de Mostar, dans le sud-ouest de la République. D'autre part, le général Jean Cot est arrivé à Zagreb pour prendre le commandement des quelque ving-cinq mille «casques bleus» de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans l'ex-Yougoslavie.

Le général Cot à Zagreb

A Mostar, principale ville d'Herzégovine occidentale, une certaine accalmie a été constatée après la prise d'une caserne croate, de quartiers au nord de l'agglomération et d'une centrale hydroélectrique par les forces musulmanes. D'après diverses sources, de nombreuses habitations seraient en flammes et des explosions secoueraient la ville. Selon la radio croate, les combats à Mostar ont fait onze morts et une quarantaine de blessés. Elle a aussi affirmé qu'un *«grand nombre de civils»* avaient été tués ou faits prisonniers dans des villages voisins tombés aux mains des Musulmans.

Des combats font également rage depuis huit jours dans la région de Maglaj, en Bosnie centrale, qui, selon Radio-Sarajevo, serait encerclée par Serbes et Croates. L'armée musulmane affirme que les Serbes combattent aux côtés des Croates, inférieurs en nombre mais mieux armés.

A son arrivée à Zagreb, le nouveau chef de la FORPRONU, le général Jean Cot, a souligné qu'il accorderait la priorité à la protection et à l'aide des populations civiles. *«La mission prioritaire de la FORPRONU aujourd'hui consiste à apporter aide et protection aux populations menacées»*, a déclaré le général français, cinquante-neuf ans, dans une déclaration à la presse à l'aéroport de Zagreb. *«J'espère que, en suivant l'exemple de mon pays, les nations qui en sont capables me donneront rapidement les moyens nécessaires à cette mission»*, a-t-il ajouté.

La France compte plus de cinq mille hommes au sein de la FORPRONU et s'est récemment engagée à y envoyer huit cents «casques bleus» supplémentaires. *«J'ai la profonde conviction que ce conflit a éclaté contre les vœux des populations qui en subissent les conséquences sans avoir la possibilité de crier leur désespoir et leur dégoût»*, a encore dit le général Cot. Ancien commandant de la 1re armée, stationnée à Metz, il succède au général suédois Lars-Eric Walhgren, qui a quitté ses fonctions la semaine dernière, quatre mois seulement après avoir été nommé à la tête de la FORPRONU. – *(AFP, Reuter.)*

Détenu à Belgrade

Le chef de l'opposition serbe a commencé une grève de la faim

Au lendemain de la décision de le maintenir en détention, Vuk Draskovic, leader de l'opposition serbe, a commencé, jeudi 1er juillet, une grève de la faim, se déclarant prêt à *«mourir et ne pas permettre à [ses] bourreaux de jouir longtemps»* de leur vengeance.

BELGRADE

de notre correspondante

Arrêtés dans la nuit du 1er au 2 juin, après une manifestation qui avait tourné à l'émeute, et violemment battus pendant leur détention, Vuk Draskovic et son épouse Danica sont accusés d'avoir *«pris la tête d'un rassemblement ayant tourné à la violence et entraîné mort d'homme»*. Ils sont passibles d'une peine allant de dix à quinze ans de prison. Bien que les magistrats instructeurs aient reconnu, selon lui, que l'enquête n'avait permis de recueillir aucune preuve contre sa personne et celle de sa femme, le parquet a décidé de maintenir l'accusation et de prolonger de soixante jours leur détention *(le Monde* du 2 juillet).

Depuis la clinique de Belgrade où il est hospitalisé en raison des blessures qui lui ont été infligées lors de son arrestation, l'écrivain serbe a appelé l'opinion à s'engager en faveur de la libération de son épouse et à *«ne pas sortir dans la rue»* afin *«de ne pas donner de prétexte à l'embrasement de la Serbie»*. Dans une lettre ouverte en forme de testament, il conseille à sa femme de quitter la politique pour se consacrer à la diffusion de ses romans, demande à son adjoint, Slobodan Rakitic, de diriger le Mouvement du renouveau serbe (SPO) en attendant la nomination, *«après sa mort»*, d'un nouveau président et exhorte l'opposition démocratique en Serbie à s'unir.

Les députés de son parti (le SPO) ayant lu cette lettre à l'Assemblée serbe, les parlementaires du Parti socialiste (ex-communiste, au pouvoir) et leurs alliés ultranationalistes du Parti radical (SRS) ont quitté la session, et la télévision officielle a interrompu la retransmission des débats. Puis les vingt députés du SPO ont décidé à leur tour d'entamer une grève de la faim. Dans la soirée, les médecins chargés de soigner Vuk Draskovic ont indiqué que son état de santé avait empiré mais que sa vie n'était pas en danger.

FLORENCE HARTMANN

Après le dépôt de trois plaintes demandant un référendum

La Cour constitutionnelle allemande examine les recours contre le traité de Maastricht

BONN

de notre correspondant

Représentants de tous ceux que le traité de Maastricht sur l'Union européenne a laissé insatisfaits en Allemagne, trois plaignants ont été entendus les 1er et 2 juillet par les juges de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Le jugement sera rendu au plus tôt à l'automne. Le président de la République, Richard von Weizsacker, l'attendra pour apposer sa signature au bas du document de ratification.

Les ministres des affaires étrangères et des finances, Klaus Kinkel et Theo Waigel, ont défendu eux-mêmes jeudi la position du gouvernement. Même s'il paraît peu imaginable que la Cour puisse s'opposer à la ratification, cette procédure, qui a reçu une abondante publicité dans la presse allemande, tient lieu en quelque sorte d'«ersatz» au débat public qui n'a jamais réellement eu lieu, en raison de l'unanimité des principales formations politiques allemandes. Le traité de Maastricht et les adaptations de la Constitution avaient été approuvés en décembre dernier à une écrasante majorité par les deux Chambres du Parlement.

Les représentants du gouvernement et des deux Chambres du Parlement contestent le droit des plaignants à saisir la Cour, estimant que le traité ne touche pas aux droits individuels. Les juges ont néanmoins retenu trois plaintes, parmi la vingtaine dont ils avaient été saisis. Deux des plaignants, Manfred Brunner, ancien chef des libéraux de Bavière, qui a été chef de cabinet du commissaire européen Martin Bangemann, et Hans Stöcker, haut fonctionnaire du ministère fédéral de la justice, s'estiment atteints dans leurs droits de citoyen par les limitations de souveraineté impliquées, selon eux, par le traité.

Le troisième groupe, composé de quatre députés européens du Parti des Verts, estime que le traité d'Union, par son flou, ne donne pas les mêmes garanties démocratiques que la Loi fondamentale allemande. Les trois plaignants estiment que l'adoption du traité de Maastricht, compte tenu de la modification de substance qu'il représente selon eux dans l'ordre juridique allemand, supposerait un référendum populaire.

HENRI de BRESSON

Le voyage de Vaclav Havel en Slovaquie

Un compromis sur le passage de la frontière se dessine entre Prague et Bratislava

PRAGUE

de notre correspondant

La première visite en Slovaquie, depuis la partition, du président tchèque Vaclav Havel a permis de progresser sur la voie d'un compromis à propos du passage de la frontière. Prague a proposé à Bratislava d'amender le traité bilatéral qui permet aux citoyens des deux pays de franchir la frontière en n'importe quel endroit, en ajoutant une clause obligeant les étrangers à passer par un nombre réduit de postes-frontières. Cette proposition a été bien accueillie à Bratislava, où l'on refuse le principe d'un régime frontalier standard, au nom de la gêne que cela occasionnerait pour les ressortissants des deux pays.

Cette solution, *«qui permettrait d'organiser une surveillance de la frontière en attendant la signature d'un traité sur la création de postes-frontières communs»*, doit, selon le ministre tchèque des affaires étrangères Josef Zieleniec, intervenir rapidement car *«le temps presse»*. Le même jour, la nouvelle loi allemande sur le droit d'asile, qui s'accompagne d'un renforcement de la surveillance des frontières orientales, est entrée en vigueur. Les dizaines de milliers d'émigrés clandestins qui tentent de rejoindre chaque mois l'Allemagne via la Slovaquie puis la Bohême-Moravie pourraient rapidement se retrouver bloqués en République tchèque et s'y installer. On estime que, en 1992, 250 000 émigrés sont passés via la République tchèque en Allemagne.

Or cette situation est intolérable pour le gouvernement et, surtout, la population tchèques : le ministre de l'intérieur tchèque a obtenu le rétablissement des visas avec les principaux pays d'origine des clandestins mais, à son grand dam, n'a pu verrouiller la frontière tchéco-slovaque au 1er juillet à l'aide de la police et d'appelés du contingent. Les présidents ont néanmoins demandé à leur gouvernement de prendre une *«décision politique définitive»* sur la création d'une véritable frontière avant le 20 juillet. En cas de réponse négative de Bratislava, Prague se sentira libre de bâtir unilatéralement son système de protection de la frontière orientale.

MARTIN PLICHTA

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : polémique autour de la mort d'un terroriste.** – Un témoin a accusé la police allemande d'avoir exécuté d'une balle dans la tête, un responsable de la Fraction armée rouge (RAF), Wolfgang Grams, lors de son interpellation, dimanche 27 juin, alors qu'il sortait d'un café avec sa compagne, Birgit Hogefeld, également recherchée par la police. Le parquet de Schwerin a confirmé que Grams avait bien reçu une balle tirée *«à bout portant»* sans exclure, pour autant, la thèse du suicide. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : rencontre entre le roi Juan Carlos et un représentant de Herri Batasuna.** – Le roi Juan Carlos a rencontré jeudi 1er juillet, pour la première fois, un représentant de Herri Batasuna, branche politique de l'organisation terroriste séparatiste basque ETA. Cette rencontre s'est faite dans le cadre des consultations entreprises par le roi pour la désignation d'un candidat à la présidence du gouvernement. *(AFP, AP.)*

□ **L'Espagne envisage de participer à l'Eurocorps.** – L'Espagne envisage de participer à l'Eurocorps formé par la France, l'Allemagne et la Belgique, a-t-on appris, jeudi 1er juillet, auprès du ministère espagnol de la défense. L'Espagne, dans ces conditions, pourrait, d'ici au printemps prochain, mettre à la disposition de ce corps européen une brigade, soit quatre mille hommes, a-t-on précisé de même source à Madrid. On ajoute que la décision définitive sur cette *«possibilité»* sera prise après la constitution officielle, à l'automne, de l'état-major de l'Eurocorps, à Strasbourg. Depuis janvier, deux officiers de liaison espagnols sont en mission à Strasbourg, afin de déterminer quelles troupes pourraient rejoindre l'Eurocorps, en fonction de ses besoins et des possibilités de l'Espagne.

□ **GRÈCE : violences policières contre des Albanais expulsés.** – Un Albanais qui devait être expulsé de Grèce a été tué et un autre gravement blessé par des policiers grecs, mercredi 30 juin, au poste frontière de Kakavia. Après l'expulsion, la semaine dernière, d'un prêtre orthodoxe accusé par Tirana d'avoir prôné le rattachement du sud de l'Albanie à la Grèce, Athènes a réagi en procédant à des expulsions massives d'Albanais *(le Monde* du 30 juin). – *(AFP.)*

□ **ITALIE : l'enquête sur la corruption touche les services sanitaires.** – L'enquête sur la corruption dans les services sanitaires italiens a conduit ces derniers jours à l'arrestation de quatre dirigeants de firmes pharmaceutiques. Ils sont accusés d'avoir payé le secrétaire de l'ancien ministre de la santé Francesco De Lorenzo (Parti libéral) pour «acheter» la hausse du prix de leurs produits. Au total, une vingtaine de sociétés du secteur sont touchées par l'enquête. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : seize rebelles kurdes tués.** – Seize rebelles kurdes et deux civils ont été tués, mercredi 30 juin, dans l'est et le sud-est du pays lors d'accrochages entre l'armée et les membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK-séparatistes). Treize gendarmes, un policier et dix civils auraient également trouvé la mort à la suite d'attaques ou d'embuscades du PKK dans cette région. D'autre part, la police antiterroriste de Nursa (nord-ouest) a arrêté seize membres présumés du PKK et saisi des armes et de l'argent. – *(AFP.)*

La visite de Boris Eltsine à Athènes

La Grèce et la Russie affirment leurs positions communes dans les Balkans

ATHÈNES

de notre correspondant

Boris Eltsine a effectué mercredi 30 juin et jeudi 1er juillet une visite officielle à Athènes, la première jamais effectuée en Grèce par le président de la Russie. Les deux gouvernements ont souligné leurs positions communes dans les Balkans et affirmé leur volonté d'œuvrer ensemble pour que la région ne soit plus *«une poudrière»*. *«Nous avons une identité de vues sur la question de la stabilité dans les Balkans : nous donnons la priorité aux procédures diplomatiques et politiques»*, a déclaré le président russe, résumant l'esprit des discussions bilatérales.

Dans une déclaration commune, les deux pays ont appelé les belligérants bosniaques à cesser le feu pour permettre le succès des négociations menées par les deux coprésidents de la Conférence de Genève, dont ils soutiennent les efforts. Ils ont également demandé à tous les pays des Balkans de *«ne pas s'ingérer dans le conflit pour éviter toute escalade»*. Athènes et Moscou ont fait part de leur intention de *«jouer un rôle substantiel pour fournir une aide aux pays balkaniques»*. Les deux capitales ont soutenu l'idée, une fois la crise yougoslave résolue, de convoquer une *«conférence représentative des Etats balkaniques pour la paix et la sécurité»*, avec la participation de l'ONU, des membres permanents du Conseil de sécurité et de la Communauté européenne.

« Unis par la religion orthodoxe »

S'agissant de la Macédoine, que Moscou a reconnue en août dernier au grand dam d'Athènes, M. Eltsine a soutenu, à la grande satisfaction de M. Mitsotakis, la formulation d'ex-*«République yougoslave de Macédoine»* (FYROM) retenue actuellement par les Nations unies. Le climat était donc au beau fixe et les dirigeants des deux pays ont pu librement exalter *«les liens étroits spirituels, culturels des deux pays, unis par la religion chrétienne orthodoxe»*, pour reprendre les termes de M. Eltsine.

Sur le plan bilatéral, la visite de M. Eltsine a été l'occasion de donner le coup d'envoi à une coopération *«tous azimuts»*. Les deux parties ont signé un *«pacte d'amitié et de coopération»*, et entamé des discussions pour conclure un accord militaire et technique. Elles ont également signé une série d'accords couvrant les domaines économique, commercial, industriel, culturel, touristique et concernant le rééchelonnement de la dette russe.

Les deux pays ont aussi décidé de relancer deux importants projets industriels (importation de gaz naturel russe et construction d'une grosse usine d'alumine en Béotie, au nord d'Athènes) bloqués en raison de retards pris par la Grèce. Le contenu de ces accords n'a pas été publié et l'opposition socialiste s'est inquiétée de *«concessions»* que le gouvernement conservateur aurait faites au détriment de la Grèce.

DIDIER KUNZ

AMÉRIQUES

GUATEMALA : un mois après le départ en exil de l'ex-chef de l'Etat, Jorge Serrano

Le président Ramiro de Leon change de ministre de la défense

Le président Ramiro de Leon a annoncé lundi 28 juin le départ du ministre de la défense, le général Roberto Perussina, qui était en fonction depuis trois semaines. Il a été remplacé à ce poste par le général Mario Enriquez qui, contrairement à son prédécesseur, s'était opposé au *« coup d'Etat civil »* de l'ex-président Jorge Serrano, le 25 mai. Le général José Luis Quilo remplace le général Enriquez à la tête de l'état-major, où il sera assisté par le général Gonzalez Taracena.

GUATEMALA

de notre envoyé spécial

Dans les heures qui avaient suivi le départ pour l'exil de l'ex-président Serrano, son successeur, Ramiro de Leon, n'avait pas osé donner *« le grand coup de balai »* réclamé par la majorité de la population. Il avait nommé le général Perussina au ministère de la défense pour remplacer le général Garcia Samayoa, un peu trop compromis avec M. Serrano. Or, selon plusieurs officiers *« rénovateurs »*, le nouveau ministre avait *« les mains tachées de sang »* depuis son passage aux services de renseignement rattachés directement à la présidence de la République, qu'il avait dirigés d'une main de fer de 1978 à 1982.

« Ce n'est qu'une première étape. Nous devons procéder progressivement », nous confiait, il y a quelques jours, le président Ramiro de Leon pour expliquer la nomination du général Perussina. Il s'agissait de ne pas rompre l'ordre hiérarchique et le nouveau président a effectivement attendu la fin du mois de juin, date habituelle des promotions dans l'armée, pour se débarrasser d'un officier encombrant et annoncer la nomination du général Enriquez. *« Je suis convaincu que la majorité des militaires appuient désormais le processus démocratique en cours dans le pays. L'époque des coups d'Etat est terminée et les petits secteurs encore réfractaires au sein de l'armée sont neutralisés. Je peux même affirmer que l'armée est devenue la meilleure garantie pour la démocratie »*, ajoutait le nouveau président.

Ramiro de Leon se souvient que, sous l'ancien régime, ses *« relations étaient souvent meilleures avec les militaires qu'avec les civils au pouvoir »*. Il ne s'agit donc pas d'une soudaine volte-face de sa part mais d'un long processus au cours duquel il a pu constater, dit-il, *« l'ouverture d'esprit de la plupart des officiers et leur souci de faire de l'armée une institution professionnelle en prévision de la paix »*.

Le nouveau discours de Ramiro de Leon ne peut que déplaire aux rebelles de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), qui se bornent pour l'instant à déplorer *« le contrôle exercé par l'armée sur le président »* et le refus de ce dernier de reprendre dans l'immédiat les négociations, suspendues depuis la dernière réunion tenue à Mexico le 8 mai. Réponse du président de la République, que tout le monde désigne simplement sous le nom de *« Ramiro »* : *« Il faut d'abord stabiliser le système démocratique en s'attaquant aux deux principaux problèmes qui préoccupent la population : la sécurité et, surtout, la pauvreté qui affecte 85 % des neuf millions de Guatémaltèques. »*

Un impôt sur les terres non cultivées

« Nous allons maintenir les mesures qui favorisent la croissance économique et l'assainissement des finances publiques. Ce sera une politique économique qui tiendra compte de la réalité nationale et de nos engagements nationaux, mais aussi des droits sociaux et économiques de la population : une politique avec un visage humain. » L'accent sera donc mis sur la participation de la population au développement de l'industrie touristique, première source de devises du pays, et surtout sur l'aide aux petits et moyens agriculteurs dont la majorité, faute de titres de propriété en règle, n'ont pas accès au crédit.

« Pour faire face au problème des nombreux paysans sans terre, nous créerons un impôt très élevé sur les terres en friche pour obliger les propriétaires à les cultiver ou à les louer ou encore à les vendre aux petits agriculteurs. Il ne s'agit pas d'une réforme agraire mais d'un système plus juste de répartition de la terre qui favorisera le développement de nouvelles cultures d'exportation et augmentera le nombre d'emplois dans les zones agricoles », affirme le nouveau président.

Certaines organisations indiennes reprochent déjà à Ramiro de Leon de ne pas tenir compte de leurs revendications. Ce dernier a réagi en nommant au ministère de l'éducation un universitaire d'origine maya, Alfredo Taï. *« C'est sans précédent dans notre pays, c'est historique !* nous a-t-il affirmé. *J'envisage de nommer d'autres indigènes à des postes importants. »*

Et Rigoberta Menchu ? *« Elle a une grande contribution à apporter au pays, à condition qu'elle ne se borne pas à critiquer »*, répond-il avec une certaine sévérité. *« Si elle refuse de contribuer à la réunification de la famille guatémaltèque, la population et l'Histoire la jugeront. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

Rigoberta Menchu « observatrice morale »

« Rien n'a vraiment changé pour les Indiens », nous déclare le Prix Nobel de la paix 1992

Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix 1992, est à Paris depuis quelques jours. L'Indienne à la voix douce est devenue une habituée des palais officiels. Elle a ainsi rencontré, vendredi 2 juillet, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. Elle a subi mardi 29 juin une légère intervention chirurgicale. Sa visite française est en partie due à cette raison médicale.

Le combat fondamental de Rigoberta Menchu reste le même. Elle est toujours la porte-parole des pauvres, des humiliés et des offensés ; et d'abord de ceux que l'on appelle « indigènes » ou « Indiens » en raison de l'erreur commise jadis par Colomb. On sait que le navigateur génois entré au service de la monarchie espagnole avait cru arriver aux Indes lorsque ses trois caravelles ont abordé *« aux bords mystérieux du monde occidental »*, c'est-à-dire... en Amérique.

Le pays de Rigoberta Menchu a connu fin mai des soubresauts qui ont abouti au départ du président Jorge Serrano, partisan de la manière forte, et à l'arrivée au pouvoir, le 5 juin, d'un authentique défenseur des droits de l'homme en la personne de Ramiro de Leon. Rigoberta aurait dû exulter. C'est mal la connaître. Elle n'a *« aucune réserve sur le nouveau président du Guatemala en tant qu'homme »*, mais elle est nettement plus réticente envers le gouvernement qu'il a formé, *« péniblement »* dit-elle, et après avoir donné *« beaucoup de gages à l'armée et aux chefs d'entreprise »*.

Epurer l'armée

« Le système est intact. Aucune réforme n'a été engagée quant à l'organisation du pouvoir d'Etat. Les militaires font encore la loi dans les campagnes, il y a toujours un conflit armé interne. Rien n'a vraiment changé au Guatemala, pour les Indiens comme pour les autres », nous explique-t-elle dans le salon de son médecin parisien. Faut-il épurer immédiatement l'armée, qui a massacré et massacre encore parfois, au nom de la lutte contre la guérilla, les Indiens guatémaltèques, descendants directs des Mayas d'Amérique centrale ? Elle continue de le penser, même si elle n'a visiblement pas été suivie. *« C'est une affaire majeure. Il faut que la pression internationale soit maintenue. Les militaires ne changent jamais spontanément. »* Presque toute la famille de Rigoberta a été décimée par les militaires dans des circonstances atroces...

Beaucoup d'Indiens ont fui au Mexique voisin pendant la période la plus dure de la répression, à la fin des années 70. Ce sont, pour la plupart, des *« paysans déplacés »*, dont certains ont été politisés par des organisations de gauche et d'extrême gauche très proches de Mme Menchu. Ils sont officiellement 40 000 selon l'ONU, mais notre interlocutrice pense qu'il faut ajouter entre 35 000 et 40 000 réfugiés non décomptés par les autorités, et arrive au total d'environ 80 000.

Ramiro de Leon est-il plus favorable au retour de ces malheureux que son prédécesseur ? *« Encore une fois, je n'ai aucun doute sur lui en tant que personne, mais je ne sais pas si son gouvernement est réellement favorable aux réfugiés, ni quelle est son attitude à l'égard d'un problème majeur, celui de la terre. Le retour effectif de 2 000 ou 3 000 réfugiés a été très difficile. Pensez à ce que ce serait pour 80 000... »* Elle est elle-même à sa façon une paysanne indienne réfugiée de l'autre côté de la frontière, puisqu'elle vit à Mexico, où elle a son bureau. Elle continue de penser qu'il vaut mieux pour elle demeurer dans cet exil, plutôt que de rentrer au Guatemala et risquer d'être assassinée par un quelconque « escadron de la mort ».

Le président Ramiro de Leon lui a-t-il, oui ou non, proposé le poste de ministre des affaires étrangères ? *« Il ne l'a jamais fait. Plusieurs de mes amis y ont pensé, et beaucoup de personnalités guatémaltèques en ont parlé. Mais Ramiro, jamais. Et puis, il faudrait qu'il y ait un vrai changement démocratique pour que je puisse participer à un tel gouvernement. »*

« Si j'avais été ministre des affaires étrangères... »

Elle est visiblement déçue par l'attitude du nouveau régime concernant les Indiens. *« Je pensais qu'il pouvait y avoir une ouverture politique permettant la participation des indigènes. Mais il n'y en a pas vraiment eu. »* Elle a été brièvement candidate à la présidence de la République après la destitution de Jorge Serrano. Quelle place se donne-t-elle dans son propre pays ? *« Je suis une observatrice morale, rien de plus, parce que je ne joue pas un rôle très important au Guatemala. J'ai poussé les gens à la désobéissance civile lorsqu'il y a eu le coup d'Etat* [de Jorge Serrano, le 25 mai, NDLR]. *La population a répondu. J'ai donc accompagné ces luttes, mais je n'ai pas participé à grand-chose. »*

A-t-elle un véritable poids politique ? *« Je participe de très loin aux négociations* [entre le gouvernement et la guérilla]. *Dans le cas contraire et pour travailler efficacement, j'aurais dû m'asseoir avec les militaires, avec les caciques des partis. Beaucoup de mes amis pensaient que je pourrais conseiller le président Ramiro de Leon d'une façon ou d'une autre. Mais si j'avais été ministre des affaires étrangères, par exemple, je n'aurais plus eu le temps de m'occuper de la défense de la cause des peuples indigènes, qui m'a été confiée par le secrétaire général de l'ONU. »*

Ce travail n'est-il pas un gadget, inventé par une organisation internationale qui a bien d'autres soucis en tête ? *« Moi toute seule en tant que Prix Nobel, je ne peux pas faire beaucoup. Mon apport est très symbolique. Mais il y a eu quand même des progrès grâce au travail de l'ONU. Douze années de luttes ont produit un projet de Déclaration universelle des droits des peuples indigènes. Il faudra peut-être encore douze ans pour qu'elle soit ratifiée. Mais cela en vaut la peine. »*

A-t-elle quelque espoir que l'administration Clinton soit plus favorable à la cause indigène que la précédente ? *« J'aurais du mal à parler avec M. Clinton, en raison de la situation des Indiens aux Etats-Unis. Je suis évidemment solidaire des Indiens nord-américains et des Hispaniques. »* Certains hauts responsables, à Washington, l'accusent parfois de n'être entourée, à Mexico, que de conseillers qui n'ont pas beaucoup évolué depuis qu'ils étaient des guérilleros communistes, il y a une dizaine d'années. La voix devient presque imperceptible. Mais le ton est ferme et presque dur : *« Qu'ils le prouvent ! »*

DOMINIQUE DHOMBRES

Les Etats-Unis Gulliver méditatif

Suite de la première page

En cette phase de transition, d'un danger clairement identifié à des périls multiples mais encore mal définis, les Etats-Unis se cherchent une politique étrangère d'après guerre froide. *« Nous n'avons pas encore de grande stratégie, de grand dessein*, confiait au *Monde* un responsable de l'administration. *Nous savons à peu près ce que nous ne voulons pas ; nous ne savons pas vraiment ce que nous voulons. »*

« Ce n'est pas la meilleure recette pour l'exercice de notre leadership », ajoutait-il. Bill Clinton avait réussi son premier galop d'essai en donnant, lors du sommet de Vancouver, en avril, un solide coup de pouce à un Boris Eltsine qui, à quelques jours d'un scrutin décisif en Russie, en avait bien besoin. L'administration marquait la primauté absolue qu'elle entend accorder au « dossier russe ». Las ! l'effet Vancouver se dissipait rapidement avec la valse-hésitation bosniaque.

Celle-ci laissait l'impression de promesses non tenues, de menaces d'intervention armée non suivies d'action, d'hésitation dans les relations avec les alliés européens, bref d'une politique incohérente. L'ensemble manifestait une extrême réticence à intervenir dans un conflit en Europe qui pourrait pourtant préfigurer bien des drames à venir.

Au sortir de près d'un demi-siècle qui, pour cause de péril rouge, vit la prééminence ou prépondérance américaine – l'intraduisible « leadership » – s'imposer naturellement chez les Occidentaux, Bill Clinton, quasi-objecteur de conscience durant la guerre du Vietnam, paraît hésiter, partagé entre deux inclinations, deux tropismes contradictoires : d'un côté, l'idéalisme wilsonien qui supposerait *un activisme militant à l'extérieur*, et, de l'autre, la volonté de redonner la priorité « à l'intérieur » puisque la menace soviétique n'est plus.

La « doctrine Tarnoff »

Personne n'a mieux résumé la situation que le numéro trois du département d'Etat, Peter Tarnoff, qui, lors d'un déjeuner de presse au mois de mai, mettait franchement les pieds dans le plat. *Grosso modo* la « doctrine Tarnoff » tient en une formule : les Etats-Unis sont trop pauvres pour continuer à assurer de la même manière la direction du camp occidental ; les alliés, européens et japonais, devront jouer un rôle plus actif.

Les Etats-Unis vont recalibrer leurs ambitions internationales à l'aune de leur situation financière. Ronald Reagan a peut-être contribué à épuiser les Soviétiques dans la course aux armements mais – faute d'avoir voulu financer ladite course par l'impôt – la victoire a été acquise au péril de la santé financière du pays. La guerre froide finie, il n'y a plus de raison de continuer cette course : le temps du repli diplomatico-militaire est venu.

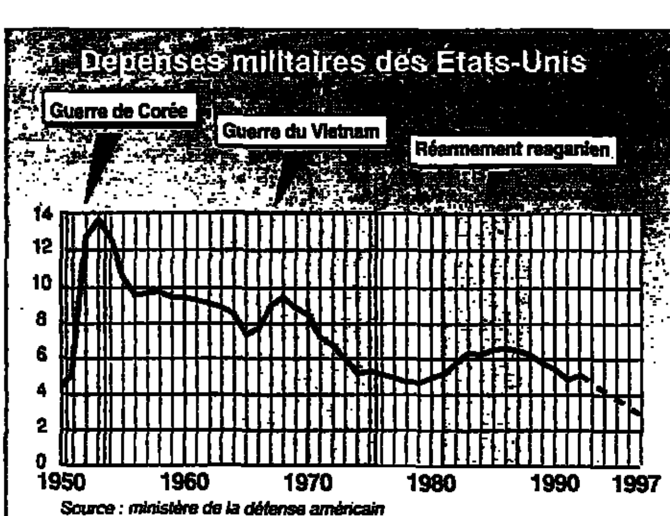
« Nos intérêts économiques sont prioritaires (...) Du fait de ressources limitées, les Etats-Unis doivent définir l'extension de leurs engagements à l'étranger d'une manière compatible avec la réalité » (financière), disait Peter Tarnoff. *« Cela pourra décevoir les espoirs de certains Américains et ceux d'autres pays »*, poursuivait-il. A propos de la Bosnie, il ajoutait crûment : *« Est-ce que des gens meurent alors que les Etats-Unis, s'ils le voulaient, pourraient faire plus ? Oui. »* Quand la primauté accordée à « l'intérieur » étouffe l'idéal wilsonien...

En langage technocratique, la « doctrine Tarnoff » s'appelle une réorientation des ressources du pays. L'administration Clinton estime que la fin de la guerre froide lui permet de maintenir une forme de *« leadership global »* en réduisant ses engagements à l'extérieur. A vrai dire, c'est une évolution amorcée depuis les années 1990-1991. Mais elle fut, un *temps, occultée par l'opération* « Tempête du désert » contre l'Irak qui a laissé l'impression, on ne peut plus fausse, d'une Amérique désireuse de jouer les policiers de la planète. La réorientation est une évolution qu'avait entérinée George Bush et que Bill Clinton, aujourd'hui, assume pleinement. Dans cette redéfinition du rôle des Etats-Unis à l'extérieur, il y a plus de continuité entre les deux administrations que ne veulent l'avouer républicains et démocrates.

La réaffectation des ressources est décrite par le professeur Samuel Wells, du Woodrow Wilson Center, comme un double mouvement : l'accent est davantage mis sur les priorités intérieures (économiques et sociales), aux dépens des engagements extérieurs ; et dans l'évolution de ces derniers, la balance pourrait pencher en faveur de la région Asie-Pacifique au détriment des engagements européens. A en croire un autre spécialiste, Alan Tonelson, la traduction dans les faits – et les chiffres – est déjà acquise. Dans un article intitulé « Super-puissance sans épée », il affirme, pour s'en féliciter, que le budget militaire 1994 proposé par l'administration Clinton officialise la stratégie de retrait ou de repli (2).

Baisse des dépenses militaires

« La meilleure stratégie pour assurer la sécurité du pays à long terme et sa prospérité est de ramener une politique étrangère sur-dimensionnée à de plus modestes proportions, écrit-il. *Cela veut dire assurer la défense d'un plus petit nombre de pays, dispenser une assistance extérieure plus réduite, se concentrer davantage sur la consolidation intérieure que sur l'ambition de façonner l'environnement international »*. Le rétrécissement du budget militaire est évident ; il est diminué de 34 % par rapport à ce qu'il représentait à la fin des années 80. Les dépenses militaires comptaient pour 27 % du total des dépenses fédérales en 1987 ; elles en représenteront 13,7 % en 1997. En pourcentage du PNB, elles passeront de 6,5 % en 1985 à 3 % en 1997 (niveau sans précédent depuis 1945).



Source : ministère de la défense américain

George Bush voulait garder un noyau de forces permanentes d'un million six cent mille hommes. Bill Clinton descend à un million quatre cent mille : de douze à dix divisions armées, de douze à dix porte-avions, de vingt-six unités aériennes à vingt. *« Une stratégie reposant sur la capacité de monter une opération « Tempête du désert » principalement à partir de forces américaines basées en Europe (tout de même plus proches du Golfe) deviendra plus difficile à mettre en œuvre »*, explique Alan Tonelson.

« D'ici à la fin 1996, le total des troupes américaines en Europe sera ramené à 100 000 hommes, c'est-à-*dire moins de la moitié du nombre de soldats américains qui ont combattu dans le Golfe »*. Le secrétaire à la défense, Les Aspin, estime que les Etats-Unis n'ont plus besoin de forces armées leur permettant – comme aujourd'hui, en principe – de mener deux grandes opérations à la fois : repousser une attaque de la Corée du Nord contre sa voisine du sud, par exemple, et une offensive irakienne, ou iranienne, contre l'Arabie saoudite. Il opte pour une stratégie moins ambitieuse : repousser la première attaque, avec le gros des forces américaines, et, sur l'autre front, « contenir », simplement, avant d'en avoir « fini » avec le premier front et de pouvoir transférer les troupes (formule dite *« win-hold-win »*, gagner-contenir-gagner). Cités par le *Washington Post*, de *« hauts responsables militaires »* se demandent si le « plan Aspin » *« n'envoie pas le mauvais message à des alliés qui doutent déjà du leadership américain »*.

Le budget d'aide civile à l'étranger stagne : 14,3 milliards de dollars. A vrai dire, il diminue pour la plupart des pays récipiendaires dont l'intérêt stratégique a baissé du fait de la fin de la guerre froide : il a fallu prendre sur leur part l'assistance extraordinaire accordée à la Russie. Dans le *Wall Street Journal*, le président de la Fondation Carnegie pour la paix, Morton Abramowitz, ancien ambassadeur en Turquie, interroge : *« Quel sorte de monde allons-nous construire dans lequel on dit aux amis : désolé, nous n'avons plus besoin de vous ? A un moment, ces choses auront un impact sur la manière dont ces pays vont percevoir les Etats-Unis et la confiance qu'ils nous accordent. »*

ALAIN FRACHON

(2) *Foreign Affairs*, été 1993.

Prochain article :

Le partage du fardeau

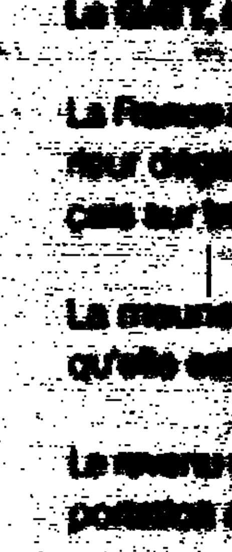
Reprise de l'aide directe américaine à Haïti

Affirmant la nécessité de *« soutenir les négociations »* en cours à New-York pour le rétablissement de la démocratie en Haïti, la Maison Blanche a annoncé, jeudi 1er juillet, la reprise de l'aide américaine directe à ce pays, sous la forme d'une assistance de 37,5 millions de dollars. La plus grande partie de cette enveloppe ne pourra être déboursée qu'après le retour au pouvoir du président déchu Jean-Bertrand Aristide.

A New-York, le médiateur international, Dante Caputo, a estimé que le général Raoul Cedras, commandant en chef des forces armées haïtiennes, était *« sur le point »* d'accepter un accord. Le plan de l'ONU soumis aux deux parties prévoit la démission des militaires responsables du renversement du Père Aristide en septembre 1991, dont le général Cedras, mais leur assure l'impunité. Il fixe aussi au 30 octobre la date du retour du président en exil. A Port-au-Prince, l'explosion de plusieurs bombes artisanales, jeudi, a fait deux blessés graves. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BÉLIZE : victoire de l'opposition conservatrice aux élections générales.** – Le Parti démocratique uni (PDU, opposition conservatrice), dirigé par Manuel Esquivel, a remporté les élections organisées mercredi 30 juin à Bélize (l'ancien Honduras britannique), selon les résultats officiels publiés jeudi. Le PDU a obtenu seize des vingt-neuf sièges de députés et dispose donc de la majorité nécessaire à la formation du nouveau gouvernement. Au pouvoir depuis l'accession à l'indépendance, en 1981, George Price, chef du Parti uni du peuple, briguait un troisième mandat. – *(Reuter, AFP.)*

□ **SALVADOR : épuration à la tête de l'armée.** – Le président Alfredo Cristiani a remanié, jeudi 1er juillet, l'ensemble de la direction des forces armées salvadoriennes, se pliant ainsi avec beaucoup de retard aux recommandations de la « commission de la vérité » des Nations unies, issue des accords de paix signés en janvier 1992. Le colonel Humberto Corado a été nommé ministre de la défense, en remplacement du général Emilio Ponce, coupable, avec six autres militaires, du meurtre de six jésuites en 1989, selon cette commission. Le colonel Jaime Guzman devient chef de l'état-major interarmes. Au total, une vingtaine d'officiers de haut rang ont été démis de leurs fonctions. Ils avaient été jugés responsables de graves violations des droits de l'homme commises durant les douze années de guerre civile. – *(AFP.)*



RENCONTRE DU G7 À TOKYO

LA RÈGLE DU JEU

L'objectif du GATT est de promouvoir les échanges mondiaux et de favoriser les exportations des pays dans les domaines où ils sont les plus compétitifs.

Le GATT, c'est la règle du jeu du commerce international.

La France a en main les meilleures cartes : son commerce extérieur dégage un excédent de 29 milliards de francs, un Français sur trois gagne sa vie grâce au commerce international.

La meunerie française d'exportation est n° 1 mondial parce qu'elle est la plus compétitive.

Le revenu de la moitié des agriculteurs français dépend de l'exportation de produits agricoles.

Pour l'économie française, exporter de la farine, c'est exporter du blé avec de la valeur ajoutée en plus.

Pour la France, qui l'a compris, la règle du jeu c'est de refuser toute limitation quantitative de ses exportations de produits agricoles et en particulier de farine.

SYMEX

SYNDICAT FRANÇAIS DE LA MEUNERIE D'EXPORTATION

5 place André Malraux - 75001 Paris

AFRIQUE

MOZAMBIQUE : la visite à Paris du président Joaquim Chissano

L'assistance internationale conditionne la mise en œuvre du plan de paix

Le président du Mozambique, Joaquim Chissano, est arrivé jeudi 1er juillet à Paris, pour une visite officielle de deux jours. Il devait être reçu vendredi par le président François Mitterrand et le premier ministre, Edouard Balladur. Les entretiens porteront notamment sur l'application de l'accord de paix conclu le 4 octobre 1992 à Rome entre le gouvernement de Maputo et les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO).

MAPUTO

de notre envoyé spécial

Voici quelques jours se réunissait la commission de supervision et de sécurité (CSS) chargée, avec l'aide de la communauté internationale, de l'application des accords de paix signés le 4 octobre 1992 par le gouvernement de Maputo et les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO). L'absence à Maputo du chef de la RENAMO, Afonso Dhlakama, y fut évoquée pour la énième fois. Méfiant, ce dernier vit *retranché dans sa base de Maringué*, refusant, depuis des mois, de s'installer dans la capitale mozambicaine où se mènent les pourparlers devant conduire à la normalisation de la vie politique.

Les émissaires de la RENAMO ont pourtant répété la volonté de leur chef de venir à Maputo, à condition que le gouvernement fournisse des uniformes décents aux quelque cinquante rebelles chargés d'assurer sa sécurité. Exigence modeste qui allait soulever une tempête. Quelque temps auparavant, le gouvernement italien avait fait livrer plusieurs milliers d'uniformes aux rebelles. Parti de Maputo, *le camion avait été* détourné par les troupes gouvernementales qui s'étaient approprié sa cargaison. *« Violation du cessez-le-feu ! »*, protesta aussitôt la RENAMO qui, en soulevant ce problème de chiffons en séance, entendait bien demander à la communauté internationale de sanctionner son adversaire.

Pour éviter d'insurmontables difficultés, la réunion fut ajournée et la diplomatie secrète s'occupa d'aller quérir dans un pays voisin les uniformes des gardes du corps d'Afonso Dhlakama. Le problème est dérisoire mais il a pourtant, *pendant plusieurs jours, occupé* diplomates, fonctionnaires internationaux et... le président Chissano.

Mieux que mille discours, cette affaire témoigne de la profonde méfiance qui règne entre le gouvernement de Maputo et la RENAMO. *Neuf mois* après l'accord de cessez-le-feu qui a mis fin à seize ans de guerre civile, les armes demeurent muettes, mais, sur le terrain politique, les anciens ennemis poursuivent leur guérilla, retardant d'autant l'application des accords de paix.

Le déminage des routes

Les élections qui devaient se tenir en octobre viennent d'être repoussées d'un an et nombreux sont les diplomates estimant qu'elles n'auront pas lieu avant 1995. Le désarmement et la démo*bilisation des troupes n'ont pas* encore commencé, tandis que la constitution des nouvelles Forces armées mozambicaines, par intégration de 15 000 soldats de chaque camp, n'est toujours qu'un souhait.

Il en va de même pour le déminage des routes et des campagnes sans lequel les régions ne peuvent revivre. Dans ce dernier cas, d'insistantes rumeurs de corruption alourdissent le climat. Faute de pouvoir faire attribuer ce marché de 40 millions de dollars aux sociétés dont ils espèrent la reconnaissance, RENAMO et gouvernement semblent bloquer le dossier.

De l'ambitieux et coûteux plan de l'ONU qui, en un an, devait sceller le sort du nouveau Mozambique, seules quelques rares dispositions ont pu être appliquées, essentiellement le déploiement de *6 200 « casques bleus » – sur les* 7 500 prévus – qui sont chargés de veiller à la sécurité des principales voies de communication et de s'interposer entre adversaires.

Autant de retards qui ne paraissent pas affecter outre mesure les responsables de l'Opération des Nations unies pour le Mozambique *(ONUMOZ). « L'essentiel,* affirme l'un d'eux, *c'est que le cessez-le-feu soit respecté et que l'on ne connaisse pas ici un échec comparable à celui de l'Angola. »*

Comme tous les Mozambicains, les anciens ennemis sont las de la guerre meurtrière qui a mis sur le flanc un pays incapable de survivre *sans le secours d'une aide interna*tionale massive. Le silence des armes n'exclut pas cependant les difficultés politiques. Force de guérilla créée par l'ancienne Rhodésie, puis soutenue par l'Afrique du Sud, la RENAMO a la plus grande peine à se transformer en force politique capable de mener son combat ailleurs que sur le champ de bataille.

Les cadres administratifs et politiques lui font défaut et son programme est inconsistant. *« Contrairement à nos adversaires, nous avons toujours été partisan du multipartisme »*, assène Vincente Ululu, secrétaire général de la RENAMO et l'un des rares responsables de son mouvement à être installé à Maputo. Profession de foi un peu courte. Plutôt que de s'étendre sur le sujet, M. Ululu préfère d'ailleurs se plaindre des moyens matériels que lui refuserait le gouvernement, au mépris des accords conclus.

L'exemple de l'échec angolais

Manque de voitures, de maisons, d'argent, de nourriture et de vêtements : depuis des mois, la RENAMO justifie par cette énumération son intransigeance. Au dés*espoir des diplomates qui voient* le calendrier du processus s'allonger, chaque réunion est prétexte à de nouvelles doléances de la part d'une organisation qui, après des années de brousse, a soif de respectabilité et de confort et qui craint d'avoir à faire ses preuves en terrain inconnu.

Le gouvernement ne fait rien, il est vrai, pour arrondir les angles. Contraint par la nouvelle donne internationale et des performances économiques désastreuses, le régime s'est converti au multipartisme et à l'économie de marché avant d'accepter de négocier avec ceux que sa propagande nommait jadis les *« bandits armés »*, effrayant du même coup les membres de la « nomenklatura » qui pensent aujourd'hui à leur avenir avec inquiétude.

Le président Chissano lui-même ne fait plus l'unanimité au sein du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), l'ancien parti unique au pouvoir dont il est le chef. Ses détracteurs sont bien incapables de proposer un autre chemin, mais leur résistance suffit à mettre en danger un processus qui semble bien mal engagé.

Dans les milieux diplomatiques on s'accorde à reconnaître que *« l'échec angolais donne à réfléchir »*. Aux dangers d'une élection où le vainqueur raflerait la totalité de la mise, beaucoup préféreraient un accord préalable dissuadant le perdant d'être tenté par une reprise de la guerre. *« Toute la difficulté est d'épargner la susceptibilité de chacun »*, explique un diplomate.

C'est tout l'enjeu des tractations de coulisse qui, espère-t-on, pourraient amener le président Chissano à accepter bientôt une sorte de partage du pouvoir en nommant – avant même la future consultation électorale – quatre responsables de la RENAMO pour gérer les régions centrales du pays où l'ancien mouvement rebelle est particulièrement bien implanté.

GEORGES MARION

Les « enfants-loups » de la guérilla

MAPUTO

de notre envoyé spécial

C'est l'un des dossiers les plus douloureux de la guerre civile : pendant des années, la RENAMO a contraint des milliers d'enfants à faire la guerre à ses côtés. Enlevés lors de la prise de leur village, les enfants étaient, pour ainsi dire, réduits en esclavage et obligés, dès l'âge de trois ou quatre ans, à servir les soldats en portant leur barda ou en assurant leur ravitaillement en eau.

A douze ans, les survivants étaient enrôlés. Tous ceux qui ont eu l'occasion de les voir à l'œuvre ont décrit la brutalité de ces adolescents prématurément endurcis par les épreuves et les combats.

Depuis la fin de la guerre, les organisations humanitaires tentent de remettre à leur famille ces « jeunes loups » que la RENAMO appelle pudiquement les *« enfants non accompagnés »*. Avec difficulté, dans la peur, la honte et le secret, des centaines d'enfants ont été interrogés. Selon des estima*tions émanant d'organisations* non gouvernementales, entre six mille et dix mille enfants auraient ainsi été séparés de leur famille.

G. M.

□ **AFRIQUE DU SUD : mandat d'arrêt contre Winnie Mandela.** – Un mandat d'arrêt a été délivré, jeudi 1er juillet, contre Winnie Mandela pour le non-paiement de l'amende de 15 000 rands (25 000 francs) à laquelle elle avait été condamnée pour sa participation à l'enlèvement de quatre jeunes gens. La Cour suprême de Johannesburg a précisé que Mme Mandela n'avait pas été arrêtée et qu'elle pouvait encore échapper à la prison si elle-même ou son avocat obtenaient du tribunal une prolongation des délais de paiement. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un inspecteur de police et de deux gendarmes.** – Un inspecteur de police a été tué par balles, mercredi 30 juin, dans l'est du pays, par des hommes qui ont réussi à prendre la fuite. La veille, à Mostaganem, deux gendarmes, dont un capitaine, avaient été tués dans une embuscade tendue par un groupe armé. – *(AFP.)*

□ **BURUNDI : le parti du nouveau président remporte les élections législatives.** – Le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), de Melchior Ndadaye, premier Hutu élu – le 1er juin – à la présidence de la République, a largement remporté les élections législatives du 29 juin, avec 71,4 % des voix et 65 élus dans la nouvelle Assemblée nationale qui compte quatre-vingt-un députés. Selon les résultats officiels annoncés, jeudi 1er juillet, par le ministre *de l'intérieur, l'ancien parti uni*que du président sortant, le major Pierre Buyoya, obtient les seize autres sièges de l'Assemblée avec 21,4 % des suffrages. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : l'opposition demande l'annulation de l'élection de plusieurs candidats aux législatives.** – Les quatre partis d'opposition réunis au sein du Bloc démocratique ont demandé au gouvernement, mercredi 30 juin, dans un communiqué, d'annuler l'élection des quatre ministres et des personnes sans appartenance politique (SAP) qui s'étaient présentés aux élections législatives du 25 juin. Ils estiment que leur élection constitue une *« violation de l'une des bases essentielles sur lesquelles a été réalisé le consensus »* au sein de la Commission nationale, chargée de superviser les opérations électorales, ainsi qu'une *« atteinte à la crédibilité du scrutin »*. – *(AFP.)*

□ **Prochaine rencontre entre représentants du Maroc et du Front Polisario.** – *Soulignant l'importance de la nouvelle, le secrétaire général de l'ONU a annoncé, jeudi 1er juillet, que des représentants du Maroc et du Front Polisario se rencontreront, le 15 juillet, à El Ayoun, au Sahara occidental. Il a précisé que si les deux parties n'arrivaient pas à s'entendre sur les critères de recensement des électeurs sahraouis, qui auront à se prononcer par référendum sur l'avenir du Sahara occidental, il s'en tiendrait au compromis qu'il a proposé récemment. Il a indiqué qu'il n'avait pas reçu de réponse définitive du Maroc et du Front Polisario sur ce compromis, le premier ayant émis des réserves et le second ayant demandé des *« explications supplémentaires »*. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : le général Aïdid se trouverait à Khartoum.** – Le général Mohamed Farah Aïdid, chef de clan somalien, qui est recherché par l'ONU, séjournerait actuellement à Khartoum où il serait *l'hôte officiel du chef de l'Etat*, le général Omar El Béchir, a affirmé, jeudi 1er juillet, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel John Garang. L'APLS, qui combat le pouvoir de Khartoum depuis dix ans dans le sud du pays, précise que le général Aïdid serait arrivé mercredi à Khartoum. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : vente aux enchères du mobilier d'Air Zaïre à Bruxelles.** – Quelques centaines de milliers de francs belges pour rembourser plusieurs millions de dettes : la vente après saisie du mobilier de la compagnie Air Zaïre à Bruxelles n'a pas fait recette mercredi 30 juin. *L'honneur du président Mobutu* Sese Seko est toutefois resté sauf. Les quatre photographies portraits officielles du chef de l'Etat saisis à la demande des créanciers de la compagnie n'ont pas été mises en vente, à la grande déception des acheteurs potentiels. *« Les portraits ont été retirés. Ils sont propriété privée. Ils ne sont pas à vendre »*, avait averti le commissaire-priseur en lançant les enchères. Les portraits du maréchal Mobutu retourneront à l'ambassade. – *(AFP.)*

ASIE

PAKISTAN : le conflit entre le chef de l'Etat et son premier ministre

Deux gouverneurs se disputent le Punjab

La bataille ouverte depuis le début de l'année entre le président Ishaq Khan et le premier ministre Nawaz Sharif *pour la suprématie* sur l'exécutif du Pakistan menace le régime démocratique. Les chefs militaires confèrent à Islamabad depuis le jeudi 1er juillet. Le général Abdul Waheed, chef d'état-major, a pourtant redit, ces derniers jours, à des diplomates occidentaux que les forces armées n'entendaient *pas intervenir dans* le conflit qui oppose les deux plus hautes autorités de l'Etat – et ce alors que des demandes en ce sens émanent désormais de divers secteurs de la société. L'armée a dirigé le pays pendant vingt-cinq ans depuis l'indépendance du Pakistan en 1947.

La crise aboutit à un vrai imbroglio s'agissant du Punjab, la principale province du pays, où vivent 70 des 120 millions de citoyens. Mercredi 30 juin, un proche de M. Sharif, Mian Azhar, en a été nommé gouverneur à la suite d'un vote, la veille, du Parlement, qui en conférait l'administration à Islamabad ; mais le titulaire du poste, Altaf Hussain, favorable, lui, au chef de l'Etat, a refusé de quitter Lahore, capitale du Punjab. Apparemment sollicitée d'intervenir par chacun des représentants locaux d'Islamabad, l'armée aurait reçu de ses chefs l'ordre de se tenir à l'écart.

La schizophrénie qui prévaut depuis quelques mois à la tête du Pakistan revêt parfois des aspects rocambolesques. Ainsi le secrétaire de l'Assemblée du Punjab, Chaudhry Habibullah, qui avait *disparu lorsque cette instance a été* dissoute fin mai, est brièvement réapparu il y a quelques jours, a annoncé qu'il n'avait pas disparu... et a aussitôt redisparu.

Le 28 juin, une cour de justice avait restauré l'Assemblée du Punjab dissoute alors que sa majorité allait basculer vers M. Sharif ; quelques minutes plus tard, le gouverneur l'a dissoute à nouveau. Le lendemain, le Parlement pakistanais votait – en l'absence de l'opposition, dirigée par le chef du Parti du peuple, Benazir Bhutto – la suspension des pouvoirs de M. Hussain et les attribuait à Islamabad. Mais le président Khan a refusé de confirmer la désignation par le gouvernement central de M. Azhar pour représenter l'Etat à Lahore.

Cependant, des affrontements entre communautés religieuses ont fait au moins 9 morts et 120 blessés depuis le 30 juin. Ces incidents ont eu lieu à l'occasion de la fête chiite de *l'achoura*, qui célèbre chaque année le martyre de Hussein, troisième imam de cette minorité musulmane. A Shadiwal, à 150 kilomètres à l'est d'Islamabad, des hommes armés ont ouvert le feu sur une procession chiite. Et à Kotri, dans la province méridionale du Sind, un homme a lancé une grenade sur une foule qui commémorait *l'achoura*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Quatre morts après l'attentat de Jérusalem

M. Rabin accuse les extrémistes islamistes de vouloir « torpiller » les négociations

Grièvement blessée lors de l'attentat commis jeudi 1er juillet contre un autobus à Jérusalem-Est, une Israélienne, Ela Haïkov, quarante-deux ans, est décédée dans la soirée, a-t-on indiqué de sources hospitalières.

Ce décès porte à quatre le nombre des victimes de cet attentat *(le Monde* du 2 juillet) qui, selon la radio Al-Qods, émettant de Syrie en direction des territoires occupés, a été revendiqué par le mouvement Hamas. Vendredi matin, cette revendication n'avait encore été confirmée d'aucune autre source.

Peu auparavant, à Paris, où il se trouve en visite officielle, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, avait imputé l'attentat à *« des extrémistes musulmans du mouvement Hamas ou du Djihad Islamique ». « Au-delà du terrorisme, les auteurs cherchaient à torpiller les négociations de paix israélo-arabes »*, avait-il ajouté lors d'une conférence de presse. *« Il ne fait pas de doute que la tragédie qui s'est déroulée ce matin à Jérusalem met en lumière la nécessité de s'assurer que la fermeture des territoires* [occupés] *est effective »*, a encore dit M. Rabin à l'issue d'un entretien avec M. Mitterrand. La France, pour sa part, *« déplore vivement »* l'attentat et considère que *« cet acte montre une fois de plus l'urgence de progrès dans la négociation en vue de parvenir à une solution rapide du conflit israélo-arabe »*, a fait savoir le Quai d'Orsay.

A Washington, où s'est achevée jeudi, sans résultats, la dixième session des négociations bilatérales de paix israélo-arabes, le chef de la délégation palestinienne, Haïdar Abdel Chafi, a *« déploré »* l'attentat tout en soulignant que c'est *« la poursuite de l'occupation israélienne* [qui] *engendre de tels actes isolés qui sont l'expression du désespoir des Palestiniens »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Cheikh Omar Abdel Rahmane va être placé en détention

Les autorités américaines ont décidé de placer en détention le chef spirituel des fondamentalistes égyptiens, Cheikh Omar Abdel *Rahmane, a-t-on appris jeudi* 1er juillet. Cheikh Omar, dont plusieurs fidèles ont été inculpés pour leur participation présumée à l'attentat contre le World Trade Center, le 26 février, à New-York, bénéficiait d'un statut spécial au regard des services d'immigration. Il avait fait appel au printemps d'une décision de justice le déclarant expulsable des Etats-Unis et à ce titre était autorisé à rester sur le territoire américain dans l'attente du résultat.

La justice reproche au chef religieux, aveugle et âgé de cinquante-cinq ans, d'avoir fait de fausses déclarations lorsqu'il s'est réfugié aux Etats-Unis en 1990. Le département de la justice a décidé en conséquence de révoquer son statut spécial de résident. Il devrait donc être arrêté puis expulsé. – *(AFP, AP, Reuter.)*

IRAK

Amélioration du dialogue entre Bagdad et l'ONU

Le secrétaire général de l'ONU a confirmé, jeudi 1er juillet, qu'une ouverture s'était amorcée dans la politique de Bagdad, quelques jours avant le bombardement, dimanche 27 juin, par des missiles américains, du quartier général des services de renseignement irakiens. Les Nations unies avaient annoncé, mardi, la reprise, le 7 juillet, à New-York, des négociations entre l'Irak et l'ONU sur une levée partielle de l'embargo pétrolier décrété par le Conseil de sécurité lors du conflit du Golfe.

Après avoir reçu, le 21 juin, à Genève, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, M. Boutros-Ghali *a précisé* que son interlocuteur avait admis comme lui que, *« si nous trouvions une solution* [sur la levée partielle de l'embargo pétrolier], *ceci permettrait de créer une nouvelle atmosphère politique pouvant nous aider à trouver des solutions pour les autres parties du contentieux »*. Dans un entretien accordé à la chaîne américaine CNN, M. Aziz s'est dit *« prêt à l'ouverture du dialogue »*.

Les Etats-Unis ne s'opposeront pas à une levée partielle de l'embargo pétrolier contre l'Irak, a déclaré, jeudi, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, qui a ajouté que la levée totale des sanctions contre l'Irak restait liée à la mise en œuvre par Bagdad de toutes les résolutions du Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Les Eglises soutiennent le vainqueur de l'élection présidentielle annulée

L'Association des chrétiens du Nigeria (CAN) a demandé, jeudi 1er juillet, au régime militaire de transmettre le pouvoir à Moshood Kashimawo Abiola, le candidat du Parti social démocrate (SDP) à l'élection présidentielle du 12 juin. *« Nous recommandons fermement que le chef de l'Etat soit le chef Abiola, la personne qui a emporté »* l'élection, ont affirmé les dirigeants de la CAN lors d'une conférence de presse à Lagos. M. Abiola est musulman, et l'islam l'une des principales religions du pays.

La CAN, qui a souvent manifesté son opinion sur les principaux problèmes politiques et sociaux du pays, conseille au gouvernement militaire de confirmer *« rapidement et irrévocablement »* la date du transfert du pouvoir aux civils, le 27 août, de peur que la nation ne devienne *« la risée des pays développés qui chérissent la démocratie »*. Cette prise de position constitue un nouveau coup dur pour les militaires, qui ont non seulement annulé le scrutin du 12 juin, mais encore disqualifié les deux candidats, Moshood Abiola et Alhaji Bashir Othman Tofa, de la Convention républicaine nationale (NRC, conservateur), pour une nouvelle élection prévue avant le 27 août. – *(AFP.)*

RUSSIE

Le Parlement demande des sanctions contre l'Estonie

Le Parlement russe a adopté, jeudi 1er juillet, une résolution demandant que des sanctions soient prises contre l'Estonie en réponse à la nouvelle loi sur les étrangers jugée discriminatoire envers la minorité russophone du pays. Le ministère des affaires étrangères estonien a répliqué le même jour en qualifiant d'*« attaque gratuite »* cette résolution qui constitue pour Tallinn *« une ingérence dans les affaires intérieures »* estoniennes.

Par ailleurs, des experts de la CSCE qui séjournent à Tallinn ont préconisé une révision de la loi sur les étrangers. *« Il y a un risque réel de conflit ouvert »*, estime Ole Karnoe, le représentant de la CSCE à Narva, une ville qui compte 96 % de russophones. Selon la nouvelle loi, dont l'application a été différée par le président Lennart Meri, les membres de la minorité russophone qui refuseraient de prendre la nationalité estonienne deviendraient des « étrangers » munis d'une carte de séjour renouvelable tous les cinq ans. – *(AFP.)*

De la nation

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un débat franco-allemand

De la nation ethnique à la nation citoyenne

En Allemagne comme en France, seule une idée de nationalité fondée sur l'Etat de droit, et non sur le sang ou l'ethnie, peut permettre de résoudre les problèmes posés par l'immigration

La France et l'Allemagne essaient de régler les problèmes posés par l'immigration et la présence de travailleurs étrangers à partir de traditions historiques et juridiques différentes, mais dans des conditions très semblables, même si de ce côté-ci du Rhin, les tensions n'ont pas pris la forme exacerbée et dramatique qu'elles ont connue en RFA avec la mort d'une dizaine de Gastarbeiter *tués par des extrémistes.*

Nous avons demandé à l'historien Rudolf von Thadden, de l'université de Göttingen, et à Jeanne et Pierre-Patrick Kaltenbach, activement engagés dans l'intégration des immigrés maghrébins, de confronter leurs expériences et de dessiner ce que pourrait être une attitude commune de la France et de l'Allemagne, en Europe, dans la définition d'une « nation citoyenne » fondée sur le libre choix et le droit.

« Quand on parle de nationalité, on a tendance à opposer le droit du sol qui serait remis en question en France par les réformes Pasqua et le droit du sang qui expliquerait en partie au moins le malaise des Allemands vis-à-vis des immigrés ?

Rudolf von Thadden. – Pour comprendre, il faut décrire la situation dans laquelle se trouve l'Allemagne aujourd'hui. D'un côté nous devons faire un travail d'intégration des deux Allemagnes, après la réunification, et cette intégration se fait plutôt au nom de la nation ethnique. D'un autre côté, l'intégration des immigrés ne peut pas se faire au nom de la nation ethnique. Qu'est-ce qui se passe ? Dernièrement à Munich je rencontre un Turc qui me dit : je veux bien m'intégrer dans la République fédérale, au nom de la nation citoyenne, mais je ne veux pas participer à l'intégration de l'autre Allemagne, c'est-à-dire la réunification, parce que ça ne me regarde pas. Et il m'a posé cette question : est-ce que je peux être allemand en évitant le travail d'intégration des Allemands de l'Est ? J'ai répondu : à la rigueur pour trois ou quatre ans, pas plus... Si vous voulez avoir un passeport allemand, si vous voulez que vos enfants soient allemands, il faut accepter la réunification, c'est-à-dire la nouvelle identité allemande, qui nécessairement va se faire au nom de la nation ethnique. Il ne m'a pas répondu, il m'a laissé seul...

Récupérer un étranger pour en faire un fantassin

– La nation fondée sur la volonté, c'est la notion française ?

Pierre-Patrick Kaltenbach. – En France on nous raconte des histoires à propos de l'Allemagne, sur la lancée du débat passionnel sur l'immigration. On oppose notamment les « mauvais Allemands » qui seraient des fanatiques du sang et de l'ethnie, aux « bons Français » qui seraient des fanatiques du sol. Dans la discussion européenne, il ne faut pas utiliser à tort les concepts. Le droit français de la nationalité ne reposait absolument pas sur le sol ; il reposait sur tout ce qui permet de récupérer un étranger pour en faire un fantassin qui irait nous protéger à Verdun. La nationalité française est fondée sur du sol mais – et c'est une composante plus politique – sur le libre choix ; c'est parce que je le veux bien que je fais la France. Et c'est la fameuse idée universelle et politique, mais dont nous savons tous que, si elle permet de libérer les peuples en 1789, ça se termine dans le Tyrol en fusillant les résistants, comme Andreas Hofer.

Jeanne Kaltenbach. – L'article « le plus généreux » du code de la nationalité, l'article 23, selon lequel un enfant né sur le sol français d'un père né lui-même sur le sol français devient français dès sa naissance, date de 1851, à une époque où les Italiens passaient parfois trois générations en France sans aller se battre. On leur a dit : vous êtes né en France, votre père est déjà né en France, et vous n'êtes pas prêt à aller vous battre pour la France, alors il n'y a plus de discussion, quand vous naîtrez vous serez automatiquement français et vous devrez aller à l'armée. Ce n'était pas un pur droit du sol, puisqu'il impliquait et la filiation et la durée.

P.-P.K. – Je peux parler comme ancien membre de la commission de la nationalité. D'ailleurs, vous devriez faire ça aussi en Allemagne. Vous prenez des personnalités indépendantes et diverses politiquement, et vous faites passer tous les gens du peuple qui veulent dire quelque chose d'intelligent, en présence de la télévision. C'est très positif pour les sentiments généraux. En aucun cas cette commission n'a réduit l'automaticité, au contraire nous l'avons accrue. Et on dit le contraire, les anti-racistes, la gauche, les Eglises, y compris nos pasteurs. Parce que depuis dix ans, et c'est ce qui va vous arriver, l'étranger est devenu un outil, un alibi de l'extrême droite ou de la gauche, une machinerie électorale.

Etat et citoyenneté prussiennes

– Pour l'Allemagne la question de la nationalité a été tranchée par une loi de 1913 toujours en vigueur

R. von T. – Je trouve très bien que ce soit des Français qui mettent en cause ce fameux droit du sol. Et maintenant, en tant qu'Allemand, je vais mettre en cause le fameux droit du sang. Pour deux raisons. D'abord, parce que je suis prussien. La Prusse était un Etat avant d'être un *Volk* (« peuple » au sens ethnique). Par conséquent, la nationalité prussienne était plutôt une citoyenneté. Les Prussiens avaient donc une tradition, vous diriez « française », par rapport aux Slaves.

» Deuxième point : la Prusse avait besoin d'ouvriers pour la Ruhr, et avant la première guerre mondiale elle a fait venir des Polonais. Ces Polonais sont devenus allemands et évidemment pas par la vertu du droit du sang, mais parce qu'on a eu besoin qu'ils se battent pour l'Allemagne. Ce qui n'a pas empêché l'empire de Guillaume II de déclarer que la nationalité allemande s'acquiert par le droit du sang ; et nous vivons toujours avec cette loi de 1913.

» Conclusion : nous avons exactement la même situation qu'en France ; c'est-à-dire que l'histoire et la réalité sont trois fois plus compliquées que la théorie.

P.-P.K. – Généralement les peuples attachés au droit du sang sont ceux qui n'ont pas de frontières stables et dont les hommes s'en vont très loin. Et je place au premier rang le peuple juif. A l'inverse, un pays qui manque d'hommes et absorbe l'immigration – comme la France – donne la priorité au droit du sol.

R. von T. – Un troisième facteur est important dans ce jeu, c'est l'Etat. Quand il n'y a pas d'Etat mais des empires qui flottent au dessus des peuples, il n'y a pas d'autre choix que la nation ethnique ; quand il y a un Etat, il est plus facile de prendre quelques distances avec l'ethnicité.

– A propos d'automaticité et de libre choix, en Allemagne même les immigrés qui expriment la volonté de devenir allemands n'ont guère cette possibilité...

R. von T. – Il faut encore donner une réponse historique. Avant la Révolution française, l'idée moderne de nation n'existait pas. Il y avait simplement l'Etat. A un huguenot français qui venait en Prusse, on ne demandait pas d'être allemand, on demandait simplement d'être un brave sujet du roi. Il a fallu deux générations pour qu'il devienne allemand. Et quand Napoléon est arrivé à Berlin en proposant à ces huguenots de rentrer en France, au nom du droit du sang, ils ont refusé parce qu'ils avaient partagé le sort de la Prusse et restaient solidaires de ceux qui avaient accueilli leurs pères. C'est alors l'expérience historique partagée qui crée l'appartenance nationale.

– On pourrait faire le parallèle avec les diverses générations de Turcs qui se sont succédé depuis des décennies en RFA et rappeler deux dates : à partir de 1961, après la construction du mur, la RFA fait appel à la main d'œuvre immigrée pour remplacer les Allemands de l'Est qui ne peuvent plus venir travailler à l'Ouest ; après 1989 et la chute du mur, l'Etat allemand se montre trop faible pour mettre fin aux exactions contre les étrangers qu'il a fait venir.


RAUL DE MOLINA/SHOOTING STAR/OROP

Boris Becker avec Barbara Feltus : « le Français moyen a l'habitude des gens de couleur à cause de la tradition coloniale, alors que ce n'est pas le cas de l'Allemand moyen » (Rudolf von Thadden).

R. von T. – On doit dire aux Allemands qu'ils ont besoin de cette tradition de la citoyenneté pour intégrer les Turcs.

P.-P. K. – Il faut organiser des cours du soir.

R. von T. – Exactement. C'est une question de volonté. En Allemagne, les circonstances présentes nous obligent à mettre l'accent sur la citoyenneté. Je dis aux Allemands : vous devez vivre avec les immigrés, vous ne pouvez pas les mettre à la porte, c'est une réalité historique. Il faut trouver une formule qui permette à ces immigrés d'accepter leur nouvelle situation. Mais il faut leur dire aussi qu'il y a une histoire commune aux Allemands, à l'Est et à l'Ouest. Ce n'est ni la nation ethnique ni la nation citoyenne, mais la nation historique. Les Allemands qui ont fait la guerre en commun sont responsables ensemble des conséquences de la guerre, et il est inacceptable qu'une partie de l'Allemagne, c'est-à-dire l'Est, supporte seule les conséquences de la guerre alors que la majorité, les Allemands de l'Ouest, se mettraient du côté des vainqueurs, comme s'ils n'avaient jamais fait la guerre. C'est la *Verantwortungsgemeinschaft* (« communauté de responsabilité ») dont j'ai parlé dès le début des années 80.

Les Allemands ont besoin des Turcs

– Une partie des habitants de l'Allemagne, à savoir les Turcs, ne risque-t-ils pas d'être exclue de cette* Verantwortungsgemeinschaft *?

R. von T. – Le double travail d'intégration complique en effet singulièrement la situation. Parce que nous sommes obligés d'intégrer les Turcs au nom de la nation citoyenne et d'unir les Allemands au nom d'un autre principe.

P.-P. K. – Les Français sont le peuple qui a absorbé le plus d'étrangers depuis deux cents ans, plus que les Américains. La technique d'assimilation ou d'absorption, appelez-le comme vous voulez, implique des mécanismes juridiques – le mariage, l'école, etc. ; mais il faut tenir compte aussi de l'intérêt des populations concernées et de leur libre volonté. Et j'objecte à M. Le Pen qu'être français, ça ne s'hérite pas, ça ne se mérite pas, ça se choisit. Cela suppose donc que les Turcs qui vivent en Allemagne aient envie de devenir allemands, autant que les Maghrébins ont envie de devenir français.

» Deuxièmement, les nouveaux immigrés sont en majorité musulmans, en France comme en Allemagne. Or la *charia* n'est pas compatible avec un Etat de droit moderne, tel que nous le connaissons dans nos pays.

– Pour les Polonais, il était déjà difficile de s'intégrer en Prusse parce qu'ils n'étaient pas protestants mais catholiques...

P.-P. K. – Ce n'est pas seulement un problème religieux, la question centrale, c'est le statut de la femme. Il y a incompatibilité entre une certaine pratique de l'islam et notre organisation sociale. Mais il faut dire « bienvenue à l'islam », parce qu'on ne peut pas passer son temps à prôner l'intégration et à refuser la religion de l'autre. Et il n'y a pas d'intégration sans le mariage. C'est pourquoi le statut de la femme est aussi important. Il peut y avoir des femmes pasteurs ; le mariage est libre ; vive la laïcité ! C'est cela le modèle français que je trouve parfait et que je ne veux pas changer.

Islam laïcisé et statut de la femme

– Vous voulez laïciser l'islam ?

P.-P. K. – Je veux un islam réformé, laïcisé, européen. Mais si le problème des Turcs est grave, ce qui semble se dessiner en Russie, en Pologne, en Roumanie et en Hongrie l'est tout autant et je comprends que la population d'Allemagne soit énervée avec 500 000 demandeurs d'asile. Nous, avec 50 000, nous avons Le Pen !

– Ce n'est pas seulement une question de nombre. Vous parlez de l'islam laïcisé, cela est plus facile en France qu'en Allemagne où le concept même de laïcité n'existe pas.

P.-P. K. – Mais on va leur fait découvrir ce qu'est la laïcité, le statut de la femme...

R. von T. – Nous avons une autre tradition, c'est la tolérance religieuse, qui est beaucoup plus développée qu'en France et qui s'incarne aussi dans l'idée de la société multiculturelle. D'un côté, il y a des gens qui, dans la tradition de la nation ethnique, veulent des naturalisations au compte-gouttes. De l'autre côté, nous avons une bonne partie de la gauche qui se prononce pour la société multiculturelle : il faut absolument, nous dit-on, respecter les traditions culturelles, le droit à la différence, créer des écoles turques et surtout ne pas vouloir faire des Turcs des Allemands. Cette gauche, sans le vouloir, va « ghettoïser » les immigrés, ne pas leur donner les mêmes chances, puisqu'un Turc qui reste turc en Allemagne n'a pas les mêmes perspectives de carrière sociale que quelqu'un sachant parfaitement l'allemand.

» Aussi certains à gauche, comme le philosophe Habermas, commencent-ils à faire une distinction entre la culture politique en général et les cultures individuelles, locales, en bref le folklore. Le *Verfassungspatriotismus* (« patriotisme constitutionnel »), selon l'expression d'Habermas, suppose que les immigrés acceptent les règles du jeu, parce qu'on ne peut pas être un citoyen de la République fédérale d'Allemagne en méprisant les règles dont on a besoin pour y vivre. La discussion évolue en Allemagne en direction de la tradition française. Un citoyen de la RFA d'origine turque devra respecter les règles de notre société, parler allemand. Et troisièmement il faut en effet réfléchir sur le statut des femmes. Ce sont les trois points que la gauche allemande commence à mettre en avant.

J.-H. K. – Puisque le mot caste vient de chaste, le seul vrai problème, contre lequel on butte toujours, c'est le mariage. De deux choses l'une : ou nos enfants – Français et immigrés – se marient, et nous aurons une société vivable, ou nos enfants ne se marient pas et nous aurons des ghettos. Or c'est justement sur le mariage que la société arabo-musulmane et la société, je ne dirai pas judéo-chrétienne, mais chrétienne, s'entendent le moins bien. Par conséquent, les régionalistes et autres multiculturalistes nous amènent dans une impasse. Une chose est d'apprendre les grands poètes iraniens, de respecter la culture de l'autre, une autre est de choisir, de trancher quand il s'agit de problèmes de droits.

P.-P. K. – Ce n'est pas un rejet. Quand je parle de laïcité, je veux un islam français, avec les mêmes droits, les mêmes subventions, je veux une faculté libre de théologie musulmane à Strasbourg tenue par des Français, je veux des cimetières musulmans. Il faut financer des mosquées, parce que celui qui paie contrôle, et je préfère que ce soit l'Etat plutôt que des rois du pétrole ou des intégristes algériens qui paient des religieux français. Nous pouvons faire ça, ensemble Français et Allemands, vous peuple plus religieux, nous peuple plus politique : définir un islam laïc à qui nous disons « bienvenue » sous la condition du respect de la laïcité, du code civil, du statut des femmes, etc. Si on réussit, on aidera les musulmans à ouvrir les portes de la réforme qui sont bloquées depuis dix siècles.

– En France, le débat sur la société multiculturelle est dépassé. Pourquoi ?

P.-P. K. – Parce que nous avons vu que c'était intellectuellement fragile, que c'était une émotion – on s'est mis à dire « j'aime », ce qui est aussi stupide que de dire « je hais » – et qu'on avait pas étudié ce qui se passait. La culture a été mise à toutes les sauces ; c'était du sexe, du couscous, du folklore, du droit, de la musique. Nous, nous avons un système fondé sur le droit. Espérons que la réponse allemande ne sera pas le sang, la race, l'ethnie...

– Le droit à la différence peut d'ailleurs se retourner contre celui qui le demande. En France, Le Pen l'a revendiqué.

P.-P. K. – Parce qu'il a compris : si les autres ont droit à la différence, pourquoi pas nous ? Alors le catholique breton veut être différent et veut l'école libre, et il n'y aura plus de nation française.

J.-J. K. – Il y a une charmante anecdote. Mgr Delaporte, évêque de Cambrai, proteste contre la culture universaliste diffusée par la télévision par satellite, qui va détruire les précieuses identités culturelles, et quelques pages plus loin, dans le même livre *Oser l'espérance*, il regrette que ses paroissiens, parmi lesquels il y a beaucoup de Polonais, demandent des évêques polonais, parce qu'ils n'ont pas compris que l'Eglise catholique est universelle !

– Il y a le respect de la différence, mais il y a aussi le respect de l'autre, le respect de la personne.

R. von T. – Il faut parler des traditions. Les réalités françaises ne sont certes pas très éloignées des réalités allemandes, mais à deux nuances près : vous avez une plus grande tradition coloniale que nous ; le Français moyen a donc l'habitude de connaître des Noirs, alors que ce n'est pas le cas de l'Allemand moyen. L'autre différence, c'est que l'Allemagne a été formée par le protestantisme. Luther a traduit la Bible en allemand, c'est-à-dire dans une langue populaire, et il fonde une tradition qui pense être au service des peuples en respectant leur identité.

P.-P. K. – Contre l'universalité.

R. von T. – En conséquence, l'Allemand a du mal à assimiler les étrangers. Alors que, dans la tradition catholique, on baptise quelqu'un, et c'est par le baptême qu'il rentre dans l'Eglise. Ces différences de tradition sont passées dans la tête des gens. Un Allemand protestant sécularisé pense être moderne et « aimable » avec les étrangers en respectant le plus possible son identité. Un Français sécularisé, d'origine catholique, en pensant à l'étranger, considère que la meilleure chose qu'il puisse faire, c'est de le baptiser le plus vite possible, c'est-à-dire de l'assimiler, et la naturalisation est la forme laïcisée du baptême. Nous vivons pratiquement avec les mêmes réalités, mais les traditions, c'est-à-dire la formation de la conscience historique, sont différentes. Comme sont différentes les habitudes, surtout à l'est de l'Allemagne où on connaissait encore moins les étrangers qu'à l'Ouest. Dans quelques années ces différences auront disparu, et se posera alors la question de la citoyenneté européenne. Et vous aurez des problèmes avec votre pratique d'assimilation, comme nous aurons des problèmes avec notre tradition.

P.-P. K. – Je crois que ce sera plus difficile en Allemagne parce que, au-delà de l'expérience de la colonisation, notre démographie nous a obligés – ce n'est pas une question de mérite – à créer une élite immigrée parfaitement assimilée. Tandis que vous, vous avez 17 millions de nouveaux Allemands, plus ceux de la Volga qui veulent rentrer en Allemagne sans parler un mot d'allemand, alors que les Turcs qui sont là depuis des générations resteront toujours turcs.

» La citoyenneté européenne ne peut être fondée que sur la base d'un droit commun, laïcité, république, ouverture...

– Vous parlez d'ouverture alors que Charles Pasqua vise l'« immigration zéro » et que le chancelier Kohl affirme que l'Allemagne n'est pas un pays d'immigration

P.-P. K. – L'immigration zéro, c'est un slogan, ça ne veut rien dire. Mais l'immigration, c'est moi qui la décide. Ce n'est pas une fatalité, une expiation (du colonialisme) une expression de la mauvaise conscience d'être riche. Dans un peuple où il n'y a plus d'étrangers, il n'y a plus de question. Les jeunes beurs sont des particules d'énergie, comme les gens de l'exil, ils sont beaucoup plus sensibles que nous à la justice, et puis c'est un pont sur la Méditerranée où il y a 60 millions de gens qui parlent ma langue. Donc je ne veux pas me fermer, mais c'est moi qui veux le décider, et pour cela, je suis capable de faire des quotas.

R. von T. – Moi aussi je veux des étrangers, pour les mêmes raisons que vous. J'en veux tout de même un nombre limité parce qu'il faut être honnête et considérer les capacités d'intégration. Le nouveau président du SPD, Rudolf Scharping, vient de l'écrire. Il faut penser aux milieux pauvres et défavorisés, surtout avec la croissance du chômage. Il explique aussi que seule la nation citoyenne peut sortir les Allemands de l'impasse, qu'ils sont obligés de faire un effort d'intégration, que la nation ethnique n'est plus une formule pour l'avenir. Les faits nous amèneront très vite à accepter une sorte de droit du sol...

P.-P. K. – ... mais du sol, du sang, de la langue, de l'histoire, du mariage, et de la libre volonté. C'est moi qui fais la France et non pas la France qui me fait. Et c'est pareil pour l'Allemagne. »

Propos recueillis par
JOACHIM FRITZ VANNAHME
et DANIEL VERNET

ESPACE EUROPÉEN

La Finlande convalescente

Durement touché dans son économie par la débâcle du communisme, le pays se mobilise contre la récession. Il aménage sa neutralité pour entrer dans la CEE

HELSINKI

de notre envoyé spécial

NAGUÈRE, au temps de la guerre froide et de l'apparente pérennité du communisme soviétique, on n'appréciait pas beaucoup à Helsinki que le terme «finlandisation» désignât l'attitude politique d'un pays vendant son âme aux dictateurs du Kremlin pour préserver sa sécurité et sa prospérité. Les Finlandais y voyaient une injustice faisant fi de leur esprit combatif et surtout de leur farouche volonté de s'opposer militairement à toute tentative visant à remettre en cause une indépendance chèrement acquise.

Il n'empêche que l'on pouvait parler d'une «finlandisation» de l'économie soviétique, qui, dans les années «grasses» du brejnévisme, faisait avec son voisin du nord-ouest un volume d'affaires proportionnellement beaucoup plus important qu'avec d'autres pays capitalistes. Rompus aux relations avec la *bureaucratie économique moscovite*, les dirigeants politiques et économiques finlandais étaient devenus les principaux partenaires de l'amorce de modernisation des insfrastructures de l'URSS dans les années 70, au point que les Etats-Unis regardaient d'un œil plus que méfiant les fournitures à Moscou, par des firmes finlandaises comme Nokia, d'équi*pements informatiques* et électroniques à possible usage militaire. Paavo Rantanen, ancien ambassadeur de Finlande à Washington, aujourd'hui directeur chez Nokia, se souvient des trésors de patience qu'il avait dû déployer pour convaincre l'administration américaine que son pays ne faisait pas d'entorses à l'embargo sur les «produits sensibles» *définis par la fameuse liste* du COCOM : *«Cela n'a pas été facile tous les jours, mais les Américains ont fini par être persuadés, en dépit de la presse qui nous clouait au pilori, que nous étions corrects dans ce domaine»*, rappelle-t-il avant de décrire comment son entreprise essaie peu à peu de reprendre pied chez les voisins russes : *«Nous gardons des relations étroites avec le ministère des télécommunications à Moscou, mais ce n'est plus l'essentiel. Nous sommes obligés de démarcher les entreprises une par une, surtout celles qui ont accès au commerce des matières premières qui sont solvables.»*

Tous les observateurs finlandais de l'évolution de la Russie notent cependant que le retour du niveau d'échanges existant avant la chute du communisme – 25 % des exportations du pays en 1990 et 2 % en 1992 – ne se fera pas à brève échéance. Les évaluations varient de dix ans à une génération, mais tous estiment que la sortie du chaos politique et économique dépend pour la Russie de Boris Eltsine moins d'une aide occidentale massive que d'un changement profond des mentalités et des comportements sociaux.

La monnaie flotte et le chômage explose

«Pendant les années de prospérité, les Finlandais se sont comportés comme des cigales», constate Pirkko Lammi, porte-parole de la Confédération des industries et des employeurs finlandais. *«La consommation a explosé, le taux d'épargne n'avait jamais été aussi bas dans notre histoire. Les salaires grimpaient sans arrêt, tout comme les dépenses publiques.»* Bien que disposant d'une monnaie homonyme du mark allemand, les Finlandais n'ont jamais eu la religion du bas de laine et laissent s'exprimer dans le contexte de la modernité high-tech des réflexes d'un peuple arctique : il faut profiter tout de suite de ce que la nature et le ciel vous offrent, et prendre avec philosophie les périodes de rennes maigres. *«Nous n'avons jamais été meilleurs que dans les moments durs de notre histoire»*, affirme Anna Riita Norri, de l'institut Finnfacts, qui assure la promotion de la Finlande à l'étranger. Les Finlandais individualistes savent se rassembler par gros temps et faire front contre l'adversité. La dévaluation de 30 % de leur monnaie consécutive au flottement du markka, décrétée lors de la crise bancaire d'octobre 1992, incite ces impénitents migrateurs vers le soleil à redécouvrir leur pays et ses charmes incontestables. Le chômage frappe 17 % de la population active? On se persuade que les jours meilleurs ne vont pas tarder à venir, en tout cas avant que les huit cents jours d'indemnisation confortable assurés par la caisse de la Fédération syndicale de Finlande n'arrivent à expiration. Les salaires sont bloqués avec l'accord des syndicats, les coupes claires dans les budgets publics visent à rétablir une compétitivité mise à mal par la surchauffe. Et puis on fonde d'immenses espoirs sur l'adhésion à la CEE, espérée pour le 1er janvier 1995.

Ne pas rester seuls face à la Russie

Il existe en Finlande, comme dans les autres pays nordiques, un réflexe de méfiance populaire à l'égard d'une Communauté européenne soupçonnée de vouloir niveler les particularismes nationaux et régenter bureaucratiquement depuis Bruxelles des nations fières de leurs traditions et de leurs modes de vie. Mais tout ce que le pays compte de «décideurs» économiques et politiques redouble d'efforts pour vendre l'idée européenne en Finlande. Une réponse négative au référendum qui doit avoir lieu à l'issue des négociations d'adhésion serait une *«catastrophe que je me refuse à envisager»*, affirme Perrti Salolainen, jeune ministre du commerce extérieur, dont l'amour du terroir ne peut être mis en doute : ses photographies de paysages et d'animaux se vendent en cartes postales...

Il reste que les négociations pour l'adhésion doivent tenir compte des craintes des agriculteurs finlandais anxieux de voir disparaître les aides considérables dont ils bénéficiaient de la part du gouvernement. *«Il faut que la Communauté considère notre agriculture arctique comme l'agriculture de montagne dans les pays membres de la CEE, et lui accorde des aides en conséquence»*, affirme Antii Satuli, directeur politique au ministère des affaires étrangères. A cet argument classique de tous les candidats à l'adhésion peu désireux d'avoir à affronter une révolte paysanne s'ajoutent, pour le cas spécifique finlandais, des considérations liées à la sécurité collective dans la région : *«Il serait dangereux de créer, à la frontière septentrionale de la Communauté, une vaste zone vide d'habitants*, ajoute Antii Satuli. *Nous avons 2 000 kilomètres de frontière commune avec la Russie. Il faut maintenir des populations dans ces régions pour ne pas créer un vide...»*

La peur de se retrouver entre l'arbre CEE et l'écorce russe semble, de l'avis général, le plus propre à donner l'avantage aux partisans de l'adhésion. S'il est difficile pour la Finlande de «lâcher» ses agriculteurs, il est une notion sur laquelle, en revanche, Helsinki est prêt à revenir, celle de la neutralité interdisant la participation à toute forme d'alliance : *«Nous n'excluons aucune option*, déclare-t-on au ministère des affaires étrangères, *y compris, pourquoi pas, notre entrée dans l'OTAN.»* Ce qui n'est pas incompatible avec la *poursuite* de la tradition de concertation et de bon voisinage avec les forces armées russes. Le ministre de la défense finlandais, Elisabeth Rehn, a *rendu visite récemment* à son homologue russe, Pavel Gratchev, pour l'assurer que la politique de défense et de sécurité de la Finlande était toujours fondée sur le dialogue permanent avec Moscou. On compte encore 450 000 soldats russes le long de la frontière...

LUC ROSENZWEIG

Une élection présidentielle ouverte

Dès que le président de la République en fonction, le social-démocrate Mauno Koivisto, eût fait connaître sa décision de ne pas briguer un troisième mandat, la vie politique finlandaise s'est brusquement animée. Prévue pour l'hiver prochain, cette élection passionne le public : c'est la première fois en effet que le chef de l'Etat est élu au suffrage universel direct, au lieu d'être désigné par un collège de grands électeurs. Inspirée du modèle français, cette élection attire des candidatures multiples, tant sont nombreuses les personnalités politiques désireuses de tester leur popularité auprès des électeurs. Les trois grands partis du pays, les sociaux-démocrates, les conservateurs et le Parti du centre ont organisé des consultations internes pour désigner leur candidat. Celles-ci ont donné des résultats quelque peu surprenants. Le Parti du centre, la formation incarnée jadis par le président Urho Kekkonen, qui est fortement implanté dans les milieux ruraux, a désigné comme candidat un homme politique blanchi sous le harnais, Paavo Vayrynen, ancien président du parti et ex-ministre des affaires étrangères. Un choix peu judicieux selon la plupart des observateurs qui estiment que le désir de renouvellement de la classe politique va être déterminant dans cette élection. Chez les conservateurs, la concurrence s'est circonscrite entre le «quadra» Pertti Salolainen, ministre du commerce extérieur, et l'ancien maire d'Helsinki, Raimo Ilaskivi, soixante-quatre ans, à l'avantage de ce dernier. Les conservateurs, qui sont actuellement au pouvoir dans une coalition avec le Parti du centre et le Parti de la minorité suédoise, devraient dans cette consultation, *pâtir du vote de protestation* des électeurs mécontents de la situation économique.

Le choix le plus judicieux a été effectué par les sociaux-démocrates, actuellement dans l'opposition, qui ont choisi un diplomate pour défendre leurs couleurs, Martti Ahtisaari, qui fut haut-commissaire des Nations unies en Namibie, et secrétaire général de la commission Vance-Owen en Yougoslavie. C'est un homme qui s'est tenu à l'écart des affrontements liés à la politique intérieure finlandaise dans la dernière période, ce qui n'est pas le cas de son challenger au sein du parti, l'ancien premier ministre Kalevi Sorsa.

Deux femmes sont venues perturber le combat des hiérarques : Eeva Kuukoski, militante écologiste et féministe, et le ministre de la défense, Elisabeth Rehn, membre du Parti de la minorité suédoise, dont la cote de popularité est au zénith. Martti Ahtisaari est actuellement largement en tête dans les sondages, et M. Erkki Pennanen, éditorialiste politique du *Helsingin Sanomat*, le principal quotidien de la capitale, est prêt à miser 1 million de markkas sur son élection. Il reste que la campagne électorale va se dérouler dans le rude hiver finlandais et que, même si les conducteurs locaux sont tous plus ou moins des émules du pilote de rallye Ari Vatanen, les risques de dérapages, au propre et au figuré, ne sont pas exclus sur le chemin qui mène au palais présidentiel.

L. R.

Colloque

L'Office franco-allemand pour la jeunesse à Budapest

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

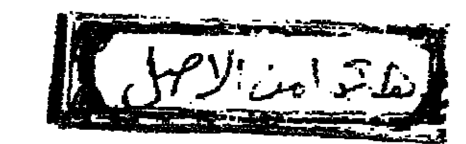
DEUX CENTS jeunes étudiants français et allemands s'étaient donné rendez-vous du 21 au 25 juin à Budapest pour clore une série de séminaires interuniversitaires organisés tout au long de l'année avec des étudiants hongrois sur le thème «Les intellectuels et le pouvoir». Ces rencontres, auxquelles ont pris part une vingtaine d'universités françaises et allemandes, illustraient la nouvelle mission à laquelle s'est attaqué l'Office franco-allemand pour la jeunesse : témoigner de la volonté des Français et des Allemands, après tant d'années de patient apprentissage, d'œuvrer en commun au rapprochement avec les nouvelles démocraties de l'Est.

Créé par le traité franco-allemand de l'Elysée, l'OFAJ a fêté cette année ses trente ans d'existence. Trente ans consacrés à inscrire dans les générations d'après-guerre l'esprit de réconciliation et d'ouverture, à former à des valeurs communes en développant les rencontres, les programmes de formation. Installé dans le gros bourg rhénan de Bad-Honnef, loin des tumultes politiques, l'OFAJ souffre parfois de sa discrétion. Mais ce travail de fourmi, partout cité en exemple, a largement contribué à populariser les échanges de jeunes, et pas seulement vers l'Allemagne. En cette période de tentation au repli sur soi, l'OFAJ reste un symbole. Son secrétaire général, un proche du chancelier Kohl, Gert Hammer, dont le mandat arrive à terme, a consacré beaucoup d'énergie à le moderniser, et, à partir de la chute du mur de Berlin, en 1989, à l'ouvrir sur les changements en cours en Europe.

L'institution franco-allemande, à laquelle un budget additionnel de 2 millions de francs a été alloué, sert de modèle à l'Office que l'Allemagne et la Pologne ont mis en place après la réunification allemande. Cinq cents programmes ont déjà vu le jour ou sont en cours dans l'ensemble de l'Europe de l'Est.

Ouvrant la rencontre de Budapest, le secrétaire général adjoint, Jean-Claude Routier, a souligné que la vocation de l'OFAJ avait toujours été de favoriser *«l'ouverture à ce qui est autre, étranger, inhabituel»*. A mi-chemin entre une grand-messe de jeunesses internationales et un symposium, la réunion n'a sans doute pas atteint pleinement son but qui était de couronner le travail de réflexion commun commencé dans chaque université et poursuivi en séminaires interuniversitaires en France et en Allemagne. Les participants se félicitaient en revanche des débats qu'ils avaient pu avoir, en cercles plus restreints, lors des séminaires préparatoires. Malgré les différences d'*expériences historiques* et d'approches méthodologiques, les discussions y avaient témoigné d'une curiosité et d'une réelle tentative de se comprendre.

HENRI DE BRESSON



ESPACE EUROPÉEN

La grande misère des hôpitaux portugais

Le gouvernement de Lisbonne cherche à privatiser le secteur de la santé où la vétusté des installations et le manque de personnel créent une situation dramatique

LISBONNE

de notre correspondante

LA série de décès – une vingtaine environ – survenue au cours des derniers mois dans trois hôpitaux portugais a jeté une lumière crue sur la misère et le sous-équipement dramatique des structures hospitalières et sérieusement tendu les relations entre le ministère de la santé et les médecins, déjà mauvaises depuis l'annonce d'une réforme visant à privatiser le système de santé.

Aux onze morts officiellement reconnus par l'administration (dix-huit selon des sources médicales) de l'unité d'hémodialyse de l'hôpital d'Evora est venu s'ajouter le cas de quatre patients, dont deux enfants, décédés à l'hôpital Santa-Marta de Lisbonne des suites d'une infection due à un virus résistant aux antibiotiques les plus forts ainsi que deux autres décès dans un autre établissement de la capitale, l'hôpital Santa-Maria, provoqués par le mauvais fonctionnement des appareils de ventilation.

Ces affaires ont provoqué un grand émoi parmi la population mais aussi au sein du corps médical. Déjà traumatisée et indignée par les résultats de l'enquête de l'inspection générale de la santé sur les morts d'Evora, qui met en cause trois médecins, en plus de la municipalité, accusée d'avoir fourni une eau à forte teneur en aluminium, la profession médicale s'est fâchée.

L'ordre des médecins et plusieurs syndicats ont dénoncé la partialité du rapport, qui blanchit de toute responsabilité la direction de l'hôpital d'Evora. Or ils estiment que celle-ci est la première responsable dans la mesure où, informée du dysfonctionnement du système de filtration de l'eau depuis janvier, elle n'a procédé au remplacement d'un filtre défectueux qu'en mars, après les premiers décès.

L'ensemble de la profession met en accusation la politique systématique d'économies de l'administration et du ministère de la santé, à l'origine de la dégradation du système de soins. A cet égard, l'Association des médecins hospitaliers, à travers une enquête dont les premiers résultats viennent d'être rendus publics, a dressé un constat accablant de la situation. Depuis trois ans, note l'association, *« la qualité des soins a diminué dans les hôpitaux, et les conseils d'administration n'ont pas suffisamment lutté pour améliorer les conditions de travail »*.

Dans leurs réponses au questionnaire de l'association, les établissements hospitaliers se plaignent non seulement du manque de matériel quotidien (seringues, fils à sutures, compresses, gants ou pansements adhésifs...) mais aussi de la vétusté du matériel lourd utilisé pour les différents examens, et qui parfois n'ont pas été renouvelés depuis vingt ans, alors que leur longévité ne dépasse pas cinq ans.

Le nombre insuffisant de personnels qualifiés est également évoqué à plusieurs reprises, notamment dans les services des urgences, ce qui conduit à des situations dramatiques, selon l'association, qui cite le cas de l'hôpital Sao-Francisco-Xavier, considéré comme l'un des meilleurs de la capitale, où quatre patients dans un état grave ont dû attendre quarante-huit heures avant d'être opérés car il n'y avait qu'un seul anesthésiste dans le service.

Des mouches et un matériel antédiluvien

A Santa-Marta, si dès l'entrée le visiteur est favorablement impressionné par un cloître somptueux, la vétusté du bâtiment tempère vite la première impression. Accueilli par un kiosque, une petite chapelle et... des mouches, le visiteur enfile un interminable boyau sombre, en travaux, dont la peinture s'écaille, et qui a tout d'une véritable salle des pas perdus. Une échappée vers la salle de radiologie n'est pas plus rassurante : la lumière y est tout aussi glauque et le matériel antédiluvien... Les locaux sont vides, les malades déambulent librement, on a du mal à apercevoir un médecin ou une infirmière, ou à trouver un service d'accueil pour diriger le visiteur.

Le service de cardiologie est au 3e étage, mais le vénérable ascenseur – avec sa quarantaine d'années, précise une infirmière qui a travaillé à Santa-Marta de 1950 à 1953, à l'époque où encore tout « jeune » il servait d' « hôpital-école » –, a lui aussi des pannes cardiaques.

Une dizaine de malades, en moyenne, sont alignés dans ces chambrées grises à la peinture défraîchie, aux lits métalliques spartiates recouverts de couvre-lits usés et aux bombes à oxygène portant des traces de rouille... Toutes les installations respirent la poussière et la vétusté. La douche ne fonctionne pas *« depuis que je suis entrée »*, précise une malade qui attend depuis cinq jours qu'on fixe la date de l'opération à cœur ouvert qu'elle doit subir.

Un dilemme général

Dans celui de Sao-Jose, il n'est pas rare que de grands blessés attendent des heures avant que l'on ne s'occupe d'eux . *« Ma mère a attendu cinq heures avant d'être recousue »*, raconte une jeune Lisboète, victime d'un accident de la route, il y a deux ans, et qui souligne elle aussi, la saleté et le délabrement des lieux.

Au ministère de la santé, on minimise les problèmes, en admettant qu'il y ait un certain manque d'infirmières. Mais on souligne qu'au cours des quatre dernières années, les dépenses de santé des Portugais ont augmenté à un rythme annuel de 25 %, alors que le budget du ministère, qui en 1993 devrait dépasser 500 milliards d'escudos (18 milliards de francs), ne progresse pas au même rythme (5 %).

Le ministre, Arlindo de Carvalho, a souligné récemment que tous les pays sont confrontés au même problème et que le système de santé au Portugal était en pleine restructuration. Pour décharger l'Etat d'une partie des dépenses, il a présenté un projet de réforme visant à privatiser le système actuel en mettant fin au principe de l'accès gratuit aux soins pour tous. Celui-ci, a dit le ministre, sera conservé pour les *« groupes à risque, aux revenus les plus bas, ainsi qu'aux personnes souffrant de ces maladies qu'on appelle de fin de siècle, comme le sida ou la toxicodépendances »*.

Les autres usagers pourront choisir entre les secteurs public ou privé pour se faire soigner, et dans ce dernier cas, ils devront souscrire un contrat avec des compagnies d'assurances privées auxquelles l'Etat demandera de participer au financement de tout ou partie des infrastructures hospitalières. La répartition des charges entre la part de l'Etat et celle des capitaux privés dans le financement du nouveau système est encore à l'étude.

Avec 90 hôpitaux, 354 centres de santé et plus de 2 000 dispensaires dans tout le pays, le Portugal, estime M. de Carvalho, *« dispose d'un nombre suffisant d'institutions »*. D'ici deux ou trois ans, dit-il, le pays sera au niveau de ses partenaires au sein de la CEE en ce qui concerne le nombre de médecins par rapport au nombre d'habitants (en 1991, le rapport s'élevait à un praticien pour 369 habitants). Selon les chiffres du ministère de la santé, le Portugal compte 21 000 médecins et le même nombre d'infirmières. Mais il y a encore du chemin à parcourir, car le Portugal consacre environ 3 % du PIB (Produit intérieur brut) pour la santé alors que la moyenne communautaire se situe à environ 6 %.

Et il reste à savoir comment le gouvernement parviendra à gérer deux démarches contradictoires, pris entre le souci d'augmenter ses investissements dans les équipements de santé tout en maintenant une stricte maîtrise des dépenses.

ALICE ILICEE
(avec Brigitte Camus-Lazaro)

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'imbroglio de l'ex-Yougoslavie

On croyait tout savoir sur ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie. Et voici qu'une journaliste italienne, Anne Cataldi, rend aujourd'hui publiques *Ces lettres de Sara*, écrites depuis la ville assiégée, confiées à des visiteurs amis pour qu'ils les portent à leurs proches exilés. Ce sont des témoignages sur le vif (ou sur le mort), pleines de rage et d'affection, pleines d'un humour noir, oscillant entre le désespoir et une furieuse envie de s'en sortir.

On croyait tout savoir parce que les médias nous ont déjà tout montré et, de fait, sur la situation dans la ville, ces lettres ne nous apportent que peu d'informations. On savait le froid, la faim, les « snipers » embusqués, les bombardements ; on s'était habitués à savoir. Mais on oubliait que les gens ont chacun un nom et un visage.

Capacité de résistance

Les médias font des statistiques et parlent « en gros ». Aujourd'hui il y a eu huit victimes. Sept ou huit victimes, ce n'est pas du tout pareil si la huitième c'est votre enfant qui traversait la rue ou votre ami qui vous parlait le matin. Voilà ce que nous rappellent ces lettres.

A Sarajevo, on s'émerveille de sa propre capacité de résistance. Deux hommes ont été tués sur le sentier : *« Les gens se désespèrent pendant trois heures, puis ils recommencent à parcourir le même sentier comme si rien ne s'était passé. En fait, c'est la seule façon de survivre, c'est une manière comme une autre de combattre. »*

Combien de temps tiendront-ils ? Ils ont si peur d'être oubliés par *« ce monde rond et repu aperçu à la télé »* qui leur semble irréel et absurde. A l'ami étranger parvenu à entrer dans Sarajevo et à en sortir, ils disent : *« Reviens, surtout reviens nous voir. »* Au monde extérieur, ils crient : *« Ne nous laissez pas seuls »*.

Bernard Kouchner, qui a préfacé le livre, ne dit rien d'autre : il faut être présent. L'ingérence qui, depuis peu, est un droit va devenir un devoir.

Sans attendre que revienne la paix dans l'ex-Yougoslavie, il nous faut sans cesse remettre en ordre nos connaissances sur ces pays et ceux qui les entourent. Pour nous y aider, voici un petit ouvrage précieux et précis. Tout est dit dans le titre : *le Chaos balkanique*. Du millénaire qui vient de s'écouler, les auteurs retiennent ce qui explique l'embrouillamini actuel. Ils réussissent à clarifier les idées mais se gardent de les simplifier : *« Qu'est-ce que la Bulgarie occidentale ?*, écrivent-ils dans l'introduction. *C'est la Macédoine ; la Serbie du Sud ? La Macédoine encore. Quelle est cette part de l'héritage national hellenique peuplée de Grecs slovènes ? La Macédoine toujours. Qui sont les plus purs des Croates ? Les Bosniaques. Quels sont ces Serbes convertis de force à l'islam ? Les Bosniaques à nouveau. »*

Sans minimiser le moins du monde la responsabilité des dirigeants serbes dans la tragédie, les auteurs du *Chaos balkanique* montrent pourquoi la politique des autres chefs de l'ex-Yougoslavie n'est pas sans risques, ni périls.

Constat d'échec de la Communauté

Autre étude qui permet d'évacuer des idées trop simples, celle de Catherine Guicherd consacrée aux tentatives internationales de règlement du conflit. Cela se termine évidemment par un constat d'échec, en particulier pour la Communauté européenne, *« qui est passée du rôle de médiateur en chef du conflit en juin 1991 à celui de caisse d'enregistrement des décisions prises au sein du Conseil de sécurité des Nations unies à l'automne 1992 »*.

Comme le remarque Yves Boyer dans l'avant-propos à l'étude de Catherine Guicherd, *« vaine est l'idée d'appliquer rapidement des idées rationnelles et raisonnables »*. Cela n'empêche heureusement pas les pacifiques de poursuivre leur besogne.

Boris. I Vukobrat, né à Zagreb de parents serbes de Croatie, marié à une musulmane, établi en France depuis une trentaine d'années, présente ses *Propositions pour une nouvelle communauté des Républiques de l'ancienne Yougoslavie*. Bref, pour une Yougoslavie renaissante et renouvelée. C'est rationnel. Est-ce bien raisonnable ? Ici, nous avons encore à apprendre l'histoire de cette région. Là-bas, pour reconstruire, il serait peut-être bien inspiré de commencer à l'oublier.

BERNARD FERON

► ***Lettres de Sarajevo*, réunies par Anna Cataldi, préface de Bernard Kouchner, 223 p. Editions Liana Levi. 1 place Paul-Painlevé, Paris, 100 F.**

***Le Chaos balkanique*, de Xavier Raufer et François Haut. La Table-ronde, 190 p. 95 F.**

« L'heure de l'Europe, premières leçons du conflit yougoslave. » *Les Cahiers du CREST*, 54, rue Boissonade, Paris, 62 p., 50 F.

***Propositions pour une nouvelle communauté des Républiques de l'ancienne Yougoslavie*, Boris I Vukobrat, Editions Copart, 120 p., 35 F.**

Une « putain de guerre » racontée par un combattant français

Gaston Besson est un jeune homme aux cheveux déjà grisonnants, un peu nerveux, qui allume cigarette sur cigarette et sourit peu. C'est un familier de ce qu'il est convenu d'appeler les « conflits locaux ». Il en a déjà connu toute une collection, principalement en Asie du Sud-Est, traversés comme reporter-photographe mais parfois les armes à la main.

Il revient de l'ex-Yougoslavie, où il avait accompagné Marc Charuel fin 1991, en principe pour un nouveau reportage, mais où il s'est vite retrouvé volontaire dans les rangs de la « milice croate nationaliste ». Ils sont là plusieurs dizaines d'étrangers, venus d'un peu tous les pays du monde, attirés tant par une cause que par le goût de l'aventure. *« La guerre est une obsession pour certaines âmes »*, écrit Marc Charuel en avertissement au témoignage qu'il a recueilli, l'un des plus sombres publiés à ce jour sur le conflit yougoslave (1).

C'est la guerre au quotidien que raconte Gaston Besson, celle d'un combattant auquel la chance et son expérience ont permis de survivre aux balles et aux bombardements. De là ses récits sur les épreuves qu'il a connues avec ses camarades de combat. C'est auprès d'eux qu'il a trouvé les rares instants de chaleur humaine qui transparaissent au fil de cette *Putain de guerre*.

Des « saloperies » de part et d'autre

Gaston Besson s'est battu sur quelques-uns des points les plus chauds de Croatie et de Bosnie-Herzégovine : Vinkovci et Vukovar, Mostar, Karlovac, Brcko, Kuprès... Il en revient avec des souvenirs de cauchemar, de nuits passées sous les obus serbes, de rues prises sous le tir des tireurs isolés qu'il faut déloger un à un des maisons en ruines où ils s'abritent, de prisonniers sommairement abattus. C'est une guerre où l'on ne fait pas de quartier, où la vengeance répond aux représailles, dans un sanglant engrenage. Le pire étant réservé aux populations civiles.

Beaucoup a déjà été dit sur les horreurs de cette boucherie, mais on plonge ici dans des profondeurs de cruauté, de sauvagerie. Femmes violées, hommes énucléés, filles empalées, corps découpés... Tout souvenir de civilisation s'efface devant ce déchaînement.

Au milieu de cet enfer, Gaston Besson garde une certaine lucidité. Il y est venu, dit-il en substance, pour aider ceux qui avaient le dessous. Il s'est engagé en première ligne. Ce n'est pas la meilleure position pour penser et s'exprimer avec une froide objectivité. Il n'en a que d'autant plus de mérite à ne pas tomber dans un manichéisme sans faille. *« La mort et la sauvagerie*, dit-il, *ne sont pas forcément sélectives. Les saloperies se valaient des deux côtés. »* Et encore : *« Il y avait des salauds des deux côtés, quoiqu'ils étaient en plus grand nombre chez l'ennemi. »*

Tel ne semble pas être le souci d'Annie Le Brun qui, dans un essai en forme de pamphlet (2), dénonce sans l'ombre d'une nuance les méfaits de ce qu'elle appelle le *« national-communisme serbe »*. De là vient le mal. Surtout pas des *« fantômes de la régression nationaliste »* qu'elle reproche particulièrement à François Mitterrand d'évoquer pour camoufler la réalité. Elle ne voit celle-ci que dans *« le régime policier de Belgrade »*, héritier de *« cinquante ans d'idéologie mensongère »*.

On ne peut échapper à l'impression que l'auteur saisit l'occasion pour régler quelques comptes – et avec quelle véhémence ! – bien au-delà des Balkans. Ainsi, mais ce n'est qu'un exemple, avec l'intelligentsia européenne, dont elle dénonce *« l'irresponsabilité essentielle »*. Le dossier mérite-t-il d'ailleurs d'être plaidé dès lors que la *« culture socialiste »* se définit uniquement comme *« un produit d'infiltration aboutissant à une détérioration active du réel tout entier »* ?

ALAIN JACOB

(1) *Putain de guerre. Gaston Besson, volontaire français contre les Serbes*, de Marc Charuel. Le Rocher, 196 p., 98 F.

(2) *Les Assassins et leurs miroirs. Réflexion à propos de la catastrophe yougoslave*, d'Annie Le Brun. Jean-Jacques Pauvert au Terrain vague, 92 p., 86 F.

Arménie : les invités de la terre

« – Avo, c'est vrai qu'en Europe on paie pour que les gens achètent, même du riz ? – Ah, ça s'appelle la publicité. Oui, oui c'est vrai. » Avo, c'est Monte Melkonian, un Arménien marxiste de Californie passé par l'ASALA avant de devenir un commandant légendaire du Haut-Karabakh, dont les funérailles nationales se sont déroulées le 19 juin à Erevan. Et le dialogue, qui remonte à octobre 1991, se déroule dans une tranchée sur le front de Chahoumian, où la bassine de riz tarde un peu. Et où se trouvait également Myriam Gaume, journaliste française d'origine arménienne, venue sur place un mois plus tôt en compagnie d'Avo, qui lui servait alors de traducteur. Le hasard a voulu que son livre (1) sorte en France au moment même où Melkonian, qui venait de diriger l'offensive arménienne contre Kelbadjar, était emporté par un éclat d'obus, lors de l'offensive lancée pendant la crise intérieure en Azerbaïdjan.

Une autre planète

Un livre-témoignage unique sur ces hommes qui ont pris les armes dans le Haut-Karabakh – le paysan du cru, le physicien venu d'Erevan ou le fils de la diaspora, comme Avo, rencontré la première fois dans sa prison française en 1989. Myriam Gaume raconte comment les « Karabakhtsy » adoptent leur compatriote venu d'une autre planète, appréciant sa science des armes, ses rires tonitruants et, finalement, sa volonté de mettre un peu d'ordre et de discipline dans leurs opérations.

Autre qualité de Monte Melkonian : sa franchise, comme en témoigne aussi un entretien accordé peu avant sa mort (2) : « Avo » y explique que si, sur son front du moins, *« 90 % des armes lourdes ont été prises à l'ennemi »*, *« les armes légères et tout le carburant »* viennent d'Arménie, comme sont venues d'Arménie des troupes ayant participé à la prise de Kelbadjar. Après celle-ci, dit-il, *« la discipline a été maintenue une semaine, mais ensuite, il y a eu des pillages et des incendies. C'est absolument condamnable, mais dans ce genre de situation, il est très difficile de contrôler tout le monde. »*

Ce membre du comité de défense local – qui travaille en coordination étroite avec le gouvernement « modéré » d'Erevan – affirme sans détour que la solution au Karabakh *« ne peut être que militaire »* et qu'à son avis, *« il faut revenir aux frontières historiques de l'Artsakh ... dotées de frontières naturelles »*. Son rêve : *« une île déserte sans Arméniens ni Azéris, pour huit jours de repos »*.

Un « repos » éternel qu'avec lui connaissent aujourd'hui la plupart des combattants rencontrés par Myriam Gaume il y a un an encore dans le Haut-Karabakh, et qui peuplent les cent dernières pages de son livre.

S. Sh.

(1) *Les Invités de la terre – Arménie, Karabakh, 1988-1992*. Myriam Gaume, Editions du Seuil, juin 1993.

(2) *Les Nouvelles d'Arménie*, n° 2, juin et juillet 1993, 38, rue Nollet, 75017 Paris.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



POLITIQUE

La session extraordinaire

Les députés refusent la présence d'un avocat dès la première heure d'une garde à vue

Les députés ont adopté, en première lecture, à main levée, dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 juillet, la proposition de loi d'origine sénatoriale modifiant la réforme du code de procédure pénale adoptée par la gauche le 4 janvier dernier. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PC a voté contre et le PS n'a pas pris part au vote. Le texte adopté par les députés diffère de celui voté par les sénateurs, notamment sur les conditions de présence d'un avocat lors de la garde à vue.

Le débat fut rondement mené. Prévu sur deux jours, c'est en à peine neuf heures que la proposition de loi réformant la procédure pénale fut adoptée. Le peu d'empressement marqué par les députés pour cette séance n'y était probablement pas pour rien. Même le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, retenu au Sénat, était absent des bancs du gouvernement. Pascal Clément, ministre des relations avec l'Assemblée nationale, s'est donc chargé de le représenter.

Le représentant du gouvernement a expliqué que celui-ci souhaitait retenir la plupart des dispositions adoptées par le Sénat. M. Clément, pourtant membre du barreau, s'est donc prononcé contre l'amendement de la commission des lois de l'Assemblée nationale prévoyant la présence d'un avocat dès la première heure de la garde à vue. *« Le principe de la présence d'un avocat en garde à vue constitue un progrès notable de notre droit, mais je ne pense pas qu'il convienne de prévoir que l'avocat doit intervenir dès le début de la garde à vue, sauf en ce qui concerne les mineurs de seize ans »*, a-t-il précisé. Il abordait là l'aspect essentiel du débat qui allait suivre.

Opposant au texte la question préalable, qui vise à démontrer qu'il n'y a pas lieu de délibérer, Jean-Pierre Michel (app. PS, Haute-Saône) a dénoncé une réforme entamée *« sans qu'aucun bilan sérieux »* n'ait été tiré de la précédente. *« C'est une réforme qui est entrée en vigueur le 1er mars 1993. Elle n'a provoqué aucune des catastrophes annoncées par ses détracteurs »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Si le nombre des gardes à vue a diminué, c'est que l'insuffisance des règles antérieures conduisait quelquefois la police et le parquet à recourir trop fréquemment à cette mesure privatrice de liberté. »* Le principal porte-parole des députés socialistes pense que *« la procédure doit garantir la sécurité juridique et les droits des justiciables. En aucun cas, [elle] ne doit épouser les revendications des juges, des policiers, des avocats afin de faciliter leur tâche ou d'accroître leur confort. Or vous donnez l'impression détestable d'accréditer cette thèse »*, a-t-il reproché au ministre. *« Le texte que nous examinons aujourd'hui marque un recul de l'état de droit »*, a conclu M. Michel.

Pour Rémy Auchedé (PC, Pas-de-Calais), la réforme proposée est une *« contre-réforme »*. *« Alors que la politique pénale devrait privilégier la prévention et la réinsertion, vous vous attaquez aujourd'hui aux libertés individuelles, notamment par vos dispositions relatives à la garde à vue, aux mineurs et à la mise en détention »*, a souligné le député communiste. A droite, la question semblait entendue. *« Il est temps de revenir sur terre »*, a prévenu Philippe Goujon (RPR, Paris), suppléant d'Edouard Balladur. Pour lui, la réforme votée par la gauche était une loi *« bâclée »*, *« idéologique »*, *« dangereuse »*, voire une loi *« d'abandon »*. *« La paralysie du système était éminente »*, a prétendu M. Goujon. Il fallait donc mettre un terme à *« certaines dispositions inadmissibles et impraticables »*.

Le débat a pourtant montré que la majorité était loin d'être unanime. Des voix discordantes se sont en effet fait entendre sur la présence de l'avocat pendant la garde à vue. Alors que le gouvernement demandait à l'Assemblée de revenir sur un amendement, voté en commission des lois, instaurant cette présence dès la première heure, Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime) et Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) sont intervenus pour défendre cette disposition. *« Je pense à tous les délinquants primaires, confrontés à ce monde étrange de la police et de la justice, et notamment à de nombreux délinquants économiques qui n'ont guère idée de ce que peuvent être la garde à vue et la religion de l'aveu. Qu'ils puissent s'entretenir une demi-heure avec un avocat n'est pas de nature à porter atteinte aux droits de l'accusation : c'est au contraire le moyen de rétablir un certain équilibre »*, a soutenu M. de Roux, avocat de profession.

Emmanuel Aubert est allé plus loin : *« Les nouvelles mesures proposées marquent un recul évident par rapport à des principes de transparence et d'équilibre qui commençaient à s'imposer dans toutes les consciences »*, a déclaré le député RPR pour qui sont ainsi remises en cause les *« avancées incontestables »* de la loi en vigueur. *« C'est une erreur grave de modifier ainsi hâtivement la loi du 4 janvier 1993. Une erreur qui restera dans l'histoire des tentatives malheureuses »*, a catégoriquement ajouté celui qui avait déjà fait adopter dans les années 80 la présence d'un médecin dans les locaux de garde à vue. Ses arguments, très applaudis par les députés du PS et du PC, ont en tous cas convaincu certains députés comme Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) et Henri de Richemont (RPR, Charente). On a ainsi vu à maintes reprises ces députés voter avec la gauche des amendements de M. Aubert ou de M. Michel. Au grand dam de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), président de la commission des lois, qui cachait mal son agacement devant tant d'indiscipline. Les contestataires ont pourtant manifesté leur opposition jusqu'à la fin.

SYLVIA ZAPPI

Marche arrière

par Anne Chemin

DEPUIS le 1er mars, tous les gardés à vue qui le souhaitent peuvent s'entretenir une demi-heure avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue. Malgré les discours alarmistes des opposants à la réforme et l'absence totale de rémunération accordée aux avocats, le monde judiciaire s'est peu à peu habitué à cette petite révolution. Aujourd'hui, quatre mois à peine après l'entrée en vigueur de la loi, cette réforme qui a mis fin à l'isolement de la France – la Belgique est le seul pays européen à *interdire encore à l'avocat d'accéder* en garde à vue – est si bien installée qu'il paraissait difficile de revenir totalement en arrière.

Un mécanisme complexe

Les sénateurs avaient toutefois considérablement réduit la portée de cette réforme en donnant aux officiers de police judiciaire le droit, avec l'accord du procureur de la République, de s'opposer à la présence du conseil en invoquant *« les nécessités de l'enquête »*. Les députés se sont montrés un peu moins restrictifs : s'interrogeant sur la conformité à la Constitution d'une disposition qui permet à un policier de faire obstacle aux droits de la défense, l'Assemblée a préféré préciser que les gardés à vue ne pourront pas bénéficier de l'assistance d'un avocat en cas de participation à une association de malfaiteurs ou d'infraction commise en bande organisée.

Le second point important concernait la détention provisoire. Après l'abrogation, en 1986 et en 1989, avant même leur entrée en vigueur, des réformes de Robert Badinter et d'Albin Chalandon qui instauraient, chacune à leur manière, une collégialité chargée de la mise en détention, le Parlement avait choisi l'année dernière de confier cette décision au président du tribunal ou à un juge délégué par lui. Cette réforme marquait une véritable rupture : depuis le 1er mars, et pour la première fois depuis le dix-neuvième siècle, le juge qui incarcérait n'était plus celui qui instruisait.

Comme le Sénat, l'Assemblée nationale a cependant choisi de redonner au juge d'instruction le pouvoir de mettre en détention. Pour ne pas donner l'impression de revenir purement et simplement à la case départ, les députés ont toutefois repris en l'amendant le « référé-liberté » inventé par les sénateurs : afin d'éviter le *« traumatisme de la prison »*, ils souhaitent que la personne mise en détention puisse demander en référé la suspension de cette mesure en attendant que la chambre d'accusation statue sur son appel. Alors que les sénateurs prévoyaient un référé devant le président du tribunal, les députés ont préféré le confier au président de la chambre d'accusation.

Ce mécanisme extrêmement complexe, qui pourrait amener la chambre d'accusation à désavouer son président, ne résoud cependant pas le problème de la garde de la personne mise en examen. Dans l'attente de la décision du référé, il faudra nourrir et loger dans des conditions de dignité des personnes dont le statut reste indéfini : elles ne seront plus en garde à vue mais pas encore en détention provisoire.

Les sénateurs maintiennent leurs positions sur la réforme de la Constitution

Les sénateurs ont adopté, jeudi 1er juillet, en deuxième lecture, le projet de loi révisant dans la Constitution les articles relatifs au Conseil supérieur de la magistrature et à la Haute Cour de justice. S'ils ont accepté de faire un geste en direction de l'Assemblée nationale en limitant le droit de saisine de la future Cour de justice de la République par les parlementaires, les sénateurs ont maintenu le principe d'une double formation du CSM à laquelle s'étaient opposés les députés. Le PS et le PC ont voté contre. Le RPR et les groupes affiliés à l'UDF ont voté pour.

Pierre Méhaignerie est optimiste. Il pense que la réunion en Congrès des députés et des sénateurs sur le projet de révision constitutionnelle est toujours possible *« le 12 juillet, le 19 juillet, ou en septembre »*. *« Les positions entre l'Assemblée nationale et le Sénat se rapprochent »*, s'est félicité le garde des sceaux à l'issue de l'adoption en deuxième lecture, jeudi, du texte par les sénateurs. La volonté d'aboutir des parlementaires semble ne pas faire de doute. *« Pour importantes qu'elles soient, les divergences* [entre les deux Chambres du Parlement] *ne sauraient justifier une interruption de la navette »*, a averti dans son rapport la commission des lois du palais du Luxembourg.

Si des assouplissements ont effectivement été consentis, de fortes divergences subsistent entre les deux Chambres. Le Sénat a rétabli le principe qui lui est cher d'une double formation du Conseil supérieur de la magistrature – l'une compétente pour les magistrats du siège et l'autre pour les magistrats du parquet, – alors que les députés s'en étaient tenus à une formation unique pour préserver *« l'unité de la magistrature »*. Les sénateurs ont toutefois innové en prévoyant qu'une personnalité dite *« qualifiée »* pourra être nommée par le président de la République pour siéger au sein du CSM aux côtés de deux autres personnalités nommées par le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale. Cela leur a permis de revenir, contre l'avis de la majorité des députés, à la parité entre magistrats et non-magistrats au sein du CSM.

Droit de saisine pour le Parlement

Pour accélérer le rapprochement entre les deux Chambres, M. Méhaignerie n'a pas hésité à forcer les choses sur un autre point de désaccord : les modalités de désignation ou d'élection des magistrats membres du CSM. Suivant le point de vue des députés, le garde des sceaux a estimé que la fixation de celles-ci ne relevait pas de la Loi fondamentale mais devait être renvoyée à une loi organique, alors que la commission des lois du Sénat souhaitait que soit précisé, dans la Constitution, que les magistrats seront *« désignés par tirage au sort au sein de collèges élus »*. Contre l'avis d'Etienne Dailly et de Jacques Larché, président de la commission des lois, M. Méhaignerie a finalement réussi à convaincre sur ce point une majorité des sénateurs.

Sur l'autre volet du projet de révision, la réforme de la Haute Cour de justice – rebaptisée Cour de justice de la République pour la mise en cause de la responsabilité des membres du gouvernement, – des divergences subsistent aussi entre l'Assemblée et le Sénat sur trois dispositions. En premier lieu, s'ils acceptent qu'un magistrat préside cette Cour de justice, les sénateurs refusent de préciser que celui-ci devra être le premier président de la Cour de cassation. Ensuite, ils maintiennent qu'en matière de saisine une commission des requêtes doit être chargée d'effectuer un tri des plaintes alors que les députés, sans en rejeter l'idée, avaient refusé de « constitutionnaliser » une telle instance. Enfin, les sénateurs ont conservé aux parlementaires le droit de saisine de cette Cour – ce que les députés refusent par principe – tout en le limitant aux seuls crimes ou délits *« portant atteinte à la nation, au fonctionnement de l'Etat ou à la paix publique »*. M. Méhaignerie, qui a obtenu le vote de cette formule, moins imprécise que celle souhaitée par la commission des lois du Sénat, a toutefois fait remarquer que la notion de *« fonctionnement de l'Etat »* pouvait donner lieu à *« une lecture extensive »* qui ne manquera pas de troubler les députés.

F. B.

Le texte de la motion de censure

L'opposition accuse le gouvernement d'aggraver la récession et le chômage

La motion de censure déposée par Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et quatre-vingt-cinq députés des groupes PS, PC et République et Liberté (ex-non-inscrits), en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de privatisation, sera débattue lundi 5 juillet au Palais-Bourbon. En voici le texte :

« L'Assemblée nationale,

» Considérant qu'en moins de cent jours le gouvernement a multiplié les mesures qui réduisent fortement et inéquitablement le pouvoir d'achat des ménages, menant une véritable politique de déflation salariale, refusant la revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC et des allocations familiales, celle des allocations logement et des pensions de retraite, remettant en cause le droit à la retraite à 60 ans, bloquant les traitements des fonctionnaires et augmentant, au contraire, les prélèvements obligatoires.

» Considérant que, par ces mesures, le gouvernement aggrave la récession économique et accroît durablement le chômage.

» Considérant qu'après avoir fait supporter l'effort aux catégories les plus défavorisées et aux classes moyennes, le gouvernement s'apprête à réduire le remboursement de l'ensemble des prestations de santé.

» Considérant qu'en contradiction avec son discours électoral de fermeté sur la politique agricole, il s'est incliné sur l'accord de Blair House sur les oléagineux, compromettant ainsi les intérêts français dans la négociation du GATT.

» Considérant que, sans concertation aucune, le gouvernement porte un coup sans précédent à l'école de la République, met en péril les universités tout en augmentant les charges des collectivités territoriales.

» Considérant que le gouvernement se montre incapable de restaurer la confiance qu'il se faisait fort de rétablir par sa simple nomination.

» Considérant qu'un tel constat s'accompagne d'une transformation radicale de notre économie et l'instauration d'un libéralisme sauvage, portant atteinte à l'indépendance nationale, aux acquis sociaux et aggravant encore la situation de l'emploi.

» Considérant qu'en privatisant la quasi-totalité du secteur public le gouvernement brade le patrimoine public, menace les droits et l'emploi de nombreux salariés, prend le risque de favoriser la délocalisation d'activités à l'étranger, met en cause la vie d'un certain nombre d'entreprises sous-traitantes.

» Considérant que, pour ce faire, refusant le débat parlementaire, il bafoue les droits du Parlement, musèle sa propre majorité et affirme son mépris de l'opposition.

» Pour ces motifs, censure le gouvernement en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. »

Selon la SOFRES

La cote de popularité de toutes les personnalités de la majorité est en baisse

Le baromètre mensuel de la SOFRES, publié par *le Figaro-Magazine* du 3 juillet (enquête effectuée auprès de 1 000 personnes du 22 au 24 juin) marque un redressement de 2 points de la cote de confiance de François Mitterrand : 37 % contre 35 % le mois précédent. En revanche, celle d'Edouard Balladur passe pour la première fois depuis son installation à Matignon sous la barre des 70 % : 68 % contre 73 %. De même la cote d'avenir de toutes les personnalités de la majorité est en baisse (Mme Veil, de 65 % à 59 %, M. Pasqua, de 56 % à 52 %, M. Séguin, de 44 % à 42 %, M. Chirac, de 42 % à 39 %, M. Barre, de 41 % à 38 %, M. Léotard, de 40 % à 36 % et M. Giscard d'Estaing, de 32 % à 31 %).

Un autre sondage, réalisé par Louis Harris pour *Valeurs actuelles* du 5 juillet (auprès de 1 004 personnes interrogées les 25 et 26 juin), confirme que le premier ministre est devenu le meilleur « présidentiable » de la droite : il obtiendrait 60 % des voix au second tour face à Michel Rocard et 57 % face à Jacques Delors.

L'interruption du débat sur la loi Falloux

L'UDF reproche à M. Mitterrand de « relancer la guerre scolaire »

Les porte-parole des groupes de la majorité ont condamné, jeudi 1er juillet, le refus du président de la République d'inscrire la réforme de la loi Falloux à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement.

Le groupe UDF de l'Assemblée nationale a estimé que l'attitude de M. Mitterrand *« porte doublement atteinte aux droits du Parlement »*, puisqu'il s'agit d'un texte d'origine parlementaire et qu'il a été adopté en première lecture *« à une écrasante majorité »*. Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a accusé le chef de l'Etat de *« relancer la guerre scolaire »* et de *« s'opposer à la volonté du peuple français telle qu'elle a été exprimée en mars dernier »*. Au nom des Clubs perspectives et réalités, Jean-Marc Mesme a affirmé que M. Mitterrand, en *« rallumant la guerre scolaire »*, veut permettre à la gauche de *« tenter de se refaire une santé politique sur le dos de millions d'enfants et de familles »*.

Au RPR, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a déclaré que *« le président de la République fait de l'obstruction et de la résistance »*. Il a qualifié M. Mitterrand de *« grand chef de l'immobilisme »*. Quant à Bruno Bourg-Broc, député RPR de la Marne, rapporteur de la proposition de loi, il a dénoncé la *« manœuvre politicienne »* du chef de l'Etat et souligné que les députés de la majorité *« respecteront les engagements qu'ils ont pris devant les Français durant la campagne pour les élections législatives »*.

D'autre part, tout en prenant acte de l'engagement du gouvernement de l'inscrire en priorité dès l'ouverture de la session d'automne, l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) *« regrette »* que le texte ne figure pas à l'ordre du jour de la session extraordinaire. En revanche, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'est félicitée *« de la décision de sagesse du président de la République »*.

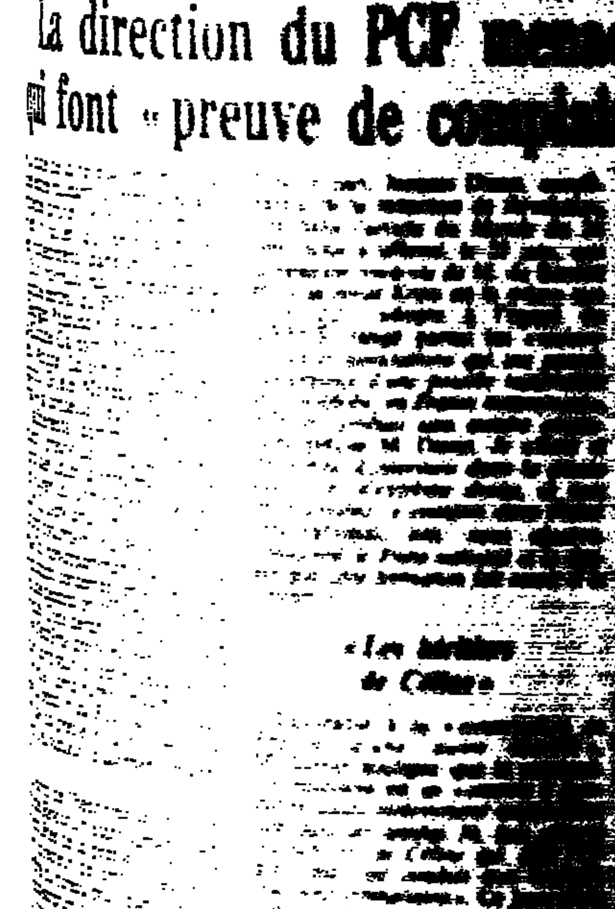
A l'Assemblée nationale

La commission des finances se prononce contre l'abandon des programmes majeurs d'armement

« A court terme, il est impossible de dégager des économies substantielles sur les programmes d'armement en cours, faute de pouvoir raisonnablement les arrêter ou les retarder encore. » Cette conclusion – en forme d'avertissement au gouvernement – figure en clair dans le rapport d'Arthur Paecht (UDF, Var) et Patrick Balkany (RPR, Hauts-de-Seine), approuvé, vendredi 2 juillet, par la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur la politique de défense de la France et sur son financement.

« L'examen de quelques grands programmes (avion Rafale, char Leclerc, porte-avions nucléaire, hélicoptère Tigre, sous-marin nucléaire de nouvelle génération et missiles balistiques stratégiques M.45 et M.5), dont un grand nombre arrivent simultanément à maturité industrielle, montre que la plupart sont trop avancés pour être retardés ou a fortiori *annulés*, écrivent les deux parlementaires. *Aucun ne rencontre de problèmes techniques majeurs. Concernant le porte-avions nucléaire, il apparaît nécessaire d'ajouter aux dépenses prévues le coût d'un second porte-avions et l'achat d'avions de guet aérien Hawkeye. »* Sur ce point particulier, les deux députés de la majorité reprennent à leur compte un souhait récemment exprimé par le ministre de la défense, François Léotard, de commander la mise en chantier d'un second porte-avions nucléaire de la classe du *Charles-de-Gaulle*.

Evoquant d'éventuelles coupes budgétaires, les deux rapporteurs considèrent que *« les choix sont lourds de conséquences en termes militaires, industriels et sociaux »* et ils estiment que l'arrêt d'un ou plusieurs de ces programmes se ferait *« au prix d'un gaspillage important des deniers publics et d'une diminution de la capacité de nos forces »*.



POLITIQUE

La session extraordinaire

…iennent leurs positions … de la Constitution

…F reproche à M. Mitterrand … relancer la guerre scolaire

A l'Assemblée nationale

La commission des finances se prononce contre l'abandon … programmes majeurs d'armement

du Parlement

Le Sénat en désaccord avec M. Alphandéry sur la réforme de la Banque de France

Les sénateurs ont entamé, jeudi 1er juillet, l'examen du projet de loi relatif au statut de la Banque de France, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence. La discussion générale a montré de nombreux points de désaccord entre le Sénat et le ministre de l'économie. Les deux premières motions de procédure (exception d'irrecevabilité et question préalable) défendues par l'opposition ont été rejetées.

Le texte *« que je soumets à votre vote aujourd'hui établit de nouvelles relations entre l'Etat et la Banque de France »*, a déclaré Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, venu présenter au Sénat le projet de loi modifiant le statut de la Banque de France pour en faire *« une banque centrale capable de répondre aux défis de cette fin de siècle »*.

« Le succès d'une telle réforme repose, qu'on le veuille ou non, sur un consensus national », devait affirmer le ministre un peu plus tard. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le consensus n'était pas au rendez-vous au Sénat. Certes, les occupants du palais du Luxembourg, par la voix du rapporteur général, Jean Arthuis (UC, Mayenne), puis du président de la commission des finances, Christian Poncelet (RPR, Vosges), n'ont pas contesté les objectifs de *« crédibilité de la politique monétaire »* et de *« respect des engagements européens »* définis par le ministre. Mais ils ont exprimé une *« perception »* du texte assez divergente de la sienne. Au point qu'avant l'examen, vendredi, des amendements (plus de cent quatre-vingts dont une cinquantaine pour la seule commission des finances), l'opposition était irréductible.

« La commission des finances a approuvé pleinement ce qui constitue le noyau dur du présent texte, c'est-à-dire le principe de l'indépendance de la Banque de France en matière de définition et de mise en œuvre de la politique monétaire », a affirmé Jean Arthuis. Mais elle a considéré que ce ne devait pas être l'occasion de *« remettre en cause tant les autres activités de la banque que les modalités actuelles de contrôle prudentiel des banques »* et a souhaité amender le texte sur plusieurs points :

– par l'affirmation, dans un article additionnel en tête du texte, que *« la Banque de France est l'institution chargée de veiller sur la monnaie et le crédit »* ;

– par le retrait du vice-président du Conseil d'Etat de la liste des autorités (qui comprend par ailleurs les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social) désignant les candidats au poste de membre du conseil de politique monétaire ;

– par la suppression de la possibilité pour le ministre de l'économie de se faire représenter au conseil de politique monétaire. Cette possibilité ouvre la porte à une présence quasi permanente du gouvernement au conseil, ce qui n'est pas le meilleur garant de l'indépendance de la Banque de France dans l'exercice de la politique monétaire ;

– par le maintien des comptes de clientèle pour les particuliers tout en acceptant leur disparition pour les entreprises. Arguant du fait que cette activité commerciale ne représente qu'une part de marché de 0,16 %, Jean Arthuis a demandé que la Banque de France ne soit pas défavorisée par rapport aux *« deux autres réseaux privilégiés de collecte des dépôts des particuliers : le Trésor et la Poste »* ;

– par la réaffirmation du contrôle prudentiel de la Banque de France sur les établissements de crédit, mis à mal par certaines dispositions du titre II du projet de loi. *« La portée de certaines d'entre elles aboutit à un premier pas dans la dissociation de la Banque de France et du contrôle des établissements de crédit »*, a souligné le rapporteur alors que *« l'actualité met en évidence la nécessité pour la Banque de France de détecter sans retard la montée des risques »* comme le montre la situation du marché immobilier.

CLAIRE BLANDIN

En votant contre un budget rectificatif

Les Verts entrent dans l'opposition au conseil régional d'Ile-de-France

Malgré un vote négatif des élus Verts, le premier budget rectificatif du conseil régional d'Ile-de-France a été adopté, jeudi 1er juillet, par 102 voix (UPF et Génération Ecologie) contre 100 (PC, PS, FN et Verts) et 7 abstentions.

« Un avertissement sérieux à l'intention de la majorité relative » : c'est ainsi qu'Alain Rist, président des Verts au conseil régional d'Ile-de-France, a expliqué la décision de son groupe de voter contre le premier budget rectificatif, présenté par l'exécutif présidé par Michel Giraud (RPR), ministre du travail. Fin 1992, les élus Verts avaient adopté les orientations budgétaires et approuvé le budget de 1993.

Ils ont demandé, au cours de la séance du 1er juillet, que des crédits représentant un peu plus de 400 millions de francs destinés à financer trois projets autoroutiers soient transférés vers d'autres aménagements routiers et des équipements sociaux. Devant le refus de l'exécutif régional de prendre en compte leurs amendements, les Verts ont regretté que les *« engagements »* pris au cours du vote sur les orientations budgétaires en octobre 1992 ne soient pas tenus. *« Il n'est pas question d'accepter une pause dans le virage écologiste de la politique du conseil régional »*, a précisé Alain Rist, qui a également dénoncé l'adoption par une *« majorité productiviste »* dans les commissions permanentes d'un certain nombre de crédits en faveur d'infrastructures routières contestées.

Longues négociations

L'exécutif régional UPF, qui ne dispose que d'une majorité relative de 85 voix, a accepté, après de longues négociations, plusieurs amendements déposés par le groupe Génération Ecologie. Ceux-ci portent essentiellement sur une augmentation de 55 millions de francs des crédits pour le logement des plus démunis et sur l'institution de contre-expertises systématiques pour les grands projets d'aménagement de la région. En échange de cette dernière proposition, les élus GE ont accepté de retirer un amendement présenté d'abord comme un préalable, sur le gel de crédits pour des aménagements autoroutiers dans les Hauts-de-Seine. En expliquant ce vote, Dominique Simonnet, président du groupe GE, s'est félicité d'avoir *« fait infléchir la politique régionale dans le sens de* [nos] *idées. »*

Alors que, pour la première fois depuis 1987, le projet de budget rectificatif avait été repoussé par la commission des finances en raison de l'abstention des représentants de GE, Michel Giraud avait laissé planer, en termes non voilés, la menace d'une dissolution. *« Dans la majorité, comme au sein du gouvernement, nombreux sont ceux qui estiment qu'en cas de blocage des institutions régionales il faudrait retourner devant les électeurs en abandonnant le scrutin proportionnel »*, devait indiquer le ministre du travail.

« Atouts qualitatifs »

Michel Giraud a repoussé avec véhémence les accusations formulées par le groupe socialiste. Celui-ci estime que l'action du président du conseil régional d'Ile-de-France est *« paralysée »* en raison de la solidarité gouvernementale. Appuyé par Jean-Pierre Fourcade, le vice-président (UDF) du conseil régional chargé des finances, M. Giraud a indiqué qu'il n'était pas opposé à ce que les objectifs fixés pour la région dans le futur projet de schéma directeur soient revus à la baisse, à condition que les *« atouts qualitatifs de l'Ile-de-France dans la compétition européenne »* soient renforcés et que l'Etat n'impose pas de dépenses nouvelles et ne limite pas les recettes du conseil régional.

CHRISTOPHE DE CHENAY

L'ouverture des « états généraux » du PS

Michel Rocard appelle les socialistes à la « renaissance »

Michel Rocard a ouvert, vendredi 2 juillet, les « états généraux » des socialistes, réunis au parc des expositions de Chassieu, près de Lyon. Deux mille huit cents délégués, auxquels s'ajoutent un millier d'invités, participent à ces assises, qui doivent être, selon le président de la direction nationale du PS, celles de la *« renaissance à la vie politique »*.

LYON

de notre envoyé spécial

Dans son discours d'ouverture, Michel Rocard a invité les socialistes à donner à leur rassemblement *« un sens clair, celui de notre renaissance, renaissance aux idées, renaissance aux combats, renaissance à la vie politique tout simplement »*. Il a ensuite rendu hommage à Pierre Bérégovoy, dont l'absence, a-t-il dit, *« n'est oubliée par aucun d'entre nous »*. Assurant que *« le parti s'est remis, intellectuellement, en marche »*, le président de la direction nationale du Parti socialiste a affirmé que *« c'était une gageure de vouloir ainsi, au lendemain de mars, immédiatement consulter l'ensemble des militants »* et de *« faire en sorte que la défaite soit analysée plutôt que ressassée »*. *« Cette gageure a été tenue ! »* a-t-il lancé, avant d'inviter les participants à *« oser imaginer »*. *« Le monde occidental est aujourd'hui en récession*, a expliqué M. Rocard. *Partout, les dérèglements l'emportent, le chômage dévore le travail, nos concentrations urbaines ont perdu l'humanité des villes, et le socialisme, lui-même, n'échappe pas à la crise. Une seule solution, mes amis : de l'audace ! »*

Claude Estier, président du groupe de travail chargé de la synthèse des contributions, a rappelé, ensuite, que lorsqu'elle avait été *« lancée, au début d'avril, quelques jours à peine après la cuisante défaite subie par les socialistes et l'ensemble de la gauche aux élections législatives, l'initiative des « états généraux* [avait] *été accueillie par certains avec ironie, par d'autres avec scepticisme »*. Il s'est félicité qu'elle ait, cependant, *« poursuivi son chemin selon le processus prévu, ce qui est bien la preuve qu'elle répondait à un besoin »*, afin de *« voir la gauche retrouver une dynamique face à la nouvelle majorité »*. Le président du groupe socialiste du Sénat a fait applaudir, au passage, l'action des parlementaires contre les derniers projets de loi du gouvernement et le refus du président de la République d'inscrire la proposition d'aménagement de la loi Falloux à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

Le renouvellement des hommes

La lecture des contributions envoyées par les fédérations ou bien, individuellement, au siège national du parti fait apparaître, a dit M. Estier, *« des préoccupations voisines et, même, beaucoup de convergences sur des sujets brûlants comme l'emploi ou, plus généralement, la nécessité d'une nouvelle organisation du travail, nos rapports avec le mouvement social, les institutions et l'approfondissement de la démocratie, les valeurs de gauche, l'Europe et, bien entendu, le mode de fonctionnement d'un parti rénové »*. Il a précisé que *« la très grande majorité »* des participants aux *« états généraux »* souhaitent que le PS *« garde son nom de Parti socialiste, lié à toute l'histoire du mouvement ouvrier »*.

M. Estier a présenté, enfin, l'organisation des assises de Lyon en indiquant, notamment, qu'après débat en différents « forums », vendredi, puis débat général, samedi, un *« rapport général, qui fera la synthèse* [des] *travaux »*, sera soumis au vote des participants, dimanche matin, *« pour être, ensuite, la base sur laquelle s'engagera la deuxième phase, devant conduire au congrès d'octobre »*.

Le déroulement de ce congrès, qui fixera les nouveaux équilibres au sein du PS, préoccupe les différents courants. Les deloristes de Combat pour l'espoir à gauche ont rendu publique, jeudi, une proposition de réforme des statuts, tendant à ce que le premier secrétaire du parti soit, désormais, désigné par l'ensemble des adhérents. Il s'agit, dans leur esprit, de dissocier le choix des responsables – leur proposition s'applique aussi aux premiers secrétaires fédéraux – et les débats d'orientation. La fonction de dirigeant du PS serait ainsi, du même coup, séparée du rôle de candidat à la présidence de la République, les militants pouvant choisir un premier secrétaire sans préjuger de leur choix ultérieur pour l'élection présidentielle.

Cette suggestion a été critiquée, le même jour, par Jean-Paul Huchon, le second de Michel Rocard, qui a expliqué, sur Europe 1, que *« le premier secrétaire doit être élu par le congrès »*. Il a précisé que M. Rocard *« va conduire le parti jusqu'au congrès »*. *« Je pense qu'il le conduira après »*, a-t-il ajouté.

D'autres groupes, qui ne s'inscrivent pas dans la démarche des principaux courants (rocardien, ex-jospiniste et fabiusien), mettent en avant, eux aussi, la nécessité d'un renouvellement non seulement des idées, mais des hommes. *« Ceux qui ont dirigé le pays de 1988 à 1993 ne sont pas les mieux placés, pour le moment, pour porter les idées, reconstruire la gauche, animer la refondation du PS et... donner la parole aux militants »*, écrivent ainsi, dans ce qui pourrait devenir une motion pour le congrès d'octobre, des élus locaux réunis dans l'association Agora. On trouve, parmi eux, autour de fabiusiens comme André Billardon, François Rebsamen ou Alexandre Medvedovski, des membres de tous les courants. Enfin, Martine Aubry et Elisabeth Guigou, anciens ministres, ont souligné, jeudi, dans *le Progrès*, que les « états généraux » sont *« une étape importante, mais ce n'est qu'un début »*.

Deux enquêtes d'opinion

Les participants pourront trouver matière à réflexion dans deux enquêtes d'opinion publiées cette semaine. *Le Nouvel Observateur* (daté 1er-7 juillet) fournit les résultats d'un sondage de la SOFRES, effectué du 5 au 8 juin auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus, sur la façon dont la gauche est perçue aujourd'hui. 37 % des Français, selon cette enquête, se disent proches de la gauche, 51 % s'en déclarent éloignés. 56 % des personnes interrogées (53 % de celles qui se déclarent proches de la gauche) estiment que *« les notions de droite et gauche sont dépassées »*, tandis que pour 35 % d'entre elles (42 % des sympathisants de la gauche), elles sont *« toujours valables pour comprendre les prises de position des partis et des hommes politiques »*. La gauche se définit par la priorité donnée à la défense des acquis sociaux (48 % des réponses), à celle des travailleurs (46 %) et au partage du travail (40 %). 53 % des Français (contre 36 %) croient que la gauche reviendra au pouvoir dans les prochaines années. 39 % d'entre eux font *« confiance »* à Jacques Delors *« pour incarner la gauche dans les années à venir »* ; 25 % désignent Bernard Kouchner ; 22 %, Michel Rocard ; 21 %, Jack Lang.

Ces indications sont corroborées par celles d'un sondage de l'IFOP, fait les 11 et 12 juin, par téléphone, auprès de neuf cent cinquante et une personnes âgées de dix-huit ans et plus, pour le numéro 6 de *Vu de gauche*, revue qu'anime Jean Poperen. 37 % des personnes interrogées se déclarent *« plutôt de gauche »*, 40 % *« plutôt de droite »*, 21 % *« ni l'un ni l'autre »*. Jacques Delors arrive en tête des « présidentiables » de la gauche (66 % des sondés lui reconnaissent cette qualité), suivi par Michel Rocard (48 %). Jack Lang est cité favorablement par 44 % des personnes interrogées, mais défavorablement par 46 % d'entre elles.

Alors que certains alliés de Michel Rocard, comme Henri Emmanuelli et André Laignel, avaient trouvé quelque mérite aux positions prises par Philippe Séguin, le président (RPR) de l'Assemblée nationale, le maire de Conflans-Sainte-Honorine publie, dans *le Nouvel Observateur*, une « Lettre aux hommes de gauche tentés par Philippe Séguin », dans laquelle il dénonce le *« protectionnisme national »* et le *« régionalisme conflictuel »* vers lesquels *« penche le discours de M. Séguin »*. *« Economiquement inefficaces, socialement régressifs, politiquement dangereux »*, ces choix, selon M. Rocard, relèvent d'une conception de droite, dans laquelle, *« à l'appel au repli économique sur soi répond, en écho, la législation sur les étrangers »*. Le président de l'Assemblée a déploré qu' *« un homme aussi éminent que Michel Rocard apporte une contribution aussi médiocre et dérisoire au grand débat national ouvert sur le chômage »*.

PATRICK JARREAU

« La tentation national-communiste »

La direction du PCF menace d'exclusion les militants qui font « preuve de complaisance » pour l'extrême droite

A la suite de la révélation de connivences entre militants communistes et d'extrême droite (*le Monde* des 26 juin et 1er juillet) qui se sont exprimées, notamment, dans les colonnes de *l'Idiot international*, le secrétariat du comité central du PCF – composé de Georges Marchais, Pierre Blotin, Jean-Claude Gayssot, Maxime Gremetz, André Lajoinie, Jean-Paul Magnon, Gisèle Moreau et Pierre Zarka – a conseillé, jeudi 1er juillet, aux adhérents communistes qui feraient *« preuve de complaisance à l'égard des idées d'extrême droite »* d'en *« tirer les conséquences »*. *« A défaut, le secrétariat invite les organisations concernées* [du PCF] *à décider de* [la] *non-appartenance au Parti »* des militants concernés, est-il indiqué dans une déclaration officielle de cette instance. Considérant que la *« lutte contre l'extrême droite ne peut souffrir aucune ambiguïté »*, cette déclaration *« dénonce l'amalgame inadmissible entre la position du PCF, de sa direction, de sa presse et des comportements individuels totalement marginaux »*.

Le nom de l'hebdomadaire communiste *Révolution* étant apparu dans les enquêtes de la presse, Guy Hermier, directeur de cette organe et membre du bureau politique, a ajouté un post-scriptum à son dernier éditorial, dans lequel il *« condamne avec indignation toute démarche qui viserait à un rapprochement, véritablement contre nature, entre les communistes et l'extrême droite »*. Faisant part de sa désapprobation à l'égard de *« toute initiative qui pourrait entretenir, à ce propos, ne serait-ce qu'une ambiguïté »*, M. Hermier, contestataire au sein de la direction du PCF, rappelle que cette analyse l'avait conduit, *« lors d'une réunion du comité central, à critiquer l'invitation à un débat faite à Alain de Benoist »*, animateur du GRECE (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne). A l'occasion d'une réunion organisée, en mai 1992 à Paris, sur le thème du *« réveil de la pensée critique »*, M. de Benoist avait été invité, officiellement, par l'organisateur du débat, qui était l'Institut de recherches marxistes (IRM), que dirige Francette Lazard, membre du bureau politique (*le Monde* des 24 et 25 mai 1992).

D'autre part, Jacques Dimet, coordinateur de la rédaction de *Révolution*, cité dans l'article du *Monde* du 26 juin, nous a affirmé, le 28 juin, que sa position vis-à-vis de M. de Benoist et de sa revue *Krisis* est la même que celle qu'il adopte à l'égard du GRECE, rangé parmi les *« mouvements et associations qui ont permis l'émergence d'une poussée nationaliste et xénophobe, en France notamment »*. *« Je les combats sans aucune concession*, précise M. Dimet. *Je n'écris ni de donne d'interview dans la presse raciste et d'extrême droite, et mes interventions, y compris dans* l'Idiot international, *ont, sans réserve, condamné le Front national et le danger que cette formation fait courir à la France. »*

« Les héritiers de Céline »

Favorable à la *« construction en France d'une autre société »*, M. Dimet souligne que le national-communisme est un *« courant à combattre aussi violemment aujourd'hui que dans les années 30, tout comme les héritiers de Céline qui, avec l'hygiénisme, ont conduit aux horreurs que nous connaissons »*. Ce journaliste communiste, qui est un collaborateur régulier de *l'Idiot*, nous a indiqué qu'il avait *« décidé désormais de réserver* [sa] *signature à* Révolution. »

De même, un autre membre du PCF, Jean-Paul Cruse, journaliste à *Libération* qui collaborait régulièrement à *l'Idiot international* avant que Jean-Edern Hallier ne se sépare de lui, le 29 juin, nous a fait parvenir une mise au point dans laquelle il déclare notamment : *« Brièvement, sur l'antisémitisme. Il serait désolant de ne plus pouvoir mettre en cause l'idéologie du colonialisme israélien, le sionisme, dont les conséquences ravagent le Moyen-Orient depuis près de cinquante ans, avec la bénédiction de l'Occident, sans se faire traiter de raciste. Avec les Palestiniens, avec l'OLP, avec Yasser Arafat et beaucoup d'autres dans le monde, je pense qu'il faut combattre toutes les formes de discrimination et d'exclusion, sans aucune exception. »*

« Pour le reste, indique M. Cruse, *l'effondrement des valeurs et des perspectives de gauche, dans ce pays comme dans bien d'autres, crée une situation radicalement nouvelle. Dans laquelle la question de la souveraineté nationale et de la résistance à l'hégémonie économique, politique, militaire et surtout, finalement, culturelle des Etats-Unis devient la source des principaux clivages. Il s'ensuit de nombreux reclassements politiques. Nul besoin d'invoquer je ne sais quel complot international des extrémistes de droite et de gauche pour interpréter ce phénomène. »* M. Cruse conclut : *« L'extrémisme d'aujourd'hui, qu'il faut combattre, identifie ses intérêts à ceux de l'impérialisme : c'est le parti des briseurs de grève, des escadrons de la mort et des chasseurs de sorcières. »*

Dans ce qu'il appelle une *« mise au poing »*, Christian Laborde, pigiste occasionnel à *Révolution* et collaborateur de *l'Idiot*, qui avait été cité dans *le Monde* du 1er juillet, nous indique qu'il n'est *« ni rouge ni brun, tout au plus « pornographique, pour avoir écrit* l'Os de Dionysos », un roman un temps interdit. *« Les auteurs de l'article constatent que, fort justement, je revendique le droit à l'injure »*, écrit M. Laborde, qui reproche au *Monde* de *« passer de l'information à l'amalgame »*. *« Puisque je cite Céline, lequel était pamphlétaire et antisémiste*, dit-il, *il se pourrait bien que, doué pour le pamphlet, je fusse antisémite. Cette odieuse insinuation, inscrite dans le tissu d'un journal réputé pour son sérieux, me fait mal autant qu'elle m'offense. Je garde le mal pour moi et pardonne l'offense. »*. M. Laborde indique, enfin, qu'il a quitté *l'Idiot international* (le 29 juin) *« parce qu'un de* [ses] *textes dénonçant le « national-communisme » a été censuré »* dans le numéro publié au début du mois.

[Plus d'un an après les réunions organisées par l'Institut de recherches marxistes (IRM) et la revue *Eléments* du GRECE, en mai 1992, auxquelles participaient des militants communistes et des représentants de l'extrême droite, la plus haute instance du PCF, le secrétariat du comité central, s'est décidée à réagir pour condamner les *« complaisances »* coupables. Cette tardive condamnation publique, assortie de menaces d'exclusion, ne dissipe pas un sentiment de malaise, ressenti par certains dirigeants et militants communistes, à la lecture de *l'Humanité*. Il apparaît en effet que la direction communiste ne peut prétendre découvrir brusquement des dérives sur lesquelles elle avait été alertée de longue date, parfois même par certains des siens.

Ainsi, M. Hermier indique dans *Révolution* qu'il avait été conduit en 1992, lors d'une réunion du comité central, à *« critiquer l'invitation faite à Alain de Benoist »* à participer à un débat organisé par l'IRM, le 12 mai 1992. La critique de M. Hermier devant ses camarades du comité central réuni les 20 et 21 mai 1992 n'avait pas été portée à la connaissance des lecteurs de *l'Humanité* dans les comptes rendus de la réunion en question. Quelques dirigeants, cependant, avaient remarqué qu'une vive explication avait opposé, en aparté, Mme Lazard à M. Hermier.

Bien au contraire, *l'Humanité* du 14 mai 1992 avait longuement rendu compte, non sans chaleur, de la soirée de l'IRM à laquelle participait M. de Benoist. Une personne présente dans la salle qui s'étonnait de la présence de l'animateur de la Nouvelle Droite avait été vertement rabrouée. En lui répondant, Mme Lazard avait, pour sa part, indiqué que les débats de son Institut cherchaient, notamment, à progresser *« avec tous ceux qui sont porteurs de la volonté d'avancer aussi loin que possible »*. A la fin de cette soirée, Arnaud Spire, éditorialiste à *l'Humanité*, s'était prononcé pour une poursuite du débat, en considérant, soulignait son journal, *« plutôt exaltante la période actuelle qui est celle du naufrage des modèles »*.

C'est précisément M. Spire qui, dans *l'Humanité* du 30 juin, a rédigé la *« mise au point »* consécutive aux articles parus dans *le Canard enchaîné*, *le Monde* et *Libération* sur « la tentation national-communiste ». A plus d'un lecteur, il est apparu que l'argumentation de M. Spire était une réponse... à Georges Marchais qui, dans une lettre adressée en octobre 1992 à l'écrivain Didier Daeninckx, jugeait *« avérés »* les faits que celui-ci avait portés à sa connaissance sur des convergences entre militants communistes et d'extrême droite. M. Spire, pour sa part, répétait que ces prétendus faits relevaient de *« la falsification pure et simple »*. Enfin, en octobre 1992, plusieurs mois après le débat controversé de l'IRM, *Krisis*, revue dirigée par Alain de Benoist, avait publié un *« face à face »* sur l'argent auquel participait Jean-Paul Jouary, rédacteur en chef de *Révolution* et membre du comité central. Ce dernier saisissait l'occasion pour dénoncer *« une campagne fielleuse (...) sur le thème d'un rapprochement entre le PCF et l'extrême droite »*. M. Jouary ignorait-il que le directeur de son hebdomadaire, M. Hermier, avait auparavant critiqué le principe même d'un dialogue avec M. de Benoist ? – O. B. et E. P.]

POLITIQUE

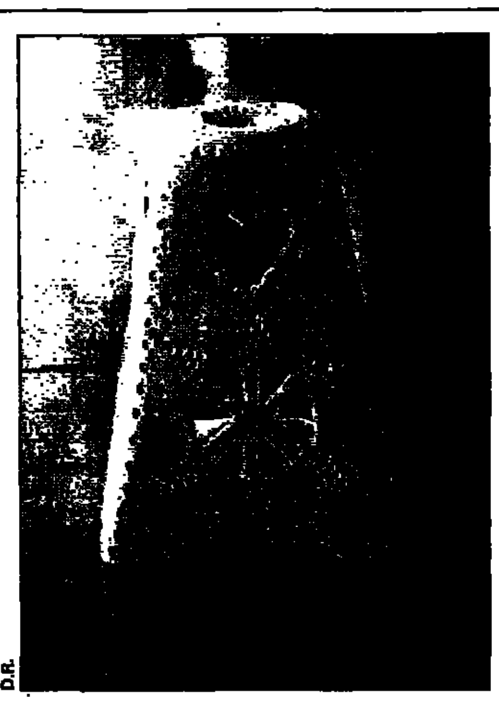
Le rituel SS de la Nouvelle Droite

Le GRECE immerge ses fidèles dans l'univers symbolique du paganisme nazi

par René Monzat

Un terne chandelier de terre cuite brune invite à un voyage dans une dimension symbolique et rituelle, mais néammoins inquiétante, de l'extrême droite française. Un, ou plutôt deux, même s'il s'agit en fait du même objet, sous deux éditions différentes. Le premier a été acheté, en décembre 1992, lors du dernier *colloque du GRECE (Groupement* de recherche et d'étude pour la civilisation européenne), centre nerveux de ce qu'il est convenu d'appeler la Nouvelle Droite. Le second, qui fut inventé par la SS pour ses cultes païens, est exposé au Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon (Doubs).

La ressemblance, sinon la similitude, de ces deux chandeliers fabriqués à soixante ans de distance n'est pas discutable. L'objet SS et celui du GRECE sont tous deux en terre cuite, en forme de pyramide tronquée et à décoration ajourée (cœur et roue), haute d'une vingtaine de centimètres. Parmi les variantes disponibles aujourd'hui et vendues lors des manifestations publiques du GRECE, le *« modèle traditionnel »* au format *« scandinave »* reproduit fidèlement le chandelier SS. Le nom de l'objet, *Julleuchter* ou *Julturm* chez les SS, se traduit chandelier de Jul ou tour de Jul (prononcez « youle ») quand il est vendu, au prix de 300 francs, au public d'initiés des manifestations de la Nouvelle Droite.





A gauche, une « tour de Jul », «modèle alpin», «décoration traditionnelle», fabriquée en 1992 et achetée le 5 décembre 1992 au colloque du GRECE, au Novotel de Bagnolet.
A droite, un chandelier SS «Julleuchter» fabriqué à Buchenwald par des déportés politiques français pour le compte de la SS (Musée de la Résistance et de la déportation, Besançon). L'espace entre le cœur ajouré et le haut du chandelier est plus grand que dans le «modèle alpin» de la photo de gauche. Sa copie conforme est vendue par le GRECE sous le nom de «modèle nordique».

« Une fête de notre famille de pensée »

Selon le mode d'emploi fourni dans un livre vendu, lors des fêtes et manifestations organisées par le Front national, sur le stand-librairie de la fédération de Paris de ce mouvement (1), le chandelier de Jul sert au rituel du solstice d'hiver, le 21 décembre, autour de la table familiale. Ses motifs ajourés permettent d'apercevoir, à l'intérieur, une bougie symbole de *« l'année à naître du cœur même de l'année qui s'achève »*. Cette bougie reste éteinte jusqu'à minuit. Au début de la soirée, le maître de maison allume, au sommet du chandelier, une autre bougie qui dure juste le temps de la veillée. La cérémonie, écrivent les auteurs de cet opuscule, marque *« notre volonté de nous relier à nos ancêtres et de transmettre notre héritage à nos descendants »*. Les convives portent des toasts: *« A la santé du dieu Thor ! Qu'il nous apporte la force dans nos combats ! »* Puis à la déesse Freya et au dieu Odin. La veillée se poursuit, ponctuée d'invocations au soleil invaincu, à la roue solaire, aux lignées des ancêtres. A minuit, le chef de famille enlève la bougie qui brûle au sommet de la tour de Jul et s'en sert pour allumer celle qui se trouve à l'intérieur.

La codification minutieuse de ce rituel fut initialement éditée, en 1974, par la commission des *traditions* du GRECE. Ses deux auteurs sont des figures connues, aucunement marginales, de l'extrême droite : Jean Mabire, un des animateurs de la Nouvelle Droite, collabore à l'hebdomadaire *National Hebdo* et au mensuel *le Choc du mois*, et ses livres, consacrés aux « troupes d'élite », parachutistes ou SS, se vendent jusque dans les supermarchés ; Pierre Vial, membre du comité central du Front national et l'un des responsables de la formation de ses cadres, collabore à *Eléments* et au *Choc du mois*. Tous deux continuent de participer aux activités de la Nouvelle Droite.

Aussi serait-il erroné de tenir ce chandelier pour un *simple attribut folklorique*. Destiné à des rituels privés, confidentiels ou discrets, il éclaire l'identité profonde de la Nouvelle Droite. De fait, on retrouve sous la plume de son principal théoricien, Alain de Benoist, un éloge de ces cérémonies familiales où s'exprime la fidélité à un héritage dont la tour de Jul rappelle qu'il fut aussi celui des SS. Présentant, il y a une quinzaine d'années, le numéro d'*Eléments* (nº 19, décembre 1976-janvier 1977) consacré à *« Notre fête de Noël »*, Alain de Benoist souligne que ces célébrations inscrivent une connivence entre ceux qui, dans *« l'hiver de la pensée »*, espèrent que *« le soleil reviendra »*. *« Par opposition à ceux du solstice de juin*, écrit-il sous son pseudonyme habituel de Robert de Herte, *les rites du solstice d'hiver – l'antique Jul-Joel, dont Noël est l'«héritier» – se célèbrent surtout au sein de la famille. Mais ce mot peut s'entendre au sens large. Il y a aussi des familles spirituelles. Dans cette fête surgie du fond des âges, spontanée, presque instinctive* (...), *nous voulons voir une fête de notre famille de pensée. »*

La tour de Jul constitue donc l'un des symboles essentiels de la religiosité de la Nouvelle Droite païenne. Elle illustre fréquemment les bulletins de ce courant, qui ne manquent pas une occasion d'en prôner l'usage. Alain de Benoist ne s'est pas contenté de la présenter dans *Eléments* fin 1976. On la retrouve sous sa plume dans *Etudes et recherches* en 1977, dans *Fêter Noël* aux éditions Atlas en 1982, dans la brochure *Noël* de l'Institut de documentation et d'études européennes (IDEE) en 1988, dans le livre *Rimes et runes* en 1991. Dans son bureau de travail, ses visiteurs pouvaient, encore récemment, remarquer cet objet énigmatique placé en évidence. En 1992, Pierre Vial déclarait à des journalistes de télévision pratiquer le rite de Jul en famille. A la périphérie de la Nouvelle Droite, la tour de Jul apparaît dans des revues régionalistes, ainsi que dans les publications étrangères proches du GRECE français (*Elemente* en Allemagne, *Pen Tuisko* en Autriche, *Vouloir* en Belgique).

Toutefois, ces publications restent fort discrètes sur les origines de la tour de Jul : elle daterait du haut Moyen Age suédois et aurait été retrouvée lors de fouilles archéologiques dans la province de Halland. Cette version anodine tait l'essentiel, que savent parfaitement les animateurs de la Nouvelle Droite : la référence nazie. La tour de Jul était au paganisme SS ce que la croix gammée était au NSDAP, le parti nazi. Les tours de Jul étaient en effet offertes aux couples SS le jour de leur mariage et servaient aux rituels des solstices d'hiver de la SS. Sous le régime national-socialiste, leur mode d'emploi, notamment la symbolique de l'allumage des deux bougies, était exactement celui que prônent Jean Mabire comme Alain de Benoist.

Leur usage a été mis au point puis popularisé au sein de la SS par l'*Ahnenerbe* (l'Institut de l'héritage des ancêtres), structure culturelle de la SS, foyer de propagation du paganisme et de l'ésotérisme SS. Début 1937, Himmler fit insérer un mémoire sur l'importance de la tour de Jul et l'explication de ses symboles dans le catalogue des ateliers de la SS, afin que ces nouvelles coutumes se généralisent, accompagnées de leur signification fondamentale. La formation idéologique des SS comprenait ainsi des séances sur les *« fêtes SS : remise du prénom, mariage, naissance, enterrement ; la fête de Noël et sa réalisation ; la signification des jeux d'été, des solstices, du feu, du chandelier de Jul »*.

Des centaines de milliers de tours de Jul furent produites par l'empire SS. Le principal lieu de fabrication était situé près du village de Berlstedt, dans un des kommandos du camp de concentration de Buchenwald. Cet atelier « employait » des Témoins de Jéhovah ou des déportés pour faits de résistance. Il dépendait d'une société de l'empire de Himmler, la société DEST (Deutsche Erd und Steinwerke, GmbH). Outre les centaines de tours de Jul produites chaque jour, les déportés fabriquaient des urnes funéraires et des vases destinés aux SS (2).

Or, ce passé encombrant ne semble pas gêner outre mesure la Nouvelle Droite. Le rite de la tour de Jul reste aujourd'hui au centre de la symbolique du GRECE. Présentant, en 1991, un recueil de poèmes de Maurice Rollet, fondateur et toujours animateur du GRECE, Alain de Benoist écrit : *«De cet univers qui n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier, mais de toujours, tant il est à la fois si proche et si loin, on pourrait faire un inventaire à la Prévert. Il y aurait au centre une tour de Jul, où la bougie de la nouvelle année succède à celle de l'an passé.»* De plus, l'univers symbolique du GRECE comprend d'autres éléments de la symbolique païenne, que l'*Ahnenerbe*, sous l'impulsion de Himmler, entendait substituer aux symboles chrétiens : ainsi l'utilisation de la « rune de mort », lettre de l'ancien alphabet nordique, pour remplacer la croix à côté de la date d'un décès. Une rune de mort accompagnait, dans *Eléments*, la notice nécrologique d'un des fondateurs du GRECE décédé en 1992, notice biographique rédigée par Alain de Benoist.

Cette « famille de pensée », qui se veut aussi un « communauté », a également créé une structure pour ses jeunes enfants et adolescents, dont les usages ne laissent pas de surprendre. Troupe de scouts créée en 1973 par les animateurs du GRECE, Europe Jeunesse vit dans la discrétion. Les quelques centaines d'adhérents, regroupés en « bans » régionaux, refusent les contacts avec la presse et ne vendent pas leur journal, *Flamme*, en public. Entre des raids sportifs et des camps d'été, les enfants, dès huit ans, y apprennent que *« Odin est l'esprit du monde qui pénètre tout, le créateur du ciel et de la terre ». « Il est le père des dieux et des hommes*, est-il dit. *Il est le maître et les runes chantent sa puissance. »* On leur enseigne, aussi, que *« la voix impérieuse de la religion du désert obligea nos ancêtres à quitter les forêts »*. En d'autres termes que le christianisme est l'ennemi, car issu du judaïsme et du désert. Bref, Europe Jeunesse loue la race, le sang et le sol.

On y fête aussi les solstices, *parfois* en présence de Jean Mabire ou Pierre Vial. Les enfants des dirigeants du GRECE s'y familiarisent avec le rituel des tours de Jul. Dans *Flamme*, runes de vie et de mort signalent les naissances et les décès. Ce bulletin reproduit avec prédilection les œuvres de graveurs nazis et ajoute aux symboles utilisés par le reste de la Nouvelle Droite celui du « tambour des lansquenets », décoré de flammes noires et blanches, identique à celui des Jeunesses hitlériennes. Europe Jeunesse se réunit à la veille de chaque colloque du GRECE, autour des diapositives et des films vidéo de l'année. Les adolescents, sous le regard attendri de leurs parents, dont certains sont des cadres du Front national, peuvent alors commander leurs tours de Jul en terre cuite ou acheter des livrets de chants, enregistrés aussi sur cassettes, comme celui-ci :

Nous chantons pour nos frères qui sont morts
Dans les combats
Leur sang versé fortifiait notre race
Vivante race
Glorieuse race
Et quand l'aube éteindra les feux de camp
Se lèveront tous les hommes du Clan
Pour la conquête, pour y vaincre ou mourir
De nouveaux dieux vont fleurir notre avenir

Europe Jeunesse est dirigé par Raymond Ferrand, l'un des animateurs du GRECE, ainsi que par le fils de Jean-Jacques Mourreau (fondateur du GRECE et, un temps, directeur de campagne de Jean-Marie le Pen, avant de quitter le FN) et par la fille de Michel Marmin, actuel président du GRECE. Au détour de ses activités, on peut y croiser les enfants de nombre de militants du GRECE, mais aussi de personnes qui ne font officiellement plus partie du mouvement depuis près de vingt ans, tels ceux de Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du Front national, qui écrivait dans la revue *Nouvelle école* au début des années 70.

Le respect de ces rites, qui symbolisent le retour du temps, la succession des générations, l'héritage reçu et transmis, l'immersion précoce dans l'univers symbolique du paganisme SS que les cadres du GRECE *imposent*, discrètement, à leurs enfants, ne peuvent constituer des simulacres. On ne transmet que ce à quoi l'on croit. Si la Nouvelle Droite semble avoir plusieurs niveaux de discours, celui-là semble donc plus central, constituant le socle qui soutient le reste.

De fait, la Nouvelle Droite a affirmé explicitement ses fidélités à l'occasion de la *mort* de Saint-Loup, qui fut l'un des idéologues des SS français, rédacteur en chef de leur journal, *Devenir*, et qui était proche du GRECE. En avril 1991, l'association Les amis de Saint-Loup a publié à mille exemplaires un recueil intitulé *Rencontres avec Saint-Loup*. On peut y lire *« une vingtaine de témoignages, représentant les sensiblités de trois générations différentes »* sur celui qui fut, *«pour beaucoup d'entre nous* (...), *un guide et un modèle »*. La première génération, ce sont ceux qui, comme Saint-Loup, s'engagèrent aux côtés des nazis, tels Henri Fenet (capitaine SS qui se battit jusqu'au début mai 1945, à Berlin, pour défendre le bunker de Hitler). La deuxième génération est constituée par les dirigeants du GRECE : Philippe Conrad, Jean Mabire, Jean-Jacques Mourreau, Jean-Claude Valla (aujourd'hui directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Minute*), Michel Marmin, Pierre Vial. Quant à la troisième génération, ce sont les jeunes militants d'Europe Jeunesse, de Troisième Voie ou du Front national.

« Peuples de la forêt » contre « gardiens de chèvres »

Bien qu'abordant des sujets apparemment variés, les contributions martèlent un discours unique. L'idéologue des SS français est un guide, un exemple de fidélité, voire un père spirituel. Pierre Vial, membre dirigeant du Front national, souligne que Saint-Loup l'a fait bénéficier *« de cette seconde naissance qu'est toute authentique initiation »*: il *« a fait de moi un païen, c'est-à-dire quelqu'un qui sait que le seul véritable enjeu, depuis deux mille ans, est de savoir si l'on appartient, mentalement, aux peuples de la forêt ou à cette tribu de gardiens de chèvres qui, dans son désert, s'est autoproclamée élue d'un dieu bizarre »*. « *Oui*, poursuit-il, *je fais partie de ceux qui ont découvert le signe éternel de toute vie : la roue, toujours tournoyante, du Soleil invaincu. »* Dans le contexte de ce témoignage, cette roue solaire n'est pas la croix celtique chère à une partie de l'extrême droite, mais une croix gammée inscrite dans un cercle...

Dans le même ouvrage, Bruno Racouchot, actuel directeur de cabinet de Jean-Marie Le Pen, affirme, citant Saint-Loup à propos des survivants de la SS : *« Je dois absolument les rallier. Je consacrerai à cette recherche le temps qu'il faudra »*, et s'identifie à *« celui qui cherche à être un digne héritier »* des derniers SS français, lesquels tentent de conserver la *« foi nordique »* malgré la défaite du IIIe Reich. Cet « héritage » est cohérent avec le discours récurrent de la Nouvelle Droite, ce laboratoire intellectuel de la tendance européenne, élitiste et païenne de l'extrême droite, qui conjugue logique impériale à l'échelle de l'Eurasie et défense des nationalismes ethniques. Au paganisme, qui est sans doute ce que la SS a idéologiquement produit de plus spécifique sous le national-socialisme, s'ajoutait le crédo européen que récitaient les cadres SS pour galvaniser les SS étrangers, recrutés sur le tard, ces troupes issues de pratiquement toutes les nations européennes. Ces derniers SS croyaient combattre non point pour l'Allemagne ni pour un empire germanique, mais pour un empire européen, une Europe des ethnies.

Ces codes et signes, rituels et cérémonies, qui s'enracinent dans la liturgie nazie, donnent un éclairage nouveau aux discours et écrits de la Nouvelle Droite, dont l'ambiguïté recherchée autorise souvent plusieurs lectures. Au point que certains, à gauche, ont pu croire qu'elle avait changé, séduits par son refus proclamé des anciens clivages entre droite et gauche et acceptant le dialogue avec elle, notamment dans la revue *Krisis*, dirigée par Alain de Benoist. *Sans doute n'étaient-ils* pas suffisamment informés.

(1) Jean Mabire et Pierre Vial, *les Solstices. Histoire et actualité*, Les éditions du Flambeau, Châtillon-sur-Chalaronne, 1991, 206 pages.

(2) Témoignages de François Perrot et Auguste Vercey, déportés politiques français, qui fabriquèrent des tours de Jul avec d'autres déportés belges, polonais et français, à Buchenwald, entre septembre 1943 et avril 1945.

▶ **René Monzat est l'auteur d'*Enquêtes sur la droite extrême*, Le Monde-Editions, 1992, et (avec Jean-Yves Camus) des *Droites nationales et radicales en France*, Presses universitaires de Lyon, 1992.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

هكذا من الأصل

Les suites judiciaires du match de football Valenciennes-Marseille

Garde à vue en altitude

PERPIGNAN

correspondance

A leur arrivée à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), jeudi 1er juillet, pour leur stage préparatoire à la prochaine saison, les joueurs marseillais ont été interrogés par des policiers du service régional de police judiciaire de Lille (SRPJ). Ces auditions ont débouché sur une mise en garde à vue, pendant quelques heures, de Jean-Marc Ferreri, Marcel Desailly, Eric Di Meco et Didier Deschamps.

Agissant sur une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction valenciennois Bernard Beffy, les policiers lillois – aidés par des collègues parisiens et montpelliérains – cherchaient à éclaircir certaines zones d'ombre concernant le déroulement du match du 20 mai, et son contexte.

Cinquante minutes après l'arrivée du car marseillais, en début d'après-midi, les premiers joueurs, dont Basile Boli et Eric Di Meco, quittaient l'hôtel des Pyrénées dans les voitures des inspecteurs. Direction : le centre de vacances familiales Jean-Moulin, une résidence appartenant au ministère de l'intérieur, située au bas de la station pyrénéenne.

Dans une ambiance très particulière où se mêlaient incrédulité et inquiétude, sous une pluie d'orage et un froid hors saison, douze joueurs présents dans l'effectif de la saison passée allaient ainsi suivre les policiers pour des interrogatoires d'une durée variant généralement entre une heure et une heure et demie.

Marc Bourrier, le nouvel entraîneur de l'équipe, les dernières recrues ainsi que le vice-président délégué Jean-Louis Levreau, étaient restés à l'hôtel dans l'attente du départ pour l'entraînement, prévu à 17 h 30. A l'heure dite, la plupart des joueurs avaient effectivement regagné l'hôtel, sauf quatre d'entre eux, placés en garde à vue jusqu'à 21 heures.

En interrogeant Eric Di Meco – qui aurait été à l'origine de la blessure, puis de la sortie prématurée du Valenciennois Christophe Robert, pendant le match, – les policiers ont cherché à savoir si la blessure était réelle ou fictive. Pour leur part, Marcel Desailly et Didier Deschamps, deux anciens Nantais comme Christophe Robert et Jean-Jacques Eydelie, le Marseillais mis en examen pour corruption active, devaient s'expliquer, notamment, au sujet de leur rencontre avec l'épouse de Robert, la veille du match, à l'hôtel de l'équipe marseillaise. Le dernier joueur placé en garde à vue, Jean-Marc Ferreri, occupait la même chambre que Jean-Jacques Eydelie ce soir-là.

JOËL CUTZACH

Le club nordiste va demander à rester en deuxième division

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Le président de l'US Valenciennes-Anzin, Michel Coencas, interrogé par *le Monde* jeudi 1er juillet au soir, a précisé qu'il allait annoncer officiellement, en début de semaine prochaine, que son club renonçait à un éventuel repêchage en première division pour la prochaine saison. Jusqu'à présent M. Coencas avait demandé à la Ligue nationale de football, la réintégration de l'USVA dans la division supérieure pour ne pas se désolidariser des supporters du club. *« Mais nous construisons une bonne équipe de deuxième division*, a-t-il précisé, *qui ne pourrait pas bien figurer au sein de l'élite. »*

Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes et ancien président du club, joint jeudi soir, se déclarait satisfait de cette décision. *« J'avais conseillé à plusieurs reprises à Michel Coencas de rebâtir un groupe en deuxième division »*, a-t-il déclaré. Selon M. Coencas, cette descente en deuxième division ne placera pas le club, contrairement aux rumeurs, dans une position financière difficile.

L'USVA devrait perdre 15 millions de francs de recettes la saison prochaine, compensés par la vente de joueurs et la baisse de la masse salariale. A ces pertes s'ajouteront un autre manque à gagner. Lors de son arrivée au club, au début de la saison de championnat, M. Coencas avait souscrit un contrat de 1 million de francs auprès d'une société de courtage d'assurances britannique.

Ce contrat inédit pour un club de football français – un *incentive*, sorte de pari sur les résultats d'une formation sportive, très courant outre-Manche – aurait garanti au club un gain de 6 millions de francs s'il avait réussi à se maintenir en première division.

J. Fé.

L'enquête vise les dirigeants de l'OM

Suite de la première page

● **Les enveloppes et les agrafes saisies lors de la perquisition au siège du club.** – Dans ses dernières éditions datées du vendredi 2 juillet, *le Monde* révélait que la perquisition effectuée mercredi 30 juin au siège de l'OM s'était avérée fructueuse. Les policiers et le magistrat instructeur Bernard Beffy ont en effet découvert, dans le bureau de Jean-Pierre Bernès, plusieurs enveloppes d'un format peu courant, comparables à celle retrouvée en possession du joueur valenciennois Christophe Robert, qui a déclaré avoir fait l'objet d'une tentative de corruption.

Cette enveloppe, qu'il avait enterrée dans le jardin de sa tante, près de Périgueux, contenait un peu moins de 250 000 francs en argent liquide, le joueur ayant dépensé quelques billets de 500 francs avant de cacher la somme. Les enquêteurs ont aussi découvert des agrafes identiques à celle qui tenait la liasse de billets de 500 francs contenue dans l'enveloppe de Christophe Robert. Ces agrafes ne sont pas, elles non plus, d'un modèle courant.

Le procureur s'est refusé à confirmer ou à démentir ces informations. Quant à Bernard Tapie, il a déclaré au *Monde* : *« Une seule enveloppe blanche standard, qui servait à stocker les cartes de vœux, a été saisie dans le bureau de Bernès. Des trombones et une agrafeuse standard ont été saisis mais sans rien de spécifique à Bernès : ce sont strictement les mêmes que ceux utilisés dans tous les bureaux du club. Vous savez, si je débarque chez vous au* Monde, *j'en trouverai des enveloppes et des trombones ! »*

Selon nos informations, il s'agit pourtant bien d'enveloppes et d'agrafes particulières, saisies notamment dans le bureau de M. Bernès.

Le démenti catégorique de Bernard Tapie

● **L'argent liquide saisi au siège du club.** – A l'occasion de cette même perquisition, le magistrat instructeur et les policiers ont trouvé une importante somme d'argent en liquide dans le coffre-fort de Jean-Pierre Bernès. L'enquête devra déterminer si ces fonds apparaissent dans la comptabilité du club. Des documents comptables, également trouvés au siège de l'OM, feraient état de mouvements de fonds que les enquêteurs vont étudier dans le détail.

Bernard Tapie a démenti les informations du *Monde* sur la présence d'argent liquide dans le coffre-fort de son directeur général : *« C'est faux, archifaux ! J'ai eu trois des quatre personnes du club qui ont signé le procès-verbal de perquisition. Il n'y avait pas un franc, pas un centime, ni dans le bureau ni dans le coffre de Bernès. J'ai appelé le directeur financier : dans l'ensemble du siège, sur tous les coffres, il n'y avait pas plus de 15 000 à 16 000 francs ! »*

Le président de l'OM sommait le procureur de Valenciennes de *« s'expliquer »* puisqu'*« on a la chance d'avoir un procureur soucieux de l'information du public »* : *« Vous avez publié des informations sur la perquisition, et les employés de l'OM donnent une autre version : alors qu'il dise si c'est vrai ou pas ! »*

Les faits, confirmés au *Monde* de sources aussi bien judiciaires que policières, contredisent les affirmations du président de l'OM : les enquêteurs ont bien saisi une importante somme d'argent (le montant n'a pu être précisé). Toutefois, les enquêteurs, soucieux de conserver tous leurs atouts en vue des prochaines étapes de cette affaire, ne souhaitent pas, dans l'immédiat, insister sur ces « découvertes » et regrettent leur divulgation.

● **L'audition des joueurs de l'OM à Font-Romeu.** – En se rendant à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) pour interroger une dizaine de joueurs de l'OM *(lire ci-contre)*, les policiers ont pu recueillir des éléments qualifiés d'*« intéressants »* dans les milieux proches de l'enquête. Le juge d'instruction Bernard Beffy devrait rapidement se pencher sur ces différents témoignages afin d'y déceler d'éventuelles contradictions avec les propos des autres protagonistes de cette affaire.

● **Le directeur général de l'OM Jean-Pierre Bernès.** – Le principal collaborateur de Bernard Tapie à l'OM était toujours hospitalisé, vendredi 2 juillet, à l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille. Le juge d'instruction pourrait l'entendre très prochainement. M. Bernès devra s'expliquer sur les accusations formulées à son encontre par les joueurs Valenciennois mais aussi à propos de l'argent retrouvé dans son coffre-fort et du fonctionement de la comptabilité de l'OM. Jean-Pierre Bernès fait l'objet d'une surveillance rapprochée dans sa chambre d'hôpital. Six policiers sont à son « chevet ».

600 000 francs à partager en trois

● **Le Valenciennois Jorge Burruchaga.** – Le joueur argentin du club nordiste a été mis en examen pour *« corruption passive »* et soumis au contrôle judiciaire assorti d'une caution de 80 000 francs, jeudi 1er juillet, après avoir été entendu pendant quatre heures par le juge Beffy. Burruchaga a donné au juge une version des faits qui se rapproche davantage de celle de Christophe Robert que de celle de Jacques Glassmann, le joueur qui a le premier dénoncé la tentative de corruption.

Burruchaga a confirmé avoir bien reçu, le mercredi 19 mai, en compagnie des deux joueurs, un appel téléphonique de *« deux personnes »*, dont *« un dirigeant »* de l'OM. Il n'a pas souhaité confirmer les noms de ces deux personnes, qui pourraient être Jean-Pierre Bernès et le joueur Jean-Jacques Eydelie. Les trois joueurs de Valenciennes auraient alors donné *« un début d'acceptation »* pour *« voir jusqu'où cela pouvait aller »*.

Le lendemain matin, ils se seraient à nouveau réunis pour décider de refuser l'argent et de jouer normalement le match. Les trois footballeurs valenciennois auraient alors décidé de garder ce « pacte » secret, jusqu'à ce que Jacques Glassmann revienne sur sa promesse en se décidant, seul, à parler. Jorge Burruchaga a déclaré avoir disputé le match normalement. Il aurait nié les faits pendant deux jours parce qu'il se sentait *« piégé »*, notamment par les dirigeants de Valenciennes qui, selon lui, étaient au courant de la tentative de corruption le jour du match, dès le début d'après-midi.

Après ces déclarations, Jacques Glassmann se trouverait dans une *« position judiciaire un peu différente »*, selon le procureur Eric de Montgolfier. L'hypothèse de sa mise en examen dans les jours prochains n'est plus à écarter, malgré son *« repentir actif »*, à l'origine de toute l'affaire. En revanche, le témoignage de Jorge Burruchaga semblerait confirmer celui de Jacques Glassmann sur un point. Contrairement à ce qu'indique Christophe Robert dans son entretien au journal *France-Football*, la proposition de corruption ne porterait pas uniquement sur la somme de 250 000 francs remise à la femme de Christophe Robert. Il ne s'agirait que d'un acompte pour un versement de 600 000 francs, à partager en trois parts de 200 000 francs par les trois joueurs.

Ainsi l'affaire est-elle entrée, depuis deux jours, dans une phase décisive. Une confrontation générale entre les principaux protagonistes (les joueurs valenciennois, l'épouse de Christophe Robert et le Marseillais Jean-Jacques Eydelie) pourrait être organisée bientôt. Bernard Tapie, qui présente volontiers cette enquête comme un complot politique, hésite sur la tactique à adopter. Ses déclarations le prouvent. Ainsi, en affirmant dans *Paris Match* que Christophe Robert avait en fait demandé 200 000 francs à Jean-Jacques Eydelie pour *« acheter un restaurant »*, le président de l'OM s'est montré bien aventureux : ni Eydelie ni Robert n'ont donné cette version des faits.

PHILIPPE BROUSSARD et EDWY PLENEL (avec JÉRÔME FÉNOGLIO à Valenciennes)

Le secret impossible

« Moi, j'affole la meute ! », s'est plu à dire Eric de Montgolfier, lors du journal de 20 heures de France 2 du jeudi 1er juillet. Au-delà de la délicatesse du propos, il est permis de se demander si tel est bien le rôle d'un procureur de la République. De la même manière, ce magistrat, volontiers loquace, s'était exprimé quelques minutes plus tôt sur France 3 en répondant sans protester à la question : *« Comment menez-vous votre instruction ? »* Ce faisant, il laissait s'installer une confusion déjà bien tentante pour un public qui a souvent beaucoup de mal à faire la distinction entre les prérogatives des magistrats.

Mais le sommet semble avoir été atteint lorsque, sur France 2, M. de Montgolfier a clairement invité Bernard Tapie, qualifié de *« témoin »*, à réclamer sa mise en examen en précisant qu'il serait accueilli à bras ouverts. Là encore, une telle proposition, formulée avec tant de gourmandise, entre-t-elle dans les attributions d'un magistrat du parquet ? Enfin, si le procureur de Valenciennes s'est montré discret sur les antennes de télévision, ses propos tenus ici et là ces derniers jours ont surpris par leur abondence.

L'article 11 du code de procédure pénale est formel : *« La procédure, au cours de l'enquête et de l'instruction, est secrète. Toute personne qui concourt à cette procédure est tenue au secret professionnel. »* Mais ce secret s'apprécie diversement. Ainsi, il semble qu'au ministère de la justice on n'ait pas remarqué de violation du secret de l'instruction dans les discours de M. de Montgolfier. Inversement, au palais de justice de Paris, certains magistrats ne cachaient pas leur inquiétude devant le comportement d'un collègue qui n'aurait pas su résister aux sirènes des médias. Cette difficulté sur le sens qu'il faut donner aux mots trouve peut-être son origine dans les textes applicables. Car, au-delà de la sécheresse de l'article 11, il existe des circulaires qui en assouplissent considérablement la portée.

Les procureurs face aux rumeurs

La première, datée du 27 novembre 1959 et signée par Edmond Michelet, à l'époque garde des sceaux, précise, en préambule : *« Il convient de concilier (...) la règle générale du secret de l'enquête ou de l'instruction avec le principe, traditionnel en démocratie, de la liberté d'information. »* La circulaire constate donc qu'il faut appliquer l'article 11 avec *« discernement »*. Aussi, outre les publications qui peuvent être nécessaires à l'enquête et qui sont prévues par la loi, le texte de 1959 relève : *« Il pourrait être utile, dans certains cas, de rectifier des erreurs pouvant figurer dans les renseignements de presse. Le procureur de la République peut à cet égard, s'il l'estime nécessaire, fournir, à la presse notamment, un communiqué écrit concernant les faits ayant motivé la poursuite. Il en réfère, le cas échéant, au procureur général. »* Mais la circulaire ajoute : *« La pratique, parfois constatée jadis, de la conférence de presse au cours de l'enquête ou de l'information, doit être rigoureusement proscrite. »*

Une deuxième circulaire, datée du 22 avril 1985, et signée par Bruno Cotte, alors directeur des affaires criminelles et des grâces, encourage les procureurs et procureurs généraux à recourir à la pratique du communiqué écrit, *« qui est de nature à mettre un terme à la propagation de rumeurs et de contre-vérités »*. Malgré les recommandations de M. Cotte, qui insistait sur *« la nécessité de les rédiger dans un style simple »*, les rares communiqués écrits étaient soit rendus totalement opaques par une excessive prudence, soit maladroits, comme celui qui a interprété le rapport d'autopsie de Malik Oussekine.

Le droit à l'information

Mais si les communiqués écrits sont exceptionnels, le secret de l'instruction n'est pas pour autant préservé. De Bruay-en-Artois à Epinal, les juges ont entretenu de véritables controverses, et, plus récemment, les techniques de divulgation se sont affinées jusqu'à revêtir les aspects de la manipulation. Car là est la question. La presse serait malvenue de se plaindre d'être trop bien renseignée, mais elle peut s'inquiéter légitimement devant des informations partielles et partiales. S'il est grave qu'un juge d'instruction ouvre ses dossiers, le même comportement chez un magistrat du parquet est presque plus inquiétant dans la mesure où il est l'une des parties au procès, comme l'avocat de la défense.

C'est donc, une fois de plus, le secret de l'instruction qui est en cause. Un secret élastique, qui n'a pas le même sens selon les affaires. Ici, on recherchera impitoyablement tous ceux qui l'ont violé, et dans l'impossibilité de mettre en cause les véritables sources du renseignement, on ira jusqu'à poursuivre les journalistes – qui ne sont pas soumis au secret de l'instruction – en les accusant de *« recel »*. Ailleurs, le secret sera violé impunément chaque jour par le juge, le substitut ou l'avocat, et il faudra attendre le jour de l'audience, celui du débat contradictoire, pour s'apercevoir que le dossier n'a pas la couleur qu'on avait voulu lui donner. Il est parfois trop tard, et le secret, destiné notamment à protéger les personnes soupçonnées, finit par leur nuire irrémédiablement.

Certes, il n'est pas facile de concilier les intérêts de la justice avec ceux du droit à l'information. Il existe cependant une solution souvent proposée qui, sans être parfaite, permettrait d'éviter une partie des dérives nées d'un secret impossible : certaines phases ou certaines étapes de l'instruction seraient publiques. Ce jour-là, chacun, le suspect, l'avocat ou le procureur, pourrait parler librement, mais sous le contrôle des autres.

MAURICE PEYROT

Lire également page 23 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

Aux lecteurs du « Monde »

Les lecteurs des premières éditions du *Monde* du vendredi 2 juillet ont pu être surpris de ne pas trouver dans les colonnes du journal l'article relatif aux enveloppes et à l'argent liquide saisis, mercredi 30 juin, au siège de l'Olympique de Marseille. Ces informations nous ayant été confirmées en début d'après-midi, donc hors délai de tirage de nos premiers exemplaires, elles n'ont pu être intégrées dans le journal avant 14 heures.

REPÈRES

FAITS DIVERS

A San-Francisco, un homme tue huit personnes avant de se suicider

Dans une tour de verre du quartier des affaires de San-Francisco, un homme a tué huit personnes, jeudi 1er juillet, avant de se donner la mort au moment où la police allait le maîtriser. Six blessés ont par ailleurs été transportés dans les hôpitaux de la ville, certains dans un état grave. La fusillade a débuté dans les locaux d'un cabinet juridique, au trente-quatrième étage de la tour. Elle semble avoir été préméditée. Le maire de San-Francisco, Frank Jordan, a déclaré à la presse que le meurtrier était probablement *« à la recherche de quelqu'un de précis »*, ajoutant qu'*« il était là pour tuer de façon délibérée »*. L'individu était en effet en possession de nombreuses munitions, d'un fusil-mitrailleur Uzi et d'une arme de poing automatique. Selon un témoin, il s'était déjà présenté au cabinet juridique, plus tôt dans la journée de jeudi, pour y faire une déposition.

MÉDECINE

Le professeur Glorion réélu président du Conseil national de l'ordre des médecins

Le professeur Bernard Glorion (CHU de Tours) a été réélu, jeudi 1er juillet, à la tête du Conseil national de l'ordre des médecins. Il occupait cette fonction depuis le 7 janvier dernier. Toutefois, la prolongation du mandat de son prédécesseur, le docteur Louis René, dans l'optique d'une réforme de cette structure, imposait une nouvelle étape électorale tout à fait inusitée moins d'un semestre après la précédente. Comme lors de la première élection, le professeur Glorion a réuni sur son nom trente voix sur trente-six (quatre bulletins blancs et deux bulletins nuls). Il a déclaré au *Monde* qu'il entend désormais *« mettre au plus vite en pratique une série de réformes notamment sur la représentativité et le cumul des mandats, et sur le rôle joué par l'Ordre vis-à-vis des engagements contractuels pris par les médecins »*. Il est d'ores et déjà acquis que l'on ne reviendra pas sur l'ouverture à la presse des débats des conseils disciplinaires de l'ordre des médecins.

□ **La Poste suspend ses opérations de change en Corse pendant l'été.** – Pour protéger son personnel victime d'agressions de plus en plus nombreuses, La Poste a décidé, jeudi 1er juillet, de suspendre les opérations de change de ses guichets en Corse pendant toute la durée de l'été. Cette mesure sans précédent, effective du 1er juillet au 30 septembre, ne concerne cependant pas les eurochèques et autres chèques de voyages. *« Il faut éviter que nos bureaux soient trop attractifs en diminuant leur encaisse »*, a déclaré Gérard Francès, directeur régional de La Poste à Ajaccio. Selon lui, La Poste a enregistré, l'an dernier, 57 agressions dans ses 128 bureaux établis en Corse, soit environ 10 % des agressions survenues dans l'ensemble des bureaux de poste français.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 2 juillet 1993 :

DES DÉCRETS

– du 25 juin 1993 portant classement parmi les monuments historiques.

DES ARRETÉS

– du 23 juin 1993 fixant la liste des titres de séjour nécessaires pour l'affiliation des étrangers à l'assurance personnelle ;

– du 21 juin 1993 modifiant l'arrêté du 28 décembre 1989 modifié fixant la liste des laboratoires d'analyses de biologie médicale auxquels est réservée l'exécution des actes de cytogénétique en vue d'établir un diagnostic prénatal relatif à l'enfant à naître.

UNE INSTRUCTION

– du 1er juin 1993 relative à l'accomplissement du service national actif dans la police nationale.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

Digressions pour trois golden boys

La 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a entendu, jeudi 1er juillet, les avocats des initiés de « second rang ». Tous ont plaidé la relaxe de leurs clients. Une courte parenthèse avant la défense, vendredi, de Max Théret.

On écoute toujours avec plaisir Me Olivier Schnerb. On oublie du reste de prendre note de ses plaidoiries tant il parle vite et bien, sautant d'un argument à un autre. Pour faire honneur au tribunal et à son client, Ricaldo Zavala, trente-quatre ans, golden boy provisoirement défait, Me Schnerb arborait jeudi une « bavette » neuve, d'un blanc immaculé, offrant en prime quelques digressions réjouissantes sur Napoléon et Waterloo, Winston Churchill et le débarquement.

Me Schnerb était d'autant plus en verve que son client, mis au piquet par la 11e chambre correctionnelle depuis le 2 juin, serait poursuivi en vertu d'un *« texte ridicule »*. Ricaldo Zavala initié ? Comment peut-on oser, protesta l'avocat. Ou alors, que le procureur cite la personne qui l'aurait informé... D'esprit taquin, Me Schnerb fit mine de demander son renfort : *« Monsieur le procureur, aidez-moi ! Qui a informé Zavala ? MM. Jean-Louis Vinciguerra, Michel Glas, Nelson Peltz ? Vous ne voulez vraiment pas m'aider ? Vous m'obligez alors à plaider la relaxe ! »*.

Secouant dans tous les sens l'article 10-1 de la loi sur les délits d'initiés, Me Schnerb affirma finalement qu'il était vain de manier l'anathème contre son client. *« Ne sachant pas qui lui a donné l'information, on ne peut pas savoir si elle est privilégiée »*, résuma-t-il. Le professionnel qui s'empare de l'une des mille rumeurs qui fouaillent à chaque séance la Bourse ne saurait être condamné. Pas plus que *« celui qui grappille les informations qui courent Paris. »*

Or les informations couraient, assure Me François Klein, autre défenseur de Ricaldo Zavala. En 1986-1988, *« c'était déjà le Big-Bang. Pas le même ! C'était celui de la Bourse »*, rappela-t-il. Ricaldo, *« surdoué »* de la spéculation, se consolait de n'avoir pas réussi ses études de droit en jonglant avec les millions de dollars.

A leur manière, Mes Hubert Couteau et René Bouvier, qui défendent respectivement le courtier Patrick Gruman et le spéculateur bon chic bon genre Jean-Pierre Emden, firent aussi vibrer cette place de Paris. Et l'on eut presque le sentiment que le Palais Brongniart, où se brassent tant de millions, où se font et se défont tant de fortunes, où s'échafaudent tant de « coups », pouvait se réduire à une sympathique volière.

« La Bourse, c'est un énorme champ de courses, un énorme casino. On joue comme on aime », dit Me Bouvier, se portant garant. Me Couteau relativisa, en grand seigneur : *« Que reste-t-il de tout cela ? Un bavardage. »*

LAURENT GREILSAMER

ÉDUCATION

Devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale

François Fillon présente un réquisitoire contre les IUFM

A la suite d'un rapport extrêmement critique élaboré par le professeur André Kaspi, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a présenté, jeudi 1er juillet, à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale une série de mesures *« immédiates »* tendant à réformer les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Les IUFM ont été créés expérimentalement en 1990 et généralisés à l'ensemble des académies en 1991.

Quoique ne remettant pas en cause leur existence juridique découlant de la loi d'orientation de 1989, François Fillon annonce *« une vraie réforme »* des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ne ménageant ni les critiques ni la virulence de ses propos (*« Les IUFM sont-ils des institutions pernicieuses aux mains de médiocres ou d'illuminés ? »*), le ministre de l'enseignement supérieur a précisé qu'il n'était pas *« nécessaire voire possible de faire du passé table rase »*. La réforme annoncée ressemble à s'y méprendre à l'arrêt de mort des IUFM, présentés comme autant de *« machines administratives lourdes »*, empêtrées dans un *« fatras juridique »*, et *« s'érigeant chaque jour davantage en université bis »*. Le réquisitoire est d'autant plus rude que ces établissements enregistrent un afflux exceptionnel de dossiers de candidatures (*le Monde* du 24 juin).

La première critique dépasse de loin le cadre des IUFM : François Fillon conteste *« la pérennité du mythe du corps unique »*. *« Comment penser que les métiers d'instituteur ou de professeur des collèges et lycées sont équivalents ? »*, s'est interrogé le ministre. *« Je récuse ce projet du corps unique. Je le tiens pour inutile et trompeur »*, a-t-il indiqué, faisant fi du processus de revalorisation des carrières enseignantes entamé en 1989, alignant celles des professeurs des écoles sur celles des lycées et collèges. Le rapport Kaspi pousse plus loin la réflexion : *« On discutera longuement pour savoir s'il est nécessaire ou non de posséder une licence pour enseigner en CM 2 ou en CE 1 »*, peut-on lire. Mais la critique la plus virulente porte sur l'autonomie des instituts de formation. François Fillon stigmatise *« l'ambition injustifiée des directions d'IUFM à faire de leurs établissements des universités* bis *aptes à organiser des recherches et à délivrer des diplômes »* (1). Selon la loi d'orientation de 1989 pourtant, les IUFM sont des établissements d'enseignement supérieur à part entière et participent à la recherche en éducation. Désormais, ils ne pourront plus être organisateurs de la recherche, y compris pédagogique, *« sous le label exclusif IUFM »*. Le ministre ne précise pas, cependant, ce qui adviendra des quatre cents à cinq cents enseignants-chercheurs déjà recrutés en IUFM.

Le ministre poursuit : *« La réforme* [des IUFM] *doit s'appuyer sur un principe fort. Les universités sont directement et entièrement responsables de la préparation scientifique des concours. »* En conséquence : *« C'est à elles, et seulement à elles, que seront à l'avenir versés par mon ministère les crédits pédagogiques destinés à ces enseignements. »*

Dans le même temps, la mise au pas des instituts de formation s'accompagnera d'une nouvelle politique de désignation des enseignants en IUFM. *« Les instituts ne pourront plus réunir de commissions de spécialistes* [comme les textes officiels le leur permettent aujoud'hui], *seules celles des universités seront habilités à recruter. »* Le ministre entend de même lutter contre le recrutement de formateurs permanents. D'une part, les présidents d'université sont invités à assurer une certaine rotation entre fonction universitaire et exercice en IUFM. D'autre part, les enseignants du second degré servant dans les IUFM ne devraient plus y séjourner qu'un nombre limité d'années, voire être déchargés tout en continuant à enseigner dans leur établissement.

S'attaquant aux structures, le ministre n'épargne pas le fond. Reprenant à son compte les rumeurs non vérifiées de prétendus cours de pâtes à crêpes et de relaxation collective, François Fillon pointe du doigt *« l'extraordinaire médiocrité »* de la formation pédagogique, notamment dispensée aux futurs enseignants professionnels et technologiques, qui représente là, selon lui, *« un échec grave »*. Les enseignements disciplinaires destinés aux candidats des concours du second degré qui pourraient être donnés dans les IUFM *« le seront désormais avec l'accord des universités »*. Il ne pourra s'agir de cours magistraux, mais seulement de groupes de travail ou de *« leçons »*. Que reste-t-il après cela de la première année de formation des futurs professeurs de lycée et collège ?

Enfin, à propos de la formation des professeurs des écoles – appelés avec obstination « instituteurs », – le ministre dénonce l'absence d'une réelle polyvalence des candidats au concours, trop spécialisés du fait de leur recrutement au niveau licence. Aussi, le ministre compte *« explorer très rapidement »* les possibilités de mise en place de licences polyvalentes.

Cependant, le ministre de l'enseignement supérieur ne reprend pas les questions soulevées par le rapport Kaspi portant sur la place des concours de recrutement, actuellement situés en fin de première année d'IUFM, et dont il suggère le report à l'entrée. Il est vrai que les concours de recrutement ne relèvent pas de sa compétence, mais de celle du ministère de l'éducation.

Ce qui ne l'a pas empêché cependant d'annoncer, dès maintenant, la suppression de l'épreuve professionnelle du CAPES, qui avait été l'une des grandes nouveautés lors de la mise en place des IUFM. L'épreuve, dont le ministre ne voit pas l'utilité contrairement aux stages de la seconde année, *« suscite des inégalités entre candidats des IUFM, soumis à cette épreuve, et candidats libres qui en subissent une autre »*. Pourtant, tous les candidats peuvent choisir deux options actuellement.

Enfin, le ministre de l'enseignement supérieur souligne *« l'absence de transparence dans l'attribution des allocations d'année préparatoire tantôt accordées selon un critère de déficit disciplinaire en enseignants, tantôt selon un constat d'insuffisance des effectifs de l'académie »*. Pour le ministre, le temps est venu de *« favoriser le mérite individuel, qui est une vertu républicaine »*. Ce pourrait être, selon lui, *« la devise de la formation en IUFM »*. Suppressions de crédits, suppressions de postes propres et suppression de l'épreuve professionnelle : en dehors du sigle, que restera-t-il des IUFM ?

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Allusion à la volonté de l'IUFM de Toulouse de décerner des attestations de *suivi d'études à ses étudiants.*

Réaction

par Gérard Courtois

QUEL *changement de ton, en une semaine,* de la part du gouvernement et de la majorité ! Le 24 juin, devant les députés, M. Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, soutenait, avec sa courtoisie habituelle, la proposition de loi sur l'université. Le 26 juin, dans le même hémicycle, M. Bayrou tentait, avec le sourire, de convaincre l'opposition de sa volonté œcuménique de rapprocher enseignement privé et enseignement public. Jeudi 1er juillet, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, c'est un véritable discours de combat que M. Fillon a lancé contre les instituts universitaires de formation des maîtres, créés il y a quatre ans par M. Jospin pour réorganiser, coordonner et moderniser la formation des enseignants.

Entre-temps, il est vrai, l'obstruction des députés et sénateurs de l'opposition, bien aidés, *in fine*, par le président de la République, a eu raison, *temporairement*, de la proposition de loi sur le privé. Et tout se passe comme si, après s'être bridée trop longtemps, la droite lâchait aujourd'hui la bonde. Cela faisait des années – 1985-1986 – que l'on n'avait entendu une charge *aussi virulente, aussi brutale*.

M. Fillon a pour lui d'appliquer scrupuleusement le programme électoral du RPR puisque M. Pécheul, chargé de l'enseignement supérieur dans ce parti et aujourd'hui membre du cabinet du ministre, écrivait, il y a trois mois, que *« le procès des IUFM n'est plus à faire »* et que *« la logique des IUFM doit être supprimée »*. Et il peut penser que le sujet, apparemment technique et abscons, sera moins explosif que la réforme universitaire. Peut-être. Mais il est symptomatique que la droite n'ait pas résisté plus d'une semaine aux coups d'épingle de l'opposition. Au risque de paraître réactionnaire.

SCIENCES

Départ d'un astronaute français pour Mir
retour d'Endeavour

Chassé-croisé spatial

A l'heure où tous les grands programmes spatiaux sont réduits au nom de la rigueur économique, la journée du jeudi 1er juillet a été l'occasion d'un étonnant chassé-croisé impliquant des astronautes et du matériel des trois grands de l'espace : les Etats-Unis, la Russie et l'Europe.

A 16 h 33 (heure de Paris), une fusée Soyouz a décollé de Baïkonour (Kazakhstan), emmenant le Français Jean-Pierre Haigneré et les Russes Vassili Tsibliev et Alexandra Serebrov. Les trois hommes ont rendez-vous, samedi 3 juin à 18 h 20 (heure de Paris), à bord de la station Mir avec Guennadi Manakov et Alexandre Polechtchouk, qui s'y trouvent depuis la fin du mois de janvier. Cette mission, nommée Altaïr, durera trois semaines, au cours desquelles Jean-Pierre Haigneré et ses collègues russes mèneront, en orbite, une série d'expériences biomédicales et technologiques préparées par le Centre national d'études spatiales (CNES) et des laboratoires français. Il s'agit du quatrième vol franco-russe (1).

Moins de deux heures avant le décollage de Soyouz, la navette spatiale américaine Endeavour a atterri sur la piste du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride), à l'issue d'une mission de dix jours. Dans ses soutes, se trouvait la plate-forme scientifique européenne EURECA, récupérée après avoir passé onze mois dans l'espace.

Les responsables de la NASA ont annoncé immédiatement que Discovery, une autre navette de la flotte, décollerait le 17 juillet, cinq jours avant le retour sur Terre de Jean-Pierre Haigneré. Reste que, malgré le côté spectaculaire de ces chassés-croisés, l'optimisme n'est pas de rigueur. Aucun vol n'est prévu pour EURECA qui, faute de crédits, risque de ne jamais revoler. A Baïkonour, trois autres missions franco-russes sont prévues, en 1996, 1998, et 2000 et au moins une mission européenne à lancer, peut-être en 1994. Mais, devant les difficultés économiques et politiques de la Russie, on ignore ce que sera le programme spatial russe à ces dates.

J.-P. D.

(1) Les deux premiers ont été effectué par Jean-Loup Chrétien en 1982, puis en 1988, et le troisième par Michel Tognini en 1992. *Un troisième Français*, Patrick Baudry, a participé quant à lui à un vol sur la navette américaine Discovery en 1985.

QUELLE HISTOIRE !

PAR CLAUDE SARRAUTE

Vive les vacances !

Alors, ça y est, là, bientôt les vacances ! Les chefs, les sous-chefs, la cantine, la cafète, les trajets, pendant trois semaines, un mois, fini, ça, oublié ! Reste plus qu'à faire les bagages, à charger la galerie de la bagnole, et en avant ! Vivement le calme, la détente, les balades, la plage, l'herbe tendre, les petites bouffes et les grands câlins. Vous avez le cœur en fête, hein ? Oui, ben, vous feriez mieux de l'avoir en berne ! Vous ne savez pas ce qui vous attend.

Moi, si. J'ai sous les yeux la liste des terribles dangers que vous courez, bande d'inconscients, on la trouve dans *toutes les bonnes pharmacies*, et je suis épouvantée. En voici quelques-uns, assortis de conseils auxquels je me suis permis d'ajouter les miens. On n'est jamais assez prudents. Suivez-les, sinon vous *ne passerez pas l'été*.

Première exhortation : le jour du départ, ne partez pas. Les vacances, non seulement c'est mortel, c'est crevant. Faut se reposer avant de les prendre. Mon conseil : Restez *assis sur vos valises dans* l'entrée de l'appartement. Attendez d'avoir des crampes dans les jambes pour prendre la route. Et, là, appuyez sur le champignon, ça soulage.

Vos ordonnances. Vous devez en avoir des tas, vu qu'on vous recommande de ne pas les ranger toutes dans le même sac. Des fois que vous le paumiez en route. Les médicaments, pareil. Evitez de prendre des tranquillisants avant et pendant le trajet : risque de somnolence au volant. Mon conseil : Planquez *l'Equanil* sous une pile de liquettes et le Lexomil dans le panier à crevettes. Vous en aurez besoin, croyez-moi !

N'oubliez pas d'emmener de quoi lutter contre le mal des transports, *souligné* dans le texte, – Papa, arrête ! Julie m'a vomi dessus ! –, vos cartes de groupe sanguin et une trousse de première urgence : Je t'avais bien dit que la portière était mal fermée. *Montre ton doigt, mon chéri !*

Arrêtez-vous toutes les deux heures pour permettre à vos gamins de s'aérer et, je cite, de gambader. Mon conseil : S'ils vous tapent sur *les nerfs, profitez de l'occasion* pour les inciter à faire la course : Le premier qui traverse l'autoroute, avant le passage de ce gros camion, aura une sucette.

Pendant le trajet, proposez-leur un *jeu de devinettes* : Alors, les enfants, comment on fait pour éviter la noyade ? On s'approche pas du bord de la piscine. Bien ! Et quand on voit une guêpe, on... ? Oui, c'est ça, on ferme sa gueule, *pardon sa bouche*. Sans commentaire.

Enfin, dès que vous serez arrivés à destination, foncez chez le potard du coin, soumettez-lui cette liste et demandez-lui si elle est *complète*. Ne vous croyez pas quitte à si bon compte. Il peut y avoir d'autres risques, particuliers à la région.

Finie l'époque bénie où on profitait, sans se biler, des quatre S. Sun, sea, sand and sex. Aujourd'hui, faut s'en méfier comme de la peste. A commencer par le soleil. Mon conseil : Abritez-vous, tête mouillée, le corps enduit d'un écran total, waterproof les jours de pluie, sous un parasol, où vous aurez installé une glace à trois faces. Prenez un crayon et un papier. Faites l'inventaire de vos taches de rousseur et de vos grains de beauté. Et passez le reste du séjour à les surveiller. Les suspects devront être immédiatement traduits chez le dermato.

Au mot « sable », je vois : Chaque gramme contient plusieurs milliers de *germes pathogènes*, dont le staphylocoque. Mon conseil aux naturistes : Portez une combinaison transparente en plastique. Bottes et gants assortis. Et plus loin : Qui dit sexe dit sida. Attention aux mouvements de copulation (sic). Donnez, sage précaution, des préservatifs à vos ados : Où tu vas, Aurélien ? En boîte ? Tiens, prends ça. A quoi ça sert ? Demande à papa.

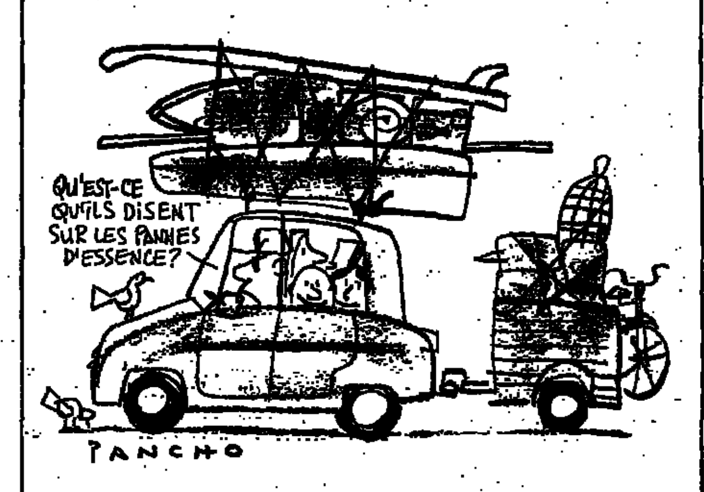
Mer : A éviter si elle est froide. Pendant la digestion ou après une exposition au soleil. Mon conseil : La Manche et l'Atlantique, c'est traître. N'y plonger qu'armé d'un thermomètre capable de vous indiquer les variations de température entre deux courants. Les nageurs se verront dispensés d'emporter un thermos contenant l'eau salée recommandée aux sportifs. Il leur suffira de prendre la tasse.

Morsures : Portez des chaussures montantes dans les chemins rocailleux et les sites à serpents. Lavez-les après chaque effort. Non, pas les chaussures, les pieds. Les chaussures, vous les enlevez. Et les pieds, vous les trempez dans une bassine accrochée à votre sac à dos.

Piqûres d'insectes : Rincez la plaie avec de l'eau vinaigrée. Après l'avoir chauffée au bout d'une cigarette allumée. Mon conseil : Au moindre faux mouvement reportez-vous au chapitre des brûlures.

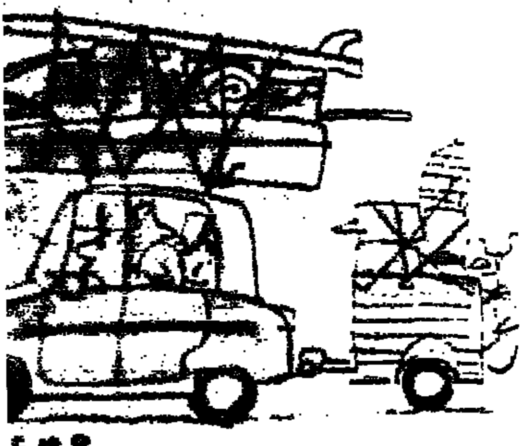
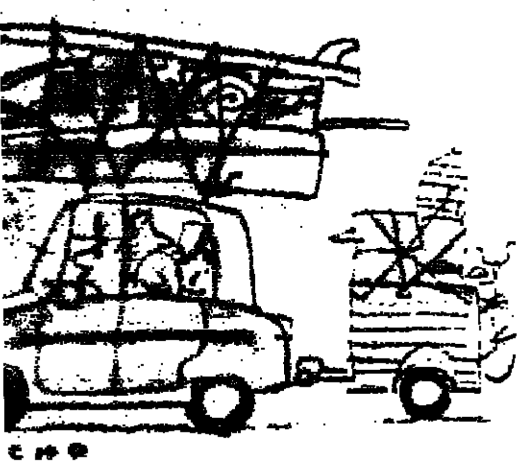
Maintenant, si vous êtes assez fous pour vous risquer en dehors des frontières, je ne donne pas cher de votre peau. Hépatite A, Hépatite B, gonococcie, infection ORL, *paludisme* et ce qu'on nomme, en termes pudiques, la turista, voilà ce qu'on récolte sous les cocotiers des tropiques. Remarquez, question diarrhée, pas la peine d'aller aussi loin. L'an dernier, *38 % des Européens munis* d'un vol vacances Istanbul aller-retour, sont restés enfermés dans des toilettes à la turque. Cela dit, comme on ne peut être ni assis, *ni* debout, ni *couché* pendant *l'été, saison de tous les dangers*, autant rester accroupi.

Ah ! Ils avaient bien raison de hurler à la mort, les patrons, en 1936, quand cet hurluberlu de Blum a accordé les premiers congés payés à des ouvriers éblouis, fous de joie et totalement ignares ! C'était criminel. Faut être instruit pour en réchapper. D'où ce papier.



PAR CLAUDE SARRAUTE

Vive les vacances !

CULTURE

A quoi pensent les vidéastes

Deux manifestations pour faire le point sur un art en bonne santé

Une quinzaine de jeunes artistes vidéo sont présentés, pendant tout l'été, au Centre Georges-Pompidou, sous le titre «Ici Paris (Europe) – nouvelles tendances de la vidéo en France». Leurs œuvres témoignent que la vidéo est en France un art en pleine expansion. Mais vers quoi va-t-elle ? Vers la télévision. Autrefois, les artistes vidéo rêvaient de détruire la télévision, aujourd'hui ils travaillent à s'y intégrer. Pour le meilleur comme pour le pire.

Il y a là, par exemple, commençons par le pire, un rival de Dorothée, Joël Bartoloméo, avec ses bambins qui se peignent le corps – mais la fausse naïveté ne paie pas plus dans un cas que dans l'autre. Un nouvel Ardisson, Philippe Andrevon, qui accumule, en jouant avec un ordinateur, des stars de cinéma dans des décors de bar, de supermarchés, de parkings – plaisanterie vite lassante. Des anti-pubs façon Karl Zéro, avec les mises à feu de Loïc Jugue ou l'art de consumer l'idée de *ready made* – tentative flambante, qui retombe comme un soufflé. Ou un morceau de *Vidéo Gag* : les réveils difficiles de Pierrick Sorin s'autofilmant avec une caméra déclenchée par son réveil-matin – on rit au début.

Mais il y a là aussi, et c'est plus réjouissant, une émule de François de Closets, Christiane Geoffroy, la pasionaria du sperme, qui compose des tapisseries numériques sidérantes avec des images de spermatozoïdes vus au microscope. D'excellents fournisseurs de *Boulevard des clips* : Florence Degas et Olivier Kuntzel, avec leurs superbes animations par ordinateur de petits musiciens découpés dans du carton (la musique, envoûtante, est signée Pascal Comelade). Et la pupille en personne de *l'Œil du cyclone*, Jérôme Lefdup lui-même, avec ces *Convictions profondes*, boucles vertigineuses de discours politiques assemblées en concerto discordant pour faire l'ouverture de la soirée «Elections» de mars 1988 sur la chaîne cryptée.

Prennent place encore dans ce bout à bout, un peu de cinéma mais bien sûr zappé (*la Cinquième Saison*, du très doué César Vayssié), de la danse, évidemment éclatée (une chorégraphie de Wim Vandekeybus, filmée en plein air), des essais assez lourds de poésie électronique réalisés à grand renfort de ralentis (Francisco Ruiz de Infante) ou de jeux de dictionnaire (Sabine de Chalendar). Et, enfin, *les Petites Annonces*, d'Esti, réalisatrice d'un film foudroyant de beauté et d'émotion intitulé *les Fous*, dont on s'étonne qu'il ne figure pas dans cette sélection plutôt que ces esquisses, qui tournent un peu en rond, d'interviews de paumés (voulant maigrir ou vendre un chat). *Les Fous* pourraient faire partie de la sélection suivante, de la «prochaine émission», si l'expérience de cette programmation était renouvelée.

«Ici Paris» ressemble, en effet, à une maquette d'émission, à un numéro zéro. Sur le même modèle, on pourrait, en puisant dans les réserves des artistes vidéo qui travaillent aujourd'hui en France, construire vingt autres émissions du même niveau. Les œuvres ne manquent pas. Faibles ou brillantes, il importe de les montrer, dès lors qu'elles représentent des tendances nouvelles. C'est ce que font, à leur rythme annuel ou biennal, les festivals vidéo (Clermont-Ferrand, Hérouville-Saint Clair, Montbéliard, Manosque, Estavar) et, à des cadences parfois hebdomadaires, les associations qui, en province, programment régulièrement des soirées vidéo dans des lieux de plus en plus nombreux.

Un parti pris d'ouverture

En décidant de rejoindre ce mouvement, le Centre Pompidou amorce un véritable tournant, cessant enfin de ne valoriser que ce qui était déjà reconnu à New-York. Pour rassembler ces œuvres, Christine Van Assche, chargée de l'art vidéo au Centre Pompidou, s'est entourée des conseils de deux jeunes spécialistes, Stéphanie Moisdon et Nicolas Trembley. Stéphanie Moisdon a rédigé d'une plume très fine les notices du catalogue de la collection d'œuvres vidéo appartenant au Centre Pompidou (consultables au Musée dans un espace aménagé à cet effet). Nicolas Trembley anime à Paris un «lieu alternatif» de diffusion d'art vidéo, A Bao A Qou (du nom d'une bête lumineuse inventée par Borges), où l'on peut découvrir régulièrement de nouveaux talents.

Un parti pris semblable d'ouverture a guidé les organisateurs de l'exposition «Images en scène» qui, pendant trois jours (trois jours seulement vu le coût de l'entreprise), a permis de découvrir au Palais de Tokyo (les 11, 12 et 13 juin) une trentaine d'installations vidéo et cinéma. Mélangeant des systèmes utilisant des projecteurs de films et d'autres qui fonctionnent avec des écrans de télévision, Nils et Florent Aziosmanoff et Anne-Marie Cornu (les animateurs de l'association Art 3000) ont créé un événement comme il n'y en avait pas eu à Paris depuis vingt ans – aux beaux jours de la première grande exposition vidéo qui avait eu lieu dans le palais voisin, au Musée d'art moderne de la ville de Paris, en 1974.

Pendant ces trois jours, les propositions les plus diverses se sont côtoyées, avec un enthousiasme qui compensait tantôt une imperfection technique, tantôt un manque de nouveauté. Certaines machineries étaient tellement compliquées qu'elles ne marchaient presque jamais, tel ce *Simulateur de poulet*, qui mettait en jeu un coq vivant et des projecteurs 16 mm que les mouvements de l'animal étaient censés déclencher. Mais l'animal plongé dans le noir ne daignait guère bouger. D'autres (Maria Klonaris et Katerina Thomadaki, Tom Drahos) proposaient des accumulations illisibles.

Mais on remarquait le bric à brac d'Emmanuel Carquille (parpaings, petit train, cages à oiseaux, avion, drapeaux), *In the deep heart of Europa* : éclatement d'un continent, fragmentation des souvenirs, mur de Berlin, fascismes divers – grand jeu de l'Histoire face à la petitesse de nos mémoires. On se souviendra longtemps de ce petit train tractant un miroir qui s'éclairait d'une image chaque fois qu'il passait devant le faisceau d'un projecteur super 8.

Une installation ne peut pas courir trop d'idées à la fois. *Percer Meuler Souder*, de Christophe Cardoen, remporta un vif succès à cause de sa violente limpidité. Sa machine tinguelienne se battant en duel contre un drap blanc où était projeté un film ne visait qu'un seul but : mettre en péril la visibilité cinématographique, pour en faire désirer le retour à une époque où tout la menace. De même, avec une chaise et un lit collées contre un mur, Michel Coste (*le Rêve du prisonnier*) atteint la transparence d'un leurre avoué : les personnages projetés sur ces objets réels, et dansant avec eux, réussissent à nous transporter hors de l'image à mesure que nous nous y enfonçons.

A Gislaine Gohard, il suffit d'un téléviseur évidé, qu'elle remplit de tulle, pour que l'image qu'elle y projette prenne les allures d'un hologramme mystérieux. Avec une seule bouche multipliée en spirale, Véronique Legendre trace une boucle qui décrit le chemin qu'emprunte le désir quand la Loi s'y oppose. Jean-Michel Gaufreau, comme toujours, surprend, en énonçant un propos anti-Duchamp (*la Steppe retournée par l'un de ses célibataires* : un tas de terre, trois tableaux et trois moniteurs), tant ses images sont belles.

Normalement, après avoir vu une installation vidéo, on ne peut plus, en rentrant chez soi, regarder son téléviseur comme avant. Que l'installation soit bonne ou mauvaise, l'exercice est salutaire. *Pan d'ort*, de Patrice Ferrasse, est une bonne idée pour montrer le téléviseur comme une boîte de Pandore : les divisions internes de l'image truquée sont soulignées par des cloisons de bois collées sur le verre de l'appareil.

« La meilleure du monde »

Un public nombreux se prêtait au jeu qu'exigent souvent ce genre d'œuvres. Pour voir *les Larmes du monde*, de Gregory Ryan et Marianna Bouhsira, il fallait se pencher et coller son œil à un tuyau par lequel on apercevait, comme au fond d'un tonneau, une surface aqueuse, percée de temps en temps d'une goutte qui semblait tomber de vos propres yeux. Il fallait se pencher, aussi, au-dessus d'un puits sur la margelle duquel étaient assises des figurines en terre au sexe proéminent, pour contempler ce qu'exposait Cathy Vogan : une certaine vérité sur une certaine virilité.

Micky Kwella, le directeur du Vidéo Fest de Berlin, prétend que *«la vidéo française est, aujourd'hui, la meilleure du monde»*. Pendant une semaine, en février, les Berlinois ont pu apprécier une large rétrospective de ce qui se fait depuis quelques années en France dans ce domaine. Cette bonne santé, indéniable, est due en grande partie au soutien que le ministère de la culture apporte, par divers biais, à la production des œuvres et à l'enseignement de la vidéo dans les écoles d'art. Beaucoup des jeunes artistes qui figurent dans «Ici Paris» ou qui étaient exposés dans «Images en scène» sortent des écoles d'art de province, où enseignent des vidéastes de la première génération. La tenue régulière de festivals, lieux de confrontation de ces talents, est également décisive. C'est le seul endroit où ils peuvent cueillir quelque gloire, jusqu'à ce que la télévision ou un musée réputé s'aperçoivent de leur existence.

JEAN-PAUL FARGIER

► «Ici Paris (Europe)», les œuvres de dix-sept vidéastes au Centre Pompidou, espace consultation vidéo/musée national d'art moderne, 3ᵉ étage. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 30 septembre.

ARTS


RMN

« Le Christ à la colonne »

L'été dernier, à Londres, le Musée du Louvre a acheté une peinture sur bois représentant *le Christ à la colonne*. Elle avait été acquise à Grenade en 1863 et appartenait, depuis 1868, à la collection Cook. Depuis sa réapparition, elle a été alternativement attribuée à Andrea Solario et à Antonello Da Messine. A son propos, Berenson changea plusieurs fois d'avis et Longhi tenta, jadis, de mettre d'accord les experts en la définissant comme une copie de Solario d'après Antonello.

Les conservateurs du département des peintures du Louvre sont plus péremptoires. Ils tiennent l'œuvre pour un Antonello autographe et indiscutable et la présentent sous sa signature au centre d'une très courte exposition qui fait la part belle à l'iconographie comparée et aux reproductions photographiques. Affaire réglée ? Attribution définitive ? Le catalogue l'affirme et repousse avec dédain *«certaines cabales»* qui auraient accompagné l'achat.

Est-ce si grave du reste ? Qu'il soit de Solario ou d'Antonello, *le Christ à la colonne* arrête et émeut par la sobriété de sa composition, son pathétique retenu, la vérité de l'expression, l'intensité du regard et la justesse des détails – bouche entrouverte, cou raidi qu'enlace une corde. Ce grand tableau pourrait demeurer anonyme, il n'en serait pas moins grand pour autant.

Ph. D.

► Musée du Louvre, Pavillon de Flore, 75001 Paris ; tél. : 40-20-51-51. Jusqu'au 9 août.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Rêveurs éveillés

Ils ne le savent pas, les écrivains, mais ils ont bien de la chance. Ils se tourmentent, se prennent la rate et se mettent la tête au court-bouillon, certes, c'est la moindre des choses, mais en fin de compte, ce sont des douleurs imaginaires qu'une nuit blanche, une bouteille de vin peuvent résoudre. Il leur suffit d'un bon stylo, d'une rame de papier blanc, d'un peu de jus dans l'ordinateur, selon les habitudes, et ça repart. Après tout, ce Julien Sorel, ce Rubempré, je peux les planter quand je veux, les reprendre, les rendre malades, les guérir. Ils ont bien de la chance, et s'ils en doutaient, il n'auraient qu'à mettre le nez dans deux journaux de travail tenus par des metteurs en scène de cinéma, John Boorman et Bertrand Tavernier, à peu près dans la même période, entre 1991 et 1992.

L'un et l'autre ont voulu répondre à une suggestion du délégué général au Festival de Cannes, Gilles Jacob, celle de tenir un journal de leur tournage en cours, ont essayé d'être à peu près dans les temps, ont échoué. Un film est toujours en retard, il y a toujours un parfum d'échec indispensable à son accouchement, à croire qu'on n'irait pas le voir s'il venait tout simplement à l'heure. On sait que le tournage d'*Apocalypse Now*, chef d'œuvre épique et ruineux, a été une tragédie humaine et financière. Quand Michael Cimino, au milieu des *Portes du Paradis*, parvint à dépasser le dépassement de budget de Coppola, toute l'équipe fêta la prouesse dans le Montana, ce qui ne porta pas bonheur au film, en fin de compte. Boorman et Tavernier n'ont pas ce genre de mégalomanie, mais comme tous les metteurs en scène, ils se débattent sans cesse avec toute sorte de problèmes et de fâcheux personnages. L'argent, d'abord, l'argent maudit qui manque sans cesse. Les producteurs qui ne sont pas toujours à l'écoute, ne comprennent rien, les comédiens qui ne sont jamais libres en même temps, les décors qui se cassent la gueule, le climat qui se détraque, les bobines volées, l'acteur principal qui se suicide, les merveilleux impondérables et les bouts de ficelle qui lâchent. Comme le dit, en termes mesurés, Orson Welles dans *Filming Othello* : *«Un metteur en scène est un homme qui préside aux accidents.»*

Boorman et Tavernier, qui se connaissent et s'estiment réciproquement, ne se ressemblent ni par leurs œuvres ni par leur tempéraments. L'auteur très britannique et esthète du *Point de non-retour*, de *Délivrance*, *Excalibur*, *la Guerre à sept ans*, et que le *Dictionnaire des cinéastes*, de Sadoul, qualifie un peu rudement de *«constructeur de paraboles»*, est un homme raffiné qui ne s'emporte pas facilement, dans ses écrits en tout cas. Tavernier, passionné de cinéma américain, depuis *l'Horloger de Saint-Paul*, *Que la fête commence*, jusqu'à *la Vie et rien d'autre* et *L.627*, poursuit, comme on dit, une recherche sur la société française, les problèmes politiques et moraux qui la travaillent, de façon plus engagée, polémique. On le devine volontiers colérique, c'est un animal à sang chaud. Et pourtant, à les lire tous deux, on les sent proches, unis par une sympathie forte. Celle qui naît entre artistes aventuriers habitués à se retrouver périodiquement dans de beaux draps.

Tavernier avait choisi un tournage très réaliste pour *L.627*, dans les rues de Barbès, au milieu des vrais trafiquants de drogue. Il avait fait connaissance et s'était lié d'amitié avec des policiers, les avait suivis dans leurs camionnettes banalisées, «sous-marins» d'observation. Il n'avait pas prévu les vrais alcoolos, les vrais camés, les flics pas gentils, le comédien qui a mal aux dents et ne sait plus ce qu'il doit jouer. Boorman, plus calmement, passe son année à essayer de projeter *Where the Heart Is* (*Tout pour réussir*), et de finir le montage de *I Dreamt I Woke up*, petit film autobiographique tourné pour la télévision, dans lequel Boorman ne cesse de rêver qu'il se réveille. Et, à tout bout de champ, rencontre des tonnes de difficultés, piétine, discutaille...

Heureusement, il leur reste du temps pour aller au cinéma. Encore deux réalisateurs qui se montrent, comme Truffaut et tutti quanti, d'excellents critiques cinématographiques et qui sont même, à l'occasion, membres de jury importants, au Festival de Venise en 1991 en ce qui concerne Boorman. C'est le bon sens même d'utiliser les gens selon leur compétence, et l'un et l'autre décortiquent à plaisir le travail d'autrui, analysent leurs plaisirs et leurs admirations, reviennent sur des débats anciens avec un réel et inlassable amour de l'art. Par moments, Tavernier pique une grosse rogne. Il n'aime pas Mitterrand, qui, avec Fabius, a créé la Cinq, Mitterrand, cet *«homme cultivé, prodigieusement intelligent, mais machiavélique, qui a trahi ses idéaux, ses partisans, les espoirs, l'imaginaire de millions de Français...»* Il n'y a que le patron du cinéma américain, Jack Valenti, qu'il abomine davantage. Et s'il déplore chez Jack Lang un *«geste décourageant d'imbécillité»*, à savoir le titre de chevalier des Arts et Lettres à Stallone, il salue à juste titre la fougue du ministre quand il appelle à l'insurrection contre la mainmise américaine sur l'audiovisuel : *«Dans ces moments-là, il est irremplaçable.»* Tout à fait, Bertrand, et continuons le combat.

Boorman, moins tranchant, revoit ses anciens films : *«Il y a dans mon œuvre une intensité qui la rend pénible à regarder (...). Cependant, on y discerne trop fréquemment une niaiserie un peu exaspérante. On la retrouve aussi dans ma personnalité. C'est une niaiserie bien anglaise.»* Il regarde le paysage du cinéma mondial laminé par le rouleau compresseur américain, se demande s'il ne va pas vraiment falloir rendre les armes devant *Pretty Woman* ou l'habile et mièvre *Danse avec les loups*. Pas niais du tout, le parabolique Boorman quand il parle de Venise, de Los Angeles, et des «fins» dans la vie et dans la réalité. Et cite la dernière conversation qu'il eut avec David Lean sur son lit d'hôpital : *«David m'a regardé et a dit : Nous avons eu de la chance, non ? Ils nous ont laissés faire nos films. J'ai rétorqué : Ils ont essayé de nous en empêcher. Un sourire enfantin a éclairé son visage. Oui mais on les a bien eus.»* En voilà un joli mot pour une fin.

► *Qu'est-ce qu'on attend ?*, **de Bertrand Tavernier. Le Seuil, 260 p., 120 F.**

► *Rêves prometteurs, coups durs*, **de John Boorman, traduit de l'anglais par Andrea Petrini. Institut Lumière/Actes Sud, 174 p., 110 F.**

Les historiens associés

Une association et une revue pour rattraper le retard français en matière d'histoire du cinéma

Historiens passionnés de cinéma, Jean Gili et Jean-Pierre Jeancolas avaient depuis longtemps pris conscience du retard de la recherche historique française en la matière, dont il tentaient de combler les lacunes par leurs travaux respectifs. Au printemps 1984, ils décident de créer l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC), regroupant des historiens professionnels ou amateurs et des collectionneurs, tous bénévoles.

«Jusque-là, remarque Jean Gili, secrétaire général de l'association, *l'histoire du cinéma était traitée par des littéraires ou des cinéphiles, donc par des gens qui n'avaient pas de formation à la méthode historique.»* Encouragée par le Centre national du cinéma, qui lui octroie une aide financière (sa seule ressource hormis les cotisations de ses 240 adhérents actuels), l'AFRHC publie depuis sa création la revue *1895* : recueil d'articles le plus souvent en rapport avec des rétrospectives ou des manifestations cinématographiques et qui, malgré le titre, ne se limitent pas à l'étude des seules premières années.

«Le nom de notre publication est un clin d'œil à la naissance du cinéma, mais toute l'histoire du septième art nous intéresse, de ses débuts à la période contemporaine, même si nous concentrons notre attention sur le cinéma français», explique Jean Gili. Si *1895* privilégie pourtant les premières années du cinéma, c'est parce que les articles concernant cette période trouveraient difficilement leur place ailleurs. Mais le champ de la recherche s'étend au moins jusqu'aux années 50, comme le prouve le numéro 13, consacré aux accords Blum-Byrnes de 1946, épisode-clé de la rivalité entre la France et Hollywood.

«Les sept premiers numéros de 1895, *jusqu'en avril 1990, se sont inspirés du travail effectué en Italie, pays qui avait énormément d'avance sur nous*, explique Jean-Pierre Jeancolas, successeur de Jean Mitry et de Raymond Chirat à la présidence de l'association depuis 1992. *Puis, nous avons évolué peu à peu vers la forme actuelle.»* La fréquence de parution est aujourd'hui d'environ trois numéros par an (dont un hors-série, celui de 1993 devant être consacré au Festival de Pordenone), et le tirage a atteint le seuil des mille exemplaires, dont un quart est réservé aux abonnés.

Soucieux de ne pas se limiter aux cercles parisiens, les dirigeants de l'AFRHC cultivent par ailleurs leurs relations avec les cinémathèques régionales. L'association édite d'ailleurs également des livres, le premier, *le Spectacle cinématographique à Limoges de 1896 à 1945*, étant paru fin 1992 et le second, consacré à la Corse, devant paraître dans le courant de l'année. Elle entretient aussi des rapports réguliers avec les universités, en publiant les maîtrises ou les DEA de qualité, qui finissent trop souvent au fond des bibliothèques universitaires. Ils entretiennent en particulier des liens privilégiés avec Paris-III, avec qui l'AFRHC se propose d'organiser des colloques à la Sorbonne.

T. C.

► Association française de recherche sur l'histoire du Cinéma, 15, rue Lakanal, Paris (15ᵉ). La cotisation annuelle est de 200 F.

CULTURE

ARTS

DESSINS DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY *au Louvre*

Les cartons d'un banquier

Une anthologie des pièces françaises d'une célèbre collection new-yorkaise

Il y a cent vingt cinq ans, J Pierpont Morgan, banquier de son état, ouvrit un bureau à Paris. Cet anniversaire concernerait assez peu les amateurs d'art si ce financier comblé n'avait, quelques années plus tard, décidé de dépenser un peu de sa fortune de la meilleure manière qui soit, en achetant des manuscrits, des dessins et des livres. Les dollars du charbon et des chemins de fer se transformèrent en enluminures, en sceaux mésopotamiens, en partitions et en reliures rares. Morgan se fit construire une bibliothèque de style Renaissance sur la 36e Rue, s'offrit, en 1910, un lot de mille cinq cents dessins anciens et devint, d'un coup, le premier et le plus illustre collectionneur de dessins des Etats-Unis. *Cette manière princière de procéder* ne s'est pas démentie depuis, si bien qu'il a fallu récemment agrandir la Pierpont Morgan Library au moyen d'une verrière, assez disgrâcieuse du reste. Achats, legs et donations ont afflué tout au long du siècle, remédiant aux lacunes du fonds d'origine, ajoutant les papiers aux papiers, les cartons aux cartons.

De ceux-ci a été tirée, pour l'exposition du Louvre, une anthologie de cent vingt-cinq pièces – aimable symbolique des chiffres, – toutes d'origine française. La plus ancienne est un carnet d'esquisses tracées à la pointe de métal sur des plaquettes de buis, œuvre franco-flamande de la fin du quatorzième siècle. Les plus récentes ont pour auteurs Gauguin, Redon et Cézanne. Entre ces extrémités, il ne manque à peu près rien, ni les maniéristes de Fontainebleau ni ceux de Lorraine, ni Poussin ni Le Brun, ni Watteau ni Greuze, ni Boucher ni Fragonard, ni Ingres ni Delacroix. Animés par un beau souci d'exhaustivité, le mécène et les conservateurs qui lui ont succédé n'ont toléré aucune absence de marque. Ils ont voulu que leur cabinet soit, en réduction, une histoire du dessin.

Cette exigence ne va pas sans difficulté. Elle peut inciter à acquérir des œuvres autant pour leurs signatures que pour leur qualité, à préférer la chronologie au plaisir et l'encyclopédisme à la beauté. La collection Morgan n'est pas absolument exempte de pièces de cette espèce, mais elles pèsent peu en comparaison de quelques chefs-d'œuvre qui, à eux seuls, suffiraient à justifier la réputation de la collection et la visite de l'exposition. D'un mur à l'autre, en dépit d'un accrochage passablement serré, des dialogues naissent entre les maîtres. Poussin répond à Delacroix. Lorrain, Fragonard, Oudry et Cézanne s'entretiennent des meilleures façons de dessiner les feuillages et le vent. Boucher aspire *à la grâce, Prudhon l'imite. Hubert* Robert et David – qui l'eût cru? – rivalisent de netteté géométrique et quadrillent nettement leurs études. Watteau donne des leçons de portrait à tous, sauf à Ingres – qui bougonne sur son croquis au trait – et à Degas – qui feint de l'ignorer. Caron, Bellange et Redon, quoique trois siècles les séparent, jouent ensemble à inventer des monstres et à compliquer leurs rêves au lavis et à la pierre noire.

L'ordre des dates n'a plus d'importance. Il faut parcourir les salles dans tous les sens, aller et venir, observer les connivences, vérifier les correspondances, imaginer des rapprochements incongrus. Il n'y a pas de plus grand plaisir que ce ballet tourbillonnant. L'amazone casquée de Deruet et le Persan de Delacroix bondissent sur leurs coursiers. Le tigre de Barye les guette, collé à la terre, à moins qu'il ne guette les nymphes de Boucher. Tout se brouille. Le dessin devient roman. Les sens et le regard s'égarent délicieusement.

PHILIPPE DAGEN

► Pavillon de Flore, Musée du Louvre, 34-36, quai du Louvre, 75001 Paris ; tél. : 40-20-50-50. Jusqu'au 30 août.

Le mécénat culturel en recul

Le budget consacré par les entreprises au mécénat culturel a accusé une baisse en 1992, a constaté Jacques Rigaud, président de l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial) en présentant, jeudi 1er juillet, son bilan annuel. Le total des actions de mécénat culturel s'est, en effet, élevé à 630 millions de francs, soit 10 % de moins qu'en 1991. L'ADMICAL a recensé mille huit cents actions engagées par neuf cents entreprises. Une centaine d'entre elles, surtout des PME en difficulté, ont dû renoncer au mécénat.

Jacques Rigaud s'est pourtant montré optimiste : cette baisse dénote *« une bonne résistance »* du mécénat à la crise, d'autant *« qu'il se diversifie et fait preuve de plus d'imagination »*. On assiste surtout à un déplacement du mécénat, qui se tourne désormais vers la recherche scientifique et médicale, l'environnement, l'éducation et l'intégration sociale.

La musique reste le domaine privilégié du mécénat culturel (29 % des budgets contre 32 % en 1991). La fondation France Télécom (18 millions de francs pou cinquante actions) et la Société Générale (vingt-trois actions) restent les deux plus importants pourvoyeurs de fonds dans ce domaine. Le soutien aux expositions et aux musées arrive toujours en seconde position (23 % des budgets). 1992 a été, notamment, l'année de l'exposition Sisley, parrainée par IBM et Aérospatiale, Toulouse-Lautrec (Eridania Béghin-Say) et « Les Etrusques et l'Europe » (Fondation Fiat). Le mécénat en faveur du théâtre reste au même niveau, *quand celui destiné à la photo* est en hausse.

Le mécénat reste une pratique peu répandue en France si on le compare à la situation rencontrée chez certains de nos voisins européens ou en Amérique du Nord. Les sommes drainées dans notre pays ne représentent que 0,5 % du budget du ministère de la culture – et moins encore si l'on ajoute aux fonds de l'Etat ceux des collectivités territoriales.

MUSIQUES

Cap'tain à Flamanville

Quand la passion du rhythm'n'blues marque les musiciens du jazz

Quand les orchestres de jazz ne savent plus guère tenir un spectacle, les dix musiciens de Cap'tain se déplacent sur scène en un ballet parfaitement réglé. Les deux chanteurs se passent le relais, les quatre cuivres lancent des attaques précises et la rythmique « boulonne » l'ensemble sans hésitation. Instrumentistes tous terrains (aussi bien dans le domaine du jazz que dans celui de la variété), les membres de Cap'tain transmettent leur passion pour les grandes heures du rhythm'n'blues ou de la soul noire (Otis Redding, Wilson Pickett...) mêlée à l'influence de Tower of Power, formation blanche née à Oakland au début des années 70.

Après presque quatre années d'existence, Cap'tain aurait pu rester anecdotique, mais le groupe a su bâtir son propre répertoire. Chaque lundi, depuis plus d'un an, ces musiciens jouent avec succès au Baiser salé, l'un des nombreux clubs de jazz parisiens de la rue des Lombards. Cap'tain s'est décidé à enregistrer un premier disque : séances prévues pour l'automne prochain. Ils donneront leur prochain concert au festival de jazz de Flamanville, avant de partir tourner aux Antilles.

Sy. S.

► Sécances 93 à Flamanville (Manche) ; le 2 juillet Inlandais et carte blanche à Marc Michel, le 3 juillet Patrick Verbeke et Cap'tain. Concerts à 20 h 30. Renseignements : 33-52-41-22.

SPORTS

TENNIS : la défaite de Martina Navratilova à Wimbledon

Vieillesse ennemie

Championne de Wimbledon en 1991 et 1992, l'Allemande Steffi Graf, qui a repris la première place mondiale après avoir gagné les Internationaux de France le 5 juillet, devait tenter de réussir la passe de trois, samedi 3 juin, à Londres. Son adversaire sera la Tchèque Jana Novotna, qui disputera, à cette occasion, sa seconde finale d'un tournoi du grand chelem après celle de Melbourne en 1991. Pour arriver à ce stade du tournoi, la neuvième joueuse mondiale a battu l'Américaine Martina Navratilova qui, à trente-six ans, espérait participer à la finale des championnats pour la douzième fois de sa carrière et, éventuellement, s'imposer pour la dixième fois.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Wimbledon a hésité. Etait-ce un enterrement ou un accident? Fallait-il jeter une poignée de terre sur le cercueil ou envoyer des fleurs à la blessée? Entre l'ovation funèbre et l'encouragement morbide, le stade ne savait trop comment réagir, comment prendre la dimension de l'événement : meurtre dans un jardin anglais ou agression sur vieille dame?

Finalement, les spectateurs ont opté pour la circonspection, pour l'émotion contenue, l'acclamation sans rappel. Martina Navratilova a donc quitté le central de Wimbledon sans fleurs ni couronnes, à peine émue, tout juste déçue, battue en quarts de finale d'un championnat qu'elle ne désespérait pas de gagner pour la dixième fois. Wimbledon a estimé qu'à trente-six ans elle n'était pas morte pour le jeu. *« Je reviendrai »*, a-t-elle d'ailleurs promis.

Etrange, bizarre après-midi de tennis où la nostalgie s'effiloche comme les nuages dans un ciel de traîne. En moins de quatre-vingt-dix minutes, ce sont les vingt dernières années qui défilent, un long thriller politico-sportif auquel on voudrait une fin heureuse, une apothéose aux aventures mouvementées d'un garçon manqué devenu une femme indomptée, Martina Navratilova, amazone et pasionaria.

Sa vie s'inscrit dans la fin du siècle jusqu'à la métonymie, transfuge d'un régime mort, rescapée d'une idéologie atomisée, décalée dans un univers post-moderne, trop assoiffée de liberté et d'absolu. Toujours en transit entre deux passions, toujours sous douane entre deux contradictions, elle apparaît inadaptée à force d'intégration, marginalisée à force d'assimilation. En franchissant naguère le rideau de fer, elle croyait trouver la liberté, elle a découvert une autre hypocrisie. Une part d'elle-même, la championne, a été totémisée, l'autre, la femme, a été diabolisée.

Forte et fragile Navratilova, troublante, touchante icône. On a craint son bras gauche, admiré son corps musclé, applaudi ses victoires. Elle a collectionné les millions, les chiens et les amours orageuses. Elle est déjà une légende, un long chapitre du livre des records : 1 381 matches gagnés, 164 tournois remportés, 18 titres du grand chelem engrangés, près de 20 millions de dollars accumulés. Et elle veut être plus que ces statistiques, un monument qui défiera le temps, une pyramide du jeu.

Avec cet orgueil pharaonique, elle peut ainsi affirmer : *« Je n'ai pas été la plus jeune championne, je serai donc la plus vieille. »* Pourquoi ne la croirait-on pas? En boitant, elle court toujours plus vite que neuf joueuses de tennis sur dix. Elle a l'expérience et l'ambition. Cela suffit largement pour *arriver encore en demi-finales* des championnats de Wimbledon. Cela pourrait suffire pour aller en finale, avoir encore une fois les jambes en coton avant de rentrer sur le court central, le cœur en folie pendant les échanges, les lunettes embuées en répondant aux vivats de la foule, les genoux flageolants en saluant les altesses, pour vivre le paroxysme de sentiments et de sensations dans l'accomplissement du désir de victoire...

Rêve et légende

Martina Navratilova en rêve et on en rêve pour elle. Ce serait une manière forte de fêter vingt ans de tennis professionnel féminin, vingt ans aussi de présence de la championne à Wimbledon. Il n'y a que Jana Novotna, insensible à la magie de l'instant, pour penser le contraire.

Ingrate, impitoyable enfant! A Navratilova, Jana Novotna ne reconnaît aucun titre, aucun droit. Née dans le même pays douze ans *plus tard, elle est presque devenue* son double tennistique et physique sans le savoir, sans désir d'imitation. Elle a grandi, appris un jeu d'attaque, développé un corps d'athlète dans l'ignorance des performances de l'expatriée. Pour la sauvageonne de Brno, c'est une traîtresse qui lui fait face, une renégate à la solde du capitalisme. Elle connaît ses faiblesses, Hana Mandlikova, la vieille ennemie, les lui a indiquées. Jana Novotna va les exploiter.

On la voit donc se pelotonner comme une jeune chatte qui guette une souris puis, cruelle, bondir sur sa proie. Elle ne s'inscrit pas dans la durée, Jana Novotna. On la sent concentrée sur l'instant présent, l'éphémère victoire. Elle a la satisfaction du pilleur de tombeau, du brûleur de livre, du buveur d'absinthe. Elle est sans mémoire et sans histoire. Elle ne croit en rien et peut-être pas en elle-même. C'est un trou noir dans lequel Martina Navratilova a été aspirée comme une super-nova fatiguée.

Etrange moment que seuls les champions connaissent, celui où il faut se résoudre à envisager la retraite, à quitter la scène, à mourir un peu, dans ce qui est pour le commun la force de l'âge, la plénitude du talent. Après d'autres, Billie-Jean King a été demi-finaliste, ici, à près de quarante ans. Martina Navratilova tente de repousser l'instant du plongeon, de croire qu'elle est toujours capable de gagner. Curieusement, on est tenté de ne pas en douter même si on sait qu'elle se prépare une confortable base de repli, les Intervilles américains, avec des gloires de sa génération comme Björn Borg. C'est la part du rêve qui va avec la légende.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats du jeudi 1er juillet

Simples dames demi-finales

S. Graf (All., n° 1) b. C. Martinez (Esp., n° 6) 7-6, 6-3.

J. Novotna (Tch., n° 8) b. M. Navratilova (E-U., n° 2) 6-4, 6-4.

(Entre parenthèses, la nationalité et le numéro de tête de série des joueuses.)

CARNET DU *Monde*

Naissances

Anne RUBINSTENN
et
Vincent BECIRSPAHIC
sont heureux d'annoncer la naissance de

Léa,

le 30 juin 1993.

131, rue Jeanne-d'Arc,
75013 Paris.

Mariages

M. et Mme J.-P. RANDOLET,
M. et Mme Jean BENOIST,
ont la joie d'annoncer le mariage de

Céline
et
Xavier.

La célébration aura lieu le samedi 10 juillet 1993, à 14 h 30, en l'église d'Hardivillers.

3, petite rue d'Amiens,
60299 Hardivillers.
53, rue Saint-Denis,
75001 Paris.

Dora BONELLI
et
Olivier ROCHE.

« Depuis que l'homme a posé le pied sur la Lune, la conquête de l'espace a marqué le pas. Le programme franco-argentin Olidora relance l'aventure vers les étoiles. »

Le 3 juillet 1993.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre DEVAL,
artiste peintre,

survenu le 27 juin 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

« Orvès »,
avenue de la Libération,
83160 La Valette-du-Var.

– Marc Genestet,
Vincent Genestet
et Myriam Campinos Dubernet,
Damien et Marie Genestet,
Et les familles Faures, Genestet, Glories, Herman,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Juliette GENESTET,
née Orient,

survenu à Toulouse le 1er juillet 1993.

Une messe sera dite en l'église Saint-Exupère le lundi 5 juillet, à 10 heures.

La cérémonie d'incinération aura lieu au cimetière de Cornebarieu, à 13 h 30, le même jour.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle.

31, allée des Soupirs,
31000 Toulouse.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert HUSSON,

survenu à Paris, le 27 juin 1993, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

54, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Il y a tout juste un mois, notre très estimé et très regretté époux et père,

J. Mario ROSIO,

nous quittait.

Priez pour lui.

– Thérésa Taieb,
son épouse,
Fred, Manouche et Julien,
ses enfants,
font part du décès de

Gilbert TAIEB,

surveau le 30 juin 1993, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le 2 juillet, à Aix-en-Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Vendôme.

Mme Francine Vieille,
son épouse,
M. et Mme Serge Vite,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Godefroid
et leurs enfants,
M. et Mme François Vieille
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Vieille
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Huguette Chemin,
sa sœur,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre VIEILLE,

survenu le 30 juin 1993, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 juillet, à 14 h 30, en l'église de la Madeleine.

Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

Georges LESÈVRE,

absent parmi nous depuis le 3 juillet 1989, reste toujours présent dans nos cœurs et dans notre mémoire.

Elisabeth,
Et ses amis.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

WEEK-END D'UN CHINEUR

Armes, copies conformes

Au dix-neuvième siècle, la « mode troubadour » lancée par Viollet-le-Duc exalte l'imagerie du Moyen âge, et touche à peu près tous les arts décoratifs. Dans les châteaux, où la plupart des armes très anciennes ont disparu, on les fait recopier avec plus ou moins de fidélité aux modèles d'origine pour un usage strictement ornemental. Aujourd'hui, heureusement patinées, ces copies de collection se négocient entre 1 000 et 4 000 francs en moyenne avec des plus-values pour l'exactitude de la reproduction et la présence de décors gravés.

On en trouvera une centaine au château des Migneaux à Villennes-sur-Seine (Yvelines) samedi 3 juillet après-midi. Pour l'anecdote, une arme « à la maximilienne » en parfait état est estimée 30 000 francs, les épées « squelette », « à branche » ou « à Taza », noms donnés au diverses sortes de gardes, valent entre 1 500 et 3 000 francs. Les « fortes épées », faites pour frapper des deux mains, se situent dans les mêmes fourchettes de prix. Les « marteaux d'arme », instruments d'origine suisse, en forme de pic à quatre grosses pointes destinées à défoncer les crânes, varient entre 3 000 et 4 000 francs. N'oublions pas les « mains gauches », redoutables poignards utilisés lors des duels à l'épée et précieux auxiliaires des droitiers, qui se vendent entre 1 500 et 2 500 francs.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Ile-de-France et environs

• Samedi 3 juillet

Villennes-sur-Seine (Yvelines), 14 h 30 : armes, vins et alcools.

• Dimanche 4 juillet

Chartres, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Nogent-sur-Marne**, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Sens**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Villennes-sur-Seine** : mobilier du château des Migneaux ; **Versailles** (Rameau), 14 heures : art d'Asie ; **Versailles** (Chevau-léger), 14 h 15 : livres, souvenirs historiques.

Plus loin

• Samedi 3 juillet

Arles, 15 heures : mobilier, objets d'art ; **Cahors**, 14 heures : voitures miniatures ; **Coutance**, 14 h 30 : flacons de parfum, jouets ; **Laval**, 14 heures : maquettes, trains ; **Limoges**, 20 h 30 : tableaux, gravures ; **Marseille** (Cantini), 10 heures : armes ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Castellane), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Monaco**, 10 h 30 : tableaux, collection du comte de Paris ; 14 h 30 : mobilier et bijoux appartenant au comte de Paris ; **Villefranche-sur-Saône**, 15 heures : figurines militaires, dioramas.

• Dimanche 4 juillet

Calais, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Douai**, 14 h 15 : archéologie méditerranéenne ; **Epernay**, 14 heures : vente sur le thème du champagne ; **Monaco**, 17 heures : livres de *la collection du comte de Paris* ; **Saint-Amand-Montrond**, 14 h 30 : livres ; **Saint-Omer**, 15 heures : mobilier, objets d'art ; **Vittel**, 15 heures : art contemporain.

Foires et salons

Paris (pont Louis-Philippe), **Matignon** (Côte-d'Armor), **Pont-Saint-Esprit** (Gard), **Poses** (Eure), **Le Grand-Quevilly** (Seine-Maritime), **Ouzouer-le-Marché** (Loir-et-Cher), **Nantiat** (Haute-Vienne), **Monaco**.

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Couleurs de Paris : 19 h. Rel. dim., lun. L'Enfant criminel : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ARCANE (43-38-19-70). Je cours, j'ai tellement de hâte : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : mer., ven., sam., mar. 21 h ; jeu. 19 h ; sam. 18 h.

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Au bord du lit : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Le Galop des sortilèges : mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 45.

BOBINO (43-27-75-75). Le Pied à l'étrier : ven., sam., lun., mar. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIX• (42-38-35-53). Ça vaut la peine quand même : 21 h. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-07-14-30). Meurtre à l'aube : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

CENTRE POUCHKINE (44-05-64-20). Des pommes pour Eve : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oui : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mar., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; sam. 18 h.

COMÉDIE-FRANCAISE, SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : dim. 14 h. Le Malade imaginaire : sam., mar. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : ven., lun., jeu. 20 h 30. Le Prix Martin : dim., mer. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15. Rel. dim., lun. Le Doux Baiser d'amour : ven., sam. 20 h ; sam., mer. (dernière) 15 h ; dim. 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : jeu. 20 h 30 ; sam., mer. 18 h 30 ; dim. 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Crazy Daisy : ven., sam. (dernière) 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : ven., sam. 21 h ; dim. 18 h. L'Ile des esclaves : ven., sam. 20 h ; dim. 15 h ; mar. 19 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Man, Doris, Gus : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30 ; dim. 17 h. Le Horla ; Boule de suif : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 15 h.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : ven., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h. Rel. dim. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Amours en pièces : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Eux seuls le savent : ven., sam. (dernière) 19 h. Personne n'est parfait : ven., sam. (dernière) 22 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : ven., sam. (dernière) 20 h 45 ; sam. 16 h 30.

HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). Lettre à Fidel Castro : ven. (dernière) 21 h 15. Les Peupliers d'Etretat : dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 19 h 30. La Leçon : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Le Banc : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Isabelle Eberhardt ou la Magie des sables : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim. Les Aventures du baron de Faeneste : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : ven., sam. (dernière) 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Fando et Lis : dim. 17 h ; lun. (dernière) 20 h 15. Je me tiens devant toi nue : mer., ven. (en français) sam., mar. (en anglais) 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Le Miroir des songes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Pendant que vous dormiez : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Carmen : sam., mar. 19 h 30. Faust : ven., lun. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 45. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : ven., sam. (dernière) 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 18 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : ven., sam. (dernière) 20 h 45 ; sam. 17 h.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Femmes, les truffes et la musique ou Mon gendre, tout est rompu ! : mer., jeu. 20 h 30 ; ven., sam. 21 h 30 ; dim. 17 h 30. Les Précieux : ven., sam. 19 h 30 ; sam., dim. 15 h.

PROCRÉART (42-52-09-14). Y'a T'une Mouche Sur L'mur : ven., sam. (dernière) 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Jardin des cerises : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : ven., sam., mar., lun., mer., jeu. 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Rel. dim., lun. Didier Benureau : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Rel. dim., lun. Rien ne sert de dormir, faut s'lever l'matin : mar., mer., jeu. 22 h. Vous allez rire : ven., sam. (dernière) 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). L'oiseau n'a plus d'ailes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. Rel. dim., lun. A Life in the Theatre (en anglais) : ven., sam. (dernière) 20 h 30. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : ven., sam. (dernière) 22 h 15.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). La Balance ; la Fleur à la bouche : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 15.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Les Noces de Figaro : 19 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : mar., mer., jeu. 21 h.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : ven., sam. (dernière) 20 h.

THÉATRE MAURICE-RAVEL (43-48-10-98). Littorina littoralis ou le Complexe du bigorneau : dim., lun. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Pélican : ven. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). La Peau des autres : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Rel. dim., lun. Chronique d'une mort retardée : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h. Rel. dim.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : ven. (dernière) 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (ESPACE JEAN-RENAUDIE) (42-65-28-37). L'Ombre : mar., mer., jeu. 20 h 30.

CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Entre ciel et terre : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). Les Confessions : sam. 16 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE RAJ-'GANAWAK) (45-67-87-74). L'œuvre du pitre : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

L'AGENCE OU LES DÉFAUTS DU VRAI. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), mer. 20 h 30 (30).

LA RÉVOLTÉE DU BOUNTY GLACÉ. Le Grenier (43-80-68-01) (dim., lun., mar.), 22h (30).

CRAZY DAISY. Espace Acteur (42-62-35-00), jeu., ven. et sam. (dernière) 21 h (1).

J'EN AI MARRE DE BOSSER!!. Plateau 26 (48-87-10-75) (dim., lun.), 20h30 (30).

LA NUIT DU RIRE. Enghien (Théâtre municipal du Casino) (34-12-94-94), jeu. 20 h 30 (1).

LE PIED A L'ÉTRIER. Bobino (43-27-75-75), jeu., ven., sam., lun. et mar. 21 h (1).

UNE ASPIRINE POUR DEUX. Saint-Georges (48-78-63-47) (dim.), 20 h 45 (1).

Y'A T'UNE MOUCHE SUR L'MUR. Procréart (42-52-09-14), jeu., ven. et sam. (dernière) 21 h (1).

LES CONFESSIONS. Musée national des Granges de Port-Royal (30-43-73-05), sam. 16 h (3).

LE JARDIN DES CERISES. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (3).

LE MALADE IMAGINAIRE. Comédie-Francaise Salle Richelieu (40-15-00-15), sam. et mar. 20 h 30 (3).

FANDO ET LIS. Marie-Stuart (45-08-17-80), dim. 17 h et lun. (dernière) 20 h 15 (4).

LES PEUPLIERS D'ÉTRETAT. Hôtel de Sully (44-61-21-50), dim., lun., mar., mer. et jeu. (dernière) 21 h 15 (4).

LA BALANCE ; LA FLEUR A LA BOUCHE. Théâtre Déjazet (48-87-52-55), lun., mar., mer. et jeu. 21 h 15 (5).

CHANTAL LADESOU. Point-Virgule (42-78-67-03), mar. et mer. (dernière) 20 h (6).

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE. Théâtre Grévin (42-46-84-47) (dim., lun.), 21 h (6).

LE GALOP DES SORTILÈGES. Berry-Zèbre (43-57-51-55), mar., mer. et jeu. 21 h 30 (6).

L'OMBRE. Aubervilliers (Espace Jean-Renaudie) (42-65-28-37), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (6).

LA PROSE DU TRANSSIBÉRIEN ET DE LA PETITE JEHANNE. Berry-Zèbre (43-57-51-55), mar., mer. et jeu. 22 h 45 (6).

RIEN NE SERT DE DORMIR, FAUT S'LEVER L'MATIN. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 22 h (6).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 JUILLET

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le jardin des dames de Sainte-Clotilde et le pavillon du duc de Guise », 11 heures, 103, rue de Reuilly (S. Rojon-Kern).

« Une heure au cimetière Montmartre », 11 heures, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Les vitraux de la Sainte Chapelle », 13 heures, métro Cité (E. Romann).

« Poètes et artistes à l'ancienne cour impériale de Kyoto », par C. Bourzat, 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Aspects de la vie parisienne aux alentours de 1830 », 14 h 30, devant la Bourse de commerce (Sauvegarde du Paris historique).

« Exposition : Peintures romaines en narbonnaise », 14 h 30, entrée de l'exposition, Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Le collège des Quatre-Nations, l'Institut et le baroque à Paris », 15 heures, 23, quai Conti (Monuments historiques).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Exposition Krémègne, au Pavillon des arts », 15 heures, entrée de l'exposition, Forum des Halles, terrasse Lautréamont (Approche de l'art).

« Les trésors de l'orfèvrerie russe », 15 heures, hall du Petit Palais (M. Hager).

« Le parc de La Villette et ses onze jardins à thème » (avec projection d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Saint-Denis : La maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 4 JUILLET

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« Le jardin des Plantes, sa vocation depuis 1626 et ses hommes célèbres », 11 heures et 15 heures, entrée du jardin, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (Paris, capitale historique).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 h 15 et 15 h 30, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Denis : la cathédrale et les tombeaux royaux », 14 h 30, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (office de tourisme).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, église Saint-Germain de Charonne, place Saint-Blaise (Sauvegarde du Paris historique).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, à l'intérieur (Connaissance de Paris).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Les appartements du prince et de la princesse à l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Le parc de La Villette et ses onze jardins à thème » (avec projection d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Saint-Cloud et les Orléans : histoire d'un palais disparu et d'un somptueux jardin sur fond de grandes eaux (sous réserve) », 15 heures, terminus des bus 52 et 72, sous le pont de l'autoroute de l'Ouest (Monuments historiques).

« Les tombes les plus célèbres et les plus insolites du Père Lachaise », 15 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (D. Fleuriot).

« Saint-Denis : le Musée d'art et d'histoire, dans l'ancien Carmel », 16 heures, musée, 22 bis, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (office de tourisme).

CONFERENCES

SAMEDI 3 JUILLET

30, avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « La violence domestique », avec D. Welzer-Lang (Cité des sciences et de l'industrie).

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

« Hôtel Bedford, 17, rue de l'Arcade, 17 heures : « André Chénier », par J.-C. Brard.

DIMANCHE 4 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le sommeil et le rêve », par J. Landreaux Valabrègue ; « La prophétie de Saint Malachie », par Natya (Conférences Natya)

ÉCONOMIE

Les relations commerciales des Etats-Unis avec leurs partenaires

La loi du plus fort

L'accord de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique (ALENA) est mal parti, après la décision d'un juge fédéral de Washington d'en stopper le processus de ratification. Le ministre mexicain du commerce, Jaime Serra, peut bien assurer que les négociations annexes sur l'environnement et les droits sociaux ne souffriront pas du retard, qu'un consensus existe même pour les accélérer, à la Maison Blanche cet optimisme de façade n'est guère partagé.

Et pour cause. Si la cour d'appel retient la thèse du juge Richey, c'est l'ensemble de la procédure qui sera remis en question et, avec elle, ce chantier d'envergure qui visait à constituer, au 1er janvier 1994, un marché de quelque 360 millions de consommateurs américains, canadiens et mexicains débarrassé, dans un délai de dix à quinze ans, de ses barrières douanières.

Sans doute le candidat Clinton, même devenu président des Etats-Unis, n'a jamais été un partisan acharné de l'ALENA. Il a toujours paru le défendre mollement, à l'inverse de son prédécesseur, George Bush, qui fut avec son homologue mexicain l'initiateur du projet.

Il n'empêche que, au-delà de la remise en cause de l'ALENA, c'est la conduite de la politique commerciale américaine qui se trouve contestée. Le juge Richey prend en effet bien soin de rappeler dans son argumentation que, *« d'après la Constitution, le pouvoir de commercer avec des nations étrangères est conféré au Congrès (et non pas au président). »*

Voilà qui sonne comme un avertissement de mauvais augure en ce qui concerne les négociations de l'Uruguay Round. En effet, si celles-ci se concluent positivement avant la fin de l'année, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), de simple secrétariat à l'heure actuelle, devrait se transformer en une organisation multilatérale du commerce. Les Etats-Unis ne pourraient plus pratiquer ce bilatéralisme au nom duquel ils imposent la loi du plus fort à leurs partenaires commerciaux. D'où l'intérêt des Européens pour une organisation multilatérale du commerce. Mais pour que celle-ci voie le jour, encore faut-il que le Congrès américain accepte d'abandonner une de ses prérogatives essentielles, celle justement que vient de rappeler le juge Richey : le pouvoir de commercer avec des nations étrangères. L'hypothèse paraît bien improbable.

JEAN-PIERRE TUQUOI

□ **Lloyd Bentsen critique M. Balladur.** – Lloyd Bentsen, secrétaire américain au Trésor, a répliqué jeudi 1er juillet aux propos tenus récemment par Edouard Balladur sur le différend commercial qui oppose les Etats-Unis et la CEE. *« C'est une incapacité à comprendre les lois »* de ce pays, a estimé M. Bentsen devant quelques journalistes. Le premier ministre français s'était déjà attiré, mercredi 30 juin, une réponse virulente du vice-président de la commission américaine sur le commerce international, Peter Watson, qui avait qualifié ses propos de *« grave insulte »* et avait exigé des excuses.

□ **M. de Larosière candidat de la France à la présidence de la BERD.** – La France a décidé de proposer la candidature de Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, au poste de président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour succéder à Jacques Attali, démissionnaire depuis le 25 juin. Le Danemark a été le premier pays à proposer un candidat à la tête de la BERD, en la personne de Henning Christophersen, vice-président de la Commission européenne, chargé des affaires économiques et financières de la CEE.

La législation sur l'environnement risque de retarder la ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain

Le département américain de la justice a fait appel, le 1er juillet, du jugement prononcé la veille par un juge fédéral, selon lequel l'accord sur la constitution d'une zone de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique est contraire à la législation américaine sur l'environnement.

NEW-YORK

de notre correspondant

La Maison Blanche ne s'y était pas trompée : l'affaire était sérieuse. A peine le juge fédéral Charles R. Richey avait-il publié, le 30 juin, en fin de matinée, les vingt-trois pages de son jugement disposant que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), signé en 1992 par le président George Bush et par son homologue mexicain, Carlos Salinas de Gortari, ainsi que par le premier ministre canadien de l'époque, Brian Mulroney, était contraire au National Environmental Policy Act, la loi fédérale sur la protection de l'environnement, que le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, publiait un bref communiqué indiquant que le gouvernement américain allait faire appel de la décision du juge, laquelle pourrait, selon lui, *« retarder sans raison l'entrée en vigueur de l'ALENA »*.

Quelques heures plus tard, le département de la justice annonçait qu'il avait effectivement interjeté appel de la décision du juge devant la cour d'appel du district de Columbia (auquel appartient Washington, la capitale fédérale). L'affaire sera déclarée recevable à compter du 19 juillet.

L'administration a déjà préparé la riposte. En écho à la plainte déposée par les associations écologistes et qui a motivé la décision du juge, elle avait déjà affirmé en son temps que la loi nationale de politique de l'environnement ne s'appliquait pas à l'accord de libre-échange. Retrouvant les accents de l'avocat qu'il était avant d'accéder à une fonction ministérielle, Mickey Kantor, délégué américain au commerce, est allé dans le même sens en développant les deux points qui, à son avis, doivent inciter la cour d'appel à rejeter les arguments du juge Richey. D'une part, cette décision empiète sur les pouvoirs dont dispose le président pour négocier toute catégorie d'accords commerciaux au nom des Etats-Unis. Ensuite, si ce jugement devait être confirmé, il ouvrirait la voie à une série de recours en justice qui contribueraient à retarder la ratification et la mise en place de l'accord de libre-échange conclu entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Dès l'annonce de la nouvelle, la National Association of Manufacturers, qui regroupe à Washington l'essentiel de l'industrie manufacturière américaine, s'est insurgée contre *« ce jugement, qui, s'il n'est pas annulé, risque de compromettre sérieusement la capacité de négociation des Etats-Unis non seulement à l'égard de l'ALENA mais aussi de tout autre pays ou groupe de pays »*, estime l'association. *« L'ironie de cette affaire est que cet accord est justement la meilleure chose qui puisse arriver en Amérique du Nord en matière de protection de l'environnement »*, fait remarquer Jerry Jasinowski, le directeur général de ce groupement patronal.

Mais tout le monde ne partage pas l'optimisme de M. Jasinowski. A commencer par les négociateurs des trois pays, qui, depuis des mois, s'efforcent de trouver un terrain d'entente sur les « accords additionnels » destinés à être annexés au document final et qui portent précisément sur les questions liées à l'environnement mais aussi sur les conséquences sociales de l'ALENA.

Pour l'instant, ces négociations avancent à petite vitesse. Au grand dam du Mexique, qui, à travers ses seuls organismes gouvernementaux, a déjà dépensé 25 millions de dollars pour plaider sa cause auprès des Américains. Mexico, qui n'a pas encore voté le texte de l'accord, serait en effet le grand perdant d'un important retard apporté à la ratification du traité de libre-échange nord-américain.

De son côté, le Parlement canadien a déjà donné son accord de principe mais pour Ottawa, l'entrée en vigueur de l'accord demeure sujette à l'issue des négociations sur les « accords additionnels ». Aux Etats-Unis, où les opposants – parmi lesquels figure l'inévitable Ross Perot, ancien rival de Bill Clinton dans la course à la Maison Blanche – sont de loin les plus nombreux, l'arrêt du juge Richey est un don du ciel. Et l'administration aura un peu plus de mal, dorénavant, à plaider un dossier que, tout au long de la campagne électorale, M. Clinton n'aura défendu que du bout des lèvres.

SERGE MARTI

Selon un rapport sur les perspectives économiques

La croissance en Europe sera faible en 1994

Estimant il y a six mois que la croissance économique des principaux pays industriels atteindrait 2 % cette année, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) vient de ramener ses prévisions à 1,2 %. Selon les experts de l'organisme, qui rassemble vingt-quatre pays industriels, *« il est difficile de dire combien de temps la recession va se poursuivre en Europe continentale »*.

La prudence de vocabulaire est de mise, tout au long du rapport sur les *Perspectives économiques*, paru le 1er juillet, à propos de la plupart des Etats : au Japon, *« l'activité semble avoir cessé de se tasser »* ; aux Etats-Unis, *« le taux de croissance devrait progressivement se raffermir sans pour autant devenir exceptionnel »*. Outre-Atlantique, le produit intérieur brut progresserait *de 3,1 % en 1994*, après avoir augmenté de 2,6 % cette année.

La poursuite de l'assainissement des bilans des entreprises, les niveaux élevés des taux d'interêt en Europe, les tentatives inégales d'assainissement budgétaire, la nouvelle montée des déséquilibres commerciaux et la faiblesse de la *confiance sont autant d'éléments* qui pèsent sur l'activité et rendent très incertaines les tentatives d'élaboration du calendrier de la reprise.

Tout dépendra de la capacité des dirigeants à rétablir la demande sans mettre en œuvre des actions à court terme trop préjudiciales à la stabilité macro économique, car le chômage risquerait de continuer à augmenter à un rythme soutenu . L'OCDE devrait enregistrer cette année 36 millions de chômeurs sur son territoire, soit 8,75 % de la population active. C'est en Europe que la situation apparaît la plus catastrophique : de 9,9 % de la population active en 1992, le taux de chômage est passé à 11,4 % en 1993, et devrait atteindre 11,9 % *l'an prochain*.

L'OCDE prévoit, comme la plupart des autres instituts de conjoncture, une pousuite de la baisse des taux d'intérêt amorcée en Europe. En 1994, les taux d'intérêt à court terme devraient être limités à 4,7 % en Allemagne et en France (voir graphique). Les experts du Château de la Muette reconnaissent pourtant qu'il est difficile de savoir jusqu'où le coût du crédit doit baisser pour garantir une véritable reprise. En tout état de cause, c'est l'évolution de l'inflation en Allemagne qui déterminera le rythme de la baisse des taux . D'après les prévisions de l'OCDE, la hausse des prix de détail outre-Rhin aurait effectivement tendance à s'apaiser, revenant à 3,1 % l'an prochain, contre 4,9 % en 1993, le taux de croissance passant dans le même temps de – 1,9 % à – 1,4 %.

La baisse des taux d'intérêt devrait se poursuivre en Europe

taux d'intérêt à court terme

3

Etats-Unis

0

1991 1992 1993 1994 prévisions

Source : OCDE

La baisse des taux d'intérêt à court terme, exprimée en moyenne annuelle, se poursuivra l'an prochain en Europe, selon les prévisions de l'OCDE. Elevés en début d'année en raison de la crise du franc, les taux à court terme français ont nettement fléchi depuis.

En France, dont le taux de croissance devrait rester médiocre (+ 1,5 % en 1994, après un recul de 0,7 % cette année), la hausse des prix reste contenue. L'OCDE note cependant qu'en dépit de la légère amélioration de la conjoncture *« le taux de chômage pourrait continuer d'augmenter jusqu'à la fin de 1994, pour atteindre le niveau record de plus de 12 % »*.

C'est en dehors des pays industriels que se trouvent actuellement les principaux gisements de croissance. En Asie, bien sûr, mais également en Amérique Latine. Un début de bonne nouvelle semble venir d'Europe de l'Est. Après une chute moyenne de 5 % de la production en Europe centrale et orientale (hors ex-URSS) l'an dernier, le recul serait limité à 1 % cette année, et le taux de croissance deviendrait positif de 2 % l'an prochain, seule la Roumanie subissant encore une forte récession. Dans toutes les régions extérieures à l'OCDE, le développement économique sera fortement conditionné par l'évolution du commerce *international*.

F. L.

François Perigot a plaidé à Washington pour des échanges internationaux plus équilibrés

Au moment où Edouard Balladur fait l'objet de vives critiques au Sénat américain pour ses déclarations en faveur de la levée des sanctions américaines contre l'acier européen, François Perigot a affirmé, jeudi 1er juillet aux Etats-Unis, que le CNPF était *« sur la même ligne »* que le gouvernement français dans les négociations commerciales internationales. Avant son départ de Washington, il a appelé à la mise en œuvre de *« nouvelles règles du jeu »* pour favoriser le libre-échange. Lors d'une rencontre avec le patron des patrons, Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, s'est *félicité de la baisse du taux* d'escompte en Allemagne, tout en jugeant que le mouvement était insuffisant et qu'il devait se poursuivre.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Deux semaines après la rencontre Clinton-Balladur, François Perigot a achevé, jeudi 1er juillet, une visite de quatre jours à Washington, largement dominée par les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en vue d'aboutir à un accord sur l'Uruguay Round entamé il y a sept ans. Le président du CNPF, qui caresse toujours le projet d'ouvrir une représentation du patronat français dans la capitale fédérale américaine, a rencontré de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, Lloyd Bertsen, secrétaire au Trésor, Mickey Kantor, représentant spécial pour le commerce, Ronald Brown, secrétaire au commerce et, brièvement, le vice-président Al Gore.

Divers, les interlocuteurs de M. Perigot ont tenu le même discours sur le commerce international. Même si elle ne nourrit plus trop d'illusions, l'administration Clinton a confirmé sa volonté d'obtenir une déclaration préliminaire au prochain sommet du G7, à Tokyo, auquel participera M. Kantor, sur l'accès aux marchés, afin de sortir l'Uruguay Round de l'impasse. Mais les Américains ne semblent pas pour autant prêts à renoncer aux « pics » tarifaires, ces droits très élevés qu'ils appliquent à certains produits et sur quelques pays. Les récentes discussions avec le Japon ont tourné court et les contentieux se sont accumulés avec les Européens (acier, télécommunications, aéronautique, etc.)

Pragmatisme à géométrie variable

Si chaque parti prétend rechercher *une paix commerciale* durable, les négociations actuelles prennent de plus en plus l'allure d'une guerre économique ouverte entre les différents blocs commerciaux. Dans les milieux économiques et dilomatiques à Washington, le sentiment dominant est que la politique commerciale de Bill Clinton, plus agressive, n'est qu'un instrument au service d'une croissance qui doit permettre aux Etats-Unis de créer des emplois et de retrouver leur suprématie technologique. Il en résulte un pragmatisme à géométrie variable qui conduit à jouer plusieurs cartes : un bilatéralisme tumultueux avec le Japon, un régionalisme délicat avec l'Amérique latine que révèlent les difficultés d'adoption du traité de libre-échange de l'ALENA – avec le Mexique et le Canada – et avec l'Europe, une politique mixte mêlant multilatéralisme et unilatéralisme. L'administration Clinton essaie de convaincre ses interlocuteurs européens qu'en utilisant la fameuse « section 301 » – permettant à Washington de prendre unilatéralement des sanctions commerciales contre un pays soupçonné de concurrence déloyale – elle œuvre pour la cause commune de l'accès général aux marchés.

Sensible aux risques de montée du protectionnisme en France, M. Perigot a relayé le mémorandum de M. Balladur sur le GATT en plaidant pour un accord global – concernant tous les secteurs – équilibré, ce qui suppose des concessions mutuelles, et multilatéral. Face à ce discours inlassablement répété, M. Kantor a donné l'impression de reprendre à son compte l'expression de M. Balladur, déjà utilisée par Leon Brittan, commissaire européen aux relations extérieures, selon laquelle pour l'Uruguay Round *« il n'y aura d'accord sur rien tant qu'il n'y aura pas d'accord sur tout »*. Pour autant, les Américains excluent totalement de renégocier l'accord de Blair House sur le volet agricole – que M. Kantor déclare *« ne pas aimer »* – en attendant de chacun des Douze qu'il ratifie le feu vert de la Commission européenne. Pour l'administration Clinton, un accord au GATT stimulera la croissance mondiale en apportant un supplément de production mondiale de l'ordre de 200 milliards de dollars...

Une reprise lente et irrégulière

Le président du CNPF, soucieux de ne pas nourrir cette guerre commerciale, a également profité de son séjour pour prendre le pouls de l'économie américaine. Tous les officiels américains ont affiché un optimisme de bon aloi : la croissance du PNB tournera autour de *3 % en 1993*. Même si certains indices sont décevants – la consommation des ménages a marqué le pas au premier trimestre et les mises en chantier de constructions neuves ne répondent pas aux attentes – il n'y aura pas de rechute, assurent-ils, en mettant en avant la diminution du chômage, le bas niveau des taux d'intérêt et *la maîtrise de l'inflation. Un optimisme* que tempèrent certains industriels, comme ce dirigeant d'une filiale française, qui affirme : *« La reprise américaine existe, mais elle est lente, irrégulière, non créatrice d'emplois. Et elle se fait malgré Clinton. »*

Quoi qu'il en soit, les entreprises américaines sont en train de *retrouver leur compétitivité* et se mettent en état de marche. Pour les industriels français, elles affûtent déjà leurs armes, prêtes à partir à la conquête des marchés mondiaux. Un nouveau défi qui intervient à un moment où les menaces de contrôle accru sur les investissements étrangers aux Etats-Unis se font moins précises, même si nul n'exclut les initiatives de parlementaires prompts à défendre *« l'Amérique d'abord »*. La délégation du CNPF ne s'est pas privée de rappeler que le déficit commercial français avec les Etats-Unis, s'il s'est réduit en 1992, est le second après celui avec le Japon. La part du marché américain détenu par la France n'est toujours que de 2,8 %. Tant que le dollar évolue loin de sa parité de pouvoir d'achat théorique – 6,60 francs selon l'OCDE – les entreprises françaises ne peuvent espérer maintenir leur compétitivité. L'actuelle remontée du dollar est de bon augure, mais les autorités américaines estiment que c'est au seul marché de fixer les parités monétaires. Un discours qui, sur ce point, n'aurait pas été désavoué par l'administration Bush.

MICHEL NOBLECOURT

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Production industrielle : + 1 % en mai.** – La production industrielle s'est nettement redressée en Allemagne en *mai*, progressant de 1 % par rapport à avril. Le mois précédent, il est vrai, le recul de la production industrielle avait atteint 1 %. Le mois de mai a été marqué par une forte hausse des produits manufacturés (+1,5 %), tandis que le secteur de la construction subissait une baisse de production de 1 %.

ÉTATS-UNIS

● **Activité : les directeurs d'achats plus pessimistes en *juin*.** – L'indice des directeurs d'achat, calculé chaque mois par l'organisme professionnel qui regroupe les spécialistes des commandes dans les grandes entreprises économiques, s'est inscrit en baisse en juin, à 48,3 contre 51,1 en mai. Un indice inférieur à 50 est interprété comme le reflet d'une contraction du secteur manufacturier.

□ **Chine : changement à la tête de la banque centrale.** – Le gouverneur de la banque centrale chinoise, Li Guixian, a été remplacé par le vice-premier ministre, Zhu Rongji, qui conservera cependant ses fonctions actuelles. Annoncée par un journal de Hongkong, contrôlé par Pékin, la nouvelle du limogeage de l'ancien numéro un de la banque s'explique par la crise monétaire que traverse la Chine, secouée par une surchauffe de l'économie et des désordres financiers. Selon le journal de Hongkong, les dirigeants du Parti communiste ont décidé de convoquer une conférence nationale spécialement consacrée aux problèmes économiques.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Une décision du tribunal d'instance

Les restaurants McDonald's de Lyon devront désigner un délégué syndical

LYON

de notre bureau régional

Appartenant à des enseignes franchisées, les quinze restaurants McDonald's de l'agglomération lyonnaise constituent une unité économique et sociale. A ce titre, ils ne peuvent s'opposer à la désignation d'un délégué syndical. Cette décision du tribunal d'instance de Lyon, rendue publique jeudi 1er juillet, donne raison à la CFDT, seul syndicat réprésenté parmi les huit cents salariés – la plupart employés à temps partiel – des McDonald's de la région, qui devront constituer un comité d'entreprise unique.

En prenant une décision qui pourrait faire jurisprudence, le tribunal a mis l'accent sur la similitude des conditions sociales et la mobilité de salariés entre différents établissements lyonnais et n'a pas retenu la nécessité, soulevée par l'employeur, de saisir la Cour de justice des Communautés européennes sur l'application de règles particulières aux exploitants d'enseignes franchisées. A propos de la situation lyonnaise, le tribunal observe que l'unité de direction s'exerce parfois collégialement par un travail concerté sur les choix économiques et la politique sociale.

Le groupement d'intérêt économique Poma, regroupant une quinzaine de restaurants McDonald's, qui paraissait avoir entamé une «guérilla» de procédure (*le Monde* du 30 mars), a fait connaître son intention de se pourvoir en cassation.

GÉRARD BUÉTAS

Selon une étude du ministère des affaires sociales

Le pouvoir d'achat des médecins libéraux a fortement progressé

Selon une étude encore inédite menée par le SESI (bureau des statistiques de l'assurance-maladie et des dépenses de santé) du ministère des affaires sociales, le pouvoir d'achat des médecins libéraux français a augmenté de manière constante entre 1987 et 1992. Cette croissance est en moyenne de 1,8 % par an pour les généralistes. Elle est comprise entre 1,4 % et 2,7 % pour les spécialistes.

Alors que le gouvernement entend mettre à contribution les professions de santé pour tenter de freiner l'évolution des dépenses d'assurance-maladie, cette étude souligne que les revalorisations tarifaires (la consultation était de 100 francs en 1992 contre 80 francs en 1987) ont été *«légèrement supérieures»* à la hausse des prix. Il apparaît que le développement de l'activité moyenne de chaque médecin s'est accrue (stimulée, pour les généralistes, par les épidémies de grippe et les syndromes grippaux) et qu'elle a compensé *«une forte augmentation des charges professionnelles»* qui représentent environ 40 % des honoraires.

Le secteur 2 (dit *«à honoraires libres»*) est de loin celui où le pouvoir d'achat augmente le plus. Entre 1989 et 1992, les honoraires ont, dans ce secteur, progressé de 6,9 % par an, mais les charges professionnelles ont évolué plus vite que celles du secteur 1 (stricte application des tarifs de référence de la Sécurité sociale). Néanmoins, le revenu par praticien a augmenté de 7 % par an (4 % en francs constants) contre 4,8 % dans le secteur 1 (1,8 % en francs constants).

Chez les spécialistes, le pouvoir d'achat s'est amélioré, selon le type d'activité, de 1,4 % à 2,7 % par an durant la période étudiée, la seule exception concernant les gynécologues dont les revenus ont *«légèrement diminué»*. En tête figurent les ophtalmologues (2,7 %), les cardiologues (2,5 %) – dont l'activité, comme c'est le cas pour d'autres spécialistes, a bénéficié du développement des actes techniques – et les pédiatres (2,2 %). Certaines spécialités comme la radiologie n'ont pas été retenues dans cette étude. Enfin, l'étude relève que les dépassements d'honoraires ont augmenté de 14 % par an en francs courants et que, parallèlement, les charges sociales des spécialistes se sont alourdies, passant de 43 % à 49 % du montant des honoraires.

J.-Y. N.

INDUSTRIE

Selon son président

Le secteur public accepterait de perdre le contrôle majoritaire dans Framatome

Le président du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Philippe Rouvillois, a admis jeudi 1er juillet que la participation du secteur public dans Framatome (chaudronnerie nucléaire) pourrait tomber en dessous de la barre des 50 %, à l'issue de discussions engagées avec les pouvoirs publics sur la recomposition de l'actionnariat de cette société. Avec l'aide des salariés, le secteur public est actuellement majoritaire dans le capital, via CEA Industrie (le holding industriel de CEA) qui détient 36 %, et EDF, principal client de l'entreprise, qui en a 10 %. Le groupe privé Alcatel-Alsthom souhaite depuis toujours augmenter sa participation dans Framatome, actuellement de 42 %.

«L'idée de conserver un actionnaire public de référence important n'est pas un sujet de désaccord», a affirmé M. Rouvillois, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des objectifs scientifiques du CEA. M. Rouvillois a admis qu'une telle position pourrait être obtenue avec une simple minorité de blocage (33 %). Il n'a pas précisé comment la répartition des participations entre les deux actionnaires publics de Framatome pourrait être affectée.

M. Rouvillois, qui est redevenu récemment président de CEA-Industrie, a par ailleurs précisé que la nouvelle définition par le gouvernement des tâches de ce holding n'impliquait pas un *«désengagement brutal»* des filiales existantes hors du nucléaire. Ces sociétés doivent en revanche ouvrir leur capital, comme Oris (biomédical), ou l'ouvrir plus largement, comme Cisi (services informatiques).

EN BREF

□ **Un Fokker 28 s'écrase en Indonésie : quarante morts.** – Un appareil de la compagnie indoné sienne Merpati Nusantara Airline (MNA), avec 43 personnes à bord, s'est écrasé jeudi 1er juillet près de la ville de Sorong (est de l'Indonésie), faisant quarante morts et trois blessés. Aucun ressortissant étranger ne se trouvait à bord de l'avion qui assurait une liaison intérieure.

□ **Serge Dassault élu président du GIFAS.** – Le PDG de Dassault Aviation, Serge Dassault, soixante-huit ans, a été élu, jeudi 1er juillet, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui est le syndicat patronal du secteur. Il succède à Henri Martre, qui occupait cette fonction depuis 1990 et qui vient d'être nommé à la tête de l'Agence française de normalisation (AFNOR). M. Dassault quitte la responsabilité du commissariat général des salons internationaux de l'aéronautique et de l'espace, confiée à Yves Michot, directeur général délégué du groupe Aérospatiale.

□ **Nomination de deux «MM. Bons Offices» pour Eurotunnel.** – Les gouvernements français et britannique vont nommer chacun un «M. Bons Offices» en vue de *«concilier les points de vue»* dans le conflit opposant le concessionnaire du tunnel sous la Manche, Eurotunnel, et le consortium des constructeurs, Trans Manche Link (TML). Le nom de ces deux personnalités devrait être annoncé la semaine prochaine. Le conflit entre Eurotunnel et TML est d'ordre financier, les constructeurs mettant en avant des *«surcoûts»* qui leur ont été imposés, principalement pour des raisons de sécurité.

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Des irrégularités dans l'investissement et la communication des collectivités territoriales

Au cours des dix dernières années, les collectivités locales ont souvent, et parfois sciemment, transgressé les règles du code des marchés publics en matière d'investissement et de communication.

En plaçant cette année les observations relatives au secteur public local en seconde partie du rapport, et non plus à la fin, les magistrats de la Cour des comptes ont voulu mettre en valeur l'importance du travail accompli conjointement par les chambres régionales et l'institution de la rue Cambon. En effet, ces juridictions financières ont réalisé deux longues enquêtes sur les opérations d'investissement et les dépenses de communication des élus locaux.

L'analyse de la construction d'équipements nouveaux tels que les hôtels de région ou de département, les centres culturels ou les installations de loisirs met en évidence de nombreuses erreurs et irrégularités. La décision d'investir est souvent fondée sur une analyse insuffisante des besoins, une étude de faisabilité incomplète et une enveloppe prévisionnelle fantaisiste. Ces défaillances entraînent des opérations de régularisation sujettes à caution, des travaux supplémentaires et des dépenses imprévues. Le siège du conseil général de l'Oise a ainsi coûté 186 millions de francs, au lieu de 35 millions, parce qu'on s'est aperçu, une fois l'opération engagée, qu'il était édifié sur un terrain inconstructible, nécessitant une surélévation de l'immeuble. La transformation d'un ancien évêché en hôtel du conseil régional de Champagne-Ardenne a fait l'objet de deux cent vingt-trois avenants au contrat initial, et son coût est passé de 20 à 70 millions de francs.

Pour exécuter leurs décisions d'investissement, les collectivités locales se dessaisissent souvent de leurs prérogatives au profit de tiers qui, eux, ne sont pas soumis aux règles de la maîtrise d'ouvrage publique. De nouvelles formules de délégation, limitées à la construction, l'acquisition ou la maintenance d'ouvrages, ont tendance à se répandre. Il en va ainsi du marché d'entreprises de travaux publics (METP), de la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), du crédit-bail immobilier ou du tiers-investisseur. Ces formules séduisent les élus parce qu'elles semblent alléger la charge de la collectivité (étalement de la dépense, intervention de financements intermédiaires). En fait, elles génèrent souvent des surcoûts, parce que les entreprises mandataires bénéficient de taux d'intérêt plus onéreux que les collectivités locales, et qu'elles incorporent dans leurs prix une addition d'honoraires et de marges bénéficiaires. Enfin, elles ne respectent pas toujours le code des marchés publics, qui impose le jeu de la concurrence pour la désignation des entreprises. La délégation de la maîtrise d'ouvrage à des sociétés d'économie mixte (SEM) comporte de nombreux risques pour les collectivités qui accordent trop facilement leurs garanties d'emprunt, rappelle la Cour, qui consacre par ailleurs un long chapitre aux SEM d'Ile-de-France.

De leur côté, les collectivités ne font pas suffisamment jouer la concurrence dans leurs relations avec les maîtres d'œuvre et les entrepreneurs. Appels d'offre imprécis, engagements sur des coûts d'objectifs non respectés, fractionnement artificiel des commandes et préférence locale trop systématique sont à l'origine de nombreux mécomptes. A l'heure où le code des marchés publics fait l'objet de nombreuses critiques, les magistrats montrent que les défauts constatés ne sont pas imputables à de prétendus excès de la réglementation, mais au non-respect de celle-ci. Ils réclament une codification des textes législatifs.

Une promotion incertaine

A propos de la communication des collectivités locales, les magistrats se gardent bien d'apprécier l'opportunité des actions, qui relèvent de l'autonomie de décision des collectivités décentralisées. Ils se contentent d'en juger la gestion. Ils notent que les politiques ont souvent été empiriques, et que les thèmes choisis, souvent identiques *«carrefour européen, vocation technologique, environnement de qualité»* ont eu tendance à se neutraliser.

Depuis dix ans, les dépenses de communication des collectivités locales ont été multipliées par deux, trois ou quatre. Néanmoins, leur montant exact est difficile à chiffrer, car elles sont dispersées sur plusieurs chapitres budgétaires : le département du Cher en compte six, par exemple. La ville de Fougères inscrit ces dépenses en section d'investissement, sous prétexte qu'elles concernent des *«actions enrichissantes à long terme»*. La cour reconnaît que, faute de chapitre spécifique, les nomenclatures comptables actuelles ne permettent pas de suivre ces dépenses de façon satisfaisante. Elle attend une solution de la réforme en cours.

Bien que les dispositions du code des marchés publics soient applicables au secteur de la communication, elles sont rarement respectées avec les agences de communication. En Picardie, l'agence titulaire des marchés au cours des années précédentes a de nouveau été choisie, en 1989, bien que ses propositions n'aient pas été les plus avantageuses. Trop souvent, c'est une même agence qui se charge de la conception et de l'exécution d'une campagne, ce qui ne l'incite pas à rechercher les meilleurs prix pour la collectivité. La loi du 29 janvier 1993, dite anticorruption, sanctionne désormais cette pratique.

Le contrôle des prestations est extrêmement défaillant. Les factures ne sont pas toujours accompagnées de justificatifs. Les collectivités locales cherchent rarement à savoir quelles sont les marges réalisées par les agences chargées des achats d'espaces. Dans le Centre, l'agence-conseil de la région et les sociétés responsables des insertions publicitaires, membres d'un même groupe, ont ainsi obtenu, à l'insu de leur cliente, une marge de plus de 2 millions de francs pour une prestation facturée 5,2 millions de francs. Les collectivités se donnent, enfin, trop rarement les moyens d'estimer l'impact de leur communication.

RAFAËLE RIVAIS

***Le Monde** daté 4-5 juillet publiera dans «Heures locales» une enquête sur les budgets de communication des collectivités locales.*

COMMUNICATION

A Strasbourg

L'Assemblée du Conseil de l'Europe préconise «un mécanisme d'autocontrôle de l'information»

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, réunie à Strasbourg pour sa session d'été, a débattu, jeudi 1er juillet, de l'éthique du journalisme. Elle a estimé que *«les médias assument, face aux citoyens et à la société, une responsabilité morale»* et que *«les entreprises consacrées à l'information doivent être considérées comme des entreprises socio-économiques spéciales dont les objectifs patronaux doivent être limités par les conditions qui doivent rendre possible la prestation d'un droit fondamental»*. Elle a préconisé, au terme de ce débat, la création d'*«organismes ou de mécanismes d'autocontrôle du respect des préceptes déontologiques par les journalistes»* en précisant que ces *«organimes ou mécanismes»* pourraient être *«composés d'éditeurs, de journalistes, d'associations de citoyens, de représentants des milieux universitaires et de juges»* chargés d'élaborer *«des résolutions sur le respect des préceptes déontologiques par les journalistes»*. A cet effet, l'Assemblée parlementaire a recommandé au comité des ministres de l'organisation paneuropéenne d'étudier *«la possibilité d'établir au sein du Conseil de l'Europe un mécanisme européen d'autocontrôle de l'information conçu comme un «ombudsman»* [médiateur] *européen des médias»*. Elle s'est également prononcée en faveur de l'élaboration de *«statuts de la rédaction journalistique pour réglementer les rapports professionnels des journalistes avec les propriétaires et les éditeurs»* et prévoyant notamment *«l'existence de comités de rédaction»*. L'Assemblée parlementaire a aussi demandé aux médias de *«s'engager à se soumettre à des principes déontologigues rigoureux garantissant la liberté d'expression et le droit fondamental des citoyens à recevoir des informations vraies et des opinions honnêtes»*.

Le point de vue de la Ligue des droits de l'Homme

«D'abord une affaire de conscience individuelle»

Les propositions formulées le jeudi 1er juillet à Strasbourg par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe rejoignent le point de vue soutenu par la Ligue des droits de l'Homme (LDH) qui se préoccupe de la déontologie du journalisme depuis sa création et qui, ce même jeudi, organisait à l'Arche de la Défense, un colloque consacré à ce sujet avec le concours d'une dizaine d'universitaires et de représentants en France de la presse étrangère.

Pour Me Henri Leclerc, vice-président de la LDH, *«ce sont en effet les moyens d'autocontrôle qu'il faut développer»* parce que la déontologie est *«d'abord affaire de conscience individuelle»*, même si, parfois, *«la conscience a bien des accommodements...»*. La LDH vient de publier un numéro entier de sa revue *Après-demain* consacré à la déontologie du journalisme. Me Leclerc y écarte l'idée de l'élaboration d'une loi ou de l'instauration d'une instance disciplinaire ou d'un ordre des journalistes. Il estime même que *«l'idée d'un comité national d'éthique, composé de personnalités indiscutables, désigné par les journalistes eux-mêmes»* risquerait de devenir un *«conseil de l'ordre règlementant et sanctionnant»* tout en *«déresponsabilisant la pratique quotidienne des journalistes»*. Le vice-président de la LDH privilégie la voie de *«règlements élaborés en commun»*, la référence au système de contrôle américain de l' *«ombudsman de presse, salarié par un journal ou une station de radio ou de télévision pour recevoir et traiter les plaintes des usagers»* – selon une définition rapportée par Claude-Jean Bertrand, professeur à l'Institut français de presse – ainsi que, plus largement, la voie des «MARS» (Moyens non gouvernementaux d'assurer la responsabilité sociale des médias). Il apparaît, en vérité, plus facile de décrire le mal que de choisir le remède et le débat n'est pas près d'être clos, ce dont les dirigeants de la LDH ont pleinement conscience comme le souligne Bernard Wallon, président de la commission «Médias et communication» : *«Autant savoir que comme pour les droits de l'homme, il n'y a pas de recette mais un travail toujours recommencé, donc exaltant.»*

J.-B. M.

► **Après-demain, avril-mai 1993, 80 F. 27, rue Jean-Dolent. 75014 Paris.**

En raison de pertes financières élevées

Deux opérateurs proposent la création d'une agence pour relancer le câble

Le message est passé quasi inaperçu. Mardi 29 juin, Guy Dejouany, président de la Compagnie générale des eaux, a annoncé, au cours d'un long discours prononcé devant l'assemblée générale des actionnaires, qu'une proposition avait été faite aux *«pouvoirs publics»* de créer *«une agence de développement des réseaux câblés»*. Les pertes financières du secteur sont telles que les investissements *«vont se trouver complètement arrêtés avec l'achèvement des derniers réseaux du plan câble»* a précisé M. Dejouany. Or, il y a urgence d'accélérer le câblage du territoire, ajoutait M. Dejouany, compte tenu de la mondialisation accélérée du secteur de la télévision et de l'arrivée imminente des chaînes américaines en l'Europe. La Caisse des dépôts s'est associée à la proposition de la Générale des eaux.

Si cette agence était instituée, elle regrouperait les réseaux des trois principaux câblo-opérateurs (France Télécom, la Caisse des dépôts et la Générale des eaux) et aurait pour objet de construire un million de prises par an pendant huit ans (soit treize millions de prises contre 4,8 millions actuellement). Etant donné qu'une prise coûte environ 3 000 francs à la pose, l'agence devrait être dotée d'un budget annuel de 3 milliards de francs au minimum. D'où viendrait l'argent? De la redevance payée actuellement par les câblo-opérateurs (500 millions de francs environ), d'une autre redevance payée par les collectivités locales pour accélérer le câblage des immeubles collectifs (500 millions environ) (*le Monde* daté 30-31 mai), d'un emprunt bancaire, à taux bonifié de préférence (de 500 millions à un milliard de francs). Bien que rien ne soit dit sur le reste, il suppose sans doute un effort gouvernemental (1 à 1,5 milliard de francs). Pour inciter les Français à s'abonner, les câblo-opérateurs proposent un tarif inférieur à 100 francs par mois. Au ministère de la communication on affirme étudier le dossier et être conscient de son importance stratégique.

Y. M.

Une réforme du compte de soutien?

Les producteurs réclament l'amélioration du financement de l'industrie des programmes

L'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), le principal syndicat de producteurs de télévision, a demandé à Alain Carignon, ministre de la communication, deux mesures pour éviter le dépérissement de l'industrie des programmes en France. La première est l'augmentation de 15 à 17 % du quota d'investissement des chaînes de télévision dans la production (*le Monde* du 8 mai). La seconde consisterait à relever jusqu'à 66 % la clé de répartition utilisée dans l'affectation du compte de soutien à l'industrie de programmes (COSIP). Créé en 1986 pour financer à la fois le cinéma et l'audiovisuel, le COSIP est alimenté par une taxe sur les ressources des chaînes de télévision (1,6 milliard de francs en 1992). A l'origine, il était en effet convenu que 66 % des fonds du COSIP devaient financer l'audiovisuel, le reste allant au cinéma. Mais, au fil des ans, les producteurs de cinéma ont accaparé une part plus importante des ressources du COSIP, au point de dépasser 50 % en 1989. Même si le curseur s'est progressivement rétabli en faveur de l'audiovisuel (60 % aujourd'hui), l'USPA réclame une accélération du processus (63 % en 1994 et 66 % en 1995) pour compenser deux phénomènes majeurs de l'audiovisuel français. Le premier est que la diffusion d'œuvres à la télévision a augmenté de 120 % entre 1988 et 1992 alors que l'enveloppe financière du COSIP n'a augmenté que de 74 %. Le second est que l'apport direct des chaînes de télévision dans le financement des programmes n'a cessé de diminuer. Deux chaînes de télévision et le COSIP ne fournissent plus aujourd'hui que 60 % du financement d'une œuvre. L'USPA estime donc urgent que le gouvernement prenne des mesures et a écrit au premier ministre pour réclamer son appui.

Y. M.

VIE DES ENTREPRISES

Utilisant à nouveau son pouvoir de sanction

La COB met à l'amende Métrologie international et ses dirigeants

Depuis l'obtention de ses nouveaux pouvoirs en 1990, la Commission des opérations de Bourse (COB) ne se prive plus d'infliger des sanctions pécuniaires à des entreprises et à leurs dirigeants. Ainsi, après la Compagnie foncière de la Banque d'arbitrage et de crédit, l'ancien président de Concept, celui de VEV – qui avait fait appel de la décision et obtenu gain de cause, – ICPU et sa filiale Computel, les Beaux Sites... c'est aujourd'hui au tour du distributeur informatique Métrologie International et de ses dirigeants de mettre la main à leurs porte-monnaie.

Les mésaventures de Métrologie International remontent à décembre 1991. En l'espace de deux semaines, le titre abandonnait plus de 60 % : selon les rumeurs boursières, le distributeur était au bord de la cessation de paiement. Dès le 11 décembre, la COB reconnaissait *« exercer une surveillance attentive sur l'évolution de l'action Métrologie International »* et les autorités boursières suspendaient la cotation du titre le 12 décembre. Ce même jour, dans la soirée, on apprenait que M. Haddad, président de la société, était démissionné de ses fonctions.

L'enquête diligentée par la COB sur le marché du titre et sur l'information financière fit apparaître que, précisément, l'information diffusée par l'entreprise sur sa situation financière et ses prévisions de résultats n'était pas conforme à la réalité. Dans des communiqués datés des 26 avril, 4 octobre et 6 novembre 1991, l'entreprise avait donné des informations qui selon le gendarme de la Bourse n'étaient *« pas conformes à celles dont elle disposait à ces dates »*.

Des « informations privilégiées »

En observant le marché du titre, la COB s'est aperçu que, dès le mois de juin, Roger Haddad avait cédé 58 875 des 109 101 actions qu'il possédait à l'époque. Tout cela serait passé inaperçu si M. Haddad n'avait été en possession de ce que la Commission qualifie d'*« informations privilégiées »* : au cours du conseil d'administration du 18 avril, ses membres avaient été informés que l'estimation du résultat consolidé du premier trimestre se traduisait par une perte de 25 millions de francs. Les pertes devaient d'ailleurs s'aggraver puisqu'au cours d'une réunion tenue le 5 septembre les pertes constatées étaient de 67,8 millions de francs.

M. Haddad s'est vu infliger une amende de 350 000 francs pour les faits reprochés. Mais il n'a pas été le seul à céder ses titres puisque, pour les mêmes griefs, la sanction pécuniaire de la COB touche également Alain Fraiberger, actuel président du groupe, qui a cédé 117 341 actions entre le 16 mai et le 4 décembre 1991. La Commission a prononcé à son encontre une amende de 300 000 francs ; Alain Schwartzmann, administrateur, a pour sa part cédé 5 915 des 74 093 titres qu'il possédait et a eu une amende de 50 000 francs. La société d'investissement Friedland Investissement, représentée au conseil d'administration par Jacques Darmon, qui a vendu 11 075 titres entre le 2 et 5 décembre, a écopé d'une amende de 100 000 francs. Métrologie International s'est vu pour sa part infliger une amende de 250 000 francs. Tous les cinq ont formé un recours contre cette décision devant la cour d'appel de Paris. En revanche, deux autres administrateurs, Jacques Blaise, qui entre le 6 et le 13 septembre a vendu 4 075 actions, et Bernard Moulin, qui entre le 22 mai et le 15 novembre a cédé 22 600 titres, ont respectivement obtenu une amende de 50 000 et de 100 000 francs ont choisi de ne pas faire appel.

F. Bn.

Six mois après sa privatisation

TEM Electroménager engage sa restructuration

Six mois après avoir repris au groupe public Thomson SA sa branche électroménager, le groupe italien Elettrofinanziaria Spa (Elfi) a précisé, jeudi 1er juillet, les grandes lignes d'un plan de restructuration. Toutes les activités « produits blancs » du groupe seront, comme prévu, apportées à la nouvelle société de droit français Brandt Electroménager, détenue à 66 % par Elfi et à 34 % par le Crédit national.

Détenue à 100 % par Brandt Electroménager, l'actuelle branche française TEM Electroménager – qui retire définitivement le nom de Thomson de sa raison sociale, mais garde le droit d'usage de la marque, – sera, au *premier chef*, affectée par cette restructuration. Si le président d'Elfi, Luigi Nocivelli, et Serge Le Camus, nouveau PDG de TEM, se félicitent de sa *« position de leader commercial »* et de sa *« capacité à sortir des produits très innovants »*, ils mettent aussi en avant ses *« faiblesses »* : des *« prix de revient trop élevés »*, des exportations trop faibles, une *« structure administrativo-juridique complexe »*, une trop grande dispersion des sites commerciaux en région parisienne...

Aussi, ont-ils annoncé une *« simplification »* de l'organigramme de TEM (une vingtaine de sociétés à l'heure actuelle), désormais organisée autour de deux unités : l'une regroupant toutes les marques du groupe (Thomson, Brandt, Vedette, Sauter, Thermor), et l'autre préservant l'indépendance de De Dietrich. Les investissements, en baisse, seront rationalisés par « grands projets » – *« en faire beaucoup n'est pas forcément signe d'efficacité »*, a assuré M. Nocivelli.

Jugé *« lourd »*, le secteur industriel, enfin, sera réorganisé en trois entités : le pôle « lavage », le pôle « cuisson » et le pôle « froid » auquel il faut ajouter une division composants et CEFEMO, la joint venture avec Toshiba et l'allemand AEG spécialisée dans le micro-onde. Les dirigeants du groupe ont estimé à 1 milliard de francs et à trois ans les investissements et le temps nécessaires à cette réorganisation. Mais se sont fait discrets sur ses éventuelles conséquences sociales. L'an dernier, TEM, qui emploie 7 500 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 milliards de francs dont 1,03 à l'étranger.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ASSOCIATIONS

□ **Association entre les chimistes néerlandais Akzo et américain Dexter dans les revêtements spéciaux.** – La société américaine Dexter a annoncé, jeudi 1er juillet, la création d'une entreprise commune avec le groupe chimique néerlandais Akzo pour produire des revêtements spéciaux pour l'industrie aérospatiale, principalement en Europe. Akzo aura 60 % et Dexter 40 % du capital de la nouvelle société, baptisée Akzo Dexter Aerospace Finishes et basée à Sassenheim (Pays-Bas). Dexter *Corporation, qui fournit* des matériaux de revêtement pour l'aérospatiale, l'automobile, l'alimentation et l'électronique, a réalisé l'an dernier un bénéfice net de 38,2 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 951,4 millions.

□ **AEG Westinghouse crée une joint-venture en République tchèque.** – La firme germano-américaine AEG Westinghouse Transport System et le groupe tchèque CKD de Prague formeront avant la fin de l'année un joint-venture (co-entreprise) pour la fabrication du matériel roulant de transports ferroviaires, notamment des tramways et des rames de métro. L'accord signé à Prague permet à AEG Westinghouse d'obtenir une majorité de 55 % dans le nouveau joint-venture, qui reprendra plusieurs usines appartenant à deux divisions spécialisées de CKD, avec quelque 2 000 salariés. La nouvelle société devrait devenir le premier constructeur de matériel roulant de transports ferroviaires en Europe de l'Est, avec un chiffre d'affaire annuel de quelque 200 millions de dollars.

□ **Les compagnies de charters Scanair et Conair sur le point de fusionner.** – La compagnie aérienne scandinave SAS et le tour-opérateur danois Spies, numéro un en Scandinavie, veulent former une compagnie de transports charters commune avec un troisième partenaire. SAS compte fusionner Scanair, sa filiale spécialisée dans les vols charters, avec Conair, la compagnie aérienne de Spies, avec la participation d'un troisième investisseur étranger qui serait un partenaire financier, sans influence dominante dans la société commune. La nouvelle *société transportera les* passagers des groupes danois Spies et suédois Vingrejser, qui contrôlent le marché des voyages organisés en Europe du Nord.

CONTRAT

□ **Le Portugal signe un protocole d'accord avec la Sonatrach.** – Le secrétaire d'Etat portugais à l'énergie, Luis Filipe Pereira, a annoncé, jeudi 1er juillet, la signature d'un protocole entre l'Etat portugais et la Sonatrach en vue de la fourniture annuelle de 2,4 milliards de mètres cubes de gaz naturel au Portugal. Le montant de ce protocole, conclu pour une durée de vingt-quatre ans, n'a pas été révélée. Le ministre a indiqué qu'à la fin de cette décennie un autre accord serait signé en vue de répondre aux besoins futurs des consommateurs sur les marchés domestique, industriel et énergétique, qui pourraient atteindre 4,5 milliards de mètres cubes par an. L'accord sera formellement signé entre la Sonatrach et le futur consortium Transgas chargé de la mise en œuvre du projet d'introduction du gaz naturel au Portugal.

SOCIAL

□ **Libération des cadres retenus chez Moet et Chandon et chez Ruinart.** – Le quatre cadres de de Ruinart (Reims) et de Moët et Chandon (Epernay) qui étaient retenus par le personnel de ces deux maisons de champagne du groupe LVMH ont été relâchés, jeudi 1er juillet en début de soirée, après vingt-sept heures de détention. Le directeur des ressources humaines et le directeur technique du groupe étaient « gardés » par une centaine d'employés chez Moet et Chandon tandis que le directeur général et le chef de production subissaient le même sort chez Ruinart. La situation s'est débloquée chez Moët et Chandon, après que le tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne eut déclaré recevable un référé introduit par les avocats des salariés et visant à obtenir l'annulation du plan social du groupe (Moët et Chandon, Mercier, Ruinart) qui prévoit 245 suppressions d'emplois. Le jugement déclarant une éventuelle carence de ce projet économique et social ne pourra intervenir que la semaine prochaine, mais les syndicats ont appelé les salariés à libérer les cadres et à reprendre le travail.

REDRESSEMENT

□ **Les Meubles Tricoire en redressement judiciaire.** – La société Meubles Tricoire a été mise en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois. L'entreprise avait déposé son bilan. De 40 à 50 licenciements – sur un effectif total de 152 salariés – sont prévus sur les deux sites de production des Meubles Tricoire dans les Deux-Sèvres. La société a subi en 1992 une perte de 21,6 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 78 millions. La société Meubles Tricoire, dont les deux unités de production sont basées à L'Absie et à Saint-Maixent, est spécialisée dans les meubles de style et le mobilier pour *l'hôtellerie.*

CANDIDATURE

□ **Trois candidats français pour la radiomessagerie européenne Ermès.** – Trois sociétés – Bouygues, Cofira (groupe Générale des eaux) et France Télécom Mobiles – se sont déclarées candidates à l'exploitation d'un nouveau service de radiomessagerie européenne, a indiqué jeudi 1er juillet le ministère des postes et télécommunications dans un communiqué. Ce ministère avait lancé en mars un appel d'offres pour l'octroi de trois licences de services couvrant l'ensemble du territoire français et utilisant la norme européenne Ermès, permettant ainsi la réception de messages dans toute l'Europe. La réception à l'étranger n'est pas possible avec les services de radiomessagerie existants (Alphapage et Operator).

PRÊT

□ **Skoda recevra un prêt de 1,4 milliard de marks.** – L'International Finance Corporation (IFC), membre de la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et un groupe de banques commerciales, au rang desquelles la banque allemande Dresdner Bank, ont contacté d'autres banques afin de former un groupe qui accordera un prêt de 1,4 milliard de marks (4,7 milliards de francs) à Skoda, a indiqué la Dresdner Bank. La firme automobile Skoda est un joint-venture entre le gouvernement de la République tchèque et le constructeur automobile allemand Volkswagen AG.

OPA

□ **Offre d'achat de la Générale sucrière sur la Sucrerie de Chalon-sur-Saône.** – La Générale sucrière (groupe Saint-Louis) et les Sucreries-Distilleries de Corbeilles-en-Gâtinais ont déposé un projet d'OPA de plus de 500 millions de francs sur la Sucrerie de Châlon-sur-Saône, qui produit 52 000 tonnes de sucre par an. Les deux groupes candidats au rachat, qui agissent par l'intermédiaire d'une filiale à 50-50, la société Ufisuse, souhaitent acquérir les 180 000 actions de la Sucrerie de Chalon-sur-Saône au prix de 3 025 francs par action, soit un coût total de 544,5 millions. La Sucrerie de Chalon-sur-Saône est inscrite sur le marché hors-cote de Lyon.

PROCÈS

□ **Cinq petits porteurs assignent Matra-Hachette en justice.** – Le groupe Matra-Hachette a été assigné en justice par cinq actionnaires possédant chacun entre 10 et 200 actions, et qui contestent la parité retenue lors de la fusion de Matra et Hachette et demandent l'annulation de l'assemblée générale ayant entériné la fusion le 29 décembre (*le Monde* du 31 décembre 1992). Cette démarche fait suite à une autre action qui avait été engagée auprès de la Commission des opérations de Bourse (COB). Le 30 mars, un fonds de pension américain, la société Global Proxy Services Corp. qui gère les participations minoritaires d'investisseurs institutionnels internationaux avait adressé un courrier à la COB à propos de l'absence de prise en compte de certains éléments substantiels, comme la vente de Mirage à Taïwan, dans l'évaluation de la société Matra, faussant ainsi la parité d'échange entre les titres Matra et Hachette et causant selon lui un préjudice considérable (*le Monde* du 1er avril). Selon le fonds, en tenant compte du contrat d'achat de Mirage, il aurait fallu échanger 20 actions Hachette contre 5 actions Matra, au lieu de 13 contre 5. M. Lagardère s'est déclaré *« sans l'ombre d'une inquiétude sur cette poursuite dénué de tout fondement »*. Il a rappelé que les commissaires aux apports et les banques évaluatrices avaient été informées en temps utile de l'avancement des négociations sur le contrat avec Taïwan.

CORRESPONDANCE

L'affaire Yves Saint Laurent

A la suite de l'article intitulé « Les inconnues juridiques de l'affaire Saint Laurent » *(le Monde* du 22 juin*) dans lequel nous avions écrit à propos de l'entretien de Pierre Bergé publié par* le Nouvel Economiste *le 18 septembre 1992 :* « Une interview qui provoque une flambée de l'action en Bourse, que la publication, le 21 septembre, de résultats semestriels décevants, fait retomber à un cours inférieur à celui de l'été », *Jean-Francis Bretelle, directeur général d'Yves Saint Laurent Couture, nous écrit :*

Cette information est inexacte. En effet, l'évolution du cours de l'action Yves Saint Laurent Groupe entre le 17 septembre 1992, veille de la parution de l'article du *Nouvel Economiste*, et le 21 septembre, date de la publication des résultats semestriels, est la suivante :

Cours de clôture

Rappel 31 août : 819 ;

17 septembre : 818 ;

18 septembre (parution de l'article) : 815 ;

19-20 septembre (week-end sans cotation)

21 septembre (publication des résultats) : 805 ;

Vous pouvez constater que, loin d'avoir flambé, le cours de l'action Yves Saint Laurent Groupe, le 18 septembre, jour de parution de l'interview, s'est dégradé.

[La chronologie établie par M. Bretelle est incomplète. En effet, dès le 16 septembre au soir, une dépêche de l'agence Reuter révélait le contenu de l'entretien de Pierre Bergé au *Nouvel Economiste*, précisant : « Pierre Bergé veut mettre en vente une partie non négligeable du capital de Saint Laurent. » Le cours de l'action, qui s'élevait à 795 F le mercredi 16, montait dès le lendemain à 818 F et le volume des transactions qui, ordinairement, ne portait que sur quelques centaines de titres, s'élevait à 53 887 actions. Le lendemain, jour de parution de l'article, le cours redescendait légèrement à 815 F, mais le volume des transactions demeurait élevé à 25 808 pièces. Ce sont ces volumes tout à fait inhabituels qui sont à l'origine de la première enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB) (*le Monde* du 7 novembre 1992). – P.-A. G.]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 juillet ↓ Reflux

La Bourse de Paris a connu une nouvelle journée de baisse dans un marché affecté par le recul relatif du MATIF et du franc. La baisse des taux directeurs français vendredi matin, après celle hier des taux allemands, était anticipée par les marchés qui tournent maintenant leurs regards vers l'évolution du franc. Après avoir ouvert sur un repli de 0,32 %, l'indice CAC 40 s'est brièvement stabilisé, avant de repartir dans le rouge.

En début d'après-midi, il perdait 1,15 % à 1937 points alors que les transactions étaient modérées. Sur le MATIF, le notionnel septembre cédait 6 centimes à 119,44. Parmi les valeurs en hausse figuraient La Rochette, Christian Dior, Lebon et Berger. En baisse on notait Legrand, Nordon et Zodiac. Elf Aquitaine, qui détachait un coupon de 13 francs, cédait en début de séance 1,18 % à 388,70 francs.

Dans la journée, Rhône-Poulenc, le groupe chimique public qui figure en bonne place sur la liste des sociétés privatisables, annonçait le renforcement de ses fonds propres d'environ 4 milliards de francs grâce à deux émissions de titres perpétuels. Rhône-Poulenc a émis pour 370 millions de dollars de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) et 350 millions d'actions préférentielles. Le produit de ces opérations sera utilisé pour rembourser une partie de l'endettement à court terme, précise le groupe français.

NEW-YORK, 1er juillet ↓ Recul

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé jeudi 1er juillet à 3 510,54 points, perdant 5,54 points (– 0,16 %) par rapport à la veille. Ce recul est venu de la déception provoquée par un tassement plus important que prévu de l'indice des directeurs d'achats américains en juin. Cet indice est tombé à 48,3 %, révélant une contraction de l'activité dans le secteur manufacturier. Ce mauvais résultat a éclipsé la baisse des taux directeurs allemands, qui avait provoqué en début de journée une hausse des valeurs.

L'activité a été soutenue avec quelque 282 millions de titres échangés. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des titres en baisse dans un rapport de onze contre huit : 1 182 contre 818 ; 563 titres sont restés inchangés.

Les opérateurs attendaient la publication vendredi des chiffres de l'emploi pour juin. Le marché table en général sur une remontée d'un point à 7 % du taux de chômage et sur 140 000 créations d'emplois. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est monté à 6,68 % contre 6,67 % mercredi.

VALEURS	COURS DU 30 juin	COURS DU 1er juillet
Alcoa	70	72 1/8
ATT	63	62 3/4
Boeing	37	37
Chase Manhattan Bank	32 1/4	32 1/2
Du Pont de Nemours	46 7/8	46 7/8
Eastman Kodak	50	50 1/2
Exxon	66 1/8	66 1/4
Ford	52 3/8	51
General Electric	95 5/8	96
General Motors	44 1/2	43 7/8
Goodyear	42 1/4	41 5/8
IBM	48 3/8	49 1/4
ITT	85 1/4	86
Mobil Oil	74 3/4	74 3/8
Pfizer	67	64 7/8
Schlumberger	63 1/2	62 7/8
Texaco	63 1/4	63 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	123 1/4	123 1/2
Union Carbide	19 1/4	19 3/8
United Tech.	54	52 3/4
Westinghouse	15 7/8	16
Xerox Corp.	79 7/8	77 3/4

LONDRES, 1er juillet ↓ Partagé

Les valeurs ont clôturé en léger recul, jeudi 1er juillet, à la Bourse de Londres, après avoir perdu leurs gains matinaux en raison de prises de bénéfices et de la faiblesse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 11,2 points (– 0,4 %) à 2 888,8 points. Le marché a progressé jusqu'au début de l'après-midi, encouragé par la baisse des deux taux directeurs de la Bundesbank et la hausse du marché à terme, avant de piquer du nez. Les opérateurs étaient alors partagés après les déclarations du nouveau gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George. En se montrant optimiste pour l'économie britannique, il a fait encore reculer les espoirs d'une baisse prochaine des taux d'intérêt.

Le volume des échanges s'est élevé à 649,3 millions d'actions contre 550,4 millions la veille. Les groupes de construction, les firmes alimentaires, les compagnies d'eau et d'électricité ont été fermes, tandis que les valeurs pharmaceutiques et celles de la distribution ont lâché un peu de terrain. Le conglomérat Hanson, qui a annoncé mercredi le rachat du groupe chimique américain Quantum Chemical pour 3,2 milliards de dollars, s'est apprécié.

VALEURS	Cours du 30 juin	Cours du 1er juillet
Allied Lyons	5,37	5,32
B.P.	3,09	3,05
B.T.R.	3,78	3,70
Cadbury	4,62	4,67
De Beers	11,25	11,37
Glaxo	5,64	5,54
G.U.S.	31	31
I.C.I.	6,56	6,48
Reuters	13,90	13,85
RTZ	6,72	6,77
Shell	6,30	6,28
Unilever	10,33	10,30

TOKYO, 2 juillet ↓ Nette baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, vendredi 2 juillet, le Nikkei perdant 303,15 points, soit 1,5 %, à 19 621,46 points, avec 230 millions d'actions échangées. La perspective du sommet du groupe des Sept la semaine prochaine a ralenti les initiatives. Néanmoins, pour beaucoup d'analystes, la baisse des taux directeurs allemands a contenu le recul du marché. Pour eux, il est cependant improbable qu'il se déprécie davantage, les institutionnels publics étant prêts à racheter sur les plus bas. En cours de journée était publiée la balance des comptes courants en mai. Elle se traduit par un nouvel excédent de ses comptes courants extérieurs de 9,6 milliards de dollars, en hausse de 0,9 % sur mai 1992. Il s'agit de la vingt-sixième progession mensuelle consécutive de ce surplus extérieur après un excédent de 11,3 milliards de dollars en avril dernier et de 19,1 milliards en *mars.*

VALEURS	Cours du 1er juillet	Cours du 2 juillet
Ajinomoto	1 360	1 360
Bridgestone	1 200	1 200
Canon	1 330	1 290
Fuji Bank	2 380	2 380
Honda Motors	1 300	1 240
Matsushita Electric	1 270	1 280
Mitsubishi Heavy	651	643
Sony Corp.	4 330	4 280
Toyota Motors	1 680	1 650

CHANGES

Dollar : 5,7205 F ↓

Le dollar s'échangeait en nette baisse vendredi 2 juillet, à 5,7205 francs contre 5,7733 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le franc cédait un peu de terrain face au mark après le mouvement de baisse des taux, à 3,3750 francs contre 3,3702 francs la veille.

FRANCFORT	1er juillet	2 juillet
Dollar (en DM)	1,6985	1,6923

TOKYO	1er juillet	2 juillet
Dollar (en yens)	108,10	107,93

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 juillet) .... 7 5/16 - 7 7/16 %

New-York (1er juillet) .... 3,50 %

BOURSES

	30 juin	1er juillet
(SBF, *base 100 : 31-12-81*) Indice général CAC	538,42	541,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 971,87	1 960,15

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	30 juin	1er juillet
Industrielles	3 516,08	3 510,54

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	30 juin	1er juillet
100 valeurs	2 900	2 888
30 valeurs	2 770,90	2 262
Mines d'or	208,80	209,40
Fonds d'Etat	97,22	97,43

FRANCFORT

	30 juin	1er juillet
Dax	1 697,63	1 706,63

TOKYO

	1er juillet	2 juillet
Nikkei Dow Jones	19 924,61	19 621,46
Indice général	1 598,03	1 586,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

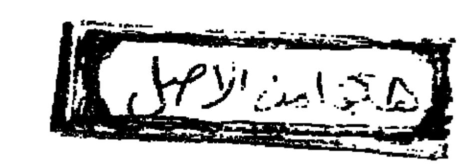
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5170	5,7190	5,7705	5,7745
Yen (100)	5,3043	5,3087	5,3538	5,3607
Ecu	6,6094	6,6146	6,6031	6,6118
Deutschemark	3,3770	3,3780	3,3721	3,3747
Franc suisse	3,7848	3,7878	3,8036	3,8087
Lire italienne (1000)	3,7087	3,7125	3,6837	3,6897
Livre sterling	8,6498	8,6587	8,6729	8,6861
Peseta (100)	4,4106	4,4139	4,3662	4,3743

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	7 9/16	7 11/16	7 3/16	7 5/16	6 3/4	6 7/8
Deutschemark	7 1/2	7 5/8	7 5/16	7 7/16	7 1/16	7 3/16
Franc suisse	4 7/8	5	4 13/16	4 15/16	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	9 5/8	9 7/8	9 1/2	9 3/4	9 3/8	9 5/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11	11 5/8	10 1/2	11	10	10 1/2
FRANC FRANÇAIS	7 5/16	7 7/16	6 7/8	7	6 9/16	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 2 JUILLET

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nominal	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 1/7

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
Energia	365 64	349 06	Natio Sécurité	12235 14	12235 14	Trésoricic	144603 58	144603 58
Eparcic	4002 40	4002 40	Natio Valeurs	927 63	902 80	Trilion	5470 23	5400 03•
Eparcourt-Sicav	4329 23	4318 43	Nippon-Gan	6784 10	6523 17	Uni-Associations	124 04	124 04
Epargne Associat.	26167 77	25859 93	Nord Sud Dévelop.	1847 71	1844 02	Uni-Foncier	1357 38	1324 25
Epargne-Unie	1440 29	1405 15	Obli-Associations	180 25	177 58	Unifrance	617 48	602 42
Euf Cash capi	8773 38	8773 38•	Oblicic-Mondial	2998 52	2954 21	Uni Régions	1251 86	1221 33
Eurco Solidarité	1186 12	1174 38•	Oblicic-Régions	1077 14	1061 22	Univar	258 59	258 59
Eurocic Leaders	1116 02	1083 51	Oblifutur	3321 02	3259 10	Univers Actions	1446 41	1411 13
Eurodyn	1251 38	1220 86	Oblig. tres caté.	205 34	202 31	Univers Obligations	2061 59	2023 15
Euro Gan	6807 52	6545 69	Oblilion	1845 48	1829 17•	Valorg	2272 53	2270 26
Fonsicav	16089 43	16037 36	Oblisécurité Sicav	14342 71	14342 71	Valrel	59053 17	59023 66
France-gan	11471 03	11029 84	Oraction	1585 25	1546 59	Winterthur St-Honoré	240 55	229 64•

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.F.P.I.	143	138	N.S.C. Schlumberger	613	612
C.N.I.M.	1150	1145	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	333	....
Codetour	330	345	Select Invest (Ly)	95 10	....
Creeks	102 10	100	Sanbo	134 90	134
Dauphin	240	....	Sopra	291	289
Devanlay	1190	1110	TF1	435	436
Dolisos	100	....	Thermador H. (Ly)	311	312
Editions Belfond	191	191	Unilog	218 50	218 50
Europ. Propulsion	244 10	246	Viel et Cie	161 50	160
Finacor	153 50	....	Y. St-Laurent Groupe	730	725
G.L.M.	620	620			

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cpt Lyon Alemand	360	382	Soffo	201	....
Concorde	600	610	Sofiam (ex Satam)	65	65
Conso Mét.Prov.	13 50	13	Sofragi	2920	....
Crédit Gén.Ind.	100	....	Soudure Autogène	635	624
Cr Universel (Cie)	276 30	....	Souvabail	400	....
Darblay	590	....	Stemi	842	....
Didot Bottin	510	611	Taittinger	1915	1950
Eaux Bassin Vichy	3110	3110	Testut-Aequitas	100	....
Ecia	290 50	293	Tour Eiffel	223	....
Ent.Mag. Paris	3800	....	Ufiner	1550	....
Eridania-Béghin Cl.	610	611	Vicat	447 30	414 40
Fidéi	369	380	Viniprix	1500	1700
			Virax	114 20	114 20

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 743	....	5 5	6
Ecu	6 605	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 160	....	328	346
Belgique (100 F)	16 409	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 600	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 719	....	3 5	4
Danemark (100 krd)	87 690	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 222	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 595	....	8 2	9
Grèce (100 drachmes)	2 476	....	2 6	3
Suisse (100 f)	380 240	....	367	387
Suède (100 krs)	74 390	....	70	79
Norvège (100 k)	79 760	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 906	....	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 412	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 540	....	3 2	4
Canada (1 $ can)	4 474	....	4 2	4 7
Japon (100 yens)	5 340	....	5 1	5 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	69500	71100
Or fin (en lingot)	70000	71500
Napoléon (20 f)	398	410
Pièce Fr (10 f)	340	.....
Pièce Suisse (20 f)	399	410
Pièce Latine (20 f)	391	430
Souverain	495	525
Pièce 20 dollars	2300	2280
Pièce 10 dollars	1230	1205
Pièce 5 dollars	640	.....
Pièce 50 pesos	2590	2625
Pièce 10 florins	401	401

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 1er juillet 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 181 411

COURS	Sept. 93	Déc. 93	Mars 94
Dernier	119,50	119	121,60
Précédent	119,82	119,22	121,74

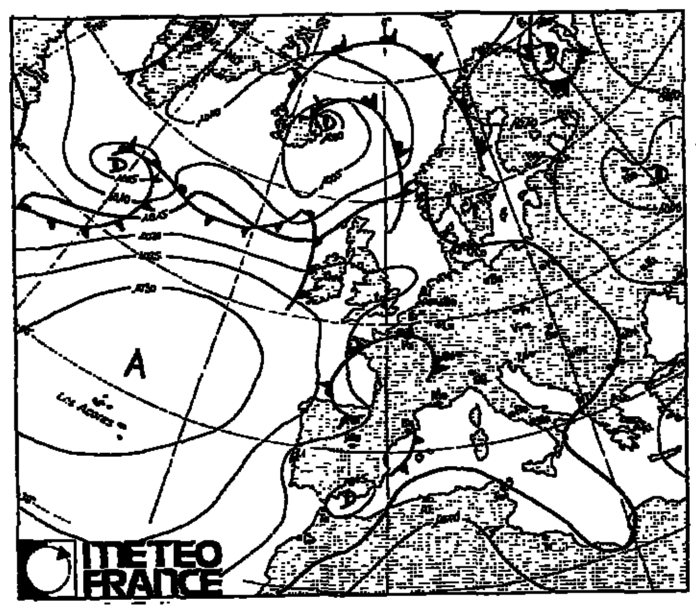
CAC 40 A TERME — Volume : 14 394

COURS	Juillet 93	août 93	sept. 93
Dernier	1 953,5	1 988	1 974
Précédent	1 968	1 972	1 981

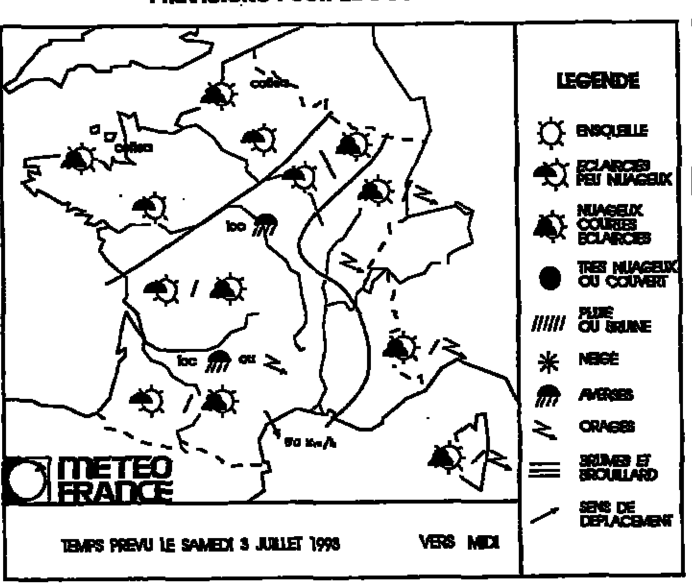
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET 1993

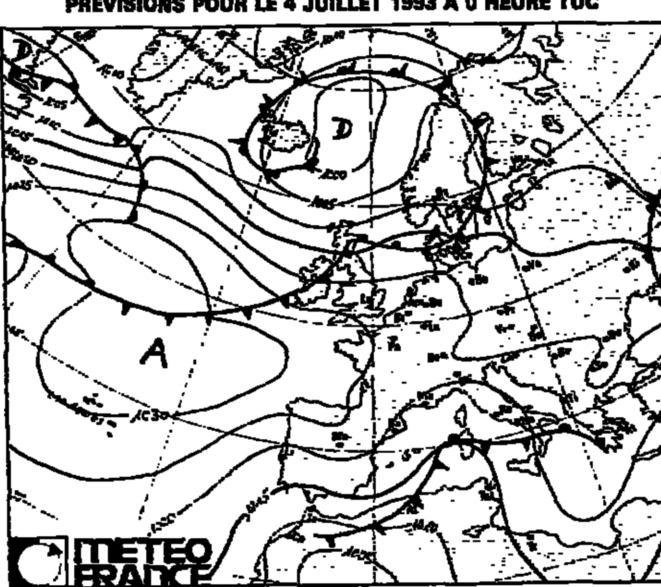


Samedi : amélioration sur le Nord-Ouest, orages fréquents à l'Est. – Sur les régions allant de la Bretagne à la Normandie, à la Picardie et au Nord, malgré un ciel généralement gris le matin par nuages élevés et des nuages bas le long des côtes de la Manche, la tendance est à l'amélioration avec de belles périodes ensoleillées l'après-midi. Ce temps gagnera progressivement vers les régions situées plus au sud et à l'est (jusqu'aux pays de Loire, Centre et Champagne-Ardennes), où, après une matinée parfois nuageuse avec quelques ondées résiduelles, on aura de belles éclaircies dans l'après-midi.

Sur le reste du pays : de l'Aquitaine au nord-est des Alpes et à la Corse, le ciel sera souvent nuageux le matin avec des pluies résiduelles. Malgré quelques apparitions du soleil, les averses et les orages reprendront dans l'après-midi. Ceux-ci seront localement violents, en particulier sur le relief et sur les régions situées le plus à l'est.

Les températures seront généralement en légère hausse : le matin, elles seront comprises entre 13 et 18 degrés du nord au sud ; l'après-midi, elles s'étageront de 21 degrés sur l'extrême Nord-Ouest à 28 degrés sur le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-7-1993 à 6 heures TUC et le 02-7-1993 à 6 heures TUC — le 02-7-93

FRANCE

AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	19	15	C
BORDEAUX	21	16	C
BOURGES	23	13	C
BREST	18	13	N
CAEN	22	14	C
CHERBOURG	20	14	C
CLERMONT-FER.	22	12	D
DIJON	23	16	P
GRENOBLE	26	17	C
LILLE	27	15	C
LIMOGES	20	14	C
LYON	24	14	N
MARSEILLE	28	18	D
NANCY	29	17	C
NANTES	21	16	C
NICE	25	19	D
PARIS-MONTS.	27	18	P
PAU	20	14	P
PERPIGNAN	24	18	C
RENNES	22	16	C
ST-ETIENNE	22	15	P
STRASBOURG	29	16	N
TOULOUSE	29	16	N
TOURS	22	16	C
POINTE-A-PITRE	33	24	N

ÉTRANGER

ALGER	30	17	C
AMSTERDAM	24	13	N
ATHÈNES	31	23	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	26	15	P
BELGRADE	24	11	D
BERLIN	21	12	D
BRUXELLES	29	14	C
LE CAIRE	36	22	D
COPENHAGUE	25	12	D
DAKAR	30	24	N
DELHI	38	28	D
GENÈVE	25	14	N
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	29	20	D
JÉRUSALEM	30	17	D
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	24	14	C
LOS ANGELES	25	13	C
LUXEMBOURG	29	15	N
MADRID	23	13	D
MARRAKECH	31	16	D
MEXICO	21	12	C
MILAN	27	16	C
MONTRÉAL	27	12	D
MOSCOU	21	10	N
NAIROBI	21	10	C
NEW-YORK	27	19	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	29	20	D
PÉKIN	31	20	C
RIO-DE-JANEIRO	24	20	N
ROME	28	19	D
SÉVILLE	31	18	D
SINGAPOUR	32	24	O
STOCKHOLM	26	12	D
SYDNEY	19	9	D
TOKYO	21	19	P
TUNIS	33	24	C
VARSOVIE	22	8	D
VENISE	26	20	D
VIENNE	23	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

INSTITUT

L'élection de Mgr Decourtray, archevêque de Lyon, à l'Académie française

Un homme de foi et de risques

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon et primat des Gaules, a été élu, jeudi 1er juillet, à l'Académie française au fauteuil du professeur Jean Hamburger. Le cardinal Decourtray a obtenu 19 voix sur 34 votants au 2e tour, contre 9 à l'écrivain Jean Raspail. Au 1er tour, 14 voix sur 33 votants s'étaient portées sur son nom et 12 sur celui de Jean Raspail. Deux bulletins étaient blancs et 5, marqués d'une croix, traduisaient une opposition aux deux candidats. Deux ecclésiastiques siégeront donc désormais à l'Académie française lorsque le cardinal Decourtray rejoindra le père Carré, dominicain, élu le 26 juin 1975.

Les mérites de Mgr Decourtray ne sont pas d'abord littéraires et l'archevêque de Lyon le sait mieux que personne. Mais en accueillant cet écrivain trop rare, cet orateur sobre, l'Académie française a d'abord voulu distinguer une personnalité qui, par *ses interventions et ses qualités* d'homme d'Eglise, s'est imposée comme l'une des grandes voix de la société.

De ses deux prédécesseurs sur la colline de Fourvière, il n'a ni le brio des formules du cardinal Gerlier, ancien avocat, ni la prudence du cardinal Renard, terré dans son archevêché. Chez ce grand fils des Flandres, tout en angles, à la voix éraillée par un ancien cancer de la gorge, dominent, au contraire, une témérité, un goût du risque et du défi qui expliquent sans doute quelques ratés, mais ne retirent rien à ses qualités d'homme naturel, spontané, plus mystique – il est féru de Claudel, de Thérèse d'Avila et d'Elizabeth de la Trinité – que fin politique.

Son élection à l'Académie française prend un certain relief dans le climat actuel de «chasse» à l'étranger clandestin et de montée des exclusions. L'une de ses premières visites pastorales, en 1982, est pour le quartier sinistré des Minguettes. Il passe Noël à la prison Saint-Paul de Lyon, visite des sans-abri, se montre auprès de jeunes immigrés qui font la grève de la faim pour protester, en 1986, contre la première loi Pasqua sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers et polémique avec le ministre de l'intérieur à la télévision.

S'il est un évêque qui, très tôt, dénonce la menace lepéniste, c'est bien Mgr Decourtray qui, dès 1985, de la chaire de la primatiale Saint-Jean à Lyon, s'écrie : *«Nous en avons assez de voir grandir la haine contre les immigrés. Nous en avons assez des idéologies qui la justifient et d'un parti dont les thèses sont incompatibles avec l'enseignement de l'Eglise.»* C'est une déclaration de guerre. Il devient l'une des cibles favorites de l'extrême droite, reçoit des menaces au téléphone, des crachats dans une enveloppe. Une nuit, le mur de l'archevêché est badigeonné d'inscriptions hostiles.

A l'inverse, les juifs en font leur cardinal favori. Dès le lendemain de son arrivée à Lyon, en 1981, il se rend à Saint-Genis-Laval, à Montluc, sur les lieux de la souffrance juive et de la résistance. Quand Barbie est transféré, en 1983, à la prison de Lyon, il tente d'apaiser les passions : *«Ne laissez pas le criminel de guerre remporter une victoire posthume et abaisser la justice.»* Le jour de l'ouverture du procès, il est à Izieu, où commença le martyre de quarante enfants juifs.

Un personnage inclassable

En 1983, Mgr Decourtray accompagne le cardinal Lustiger au camp d'Auschwitz où la mère de ce dernier a disparu. Il ne craint pas d'exprimer son *«désarroi»* quand M. Waldheim, en 1987, est reçu au Vatican par le pape en personne. Il est aussi à la tête de la délégation catholique qui négocie à Genève, avec des représentants de la communauté juive, le retrait des carmélites d'Auschwitz. Il prend surtout l'initiative, en 1989, de réunir une commission d'historiens, présidée par René Rémond, pour faire la lumière sur les complicités dont l'ancien milicien Paul Touvier a bénéficié de la part de l'Eglise, jusque dans les murs de son archevêché. Le rapport n'est pas tendre pour elle, mais Mgr Decourtray, s'attirant de nouveau les foudres de la droite, ne craint pas de le rendre public en janvier 1992.

Etrennant sa soutane rouge de cardinal, il est au Liban en pleine guerre, en 1985, alors le seul évêque de France à exprimer directement sa solidarité aux chrétiens de ce pays éprouvé. Elu à Lourdes, en 1987, président de la conférence épiscopale, cet écorché vif devra supporter quelques tempêtes médiatiques le mettant en cause, après sa condamnation du film de Scorsese, ou ses prises de position contre la pilule abortive RU 486 ou les préservatifs. Après la chute du mur de Berlin, il regrette la *«connivence»* d'une partie de l'Eglise de France avec le marxisme et, pendant la crise du Golfe, en 1990, déclare qu'*«entre la guerre et le déshonneur, mieux vaut encore la guerre»*. Alors la gauche, à son tour, s'élève et lui reproche de parler trop, à temps et à contre-temps.

En 1990, à la surprise générale, le cardinal Decourtray ne sollicite pas le renouvellement de son mandat à la tête de l'épiscopat. Il s'ensuit un long jeûne médiatique, mais il dit, en privé, ne rien regretter de ces multiples interventions, qui ont semé le trouble à droite aussi bien qu'à gauche. Il cherche moins les approbations, dit-il, qu'à faire son métier d'évêque et lutter contre ce qu'il redoute par-dessus tout : la résurgence de formes modernes de barbarie et d'idolâtrie, la sacralisation de la race, de l'argent et de la nation. En cela, il est très proche de Jean-Paul II que le primat des Gaules a reçu, en 1986, à Lyon.

Il est aussi inclassable dans la gestion de son diocèse. Si toute sa formation et ses relations en font un évêque dans la ligne du concile Vatican II, il ne fait pas l'unanimité dans un clergé lyonnais plutôt progressiste et frondeur et lance des ponts avec les courants charismatiques et traditionalistes. *Il y a quelques jours*, il a ordonné prêtres dans le rite ancien de Saint-Pie V trois jeunes séminaristes de la Fraternité Saint-Pierre (*le Monde* du 26 et du 29 juin).

Les hommes politiques de Lyon, en revanche, toutes couleurs confondues, l'aiment bien, voire le courtisent. Un soir de 1989, avant les municipales, le tout-Lyon politique est même là pour l'écouter sur le plateau de «L'heure de vérité». Il reçoit Michel Noir, et s'il ne dit évidemment rien des démêlés des hommes politiques avec la justice, en pleine campagne législative, il déclare dans un entretien au *Monde* (17 mars 1993) : *«Les hommes politiques valent beaucoup mieux que leur image électorale.»* C'était un peu plus d'un mois avant le suicide de Pierre Bérégovoy.

HENRI TINCQ

[Né à Wattignies (Nord), le 9 avril 1923, Albert Decourtray a fait ses études au petit séminaire d'Haubourdin, aux facultés catholiques de Lille, à l'Université grégorienne et à l'Institut biblique de Rome, ainsi qu'à l'Ecole biblique de Jérusalem. Exégète de formation, il est docteur en théologie, licencié en sciences bibliques. Ordonné prêtre le 29 juin 1947 par le cardinal Liénart, il est vicaire de paroisse à Halluin, directeur du grand séminaire de Lille (1952-1962), responsable de la formation permanente du clergé jusqu'à 1966, date à laquelle il devient vicaire général de Lille. Nommé évêque auxiliaire de Dijon le 1er juin 1971, Albert Decourtray est ordonné évêque le 3 juillet suivant. Il est successivement évêque de Dijon le 24 avril 1974, puis archevêque de Lyon, primat des Gaules, le 5 novembre 1981. Créé cardinal par Jean-Paul II en 1985, il a été prélat de la Mission de France, vice-président, puis président de la conférence des évêques de 1987 à 1990. A Rome, il est membre du Conseil pontifical de l'unité des chrétiens et du conseil des cardinaux chargé des problèmes économiques du Saint-Siège.

Il a publié *Un prophète de Dieu pour notre temps : Elisabeth de la Trinité* (1979) ; *Présence d'Elisabeth de la Trinité* (1980) ; *Vingt-deux entretiens avec Jean-Claude Sève* (Le Centurion 1986) ; *Une voix dans la rumeur du monde* (Le Centurion 1988), *Un évêque et Dieu* (Fayard 1989) ; *Comment vivre le sacrement de pénitence* (1992), ainsi que de nombreux articles et entretiens.]

Le dix-neuvième cardinal académicien

En admettant dans ses rangs le cardinal Albert Decourtray, l'Académie française, elle-même fondée par un cardinal..., Richelieu, en 1635, renoue avec une tradition interrompue par la mort, en 1974, du cardinal Jean Daniélou.

Le premier cardinal académicien fut César d'Estrées, élu en 1658, mais dans l'histoire de l'illustre Académie, on compte dix-huit noms de cardinaux, parmi lesquels des figures politiques comme Loménie de Brienne (1770), ministre des finances de Louis XVI, plus récemment Georges Grente (élu en 1936) ou Eugène Tisserant, cardinal de la Curie romaine (en 1961). Parmi les autres prélats membres de l'Académie, sans les honneurs cardinalices, citons Bossuet (1671), Fénelon (1693), Dupanloup (1854), etc.

DÉFENSE

Les amiraux Deramond et Gazzano préfets maritimes à Brest et à Toulon

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 30 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Marine. –** Sont nommés : commandant en chef pour l'Atlantique, commandant la région maritime Atlantique et préfet maritime de l'Atlantique, le vice-amiral d'escadre François Deramond ; commandant en chef pour la Méditerranée, commandant la région maritime Méditerranée et préfet maritime de la Méditerranée, le vice-amiral Gérard Gazzano.

Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux Jean Wild (nommé chef du service central de l'aéronautique navale) et François Lafargue ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Dominique Raguet, Robert Godard, Jean-Luc Duval (nommé directeur du Centre de l'enseignement supérieur de la marine), Jean-Pierre Moret et Guy de Chauliac.

Sont nommés : adjoint au commandant la force d'action navale, le contre-amiral Alain Witrand ; chef de la division «forces nucléaires» à l'état-major des armées, le contre-amiral Henri Christienne.

• **Terre. –** Sont promus : général de division, les généraux de brigade Marie de Cherge, Daniel Gazeau et Maurice Rozier de Linage (nommé directeur des études du Collège interarmées de défense) ; général de brigade, les colonels Georges Chavanier, Jean-Claude Richez, Guy Loizeau, Alain Rodière (nommé adjoint au général commandant les forces françaises en Allemagne et la 1re division blindée), Jean Deloison, Gérard Roques, André Poedras, Arnoult d'Argent de Deux Fontaines, Patrice Multrier (nommé chef du bureau des officiers généraux) et Jean-Claude Kutz (nommé inspecteur du cadre spécial).

Sont nommés : commandant la circonscription militaire de défense de Lille, le général de division Pierre Aumonier ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant militaire d'Ile-de-France, le général de brigade Edouard Loustalot-Forest ; gouverneur militaire de Strasbourg, commandant la brigade d'Alsace et délégué militaire départemental du Bas-Rhin, le général de brigade Philippe Therenty ; adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Marseille, le général de division Paul Parraud ; adjoint au général commandant la force d'action rapide, le général de brigade Paul Urwald ; directeur général de l'Ecole polytechnique, le général de brigade Henri Marescaux ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région militaire de défense Méditerranée et la circonscription militaire de défense de Lyon, le général de division Yves Menard.

Sont mis à la disposition : du général commandant le 3e corps d'armée, le général de division Pierre de Percin Northumberland ; du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Jehan Ceccaldi.

Sont nommés : inspecteur des transmissions, le général de division Eugène Audren ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant militaire d'Ile-de-France, le général de division Michel Loridon ; commandant les forces françaises en Allemagne et la 1re division blindée, le général de division Alain Cure ; directeur du service du génie des forces françaises en Allemagne, le général de brigade André Soudon ; commandant la 27e division alpine, le général de brigade Jean-Pierre Meyer ; adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Rennes, le général de brigade Jean Montigaud ; commandant l'école des troupes aéroportées, le général de brigade Jean-Claude Lesquer ; adjoint au général commandant les forces françaises en Allemagne et la 1re division blindée, le général de brigade Yves Le Chatelier ; commandant la 6e division légère blindée, le général de division Jacques Baton.

Sont nommés : directeur général de l'économat de l'armée, le commissaire général de brigade Jean Laurent ; directeur du commissariat des forces françaises en Allemagne, le commissaire général de brigade Guy Memsguern.

• **Air. –** Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Claude Chrétien et Christian Prasil ; général de brigade aérienne, les colonels Marc Pirou (nommé chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de l'air), Daniel Carasco et Robert Creuze.

Sont nommés : commandant en second la région aérienne Atlantique, le général de brigade aérienne Alain Perrolaz ; commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Michel Nicolas ; commandant en second les écoles de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Michel Beaudoux ; adjoint territorial au général commandant la région aérienne Atlantique, le général de brigade aérienne Hugues Poncet ; commandant le centre d'opérations de la défense aérienne, le général de brigade aérienne François Arnauld ; président du conseil permanent de la sécurité aérienne, le général de brigade aérienne Marc Alban ; commandant le 1er groupement de missiles stratégiques, le général de brigade aérienne Claude Bigot ; directeur du personnel de l'armée de l'air, le général de division aérienne Yves Gloanec ; directeur adjoint du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Christian Zyromski.

• **Armement. –** Est élevé au rang et à l'appellation d'ingénieur général hors classe, l'ingénieur général de première classe André Mechulam, nommé inspecteur de l'armement terrestre.

Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Jean Devaux.

Sont nommés : adjoint au chef du service central des affaires industrielles de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Louis Perez ; sous-directeur technique des systèmes navals de la direction des constructions navales à Toulon, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Chaumeton ; adjoint au sous-directeur chargé des affaires industrielles internationales du service central des affaires industrielles, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Clamen ; directeur régional du Sud-Est du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Jean David de Drezigue.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Sous la robe de Thémis

A chaque apparition télévisée du procureur de Valenciennes, Eric de Montgolfier, c'est comme si la France entière, éberluée, poussait une nouvelle porte de l'univers mystérieux de la Justice. La Justice comme on ne nous l'avait jamais montrée : jubilatoire. Car les sourires à grand-peine réfrénés du procureur, sa pratique débridée des petites phrases taillées sur mesure pour la télévision, son désir fébrile d'en découdre au ping-pong avec Bernard Tapie, composent ensemble un aveu limpide : la Justice, comme le pouvoir, peut être pour ses pratiquants une intense jouissance.

Jusqu'alors, cette jouissance se cachait bien. Chez Thierry Jean-Pierre encore, précédente incarnation du « juge-qui-traque-les-puissants », un je-ne-sais-quoi d'acharné, de laborieux, de révolté devant les turpitudes s'efforçait d'habiller le plaisir de la traque. M. le procureur, lui, s'amuse, et le dit, le montre, ne boude pas sa joie. Poursuivre, coincer, piéger, échafauder des stratégies, surgir à Font-Romeu quand on vous attend à l'hôpital Sainte-Marguerite, peuvent donc être autant de voluptés raffinées.

Il fallait le voir, en duplex au « 20 Heures », de France 2, face à Hervé Claude et Dominique Verdeilhan, exhibant sa maestria ès maniements des médias : *« Mais alors, monsieur le Procureur, puisque vous avez décidé de parler, pouvez-vous nous confirmer les informations du* Monde *? »* Et lui, voyant venir le coup, et ravi de sa propre clairvoyance : non, non, permettez que je ne me laisse point piéger ! Et de promettre des *« surprises »*. Et de lancer, comme une muleta en direction de Tapie, cette explosive autodéfinition de son rôle : *« Moi, j'affole la meute. »*

Soulevant sans pudeur la robe poussiéreuse de Thémis pour exhiber à la foule un corps étonnamment apte au désir et à la jouissance, Eric de Montgolfier court cependant un risque. Il n'est pas certain que la France ait, pour l'instant, envie de s'amuser avec les révélations des pratiques de l'O.M. Plus tard peut-être en rira-t-on, comme on rit de tout, mais c'est trop tôt. Quand Desailly, Di Meco, Deschamps et Ferreri, patronymes magiques, patronymes d'idoles hier encore, à Munich, scandés par Thierry Roland et Jean-Michel Larqué, hier encore objets d'une célébration unanime, sont jetés en garde à vue, c'est un petit morceau de sacré qui s'écroule sous nos yeux. Que la Justice soit impitoyable, soit, mais loin de la vue du « peuple français » au nom de qui elle frappe. Que son bras retombe, s'il le faut, mais de grâce, sans jubilation !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 2 juillet

TF 1

20.45 **Série : Columbo.** Ombres et lumières, avec Peter Falk.
22.30 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Les meilleurs moments.
23.50 **Divertissement : Sexy Dingo.**
0.20 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

20.50 **Série : Taggart.** Délice violent.
22.25 **Spectacle : Cérémonie d'ouverture du Tour de France.** Présenté par Gérard Holtz et Alain Delon, en direct du Puy-du-Fou.
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Concert : Dire Straits.**

FRANCE 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** Il était une fois la Transat. *Croisières à bord des paquebots de l'ancienne Compagnie générale transatlantique.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Angleterre : le concours d'artillerie de Sa Majesté ; Etats-Unis : Cameron Park ; France : Baccarat, les magiciens de la transparence.
22.40 **Journal et Météo.**
23.05 **Feuilleton : Pavillons lointains.** De Peter Duffel (1er épisode).
0.00 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.30 **Sport : Athlétisme.** Meeting de Villeneuve-d'Ascq, en direct. Epreuves : 100 m, 200 m, 400 m, 1 000 m, perche, longueur hommes ; 100 m, 200 m, hauteur femmes.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Atlantis.** ■ Film franco-italien de Luc Besson (1991).
0.15 **Cinéma : Jungle Fever.** ■■ Film américain de Spike Lee (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Où va l'Algérie? Reportages : Algérie, état d'urgence ; L'enterrement d'un juste. Invités : Rachid Mimouni, Louis Gardel, Rachid Benaïssa.
21.40 **Magazine : Macadam.** Festival de jazz de Stuttgart Live. Avec Louis Sclavis, Michel Portal, Joachim Kühn, Jean-François Jenny-Clark, Daniel Humair.
23.15 **Documentaire : Née d'une illusion d'amour.** Christiane Rochefort, d'Ingrid Hessendenz. *Portrait d'un écrivain engagé qui se fit l'avocat du féminisme, des enfants victimes d'abus sexuels, mais aussi de l'environnement.*
0.10 **Documentaire : Terra X.** Sahara, un paradis perdu, de Volker Panzer (rediff.).

M 6

20.45 **Série : Equalizer.** Des loups dans la nuit.
22.25 **Série : Mission impossible.** Le Cardinal.
23.25 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** Présenté par Emmanuel Chain. La Côte d'Azur est-elle encore une bonne affaire ?
23.50 **Informations : Six minutes première heure.**
0.00 **Magazine : Culture pub.** Festival du film publicitaire de Cannes 1993.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** L'interruption.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Deux pour se mettre en quatre. Invité : Paul Benkimoun.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Wiesbaden) : concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur K 466, de Mozart ; Symphonie n° 5 en ut dièse mineur, de Mahler, par l'Orchestre radiosymphonique de Francfort, dir. Christoph Eschenbach ; Tzimon Barto, piano.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : Don Braden, saxophoniste et son Quartette, avec Jacky Terrasson, piano.
1.05 **Papillons de nuit.**

Samedi 3 juillet

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** La Vie de château.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **Divertissement : Ciné gags** (et à 18.00).
14.20 **La Une est à vous.**
18.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.35).
20.00 **Journal, Essais de formule 1. Tiercé et Météo.**
20.45 **Variétés : Stars 90.** Le jumelage de Belle-Ile-en-Mer et de Marie-Galante.
22.40 **Téléfilm : Dans les griffes du crime.** De Stephen Cornwell.
0.15 **Sport : Formule 1 magazine.** Grand Prix de France : essais et qualifications.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H25 — France 2
Géopolis
DROGUES : Marché ouvert

13.25 **Magazine : Géopolis.** Présenté par Claude Sérillon. Drogues : marché ouvert, reportage.
14.15 **Magazine : Animalia été.** Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. La faune de l'Arctique et de l'Antarctique.
15.10 **Série : Mac Gyver.**
16.45 **Tiercé, en direct d'Auteuil.**
17.00 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : prologue, en direct du Puy-du-Fou.
18.40 **Magazine : Vélo club.** Présenté par Gérard Holtz.
18.55 **Sport : Le Journal du Tour.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Variétés : Taratata d'été.** Les comiques.
22.35 **Série : L'As de la crime.** Maniaque et masque, de Tucker Gates.
23.30 **Journal et Météo.**
23.45 **Magazine : Le Cercle de minuit.**

FRANCE 3

13.00 **Série : Hercule Poirot.**
14.00 **Magazine : Couleur Pays.** 5. Le golfe du Morbihan.
15.00 **Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : finale dames.
17.15 **Téléfilm : Longarm shérif fédéral.** De Virgil Vogel.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner.
20.45 **Série : Puissance 4.** Caméra blindée, de Pierre Cavassilas.
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 ▶ **Magazine : Vis-à-vis.** Jean-Pierre et Richard : le nœud marin, documentaire.
23.40 **Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood.** An Evening with Gene Kelly, de Margaret Dale (v.o.) ; Impressions of Judy Garland, de Michael Houdley (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Bonne nuit, mon amour.** De Jerrold Freeman.
15.05 **Téléfilm : Le Dernier Bastion.** De Chris Thomson.
17.05 **Les Superstars du catch.**
17.55 **Sport : Rugby.** Afrique du Sud/France. 2e test-match, en direct. A 18.00, coup d'envoi du match.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Le Top.**
20.30 **Les Meilleures Pubs du monde.** Emission présentée par Jérôme Bonaldi. *Au programme près de 150 spots du monde entier.*
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Téléfilm : L'enfer n'a pas de limites.** De Thomas J. Wright.
0.00 **Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel.
0.05 **Cinéma : Les Echangistes.** Film américain, classé X, de Paul Thomas (1990).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
17.55 **Magazine : Lire et écrire.** Animé par Pierre Dumayet (rediff.).
19.00 **Magazine : Via Regio.** Les régions européennes. Echos du Portugal. Algarve, Lisbonne, Tras os Montes.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités françaises et allemandes de la semaine du 3 juillet 1943.
20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Kosovo 1 (rediff.).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **La Roue.** Portrait de Bruno Cornillet, par Philippe Constantini.
20.45 **Documentaire : Marathon à New-York.** De Max Rehbein et Jens-Uwe Scheffler. *La vie de quatre familles et les préparatifs du marathon. 2e volet de la trilogie new-yorkaise de Rehbein.*
22.25 ▶ **Téléfilm : Gabriel.** De Mounir Dridi.
23.55 **Musique : Montreux Jazz Festival.**
0.25 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

13.50 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Département S.**
15.45 **Série : Amicalement vôtre.**
16.45 **Magazine : Culture rock.** La saga du blues.
17.10 **Série : Le Saint.**
18.05 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte.
18.35 **Série : Drôles de dames.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Divertissement : Tranche de rire.** Les meilleurs moments.
20.50 **Téléfilm : Princesse Daisy.** De Waris Hussein.
0.05 **Magazine : Emotions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Xavier Valls, peintre.
20.45 **Dramatique.** La Mort de Sénèque, de Sven Delblanc, texte français de Philippe Bouquet.
22.35 **Musique : Opus.** Amina.
0.05 **Clair de nuit.** Avec Marguerite Clerbout (Contes du feuillage et de l'eau).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** Opéra (donné le 24 mai, salle Olivier-Messiaen) : Jonny spielt auf, de Krenek, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : David Wilson-Johnson, baryton, Judith Howarth, Françoise Pollet, sopranos, Rodney Godschall, basse, Andreas Jaeggi, ténor, Didier Henry, baryton, Ian Thompson, ténor.
23.35 **Ciné-radio Days.** Par François Jenny.
0.30 **Sortilèges du Flamenco.** Par Robert J. Vidal.
1.02 **Maestro.** Carlo Maria Giulini, par Hélène Pierrakos. Symphonie n° 1 en ut mineur op. 68, de Brahms ; Das Lied von der Erde, de Mahler.

Dimanche 4 juillet

TF 1

11.18 **Météo** (et à 12.23).
11.20 **Divertissement : Vidéo gag.**
11.58 **Météo des plages.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Sport : F1 à la Une.** Grand Prix de France, en direct de Magny-Cours. A 14.00, départ de la course.
15.55 **Série : Starsky et Hutch.**
16.50 **Disney Parade.**
18.00 **Des millions de copains.** Avec la série : Chips.
18.55 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Michel Rocard.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Téléfilm : Le Complot du renard.** De Charles Jarrott.
23.20 **Magazine : Ciné dimanche.**
23.30 **Cinéma : La Brute.** □ Film français de Claude Guillemot (1987).
1.20 **Journal et Météo.**
1.25 **Concert : Orchestre Paul Kuentz.**

FRANCE 2

11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Saint-Denis à Vélizy (Yvelines).
11.50 **Série : La Colombe et le Serpent.** De Michel Farin.

DIMANCHE • MIDI — France 2
Edouard Balladur
à l'Heure de Vérité.

12.00 **L'Heure de vérité.** Invité : Edouard Balladur.
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Série : Mission casse-cou.**
14.10 **Série : Flic à tout faire.**
14.40 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Luçon-Les Sables-d'Olonne, 1re étape (208 km).
16.50 **Magazine : Vélo club.** Présenté par Gérard Holtz.
17.30 **Magazine : Eurêka ! J'ai tout faux.** D'Alain Robak.
18.25 **Magazine : Stade 2.**
19.30 **Sport : Journal du Tour.**
20.00 **Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Calendrier meurtrier.** ■ Film américain de Pat O'Connor (1988).
22.30 **Cinéma : Les Galettes de Pont-Aven.** ■ Film français de Joël Séria (1975).
0.15 **Journal et Météo.**
0.30 **Concert : Oiseaux exotiques.** De Messiaen, par l'Orchestre de l'IRCAM.

FRANCE 3

11.00 **Magazine : Musicales.**
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Autour du Tour.** A Luçon. Invité : Mgr Garnier, plus jeune évêque de France.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Desperado.** Règlement de compte en ville, de Virgil Vogel.
14.30 **Documentaire : Sanctuaires sauvages.** L'Amour à la tonne.
15.00 **Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : finale messieurs.
18.00 **Série : Hôtel de police.** Le Surdoué, de Claude Barrois.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région. Grand témoin : Michel Roussin, ministre de la coopération.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.45 **Spectacle : Ce soir à Las Vegas.** Présenté par Vincent Perrot.
22.00 **Magazine : Montagne.** Invité : René Desmaison. Les forçats du soufre ; La première ascension du Grepon en 1881 ; Découverte du Beaufortin ; Cet été-là. *La vie des hommes qui recueillent le soufre en fusion dans les volcans d'Indonésie. Rediffusion.*
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invitée : Simone Veil.
23.40 **Cinéma : L'Evadé du bagne.** ■■ Film de Riccardo Freda (1947) (v.o.).

CANAL PLUS

11.15 **Cinéma : Atlantis.** ■ Film français de Luc Besson (1991).

— En clair jusqu'à 13.30 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
13.05 **Divertissement : Best of des Guignols.**
13.30 **Décode pas Bunny.**
14.25 **Animaux superstars.** Alligators.
14.30 **Documentaire : Le Delta de Sacramento à tire-d'ailes.** De Doug Bertran.
15.00 **Téléfilm : Un violeur au-dessus de tout soupçon.** De John Patterson.
16.35 **Documentaire : Les Enfants de Sitting Bull.** De Jean-Pierre Moscardo.
18.00 **Cinéma : Loulou Graffiti.** □ Film français de Christian Lejalé (1991).

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.25 **Flash d'informations.**
19.30 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.35 **Cinéma : La Chair.** ■■ Film italien de Marco Ferreri (1991).
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Corridas.**
23.35 **Cinéma : Room service.** □ Film français de Georges Lautner (1992).
0.50 **Cinéma : Clockwise.** ■ Film britannique de Christopher Morahan (1986).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Téléfilm : Le Dernier Plongeon, ébauche de film.** De Joao Cesar Monteiro (v.o., rediff.).
18.10 **Court métrage : L'Aoûtat.** D'Elisabeth Kapnist (rediff.).
18.25 **Cinéma d'animation : Snark.** La passion de Jiri Trnka (redif.)
18.35 **Cinéma d'animation : Snark.** Le Mariage de Garry Bardine.
19.00 **Série : Histoires extraordinaires.**
19.35 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. Voyages au Rajasthan et au Cameroun.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **La Roue.** Portrait de Dirk De Wolf, par Alain Marcoen.
20.45 **Soirée thématique : Les épouses du Christ.** Soirée conçue par Vivien Marx.
20.46 **Cinéma : Les Anges du péché.** ■■■ Film français de Robert Bresson (1943).
22.15 **Court métrage : Les Petites Sœurs.** De Lorraine Groleau.
22.20 **Court métrage : Le Malentendu.** De Carlo Rola.
22.35 **Court métrage : Haute Terre.** De Gilles Alvarez et Edwige Busson.
22.45 **Documentaire : Filles d'Eve et épouses du Christ.** De Dagmar Christmann.
23.35 **Documentaire : Sponsae Christi.** De Thomas Riedelsheimer

M 6

11.50 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.20 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : Equalizer.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.50 **Série : L'Heure du crime.**
15.35 **Elections Miss OK.**
17.10 **Série : Airport unité spéciale.**
18.00 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Série : Booker.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Sport 6.**
20.45 ▶ **Magazine : E = M 6.** La science, ça change la vie.
22.15 **Magazine : Culture pub.** Spécial pub mode d'emploi.
22.45 **Téléfilm : Une jeune fille si charmante.** De Servais Mont.
0.05 **Informations : Six minutes première heure.**
0.15 **Magazine : Métal express.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Les nuits australiennes : écriture du paysage.
22.25 **Poésie sur parole.**
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 18 mars à l'auditorium du Châtelet) : Ensemble InterContemporain. Œuvres de Stravinsky, Holt, Fedele, Janacek.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 15 mars au Théâtre de La Colline) : Quatuor à cordes n° 3 op. 20, de Krenek ; Minimax, répertoires pour harmonies militaires, de Hindemith ; Songs, de Hollaender, Weill, Eisler.
22.33 **Autoportrait.** Pierre-Max Dubois, par Maguy Lovano.
23.35 **L'Oiseau rare.**
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard.

Le Monde

La diminution du coût de l'argent et ses répercussions internationales

Satisfaction dans le monde après la baisse des taux d'intérêt en Allemagne

Le conseil central de la Bundesbank, réuni le jeudi 1er juillet à Leipzig, a décidé d'abaisser ses taux directeurs. Le taux d'escompte a été ramené de 7,25 % à 6,75 % et le Lombard de 8,50 % à 8,25 %. Cette baisse a été reçue avec satisfaction à Bonn et dans toutes les capitales étrangères, comme un élément important pour favoriser une reprise de l'économie mondiale. D'autres pays européens ont, à la suite de l'Allemagne, *abaissé leurs taux* : Danemark, Belgique, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Irlande et Espagne.

FRANCFORT

de notre correspondant

La Bundesbank a fait ce que beaucoup, à l'étranger mais aussi en Allemagne, attendaient d'elle. Elle a choisi le bon lieu : la réunion annuelle hors Francfort s'est tenue à Leipzig, à l'Est, le jour du troisième anniversaire de l'unification. La Banque, entend contribuer ainsi symboliquement à l'effort de redressement des nouveaux Länder. Elle a choisi le bon moment : avant le sommet des Sept (G7) de Tokyo du 7 au 9 juillet où l'Allemagne risquait d'être accusée de freiner la reprise mondiale. Elle a choisi enfin la bonne ampleur : une baisse d'un demi-point du taux de l'escompte contre le quart de point attendu par les observateurs. La Bundesbank a indiqué aussi que ses prochaines prises en pension s'effectueraient à 7,30 % contre 7,58 % la semaine passée. Ce troisième taux est le plus important pour les financiers, car reflétant le coût de l'argent au jour le jour.

Theo Waigel, ministre des finances, s'est félicité de la décision de baisse qui *« contribue à surmonter la difficile situation conjoncturelle »*. Le Parti social-démocrate a estimé que cela ne suffirait pas pour sortir de la récession . Les milieux financiers, surpris, n'ont pas mal reçu la nouvelle puisque le mark s'est apprécié dans la journée. Le dollar a perdu 2,30 pfennigs à Francfort à 1,7112 mark.

La Buba a donc repris sa longue marche à petits pas vers une baisse des taux d'intérêt. Elle l'avait engagée le 14 septembre de l'an passé, puis interrompue à la mi-avril, à cause de mauvais indices d'inflation et d'un affaiblissement du mark sur les marchés financiers internationaux. Helmut Schlesinger, son président, a mis en avant deux facteurs favorables à la fin de cette pause : la relative décélération de la croissance de la masse monétaire, d'abord. L'indicateur M3 (liquidités et dépôts à moins de 4 ans) est revenu à un gain de 6,7 % en mai, non loin de la fourchette visée (de 4,5 % à 6,5 % en 1993). Pour la Banque centrale, cela signifie que l'inflation doit se ralentir à l'avenir. Ensuite, les économies budgétaires de 25 milliards de marks pour 1994 annoncées deux jours auparavant par le gouvernement de Bonn. La Bundesbank, qui avait réclamé fortement un assainissement des finances publiques, se devait de saluer l'effort de M. Waigel.

Une position très délicate

En fait, la banque de Francfort se trouvait dans une position très délicate, car il y avait beaucoup de raisons s'opposant à une baisse des taux. L'inflation se ralentit-elle ? C'est vite dit. La hausse annuelle des prix à la consommation a été encore de 4,1 % en juin, et le fameux M3 est encore au-dessus de la fourchette visée (*le Monde* du 30 juin). Le mark est pour la première fois véritablement affaibli. Les prix des matières importées (– 3,5 % en un an), qui avaient tiré l'inflation vers le bas, vont jouer désormais dans l'autre sens. Quant au « paquet Waigel » (programme d'économies du gouvernement), il apparaît aussi difficile à mettre en œuvre qu'insuffisant.

La gestion budgétaire de Bonn depuis l'unification est si mauvaise qu'elle affecte la stabilité à long terme du mark et la confiance des marchés. La Bundesbank, qui est convaincue depuis l'automne dernier que la récession impose de relâcher la rigueur monétaire, doit, dans un contexte dégradé, bien choisir les moments psychologiques. *Il y a dix jours, les marchés* s'interrogeaient sur le mark. Quelques discours fermes des membres du directoire associés au « paquet Waigel », malgré ses insuffisances, ont heureusement permis de changer l'humeur. Ouf ! L'Allemagne pourra se rendre tête haute à Tokyo, au G7. M. Schlesinger a affirmé : on ne pourra désormais plus dire que la RFA est un pays à taux élevés. Cela revient à prévenir que les prochaines baisses des taux seront aussi difficiles à arracher. Car, sur le fond, le dilemme va perdurer : l'économie allemande est durablement affaiblie, et la Banque centrale aura beaucoup de mal à empêcher que le mark en soit affecté. Elle a réussi jusqu'ici ; c'est, en soi, une prouesse.

ÉRIC LE BOUCHER

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1993 a été tiré à 482 012 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : des budgets communication à la baisse

La Cour des comptes vient d'examiner les budgets de promotion des collectivités locales qui, depuis dix ans, ont été multipliés par trois ou quatre. Les péchés de jeunesse de la communication décentralisée vont-ils disparaître ? Sous l'effet de la récession, certaines dépenses ont tendance à diminuer.
Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur les parcs nationaux et une enquête à Chartres dans la série « Cités ».

En visite dans le Rhône

M. Rossinot améliore l'avancement des fonctionnaires travaillant dans les quartiers difficiles

LYON

de notre envoyée spéciale

« Vous devez devenir les hussards de l'intégration ! » Ainsi s'est exprimé, jeudi 1er juillet, à Lyon, André Rossinot, ministre de la fonction publique, venu *« écouter et dialoguer »* avec les fonctionnaires de l'Etat au chevet des vingt-trois quartiers difficiles du Rhône. Tout au long de ce premier déplacement ministériel sur le terrain – qui l'a conduit dans une maison de quartier de Bron, un collège de Vaulx-en-Velin et une agence pour l'emploi de Rilleux-la-Pape, – M. Rossinot a pu prendre la mesure des difficultés quotidiennes dans lesquelles se débattent ces flotiers, maîtres d'école et autres *« délégués de l'Etat »* : multiplicité et étanchéité des enveloppes budgétaires (86 au total pour la seule politique de la ville sur le département du Rhône), illisibilité des circulaires ministérielles nationales (300 pages pour la seule année 1992), et surtout mouvement incessant des personnels. *« Les moyens existent, le partenariat existe, mais nos équipes ont besoin d'être renforcées et d'être stabilisées »*, ont insisté ces fonctionnaires de terrain.

En réponse à ces difficultés, M. Rossinot a déjà confirmé, jeudi, la réforme du système d'avancement accéléré des fonctionnaires en situation difficile. A compter du 1er août, la nouvelle bonification indiciaire (NBI), qui, depuis 1990, attribue des points d'indice supplémentaires aux agents de l'Etat ayant une *« responsabilité particulière »*, sera ainsi *« prioritairement mise au service de la politique de la ville »*. Et, pour lutter contre *« le saupoudrage ministériel »* qui avait, selon le ministre, jusqu'à présent prévalu, *« ce seront*, a-t-il ajouté, *les préfets qui dorénavant proposeront les postes éligibles à cette NBI »*. Ratifiée par le premier ministre, la répartitition de ces incitations (pouvant aller jusqu'à 50 points d'indice, soit 15 000 francs par an et par agent) s'imposera ensuite aux ministères.

Parallèlement, M. Rossinot se propose de réaliser, d'ici la fin de l'année, la première carte des services publics présents dans les quartiers difficiles. Cela afin que *« les affectations de poste soient décidées en fonction des besoins réels et non plus seulement au prorata de la population »*.

Soucieux de proposer une issue aux jeunes des banlieues en situation d'échec scolaire, le ministre a annoncé son intention d'ouvrir les services de l'Etat à l'apprentissage, le dispositif devant être bouclé *« d'ici la fin du mois de juillet »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Reconnaissant la constitution d'une caisse noire au profit de Jacques Medecin

Le PDG d'une société niçoise est mis en examen pour corruption active

NICE

de notre correspondant régional

Francis Guillot, cinquante-six ans, président du conseil de surveillance de la Société d'études et de réalisations électrotechniques et électroniques (SEREL), une société niçoise spécialisée dans la régulation routière, a été mis en examen et écroué à la maison d'arrêt de Grasse, jeudi 1er juillet, par le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux et corruption active.

Il a reconnu avoir constitué une caisse noire qui, en quelques années, a permis de verser 14 millions de francs de pots-de-vin à des élus et des fonctionnaires – dont 4 millions de francs au profit de l'ancien maire (CNI) de Nice, Jacques Médecin, contre lequel un nouveau mandat d'arrêt a été lancé – pour l'obtention de marchés publics. L'ancien directeur général de la SEREL, Jim Laprévotte, a également été mis en examen et écroué à la maison d'arrêt de Nice pour les mêmes *délits*.

Plusieurs autres personnes sont susceptibles d'être poursuivies dans cette affaire. Parmi elles, figure Mme Marcelle Bailet, cadre de la SEREL et épouse du sénateur (app. RPR) et maire de Nice, Honoré Bailet, placée en garde à vue, vendredi, avec quatre salariés de la société et deux chefs de service de la mairie de Nice. La mise en examen de M. Guillot faite suite à une sombre affaire, remontant à octobre 1991, qui l'avait opposé au directeur financier de sa société, Gérard Canarie. Celui-ci avait déposé une plainte contre son employeur qu'il accusait, notamment, de l'avoir contraint, sous la menace, à signer une reconnaissance de dette de 2 millions de francs. M. Guillot, trois de ses collaborateurs et deux détectives privés, avaient été inculpés, le 13 novembre 1991, de séquestration de personne avec prise d'otage pour préparer ou faciliter une extorsion de signature et de menaces de mort sous condition.

Emploi fictif ?

M. Guillot avait répliqué en déposant plainte, à son tour, pour détournement de fonds, contre M. Canarie, qui avait été inculpé de faux, usage de faux et recel d'abus de biens sociaux. Dans le cadre de ces deux affaires, les policiers du SRPJ de Nice ont découvert un système de corruption qui, selon M. Guillot, avait été conçu sous la pression et au profit de M. Médecin. Les fonds détournés pour alimenter cette caisse noire transitaient par un compte ouvert dans une banque de Monaco, sous le nom de Dennis. Le président de la SEREL a indiqué qu'il ne s'était occupé, personnellement, que du versement de pots-de-vin à M. Médecin.

M. Guillot, membre du RPR mais aussi proche du Front national, aurait également reconnu avoir *« arrosé »* plusieurs partis politiques. Il lui est, par ailleurs, reproché d'avoir fait effectuer par sa société divers travaux dans sa villa du Cap d'Antibes, *Mon Roc*, ainsi que dans la villa *Joséphine*, propriété de sa belle-sœur. La mise en examen de M. Guillot et celles, probables, de plusieurs de ses collaborateurs, risquent de précipiter la chute de la SEREL en proie à d'importantes difficultés financières. Cette société, qui avait encore dégagé, en 1991, un bénéfice de 6,8 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 274,4 millions de francs, accuse, aujourd'hui, un déficit d'exploitation de 50 millions de francs.

Mme Bailet avait été, jusqu'en avril 1991, directeur commercial de la SEMIACS, une société d'économie mixte dans laquelle la SEREL est actionnaire à hauteur de 35 %, avant d'occuper les mêmes fonctions au sein du groupe SEREL. Les enquêteurs s'interrogent sur la réalité de cet emploi qui, s'il se révélait fictif, pourrait valoir à l'épouse du maire de Nice des poursuites pour recel d'abus de biens sociaux.

GUY PORTE

Le conflit russo-ukrainien sur la flotte de la mer Noire

La bataille des drapeaux

MOSCOU

de notre envoyé spécial

La bataille des drapeaux continue sur les navires de la flotte de la mer Noire, objet d'un litige entre la Russie et l'Ukraine. Les deux tiers environ des équipages des quelque trois cents bâtiments ont en effet refusé, jeudi 1er juillet, de hisser l'ancien pavillon soviétique – bande bleue sur fond blanc, étoile rouge, faucille et marteau – comme le leur avait ordonné mercredi le commandant de la flotte, l'amiral Edouard Baltine. Ils ont décidé en conséquence de garder le drapeau *« historique »* de la marine russe – croix de Saint-André bleue sur fond blanc.

C'est au printemps dernier que les marins russes avaient débuté leur fronde après qu'une vedette ukrainienne eut décidé d'arborer unilatéralement le drapeau ukrainien bleu et jaune. L'amiral Baltine, qui avait violemment critiqué les officiers « rebelles », a toutefois pris position jeudi contre l'accord signé le 17 juin par les présidents russe et ukrainien prévoyant le partage à parts égales de la flotte. *« Ce texte ne résout aucun problème ni économique, ni social, ni politique »*, a déclaré l'amiral.

Boris Eltsine, dans une déclaration officielle publiée jeudi, a estimé *« indispensable de déclarer la fidélité de la direction russe aux accords signés entre la Russie et l'Ukraine »*. *« Les problèmes de la mer Noire seront résolus de façon civilisée en tenant compte des opinions et des intérêts, notamment sociaux, des marins, des habitants de la Crimée et de Sébastopol »*, a ajouté le président russe.

J. A. F.

L'élargissement du Conseil de sécurité

La France et la Grande-Bretagne se déclarent ouvertes à la discussion

Après Washington, Paris et Londres ont transmis jeudi 1er juillet, au secrétariat général de l'ONU leurs observations sur une éventuelle réorganisation du Conseil de sécurité, tandis qu'un responsable du ministère japonais des affaires étrangères annonçait que son pays allait faire prochainement une proposition formelle à M. Boutros-Ghali.

La France entend *« participer d'une manière constructive »* au débat sur l'élargissement du Conseil de sécurité a déclaré Catherine Colonna, porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, en rappelant les propos tenus à la presse japonaise par le président de la république (*le Monde* du 2 juillet). Paris estime *« que les conditions d'efficacité du Conseil de sécurité qui lui ont permis de fonctionner au mieux au cours des dernières années, doivent être maintenues »*, a ajouté Mme Colonna.

Elle a encore précisé que *« dans l'examen auquel il va être procédé doivent être pris en compte plusieurs éléments : le poids spécifique qu'ont acquis certains Etats en raison de leur développement économique, leur participation ou leur disposition à participer aux opérations de maintien de la paix, l'intérêt qu'ils ont montré pour exercer des responsabilités mondiales »*.

La Grande-Bretagne s'est également déclarée ouverte à la discussion, tout en soulignant la nécessité de sauvegarder *« en priorité »* l'efficacité actuelle du Conseil, selon un document publié jeudi par la mission britannique à l'ONU. Un débat qui *« traînerait en longueur »* ou un élargissement *« précipité »* diminueraient *« l'efficacité »* du Conseil et sa capacité à remplir ses obligations, estime le gouvernement britannique. – *(AFP.)*

□ **Le ministre turc des affaires étrangères exclut la levée de l'immunité diplomatique de trois membres de son ambassade à Berne.** – Le ministre turc des affaires étrangères, Hikmet Cetin, a exclu, jeudi 1er juillet, la levée de l'immunité diplomatique de trois membres de l'ambassade de Turquie à Berne. Cette demande avait été faite par la Suisse aux autorités d'Ankara au sujet de trois fonctionnaires de la représentation diplomatique qui avaient tiré, la semaine dernière, sur des manifestants kurdes, provoquant la mort de l'un d'entre eux (*le Monde* du 2 juillet). M. Cetin s'est montré, toutefois, disposé à participer à l'éclaircissement de ces événements. – *(AFP.)*

□ **VATICAN : le pape souhaite la reconnaissance du principe de l'ingérence humanitaire.** – Le pape a souhaité, jeudi 1er juillet, que le principe de l'ingérence humanitaire soit reconnu par la communauté internationale. S'adressant à un groupe d'experts italiens de politique internationale, Jean-Paul II a constaté les progrès de l'organisation de la vie internationale fondée sur la reconnaissance des droits de l'homme : *« Une preuve importante de ce progrès (...) pourrait venir de la reconnaissance du droit-devoir de la communauté mondiale d'intervenir »* lorsque *« les exigences fondamentales de l'humanité sont systématiquement violées. »* – *(AFP.)*

Les présidents d'université très réservés sur la réforme de l'enseignement supérieur

Deux jours après le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (*le Monde* du 1er juillet), c'est la Conférence des présidents d'université (CPU) qui a exprimé, jeudi 1er juillet, de fortes réserves sur la proposition de loi adoptée, le 26 juin, par les députés et visant à autoriser les universités qui le souhaitent à déroger à une quinzaine d'articles clefs de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur.

Les présidents d'université regrettent de ne pas avoir été consultés, en dépit de la volonté affichée par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de faire de la concertation avec la CPU *« une de ses priorités »*. Sur le fond, ils estiment *« réducteur et peu conforme à la réalité, comme l'affirme le préambule de la loi, d'associer statuts dérogatoires, ouverture sur l'extérieur et innovation dans les universités »*.

□ **La Russie ne reprendra pas la première les essais nucléaires.** – La Russie ne reprendra pas la première les essais nucléaires, suspendus en vertu d'un moratoire observé également par la France, les Etats-Unis et, de fait, par la Grande-Bretagne, a déclaré, jeudi 1er juillet, le président Boris Eltsine. – *(AFP.)*

□ **BASKET-BALL : La France éliminée du championnat d'Europe.** – L'équipe de France de basket-ball a été éliminée du championnat d'Europe en perdant face à la Grèce (59-61), en quart de finale, jeudi 1er juillet à Munich. L'équipe de France avait terminé quatrième lors des précédents championnats d'Europe, à Rome en 1991.

Dominique Strauss-Kahn invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur, ancien député socialiste du Val-d'Oise, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 4 juillet de 18 h 30 à 19 h 30.

Responsable du groupe des experts du Parti socialiste auprès de Michel Rocard, M. Strauss-Kahn répondra aux questions de Caroline Monnot et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Le Monde

SANS • VISA

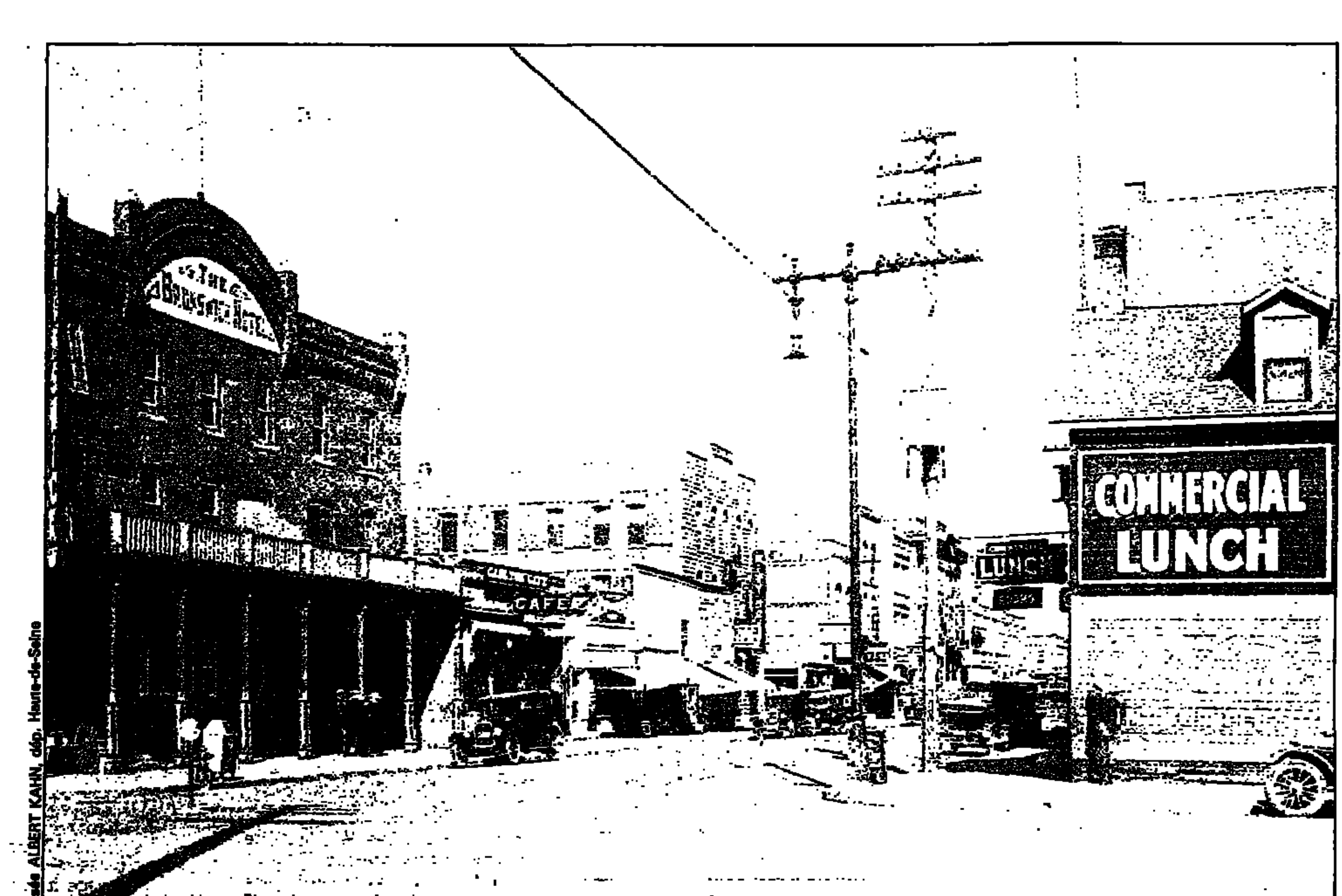
…société niçoise pour corruption active

Les présidents d'universités très réservés sur la réforme de l'enseignement supérieur

Dominique Strauss-Kahn invité du « Grand Jury RTL-Le Monde »

Les archivistes de la planète

Albert Kahn, mécène et banquier, avait formé le projet d'inventorier la planète dans le but rêveur de rendre les hommes tout simplement meilleurs. Au Musée Albert-Kahn, une exposition met en lumière le travail de son maître d'ouvrage, Jean Brunhes, l'un des initiateurs de la géographie humaine en France.



Musée ALBERT KAHN, dép. Hauts-de-Seine

River Street, à Moose-Jaw (Saskatchewan, Canada) photographiée le 6 mai 1926...

SUR les plans il passe furtivement, à la manière d'Hitchcock, s'excusant presque d'être monté sur la scène. L'homme qui avait fait le projet fou d'archiver la planète, de collectionner les regards des humains refusait d'être lui-même l'objet du regard, agitait sa canne, furibond, en direction de l'opérateur, et le plan s'arrêtait net, cassé. *« C'était un tout petit vieillard, tout chauve, à la barbiche blanche, très simplement habillé, et que l'on aurait pris pour un humble employé retraité, surtout en été avec son veston d'alpaga noir et le grand chapeau qu'il arborait dans son jardin »*, se rappelle un de ses boursiers en 1927.

Deux ans plus tard, ce fils d'un modeste marchand de bestiaux juif, qui avait amassé une prodigieuse fortune, était emporté dans la tourmente financière. Une faillite somme toute classique, comme celles qui survinrent à l'époque. En 1931, cent dix-huit établissements bancaires en France, dit-on, firent naufrage. Putôt que de se débarrasser de ses titres pendant qu'il était encore temps, Albert Kahn, resté optimiste et qui se trompait sur l'ampleur de la crise, comme la plupart des responsables politiques et économiques, avait préféré hypothéquer ses biens immobiliers, estimés à 111 millions de francs. Il fut aspiré dans le tourbillon. Au terme, il y eut des procès, des saisies. Le département de la Seine acheta sa propriété avec son jardin extraordinaire. On voulut bien lui laisser la jouissance de sa maison – il y mourut en 1940, – le vieillard avait de la grandeur dans son dénuement.

Albert Kahn était né en Alsace en 1860. « Monté » à Paris, le petit employé de la banque Goudchaux avait fait rapidement le tour de l'art bancaire. En 1884, lors d'un voyage en Afrique du Sud où il avait connu Cecil Rhodes, il s'était intéressé de fort près aux diamants, et dès son retour en France il avait lancé des valeurs, comme la De Beers, qui avaient connu des hausses spectaculaires. L'homme, déjà servi par la stabilité de l'Europe entre 1895 et 1914, était doué, disait-on dans les milieux cambistes, d'une intuition *« extraordinaire »*.

A ses débuts, il avait trouvé sur sa route Henri Bergson, jeune normalien, qu'il avait engagé comme répétiteur, et les deux hommes étaient devenus amis. Le financier semblait avoir épuisé les charmes de la vie bancaire. *« Cela va assez bien en général pour ce qui concerne les affaires, mais, vous le savez, ce n'est pas mon idéal. Aussi ne serai-je heureux, je crois, que le jour où je pourrai alterner mes occupations, et je n'attends cela que de vous »*, lui écrit-il. Albert Kahn « alterne » à la façon classique des mécènes, recherche les contacts avec les artistes, correspond avec Rodin, s'offre chez lui à Boulogne les Concerts Colonne ou fait le déplacement de Bayreuth, sans tapage ni ostentation. Mais son grand projet est autre. En ce début du vingtième siècle, tous deux avec Bergson sont des militants du rapprochement entre les peuples, par l'intermédiaire de leurs élites. Parallèlement à son entreprise financière, Albert Kahn va édifier dans sa propriété de Boulogne, au milieu de ses jardins de tous les pays qu'il aime, réunis symboliquement, et qu'il reconstitue à la façon du facteur Cheval, une entreprise intellectuelle dont le but est la réconciliation universelle.

Entre 1906 et 1931, tous les personnages qui comptent sur la planète se donnent rendez-vous sur ce coin de Seine. *« C'est la première fois que je vais aller à Boulogne, je suis au fond très timide et ai peur de ne pas faire sur M. Kahn une impression pleine »*, écrit Péguy à Bergson en 1910. Après les bourses Autour du Monde qu'il a créées en 1898 en faveur des jeunes universitaires, les Cercles Autour du Monde ont vu le jour en 1906. Princes, rois, hommes politiques, intellectuels déambulent à la queue leu leu dans les allées des jardins. Le roi Amanullah d'Afghanistan s'égare dans les fougères de la forêt vosgienne, Anatole France et Maurice Barrès peuvent enfin se rencontrer, on débat de la Société des nations avec Léon Bourgeois, on écoute Manuel de Falla jouer ou Rabindranath Tagore chanter ses poèmes. Le maître des lieux est parfois invisible. Albert Kahn fait se déplacer ces personnalités pour elles-mêmes, dans le but de préparer la concorde planétaire. En 1931, Bergson, qui préside alors au sein de la Société des nations la commission internationale de coopération intellectuelle, écrira que ce colloque permanent qui se déroule chez Albert Kahn *« a fini par créer quelque chose d'unique : une atmosphère morale que tiennent à venir respirer, ne fût-ce que pour quelques heures, des hommes éminents qui caressent le rêve d'une humanité organisée et meilleure »*.

Albert Kahn a en permanence sur sa table de chevet les *Souvenirs entomologiques* de Jean-Henri Fabre. Et il s'est persuadé à leur lecture que *« la science des livres est une médiocre ressource dans les problèmes de la vie »* et qu'à *« la riche bibliothèque est préférable l'assidu colloque des faits »*. La société « littéraire » a fini par faire écran au réel. En revanche, *« informé des réalités »*, l'homme ne peut que devenir meilleur. Albert Kahn croit à la vertu pédagogique et donc morale de l'information. La connaissance rend forcément l'homme bon. Dorénavant il lui faut traquer cette *« réalité »*, c'est-à-dire *« la vie là où elle est, à l'étranger, partout »*. Tous ceux qui viendront ensuite consulter sur place à Boulogne les documents amassés à la surface du globe ne pourront qu'œuvrer davantage pour une *« orientation nouvelle de la société »*.

Voici donc à partir de 1910, date de la création des Archives de la planète, Albert Kahn engagé pour cette grande quête documentaire à travers le monde, à la façon de l'entomologiste. En 1895 les frères Lumière avaient inventé le cinématographe. En 1907 ils récidivent avec une nouvelle invention, l'autochrome, les premières plaques photographiques en couleurs. Lors d'un voyage autour du monde en 1908, Albert Kahn avait transformé son chauffeur particulier, Alfred Dutertre, en opérateur, après une rapide formation chez Pathé. Chargé de quelque cinq mille plaques et de 3 000 mètres de film, Alfred Dutertre avait essuyé un échec avec les autochromes, et avait repris sa casquette de chauffeur. On lui doit quand même une belle série sur des émigrants, mines frigorifiées et sourires forcés, sur un pont de paquebot à l'approche de New-York.

Pour donner un poids scientifique à son entreprise, Albert Kahn décide, en janvier 1912, sur les conseils du géologue Emmanuel de Margerie, de contacter Jean Brunhes, initiateur de la géographie humaine en France, en poste à Fribourg. *« Nous lui donnons tout ce qu'il faudra,* ajoute Albert Kahn, *afin de fixer une fois pour toutes des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine dont la disparition fatale n'est plus qu'une question de temps. »* De leur première rencontre, sans doute en présence de Bergson, nous ne savons rien. Sinon que Jean Brunhes donna sur le champ son accord. La même année Albert Kahn offre à l'Etat la somme de 300 000 francs pour doter le Collège de France d'une chaire de géographie humaine. Jean Brunhes pose sa candidature et est aussitôt élu par 25 voix contre 4. Et il emménage avec toute sa famille à Boulogne.

Il assumera la direction scientifique des Archives de la planète jusqu'à sa mort en 1930. *« Plus je réfléchis aux horizons que vous nous avez ouverts, plus je subis l'influence de votre pensée si résolue qu'il faut agir vite et mettre les premières missions en train le plus vite possible »*, écrit-il à son « employeur ». Le projet politique d'Albert Kahn convient fort bien au militant chrétien d'action sociale qu'est Jean Brunhes et à sa conception de la géographie.

Régis Guyotat

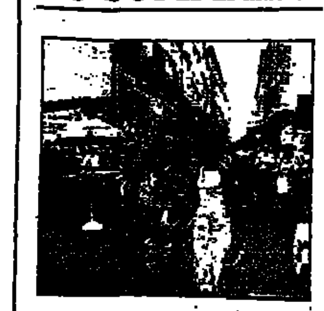
Lire la suite page 29



A.A.G./JEUNES EXPLORATEURS/Musée A. KAHN dép. Hauts-de-Seine

... et le 20 septembre 1990

AU SOMMAIRE



L'or d'Amsterdam

AMSTERDAM

A Amsterdam, l'air embaume le dix-septième siècle : des Vermeer et des Hals du Rijksmuseum à la maison de Rembrandt, du Palais royal sur le Dam aux maisons des marchands. Sans oublier les carillons des clochers du centre-ville qui, tous les quarts d'heure, égrènent de courts morceaux de musique de compositeurs néerlandais de l'époque. En flânant, la nuit, le long des petites rues pavées bordées, d'un côté, par un canal, de l'autre par des maisons patriciennes cossues, l'illusion est presque parfaite. Il est vrai que la cité amstellodamoise est l'une des rares villes qui n'ait jamais revu le tracé de ses ruelles et de ses canaux depuis l'époque de sa prospérité. *« Pour le Hollandais,* explique le conservateur du Musée historique de la ville, *l'« âge d'or » n'existe pas en soi, tant il est naturel. »*

Trois siècles plus tard – et cent cinquante ans après la naissance de cette expression, – la ville n'en fête pas moins avec faste cette période de richesses. Pour l'anniversaire de ce siècle, qui court de 1580 à 1720, la cité a mis les petits plats dans les grands et décidé d'étendre cette célébration sur deux années : 1993 et 1994. Depuis le début du mois et jusqu'en octobre, la vieille ville resplendit sous les feux des projecteurs, du coucher du soleil à minuit, tandis que se succèdent, sous la bannière du « Siècle d'or », diverses manifestations. Du pur folklore touristique (les croisières spéciales « Siècle d'or » aux chandelles ou, dans les restaurants, des menus épicés, histoire d'évoquer les grandes heures du commerce triangulaire) aux plus exceptionnelles expositions.


MARC RIBOUD/MAGNUM

Ainsi peut-on, jusqu'au 31 octobre, admirer au prestigieux Rijksmuseum, dans le cadre d'une exposition baptisée « Rembrandt sous un nouveau jour », sept tableaux du peintre tout juste restaurés : *Portrait de Titus en habit de moine* (1660), *Autoportrait en apôtre Paul* (1661), *Nature morte aux deux paons morts (1639). Les goûteurs* (1662), *le Reniement de Pierre* (1660) et la célèbre *Fiancée juive* (1662), œuvres auxquelles s'ajoute une nouvelle acquisition, elle aussi restaurée, le *Portrait de Jan Uytenbogaert*. Trois ans de labeur pour découvrir, sous la couche de vernis jaunie de ces tableaux, des contours inconnus et des effets de profondeurs inédits qui rendent *« la lumière au maître de la transparence. »*

A la maison-atelier de Rembrandt (*Rembrandthuis*), charmante demeure où le peintre passa plus de vingt ans de sa vie, une exposition est consacrée à ses précurseurs et à ses disciples : Pieter Lastman, les frères Pynas, Gerbrand van den Eeckhout et Govert Flinck. En (re) visitant la maison, on découvrira du même coup, avec les eaux-fortes du deuxième étage, que le Siècle d'or comptait aussi son lot de mendiants et de pauvres, de marchands à la sauvette et de « crépières » aux pieds nus. De son côté le Musée historique explique, en images, comment, en un demi-siècle, l'explosion démographique a défié la prospérité économique de cette « plaque tournante » du commerce, d'abord modeste cité de province puis, grâce aux Belges, aux juifs d'Espagne et du Portugal, aux huguenots français, aux Allemands ou aux Scandinaves, une cité cosmopolite, troisième ville d'Europe en 1650, après Londres et Paris. Considérable, la collection du musée offre un tableau coloré de la vie quotidienne et de l'essor des arts à cette époque.

Ailleurs, le long des canaux tranquilles, le Siècle d'or distille, dans des lieux plus cachés, des charmes plus subtils. Tel est le cas du touchant « Bon Dieu au grenier », coquette demeure d'un marchand du dix-septième siècle nommé Jan Hartman. Pour l'occasion, l'intérieur de la maison a été « réchauffé » et « rhabillé » : l'échoppe, la salle à manger, les céramiques de la cuisine, la chambre, et bien sûr le grenier qui abrite une chapelle catholique occupant la profondeur de trois maisons, et où, plusieurs fois par jour, se pressaient trois ou quatre cents personnes. Car si la ville était protestante, elle était riche, donc tolérante.

Jusqu'à présent, « Le Bon Dieu au grenier » était la seule maison amstellodamoise du dix-septième siècle ouverte au public. S'y ajoutera exceptionnellement, jusqu'au 31 juillet, la *Trippenhuis* – la maison des frères Trip – qui abrite aujourd'hui l'Académie royale des sciences. Construite en 1660, elle appartenait à Hendrick et Louis Trip, qui avaient fait fortune dans le commerce du fer, du cuivre et des munitions. Une réussite dont témoigne l'inhabituelle ampleur de sa façade, la plus large de la ville, en bordure d'un canal. Au-delà de la belle avant-cour pavée, depuis le rez-de-chaussée naguère réservé aux chevaux, deux escaliers mènent à la chambre de la ronde de nuit, dont les trésors sont aujourd'hui hébergés au « Rijks » ; deux escaliers décorés de guirlandes et de scènes de chasse, peintes à même les boiseries de pin et, eux aussi, accessibles pour la première fois au public. Belle récompense pour qui aura eu la curiosité de pousser la lourde porte de la demeure.

De notre envoyée spéciale
Ariane Chemin

Gallé à Nancy

Pas facile de trouver le Musée de l'école de Nancy dans une ville à l'urbanisme plutôt anarchique. Une chose est certaine : les trésors de l'Art nouveau lorrain valent le déplacement. Quel destin que celui de cet Emile Gallé, provincial ancré à sa province, fils d'un négociant en cristaux et en céramiques et qui, fidèle à la volonté paternelle, prend, en 1876, la direction de l'entreprise familiale. Il y mènera une politique commerciale active, participera notamment à plusieurs expositions universelles, faisant ainsi la démonstration d'un sens de la promotion qui lui sera particulièrement utile quand il ouvrira ses propres usines et deviendra un créateur à part entière.

Puisant son inspiration dans la nature, et plus particulièrement dans la flore lorraine, tout en restant fidèle à l'orientalisme, il concevra des formes et des décors nouveaux. Ses efforts de rénovation, remarqués, lui vaudront un réel succès, d'abord à Paris, en 1884, puis à l'Exposition universelle de 1889. Celle de 1900 marquera l'apogée de l'école de Nancy qui, en 1901, se dotera d'un statut associatif. Le maître lorrain franchira ainsi tous les obstacles, le moindre n'étant pas celui de la bourgeoisie catholique nancéienne qui n'apprécie guère le succès de ce protestant qui, de surcroît, a une réputation de *« patron rouge »*.

Céramiste mais surtout verrier, Gallé fera des émules, les plus célèbres étant les frères Daum. Ebéniste *« par amour des bois »*, sa technique et son inspiration s'épanouiront dans la *Salle à manger Masson* (1904) d'Eugène Vallin et le *Piano à queue* (1905) de Louis Majorelle. Sa disparition, en 1904, coïncidera avec le début d'une désaffection du public pour le style 1900. Et il faudra toute la générosité d'un mécène lorrain, Eugène Corbin, pour que l'on puisse admirer aujourd'hui les œuvres de l'école de Nancy. En 1935, ce dernier offre sa riche collection à la ville qui, en 1964, ouvre le musée dans la maison du négociant nancéien.

Outre le Musée (38, rue du Sergent-Blandan, tél. : 83-32-18-74, ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 15 septembre), on visitera la Villa Majorelle dessinée par Henri Sauvage, la Villa Bergeret (Louis Weissemburger) et les tombes de Gallé, Majorelle et Corbin, au cimetière de Préville (Nancy). Pour 100 F, les taxis locaux font, en une heure, le tour des vieux quartiers, à la recherche de l'art 1900. Non loin du Musée, l'hôtel Au Bon Coin (2 étoiles) offre quelques chambres avec du mobilier Majorelle, tandis que la brasserie Excelsior Flo permet de se restaurer dans un décor Art nouveau signé Majorelle et Jacques Gruber (vitraux). L'office du tourisme (14, place Stanislas, tél. : 83-35-22-41) publie un plan-itinéraire sur le thème de l'Art nouveau. Quant à la vie de l'artiste, elle est racontée dans un bel ouvrage, *les Dessin de Gallé*, de Philippe Thiébaut (Musées nationaux), illustré de reproductions de ses œuvres.

Marcel Scotto

Sur les pas de Grieg

Edvard Grieg aimait s'entourer d'amis. Le 15 juin, s'il avait été encore de ce monde, il aurait probablement, comme il en avait l'habitude, donné une réception. Pour, en compagnie de sa femme Nina, fêter ses cent cinquante ans, dans sa résidence d'été de Troldhaugen, nichée dans le fjord de Bergen, en Norvège. Et il aurait sans doute emmené ses invités sur le mont Floien, la plus célèbre des montagnes de la capitale de la côte ouest, pour y contempler ses maisons en bois coloré. Avant de finir la journée en dirigeant un concert au Théâtre national, avec, au programme, deux des œuvres qui firent sa renommée : le *Concerto pour piano en la mineur* et *Peer Gynt*, le chef-d'œuvre du dramaturge Henrik Ibsen, qu'il avait mis en musique.

Reconnaissant envers le compositeur qui a su le mieux exprimer l'âme romantique de ses habitants, le pays des fjords célèbre son anniversaire par de multiples manifestations culturelles. Surtout à Bergen, sa ville natale. Outre le Festival international de musique, qui revêt, pour sa quarantième édition, un éclat particulier, d'autres concerts, plus intimistes, sont programmés jusqu'au 22 août, en divers endroits de la ville. Notamment au Musée des arts appliqués qui, jusqu'au 3 octobre, consacre au musicien une importante rétrospective, et dans la salle de concert édifiée dans le parc de sa maison, à Troldhaugen, à un quart d'heure de route de Bergen. *« La beauté naturelle de ce pays, la vie de son peuple, les hauts faits et les activités multiples de la ville m'ont servi de source d'inspiration »*, confiait Grieg à ses amis, venus célébrer, en 1903, ses soixante ans. *« Je trouve l'odeur du quai allemand très excitante ; en fait, je suis certain que ma musique sent le poisson. »* Le quai est toujours là, avec son marché, ses maisons hanséatiques du XIVe siècle, anciennes demeures de marchands allemands, aujourd'hui inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le 25 juillet, le fjord local servira d'écrin à la parade d'une centaine de voiliers engagés dans une régate, la « Cutty Sark » (du nom du fameux clipper anglais), qui reliera Newcastle (Grande-Bretagne) à Esbjerg (Danemark), *via* Bergen et Larvik. Une parade qui clôturera le Festival maritime qui débutera le 17 juillet avec, au programme, expositions, concerts et spectacles de cabaret sur le thème de la mer.

Renseignements auprès de l'Office du tourisme de Norvège (Nortra), 88, av. Charles-de-Gaulle, 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex, tél. : (1) 47-45-14-90. Consulter également la brochure du voyagiste Scanditours, dans les agences de voyages.

N. L. L.

Guide

• **Y aller.** En voiture (Amsterdam est à 500 km de Paris), en autocar avec Eurolines (43-44-54-44), en train (six fois par jour de Paris-Nord) ou en avion (neuf vols quotidiens assurés en commun par Air France (44-08-24-24) et la KLM (44-56-19-00) à partir de Paris, Nice, Lyon, Marseille, Mulhouse, Strasbourg, Bordeaux et Toulouse).

Se procurer. Vendue 29,90 florins (environ 90 F), la carte spéciale « Siècle d'or » donne accès au Rijksmuseum, au Musée historique et à un tour sur les canaux. Elle donne également droit à un tarif réduit pour le Musée historique juif, Trippenhuis, Oude Kerk et le Palais royal. Ce passeport de 28 coupons est disponible auprès des bureaux de l'office du tourisme local (VVV), notamment en face de la gare centrale.

Voir. Outre les lieux cités dans le reportage, signalons : le Palais Royal (exposition jusqu'au 29 août sur la fonction initiale de cet édifice, qui fut, jusqu'en 1808, l'hôtel de ville), sommet de l'architecture du Siècle d'or, érigé en 1648 sur 13 659 pilotis et considéré comme la *« huitième merveille du monde »* ; le Bijbels Museum, avec une exposition consacrée aux faïences peintes de motifs bibliques ; la synagogue portugaise israélite, enfin restaurée et qui, au dix-septième, était la plus grande et la plus belle d'Europe ; la Nieuwe Kerk (nouvelle église), qui expose, jusqu'au 26 septembre, les objets précieux du Siècle d'or (dont une superbe chaire sculptée) qui en décorent l'intérieur, tandis que l'argenterie religieuse du Siècle d'or est présentée du 10 juillet au 10 octobre au Museum Amstelkring ; Madame Tussaud Scenerama consacre un étage au Siècle d'or ; l'orangerie du Jardin botanique accueille, du 1er juillet au 30 septembre, une exposition sur les plantes que les bateaux de la Compagnie des Indes orientales rapportaient à Amsterdam ; à l'arsenal de la marine, près du Musée de la navigation, une exposition baptisée « La ville disparue » présente, jusqu'au 24 octobre, vingt-quatre pignons amstellodamois des dix-septième et dix-huitièm siècles.

Ecouter. Les 3 juillet et 7 août, promenades le long de la musique du Siècle d'or avec des concerts en divers points de la ville.

Séjourner. L'embarras du choix. Sur place, on peut faire une réservation auprès de l'office du tourisme. A signaler la formule de week-ends culturels (710 F par personne en chambre double pour la nuit du vendredi ou du samedi avec petit-déjeuner, promenade sur les canaux et accès à un musée de votre choix) ou gourmands (950 F avec un dîner à The Admiralty, dirigé par le chef Albert Roux) proposés, jusqu'en décembre, par The Grand, un hôtel cinq étoiles membre de la chaîne Demeure Hôtels International (réservation au numéro vert 05-06-12-12). Ancien palais princier devenu hôtel de ville d'Amsterdam, cet établissement, magnifiquement restauré, allie luxe, (bon) goût et tradition. Sans doute l'une des manières les plus confortables d'apprécier les richesses culturelles de la ville. A défaut d'y séjourner, aller admirer la salle des mariages et les salons arts déco.

Lire. Le guide Gallimard *Amsterdam* (165 F), un petit bijou d'iconographie à l'instar des autres ouvrages de cette nouvelle collection. Egalement un Guide bleu (89 F), un guide Visa (82 F), un Mini Routard chez Hachette et un *Guide intime* (Autrement). A noter, sur place, deux marchés aux livres d'occasion, l'un sur le Dam (le 18 juillet), l'autre au bord de l'Amstel (le 15 août).

Se renseigner. Office néerlandais du tourisme, 31-33, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 42-25-41-25, et Minitel 3615 Hollande. •

TELEX

Nouveau concept d'hébergement de grand confort pour les adeptes des loisirs de nature (randonnée, vélo tout-terrain, escalade, parapente, équitation, ski de fond, etc.), les « Rando'Plume » sont des gîtes d'étape (80 actuellement) dont une charte nationale garantit non seulement la qualité de l'hébergement (chambres de 2 à 5 places, douches, draps ou couettes, chauffage, repas savoureux) mais aussi celle de l'accueil, des activités sportives et du propriétaire, fin connaisseur de sa région. Fruits d'une coopération entre divers ministères et quatre associations (Randonnées pyrénéennes, Grande traversée des Alpes, Association bretonne des relais et itinéraires, et Chamina dans le Massif central), ils sont classés de 1 à 3 étoiles. Renseignements auprès de Randonnées pyrénéennes, BP 24, 65420 Tarbes-Ibos, tél. : 62-90-09-90.

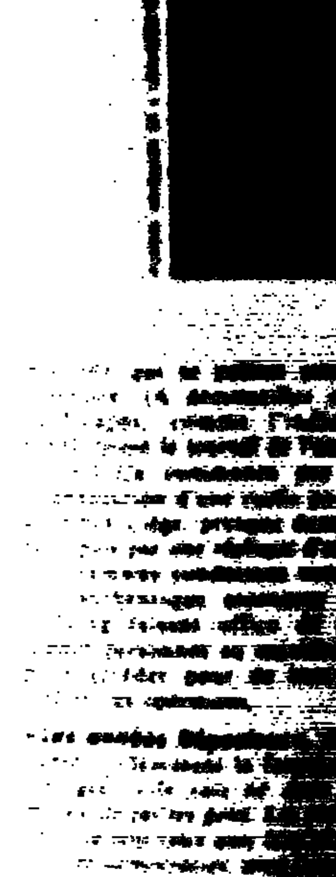
« Parfums de voyage », thème de la grande exposition présentée, jusqu'au 15 août, par Aéroports de Paris, aux troisième et quatrième étages de l'aérogare d'Orly Sud. Tout l'art de la parfumerie moderne à travers une cinquantaine de flacons illustrant les modes et les tendances de la fin du XIXe siècle à nos jours. Une véritable culture exprimée par le vocabulaire du parfum, ses composantes exotiques, ses techniques de fabrication et l'art de sa composition.

Les plus prestigieux monastères tibétains au programme du circuit unique de 15 jours organisé, du 9 au 23 août, par le voyagiste Ikhar, dont la directrice, Mireille Rosenberger, spécialiste de l'Himalaya et du bouddhisme tibétain, assurera l'accompagnement. Prix : 27 800 F. Clôture des inscriptions le 9 juillet. Renseignements : 32, rue du Laos, 75017 Paris, tél. : 43-06-73-13.

Baisser son handicap en 3 jours grâce à une nouvelle méthode américaine pour améliorer petit jeu et putting. Du 12 juillet au 3 septembre, John Gould, qui dirige l'Académie de golf de Frégate, sur la Côte d'Azur, propose des stages (1 600 F par personne) du lundi au mercredi et du vendredi au dimanche. Renseignements au golf de Frégate, route de Bandol, RD 559, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer (tél. : (16) 94-32-50-50). On peut séjourner à l'Hôtel de Frégate (un 4 étoiles de 100 chambres), dominant la mer et le golf, avec, du 1er juillet au 31 août, un forfait golfeur à 4 900 F (7 nuits en chambre double, demi-pension et 5 green-fees), 4 000 F pour les non-golfeurs. Renseignements : (16) 94-29-39-39.

Première brochure « Croisières » Havas Voyages qui entend éviter à sa clientèle de naviguer à vue. Soixante-huit pages d'informations pratiques et de tableaux sur les destinations, les saisons, les activités à bord, les itinéraires et la description de chaque navire. Une synthèse de 21 croisières, de 4 à 15 jours, sur 16 paquebots et 80 dates de départ possibles. En prime, des réductions et des excursions gratuites. Dans les 450 agences du réseau et sur Minitel 3615 Havas Voyages.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard



Le plumier de Simenon

A Liège, jusqu'au 31 octobre, se tient une exposition consacrée à Simenon. On y voit, entre autres reliques, la dernière paire de lunettes de l'écrivain, son plumier d'écolier et le stylo en or de l'homme arrivé. Visite.


FONDS SIMENON DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

A dix-neuf ans, Georges quitte Liège pour débarquer à Paris.

LES trois fils du grand homme – Marc, le Français, Johnny, l'Américain, et Pierre, le Suisse – l'ont déclaré à l'unisson aux journalistes : ils se sentent *« citoyens du monde »*. Pourtant, la Belgique aimerait bien qu'on se rappelle de temps en temps quelle est la nationalité d'origine de celui qui les engendra au hasard de ses trente-trois domiciles. Georges Simenon eut beau faire un pèlerinage en fanfare dans sa ville natale de Liège en 1952, la « cité ardente » brûlait d'assister au retour de l'enfant prodige, même à titre posthume. Bien connu des spécialistes – à commencer par Pierre Assouline, qui y puisa une partie de son information pour sa volumineuse biographie, – le Fonds Georges-Simenon ne suffisait pas à faire connaître la revendication en paternité au-delà des murs du château de Colonster, où sont conservés les manuscrits, éditions anciennes, photos et autres objets personnels que le romancier expédia de Lausanne, en juillet 1976. Soixante-dix-huit colis ficelés d'un coup, comme pour se faire pardonner la retraite suisse.

Après le succès de l'exposition sur Hergé en 1991, les responsables de l'association Collections et patrimoines se creusaient la tête pour trouver un Belge d'un calibre analogue au père de Tintin. Bien sûr, on pensa à Brel. Son tour viendra sans doute, mais quelqu'un, à l'université de Liège, avait déja soufflé l'idée que tout le monde attendait dans le quartier Saint-Pholien : et si l'on rassemblait « tout » Simenon au Musée de l'Art wallon, à deux pas du 23, rue Léopold, où une plaque rappelle la naissance, en ces lieux mêmes, du *« célèbre romancier, père du commissaire Maigret »* le 12 février 1903 ? On contacta quelques collectionneurs fétichistes et toutefois partageurs. On sollicita Joyce Aitken, la fidèle secrétaire qui, à Lausanne, continue de gérer les droits d'auteur et de reproduction pour le compte des heureux héritiers, et qui est aussi la gardienne du temple.

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer chez un auteur aussi prolixe, apparemment désinvolte à l'égard de sa production, Simenon gardait et trimbalait tout : les premiers articles, les manuscrits, les éditions populaires de ses romans de débutant, les missives de ses admirateurs de la gent littéraire. Sans parler des photos, des bulletins scolaires, du livret militaire, des licences de golf et de toute la paperasserie administrative que peut accumuler un milliardaire des lettres. Joyce Aitken consulta la famille. Ce fut un oui sans hésitation. A croire que les enfants et les petits-enfants n'attendaient que ça, heureux que Liège leur adressât la parole, un peu comme ces gens célèbres que personne n'ose aborder dans les dîners en ville et qui ne font jamais le premier pas par peur de vouloir paraître, à l'image de la timide Mylène Demongeot, l'épouse de Marc, venue participer elle aussi au lancement de l'exposition.

Restait à lire l'œuvre immense, les interviews innombrables, pour trouver les citations qui accompagneraient le contenu des vitrines, en puisant notamment dans *Un homme comme un autre*, peut-être la moins trafiquée des « confessions » simenoniennes. Les organisateurs ont voulu que le tout se présente comme une espèce de labyrinthe initiatique à travers les différents étages d'un immeuble moderne qui se prêtait peu à l'exercice. (A déconseiller aux handicapés, comme l'indique honnêtement le journal de l'exposition.) Ca commence par la reconstitution d'une ruelle pavée du vieux Liège, presque dans le noir, puis par une réplique d'antique tramway conduisant vers le très authentique ascenseur du building faisant office de sas (douze personnes au maximum) pour accéder pour de bon au théâtre des opérations.

« Les années liégeoises », évoquent évidemment la famille de Georges : *« Je suis né dans un milieu de petites gens. Les petites gens, ce sont ceux avec lesquels on fait les démocraties, avec lesquels on fait les Etats. Ce sont ceux qui croient à tous les tabous, qui croient à toutes les vérités qu'on veut leur faire croire, qui suivent absolument toutes les règles de morale que l'on veut inventer pour en faire des citoyens dociles. »* Ce n'était pas encore le discours de l'écolier des Frères des écoles chrétiennes, futur élève des jésuites, fier de son certicat d'excellence en date du 17 juillet 1914. Lettre adressée à *« Mère Marie-Madeleine, couvent des Mères Ursulines, Ans-lez-Liège » : « Chère petite tante. « La guerre est déclarée ». Voilà le cri qui parcourt les rues d'Outre-Meuse. Père est consigné. Mon oncle Arthur est rappelé sous les drapeaux, mère fait ses provisions. Nous mettons notre confiance en Dieu, qui a tiré nos pères d'Egypte et qui, une fois de plus, fera éclater sa puissance aux yeux de ses ennemis. »* En 1919, ce sont les débuts à *la Gazette de Liège*. *« Demarteau dirigeait le journal le plus catholique et le plus conservateur de l'endroit. Or, je n'étais ni pratiquant ni conservateur. »* On passe religieusement devant le *« carnet de notes du reporter »*. L'exposition ne dissimule pas un fameux dérapage, dans le texte original, *« sur le péril juif »*. Sous-titre : *« Les juifs contre la morale, contre les Etats. » « C'était une commande et j'étais bien obligé de l'accomplir »*, dira plus tard l'illustre confrère pas toujours reluisant.

Léger malaise aussi devant ce qui a trait à Régine Renchon, la Liégeoise épousée en 1923 et rebaptisée Tigy. *« Elle avait trois ans de plus que moi. Elle n'était pas belle, ni jolie. [...] Alors, pourquoi, à dix-sept ans, rêver de mariage ? Probablement pour me protéger contre moi-même. Je me sentais prêt à tous les excès, attiré par tout ce qui est trouble. Pour moi, le seul moyen d'éviter la catastrophe était de chercher refuge dans le mariage. »*

Conjugalité pour la tranquillité et putes pour l'hygiène. La machine à produire des romans peut se mettre en marche sans être enrayée par ces passions amoureuses qui, finalement, font perdre du temps. L'exposition joue habilement sur le charme rétro des couvertures illustrées. *Le Roman d'une dactylo*, *« par Jean du Perry »*, *« écrit en une matinée »*. Puis, chez Ferenczi, *Lili-Tristesse*, *Amour d'Afrique*, *Folie d'un soir*, *la Puissance du souvenir*. La « Collection gauloise » fait encore mieux dans le genre coquin Belle Epoque : *Liquettes au vent*, *Orgies bourgeoises « petit roman à lire à deux »*. Puis les couvertures de la « littérature de gare » font place à celles, prestigieuses, de la NRF. Colette écrit en pleine « période américaine » pour se dire *« frappée par la tristesse de vos héros »*, et termine par *« une grande poignée de main »*. Ce que les vitrines perdent en couleur avec les volumes de chez Gallimard, elles le retrouvent avec les affiches de cinéma. Raimu et *les Inconnus dans la maison*, Danielle Darieux et *la Vérité sur bébé Donge*, tout y est, jusqu'au fameux jeu de jambes de BB devant un Gabin sanglé dans son complet veston pour *En cas de malheur*.

Les organisateurs ont voulu éviter de donner dans la simple rétrospective. Ils ne se sont pas contentés de rassembler quelques objets du culte : le plumier d'écolier *« authentifié par un cousin »*, une carte de presse de *Paris-Soir*, la machine à écrire, l'encrier et le stylo en or de l'homme arrivé, la dernière paire de lunettes, la dernière carte de séjour en Suisse avec la mention *« sans profession »*. Il y a aussi une tentative de *« création d'atmosphère en plusieurs dimensions »*. Le bureau du commissaire Maigret au Quai des Orfèvres a été « reconstitué » en grandeur nature, comme un couloir de la PJ, une chambre d'hôtel louche où un meurtre vient d'être commis, une salle d'autopsie (avec sa fraîcheur bienvenue) et même la loge de Joséphine Baker, où flotte, paraît-il, *« une odeur de femme qui vient de quitter la pièce »*. On n'en saura pas plus sur les sentiments de l'écrivain à l'égard de ce qu'il décrivit comme *« la croupe la plus célèbre du monde »*.

Liège a beau n'avoir jamais porté dans son cœur Denyse Ouimet, la seconde épouse rencontrée aux Etats-Unis, la mère de Johnny et de Pierre, l'exposition lui fait une part équitable, y compris en ce qui concerne le *« retour triomphal »* de 1952. *« En route pour Liège. Je me suis promis d'y arriver incognito, un jour avant la date prévue. Je voulais montrer à D., sans journalistes ni photographes, à pied tous les deux, la place du Congrès, la rue de la Loi, l'hôpital de Bavière, où je servais la messe, tout le cadre de mon enfance. Nielsen et sa femme nous emmènent dans leur voiture. Je suis assez ému en atteignant la frontière, et, sacrifiant à une coutume américaine, c'est dans mes bras que je la fais franchir à D., comme on franchit la porte de la chambre nuptiale avec sa nouvelle épouse. »*

La seule initiative qui fit hésiter les héritiers, c'est la statue en cire réalisée spécialement pour l'exposition par le musée Grevin. L'écrivain est assis à son bureau, celui, de style anglais qu'il aimait tant, avec ses quinze tiroirs. *« Criant de vérité »*, dit Joyce Aitken. Il y a pourtant bien plus troublant dans les vitrines. Par exemple, ce qui concerne les rapports avec Henriette Brull, la mère liégeoise qui finit ses jours dans une maison de retraite à Fouron-le-Comte, la petite localité en marge de la Wallonie où s'affrontent régulierement francophones et néerlandophones. Confidences à RTL, le 7 décembre 1974 : *« Il se fait que j'ai passé dix jours au chevet de ma mère mourante* [en 1970]. *Elle avait quatre-vingt-douze ans, et je ne m'étais jamais bien entendu avec elle. Je l'ai vue, dix, quinze fois après que j'ai quitté Liège et que je l'ai quittée, elle, à l'âge de dix-neuf ans. Eh ! mon Dieu, nous ne collions pas, nous ne nous comprenions pas. Et j'ai eu l'impression que, pendant ces dix jours que j'ai passés à son chevet, heu... que, qu'il y avait des choses que je n'avais pas comprises. »* Il lui écrivait de temps en temps : *« Sois sage et fais ce que je te dis. »* De sa belle écriture à la plume d'or, sur une carte de visite : *« Georges Simenon. Lausanne. »* Ça en dit bien plus long sur l'homme que toutes les « reconstitutions »...

De notre envoyé spécial
Jean de la Guérivière

► L'exposition « Tout Simenon » se tient jusqu'au 31 octobre, 86, rue Féronstée, dans un quartier du vieux Liège chargé d'histoire, non loin du palais des Princes-Evêques. Ouverture tous les jours de 10 à 18 heures. Prix d'entrée : 50 francs français. Informations depuis la France au 32-41-21-09-09. L'Office du tourisme de Liège (32-41-21-92-21) organise des visites guidées de la ville axées sur la recherche des traces de Simenon. Diverses animations sont prévues au siège de l'exposition, où l'on vend des gadgets mais aussi une partie de l'œuvre de l'écrivain et de ses biographes.

► Festivités spéciales dans les quartiers de Saint-Pholien et d'Outre-Meuse le 15 août. Certains restaurants liégeois servent tout l'été des « menus Simenon » (qualités inégales et service souvent très lent). Il y a aussi dans le hall de l'exposition un stand de vente de la « cuvée Simenon », un picrate français dont l'étiquette est le principal intérêt. En dehors des classiques Holiday Inn (au bord de la Meuse, grand parking, cuisine à éviter), Ibis et Campanile, on trouve à Liège un récent Hôtel Simenon dont les onze chambres sont présentées comme *« l'illustration de l'atmosphère d'un roman particulier »*. Environ 600 francs la chambre, téléphone depuis la France : 32-41-42-86-90.

Marcahuasi : la montagne sacrée

« Rivage » d'accueil de l'arche de Noé ou aéroport des extraterrestres, le site de Marcahuasi, au Pérou, a toujours inspiré les plus grands fantasmes.

C'EST au sommet de la montagne sacrée de Marcahuasi que l'arche du patriarche Noé a échoué après le Déluge. Les muletiers, qui croient dur comme fer à la légende, déchiffrent pour les gens de passage les témoignages d'une épopée gravés dans cette forêt de pierres... En effet, aux portes de la capitale péruvienne, bien que sur un plateau situé à 4 000 mètres d'altitude, de 4 000 mètres carrés, toute une faune est sculptée sur le roc : chameau, phoque, tortue, cheval, lion, ainsi que bien d'autres animaux de la création. Pour les novices, c'est un peu comme lire dans les nuages. Néanmoins, les initiés croient aussi pouvoir identifier la déesse égyptienne de la fécondité Thoueris et le profil du prophète. La plus imposante sculpture est le *Monument à l'humanité*. Il s'agit d'un menhir de 24 mètres de haut, dont le nom quechua est *Peca Gasha*, c'est-à-dire le « guetteur » ou le « protecteur ». Suivant le jeu des ombres et du soleil, il est possible de distinguer quatorze visages, représentant quatre races anthropomorphiques.

MARIEL VIDAL

Témoignage minéralisé du mythe mésopotamien, Marcahuasi serait aussi l'aéroport privilégié des extraterrestres. Les membres de l'Institut péruvien des relations interplanétaires (IPRI) assurent avoir eu plusieurs rendez-vous avec ces êtres étranges, venant d'une autre planète, au cours d'une cinquantaine d'expéditions à la montagne sacrée. D'après leur thèse, l'esplanade qui domine l'amphithéâtre serait la piste d'atterrissage des ovnis. L'hebdomadaire péruvien *Oiga* a d'ailleurs publié, à la « une », la photo d'un soi-disant habitant de Vénus. L'être a une tête orange, une silhouette filiforme, et il est revêtu d'un justaucorps de couleur turquoise. Le cliché a été pris, par hasard, par une touriste.

Escroquerie ? Mythomanie ? Magie ? Il est difficile de faire la part des choses, et surtout de choisir entre Noé et les extraterrestres.

Mais la montagne sacrée semble inspirer les plus grands fantasmes : Don Eduardo Calderon, « El Tuno », dit avoir survolé cette forêt de pierres, emporté comme une feuille au vent par les forces cosmiques. S'il ne s'agit pas de chimères, c'est un miracle, car le guérisseur le plus connu du pays mesure autant en largeur qu'en hauteur. De là son surnom ! Le *tuno* est un poisson rondouillard du Pacifique, que l'on pêche dans sa région natale, à Trujillo, à 700 kilomètres au nord de la capitale péruvienne. C'est là, entre les vagues houleuses de l'océan, les dunes du désert et les imposants vestiges de la citadelle préinca de Chan Chan, qu'il a appris, dès son plus jeune âge, à dialoguer avec l'esprit de ses ancêtres et leurs dieux. Pendant des années, il a *déchiffré dans des tripes de* cochons d'Inde, et à grands coups de san pedro (un breuvage hallucinogène à base de cactus), les causes de maladie et de détresse de ses compatriotes. Sa recherche de l'au-delà l'a conduit au plateau de Marcahuasi, où il a réalisé le rêve d'Icare, bien que sans l'aide de plumes.

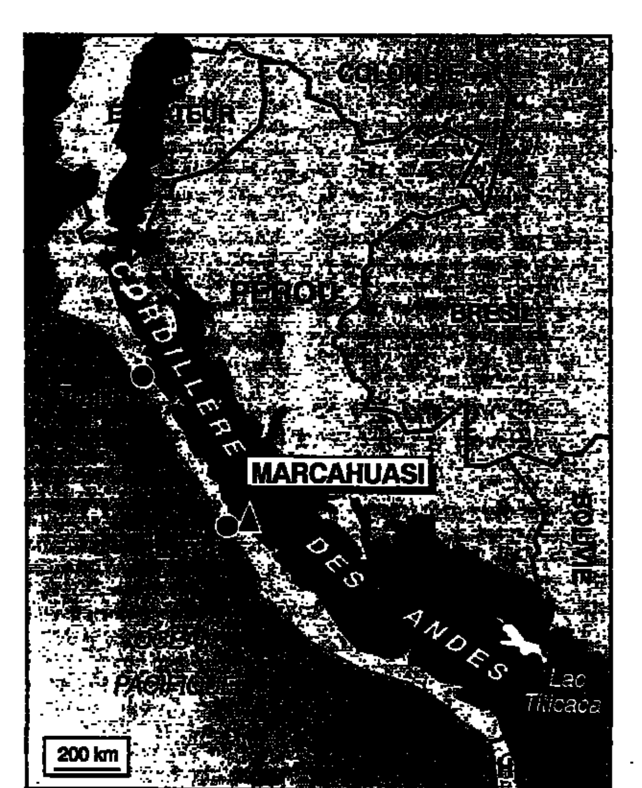
Pour certains théoriciens de l'ésotérisme, Marcahuasi (le nom quéchua signifie « maison du protecteur ») serait devenu le principal centre électromagnétique de la Terre, la force tellurique des Andes ayant déplacé celle de l'Himalaya. Daniel Ruzo l'annonçait il y a quarante ans : *« Marcahuasi est la montagne sacrée la plus parfaite. Depuis les profondeurs de la Terre, une éruption volcanique a vomi plus de 1 milliard de mètres cubes de porphyre et de diorite, ce qui en fait le meilleur conducteur des forces telluriques et l'antenne la plus sensible pour capter les radiations du Soleil et des astres... »*

Sacré ou non, ce haut plateau andin, au paysage grandiose, est devenu un des hauts lieux du tourisme d'aventure, et, principalement, du trekking. Grâce à son acoustique, il s'est converti aussi en amphithéâtre pour les festivals de musique du genre Woodstock...

« Le témoignage d'une humanité disparue, d'un peuple tout-puissant qui aurait vécu dans cette montagne, il y a quatre-vingt-cinq siècles, échappant au déluge, serait gravé dans cette forêt de pierres qu'est Marcahuasi », assure Daniel Ruzo. Ses habitants auraient aménagé ce haut plateau en réservoir d'eau de pluie pour irriguer les flancs de la montagne, pendant la saison sèche, de mars à octobre. Pour le plaisir des dieux, ils sacrifiaient des êtres humains sur les quatre autels de la forteresse. La légende veut que les condors, intermédiaires entre les dieux et les hommes, emportaient les cadavres dans l'au-delà...

Le paysage est onirique au lever et au coucher du soleil. De la superproduction hollywoodienne filmant le cinquième jour de la création. Puis, d'heure en heure, suivant le jeu des ombres, les silhouettes changent d'expression ou disparaissent. C'est le septième ciel par une nuit étoilée, bien que, lorsque l'orage se déchaîne, le paysage devienne dantesque, et il s'agit alors de la descente aux enfers...

Les vestiges de la culture préinca (800 ans D.C.), dans lesquels se *trouverait le tombeau de Soxta* Curi (un demi-dieu, qui se présenterait parfois sous forme humaine, parfois sous forme d'éclairs, de tonnerre ou de pluies ; d'après la mythologie précolombienne de la région, c'est le dieu de l'eau), la forteresse et les quatre portes d'accès à Marcahuasi sont pratiquement réduits à néant. Seuls quelques tombeaux, les *chullpas*, ont



résisté au passage du temps. La meilleure époque pour visiter la montagne sacrée est à partir d'avril, car, après la saison des pluies, cette paille naine, drue et dorée, appelée *ichu*, reverdit, et une multitude de fleurettes multicolores poussent sur les flancs de la montagne. Les femmes en ornent leur chapeau. En avril, le village de San-Pedro-de-Casta, situé au pied de Marcahuasi, fête le carnaval, et, en octobre, toute la population prend part au rite précolombien de la Fête de l'eau.

San-Pedro-de-Casta, un village typique de l'époque coloniale, avec ses ruelles étroites, ses balcons de bois, son millier d'habitants et sa centaine de mules, est situé à plus de 3 000 mètres d'altitude. Bien *que les toits de paille aient été* remplacés par de la tôle ondulée, il garde son cachet et cultive jalousement ses traditions, à seulement 80 kilomètres de Lima. Le syncrétisme entre les rites catholique et panthéiste face aux dieux (l'eau, la terre, les pierres, les éclairs et le tonnerre) a permis à ces derniers de survivre à l'Inquisition. Les fêtes religieuses et païennes font bon ménage, d'autant plus que la croix a été plantée sur les anciens lieux d'adoration, comme, par exemple, la place de Kuway.

Néanmoins, c'est un village qui meurt de soif, qui meurt de faim. Bien qu'une très moderne fabrique de fromages suisse s'y soit installée, on n'y trouve guère de fromages, car il y a peu de lait parce que les pâturages sont secs, et la sécheresse décime tout. Il y a peu de pain parce qu'il n'y a presque plus de bois à couper pour alimenter les fours. Et les figues de Barbarie sauvages ne réjouissent que les yeux grâce aux fleurs pourpre qui coiffent les cactus. Les habitants en sont saturés...

San-Pedro-de-Casta, ancien haut lieu de la sorcellerie, a été abandonné par *le Taita Yacu, le dieu* de l'eau, susurrent les anciens... Le village serait tombé en disgrâce au début du XVII[e] siècle, lorsque le Père Francisco de Avila détruisit près de quarante mille idoles de la région, les remplaçant par des croix... Le vieillard Moises Obispo assure que tous ces fléaux sont dus à la perte des traditions. Dans l'ancien temps, les autorités du village choisissaient un « élu » des dieux. Ils l'enivraient à la bière de maïs, puis le revêtaient de très beaux atours, brodés de plumes multicolores, de colliers en dents de renard et de coquillages. Les sorciers le conduisaient jusqu'aux sources, et, de là, il disparaissait pour toujours... Aujourd'hui, on n'y sacrifie plus guère que des cochons d'Inde, bien que la coutume de « payer » la terre et les dieux avec les feuilles de coca et l'alcool de canne à sucre ou d'anis survive.

Millénaire, la Fête de l'eau a lieu en octobre. C'est un hommage à Soxta Curi pour que les pluies fassent revivre les champs après six ou huit mois d'une implacable sécheresse. Pour les habitants, ce sont huit jours de travail communautaire pour déblayer les canaux d'irrigation, mais aussi de festivités. Celles-ci sont couronnées par une course de chevaux qui se dispute sur un sentier de chèvres. Depuis les sources jusqu'à la place principale du village, la descente abrupte marque un angle de 60 degrés. Une course suicidaire ! Pour le plaisir des dieux, le cavalier se doit d'arriver à son but, avant la cascade. Puis, ce sont des mélopées nostalgiques (au son de tambourins et d'une sorte de flûte qui rappelle la cornemuse, et qui fut interdite par les conquistadors parce qu'elle *« privait d'âme les Indiens »*) et des rondes à n'en plus finir, comme celle de la « Hualina », qui imite le cours des torrents et les tourbillons du ruisseau.

Malgré la fidélité à ce culte précolombien, le dieu Soxta Kuri n'est plus guère sensible à ces manifestations en son honneur. Les hommes de San-Pedro-de-Casta se sentent abandonnés : Nombreux sont ceux qui descendent sur Lima et ne retournent au pays que pour la Fête de l'eau.

De notre envoyée spéciale
Nicole Bonnet

Guide

• Pour aller de Lima à Marcahuasi, soit vous louez une Jeep ou une Volkswagen pour trois jours (prix internationaux), soit vous prenez un bus Lima-Chosica (50 kilomètres en direction des Andes pour moins de 3 francs), puis un autre bus Chosica-San-Pedro-de-Casta (environ 10 francs), un village d'un millier d'habitants, situé à 3 200 mètres d'altitude, aux pieds de la montagne sacrée. Là, il est préférable de reprendre son souffle une nuit, tout en mâchonnant de la feuille de coca ou en consommant des tisanes de cette « plante sacrée de l'Inca », qui est plus efficace que la coramine pour éviter le *soroche*, le mal d'altitude. Pour 4 francs, il est possible de dormir à l'auberge de Don Manuel (avec sommier et matelas) ou, pour 1 franc, de « camper » à l'hôtel Hyarona de la commune (dans votre sac de couchage).

Tout en faisant connaissance avec les habitants de San-Pedro-de-Casta, vous devez recruter mules et muletier, et faire vos provisions, eau surtout et aliments du cru (maïs, patates et fromage) car, à Marcahuasi, il n'y a que des pierres et des condors... Il faut compter 5 francs pour la mule, si elle ne porte que les provisions, le double pour la monter, ce qui n'est possible que sur la moitié du parcours, et un pourboire pour le muletier. On peut parcourir ce haut plateau de 4 kilomètres carrés en une journée, mais l'idéal est d'y passer deux jours. Dans ce cas, vous pouvez camper dans l'amphithéâtre de Marcahuasi si vous êtes munis d'une tente imperméable, d'un sac de couchage et de l'équipement de base classique.

Le premier jour, parcours à l'ouest de l'amphithéâtre, là où se trouvent le Monument à l'humanité, la Tête de chameau, la Tortue, le Lion, l'autel de sacrifice qui surplombe l'abîme, les tombeaux pré-incaïques et plusieurs lagunes, et enfin le Dolmen, les visages de l'Alchimiste et du Prophète, l'Idéogramme chinois et les Amants. Le lendemain, partant vers l'est, vous découvrez les Bergers, les Phoques, la déesse Thoueris, la forteresse et les lacs...

Temps de l'excursion : moins d'une heure de Lima à Chosica, deux heures de Chosica à San-Pedro-de-Costa. Puis trois ou quatre heures de grimpette jusqu'à Marcahuasi (et moins de deux heures, au retour, en descente).

La meilleure époque de l'année est de la mi-avril (la campagne est alors en fleurs) à la mi-novembre, avant la saison des pluies, qui dure jusqu'en mars... Lorsque les dieux le veulent bien. •



Les archivistes de la planète

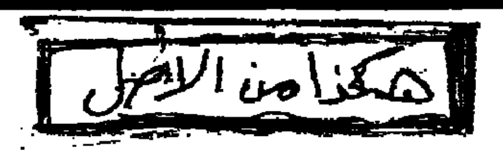
Le Monde

COURRIER

Le passé communiste

UN BOL D'AIR FRAIS CHAQUE WEEK-END, AVEC LA VIE DES RÉGIONS ET DES VILLES DE PROVINCE

Le Monde





e sacrée



Biskra (Algérie), 1909. La fabrication du couscous.



Sarajevo, 1912. Le marchand de pain au marché.

Musée ALBERT KAHN, dép. Hauts-de-Seine

Les archivistes de la planète

Suite de la page 25

En ce début du vingtième siècle, la géographie en France a plutôt le vent en poupe. Depuis 1870 notamment, où elle est priée de participer à la tâche de redressement national, en entrant dans les programmes scolaires. *« Hérédité scolaire »*, pour reprendre l'expression de Philippe Pinchemel, dont elle a du mal encore aujourd'hui à se débarrasser. L'Université d'alors profite aussi de ce regain. La discipline pratique *« un art de l'entre-deux »*, comme l'écrit Marie-Claire Robic. Derrière Vidal de La Blache et Elisée Reclus, on distingue les tenants de la géographie physique qu'illustre Emmanuel de Martonne, et ceux de la géographie humaine avec Jean Brunhes et Albert Demangeon. Les géographes de « cabinet » sont bousculés par les adeptes du « terrain », ceux qui pratiquent la géographie *« de plein vent »*, selon le joli mot de Lucien Febvre, et qui parcourent l'espace pour mieux le cerner.

Jean Brunhes fait partie de ces derniers, et ses dons de conférencier s'ajoutent à sa fougue chaleureuse. Son œuvre majeure, *Géographie humaine*, qui vient de paraître en 1910, veut décrire l'activité de l'homme, une activité de *« surface »*, épidermique, infiniment fragile, donc, et périssable. Le regard de Jean Brunhes classe les points (la maison), les lignes (la route), les espaces (le champ), selon trois principes : l'organisation productive, improductive et destructrice du sol. Le regard de Jean Brunhes aussi *détaille*, *thématise* (sa thèse porte sur l'irrigation, alors que la « mode » est plutôt aux monographies régionales). Mais surtout la photographie, qui est le double « parfait » du réel, et qu'il excelle de surcroît à pratiquer, lui apporte la preuve de sa démonstration. Il est au fond un *« géo-photo-graphe »*, selon une autre expression de Marie-Claire Robic. Aussi bien dans ses conférences que dans les manuels, la photo est, dit-il, *« une véritable méthode d'enseignement »*. La célèbre collection Jean Brunhes fourmillera d'illustrations. Elle sera la première en 1926 à publier des photos aériennes dans un manuel primaire.

Les premières missions menées par Jean Brunhes se déroulent dès 1912 en Bosnie et dans les Balkans. Elles sont suivies de conférences au Collège de France ou en Sorbonne. Le texte et les photos nous sont parvenus. On y voit beaucoup de « sujets » en costume – Jean Brunhes a aussi le regard entomologiste, – et surgissent par instants des humains en détresse dans des camps de réfugiés, la tension étant grande dans les Balkans à l'époque. Car le propos n'est pas *« l'exceptionnel »*, mais *« le quotidien »*, *« l'homme dans son cadre de vie »*. Ni concession au pittoresque ni condescendance, un simple respect des personnes : c'est la règle que devront s'imposer tous les collaborateurs de l'entreprise, et qui satisfait le positivisme scientifique de Jean Brunhes comme la philanthropie d'Albert Kahn. De 1910 à 1931, quarante-huit pays feront l'objet d'une ou plusieurs missions, une dizaine d'opérateurs seront employés : 70 000 autochromes, 170 kilomètres de films constitueront cet instantané de l'humanité souhaité par Albert Kahn.

Le bureau de Jean Brunhes à Boulogne est parcouru d'une grande frise du Mont-Blanc. A chacun de ses collaborateurs, il a remis un exemplaire de sa *Géographie humaine*. A ces « apôtres » qui vont parcourir le monde, il a enseigné comment lire un paysage. *« Ne voit pas qui veut »*, répète-t-il. Il a distribué des *« programmes »*, des grilles en fait de sujets communs ; il a insisté sur le costume *« pris de face et de dos, le document complet »*. Sur le terrain, *« la première démarche sera de faire un tour à pied du village »*, progresser *« du général au particulier »* pour aboutir à l'être humain.

Les missions se préparent au *« labo »*, au milieu des jardins, dont l'atmosphère rappelle celle du Muséum. On se penche dans l'effervescence sur les cartes. Mais Albert Kahn n'y participe pas ; il se contente d'un rapport. Il prodigue ses libéralités, mais n'entend pas faire de dépenses inconsidérées. Brunhes négocie lui-même l'entrée dans le pays choisi. Soit la mission est entièrement montée par lui-même, soit l'opérateur prend place dans une mission extérieure ou un voyage commandé par l'actualité, soit Brunhes s'assure de la collaboration d'un « correspondant permanent » dans un pays : ce sera le cas de Léon Busy en Indochine. Au fur et à mesure, les difficultés d'Albert Kahn se précisant, les départs se feront en fonction des opportunités et, de plus en plus, les opérateurs voyageront seuls.

Et ces « opérateurs », avec tout leur « barda » sur le dos, harnachés d'appareils stéréoscopiques et de plaques autochromes, lancent parfois des SOS. Peu de leurs témoignages, hélas ! nous sont parvenus. Stéphane Passet au Pakistan en 1914 : *« Je serais un espion ou un malfaiteur, je n'engendrerais pas plus de méfiance ! »* Frédéric Gadmer en 1927 : *« Depuis le 12, je mène une vie de chien. Partis à 4 heures du matin d'Ispahan, nous roulons jusqu'à 7 heures du soir sur des routes invraisemblables, mon appareil refuse tout service, poussière et surtout sécheresse de l'air brisent la pellicule comme verre. »* Et encore Stéphane Passet, qui assiste à Agra (Inde) à une crémation : *« Afin de ne rien perdre des détails, je me place à 5 mètres du foyer, je cinématographie l'arrivée du corps, l'installation du bûcher, la mise en place du cadavre, l'allumage du foyer, les gestes rituels faits au cours de la crémation, durant laquelle j'entends craquer les os, éclater les crânes... Je vous assure que je ne fais pas un voyage d'agrément. »* Il y eut aussi Lucien Le Saint, Roger Dumas, Auguste Léon, Paul Castelnau, Fernand Cuville. Hommage à ces hommes, chargés de fixer la mémoire du monde, qui allèrent arracher la géographie au sol.

A présent la géographie satellitaire a peu de chances de rencontrer l'homme. Ou plutôt elle le regarde de haut. Et ce regard vertical est sans doute plus tranchant. *« Peut-on envisager une humanité sans conscience géographique*, s'interroge aujourd'hui Philippe Pinchemel, professeur à la Sorbonne. *La géographie est l'écriture des sociétés humaines sur la Terre... Ecritures superposées, altérées, retouchées à travers les siècles, qui font que certaines régions du globe sont comme de vieux manuscrits, palimpsestes difficiles à déchiffrer mais combien précieux... La géographie doit redevenir, au sens le plus noble, le plus fort, une science morale et politique. »*

Régis Guyotat

▶ L'exposition « Autour du monde : Jean Brunhes, regards d'un géographe, regards de la géographie », réalisée par le Musée Albert-Kahn, sous la responsabilité de Jeanne Beausoleil, conservateur en chef, avec la collaboration de Mariel Jean-Brunhes Delamarre et d'une équipe de géographes, est ouverte jusqu'au 27 mars 1994. Musée départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port, 92100 Boulogne, tél. : 46-04-52-80, métro Boulogne-Pont-de-Saint-Cloud. Le jardin anglais et la partie ancienne du jardin japonais viennent de faire l'objet d'une restauration et sont ouverts au public.

▶ Parmi les ouvrages de Jean Brunhes : *Géographie humaine*, Félix Alcan 1912. Une édition abrégée a été publiée en 1956 aux PUF *la Géographie de l'histoire, géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer*, Félix Alcan 1921.

▶ Canal Plus va diffuser lundi 12 juillet à 12 h 35 (en clair) *la Planète Albert Kahn*, un documentaire de 52 minutes réalisé par Claude Hudelot et Jean Karagyan. Ce film donne un bon aperçu de l'œuvre d'Albert Kahn et présente de passionnants extraits des « Archives de la planète ». A partir du 13 juillet, il sera disponible en cassette et vendu par le Musée Albert-Kahn au prix de 150 francs.

COURRIER

Le passé communiste

A propos de l'article « Printemps en clair-obscur à Erevan » (« le Monde Sans visa » du 5 juin), Jean Terzibachian, de Sainte-Foy-de-Longas (Dordogne), nous écrit :

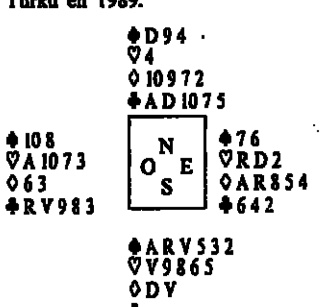
(...) Il ne faudrait pas trop « cracher » sur le passé communiste, même si sa nature idéologique a été dévoyée par le stalinisme. En premier lieu, obsolète ou pas, l'énergie nucléaire a été réclamée avec véhémence par les Arméniens eux-mêmes. Puis, obsolète ou pas, polluant ou pas, le régime passé s'était efforcé de doter le pays d'un équipement économique, ni plus ni moins qu'à l'image des autres Républiques. Que ne serait-on pas allé clamer si tous ces Etats, réputés colonisés, avaient été laissés en l'état, à l'image de l'Algérie après 130 années de... départementalisation. Il faut rappeler cela à certains des nôtres (...). Conclusion : que l'Arménie n'omette jamais de s'adosser à une Russie d'essence chrétienne, quels qu'en soient les régimes et les péripéties ultérieurs.

Bridge

n° 1541

DÉFENSE D'UN AUTRE MONDE

Une des qualités des joueurs polonais, principaux rivaux des Français au championnat d'Europe qui se déroule à Menton, est leur talent dans le jeu de la carte, notamment en défense, comme le montre cette donne du championnat d'Europe de Turku en 1989.



Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Paganus	Mozcz.	Mac K.	Kluk.
1 ♠	passe	2 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 6 de Carreau, Est prit avec le Roi, tira l'As de Carreau et continua Carreau. Sud (Paganus) coupa avec le Valet de Pique (sur lequel Ouest jeta un Trèfle) et joua Cœur. Est prit avec la Dame de Cœur et joua un quatrième Carreau coupé par le Roi de Pique. *Quelle carte Mozczynski a-t-il défaussé* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Réponse

Supposons que *Ouest jette un autre Trèfle*, le déclarant comprendra que, si le Roi de Trèfle est maintenant troisième, il suffira de couper deux fois pour les affranchir, et, comme il faudra trois reprises au mort (pour couper deux fois et utiliser les Trèfles affranchis), le déclarant fera l'impasse au 10 de Pique. Bref : 2 de Pique pour le 9, 5 de Trèfle coupé, Dame de Pique, As de Trèfle, 7 de Trèfle coupé et 6 de Cœur coupé (avec le 4 de Pique), et enfin les Trèfles maîtres.

Si *Ouest préfère défausser un Cœur* (au lieu d'un deuxième Trèfle), le déclarant affranchira facilement les Cœurs avec deux coupes du mort : 5 de Cœur coupé (avec le 4 de Pique), 5 de Trèfle coupé par le 2 de Pique, 6 de Cœur (pour l'As et le Roi) coupé par le 9 de Pique, Dame de Pique, 10 de Trèfle coupé, As de Pique et les Cœurs maîtres.

Mais Mozczynski avait compris la situation et, pour éviter d'être ainsi squeezé, *il sous-coupa* !

Essayez maintenant de réussir ce contrat, vous n'y arriverez pas, même en double coupe car, à la fin, un des deux atouts d'Est vous fera chuter !

LES LIMITES DE LA SÉCURITÉ

On a coutume de dire que les jeux de sécurité ne doivent pas être utilisés en tournoi par paires. Il y a pourtant des exceptions, comme le montre cette donne du championnat d'Europe par paires de 1992. Danielle Avon, qui a remporté l'épreuve avec Ginette Chevalley, en a fait ici la démonstration, et l'on va essayer de voir de quelle façon :

♠ V 8 2
♡ A R V 7 4
◊ A 5
♣ 7 4 2

♠ 10 7 6 3
♡ 9 5
◊ D V 7
♣ D V 10 3

N
O E
S

♠ A
♡ 10 6 3 2
◊ 8 4
♣ A R 9 8 6 5

♠ R D 9 5 4
♡ D 8
◊ R 10 9 6 3 2
♣ –

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
V. de Pas.	Chev.	Schip.	Avon
–	1 ♡	2 ♣	2 ♠
3 ♣	3 ♠	4 ♣	4 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle et Est ayant fourni le Roi, *comment Danielle Avon a-t-elle joué* pour prendre les meilleures chances de gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

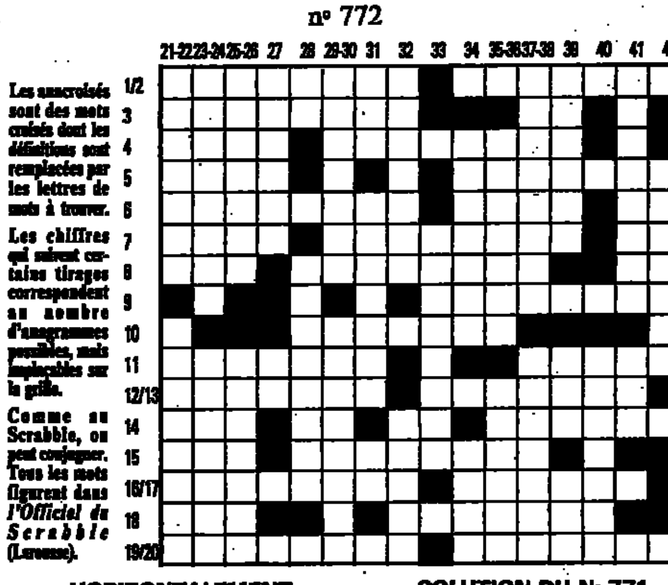
Note sur les enchères

Est avait le délicat problème de laisser jouer « 4 Piques » ou de défendre à « 5 Trèfles ». Mais Est pouvait espérer que la manche à Pique chuterait, alors qu'elle n'avait aucun espoir de gagner « 5 Trèfles ».

A une autre table, on a assisté à un malentendu entre deux authentiques championnes :

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♡	2 ♣	2 ♠
3 ♣	3 ♠	5 ♣	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Sud craignit qu'Est ne chute que de *deux* levées alors qu'il espérait lui-même faire onze levées au contrat de « 5 Piques », mais Nord a eu désormais la certitude que Sud avait chicane à Trèfle et six cartes à Pique, et il a donc essayé *le chelem à Pique*, qui était infaisable sur l'entame à Trèfle.



Anacroisés (R)

n° 772

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEFGGINR. – 2. BEEILNS. – 3. EEEELRSV (+ 1). – 4. CEEEPRST. – 5. IRSSTTU. – 6. AEEFGLSU. – 7. EEEIMNUV. – 8. AAEIQTUX. – 9. AEEIRSSU (+ 1). – 10. EEEENTT. – 11. ABEEORR (+ 1). – 12. HINOSST. – 13. EIINNQU. – 14. CIINOS. – 15. EEEIMNRU (+ 1). – 16. BEEILNNY. – 17. AAMNST (+ 1). – 18. AEEILNR (+ 2). – 19. EEEENRSV (+ 1). – 20. DEEERST.

VERTICALEMENT

21. EFFGIRR. – 22. AEELLPST (+ 3). – 23. ADEORTTU (+ 2). – 24. EEHINRT (+ 1). – 25. AEERSSV (+ 2). – 26. ABBEIIL. – 27. EEFSSS. – 28. AEEMMRTU. – 29. ABEGNRT. – 30. EEEINNOT. – 31. AEEGNST (+ 3). – 32. EEISSUX. – 33. AEIIQTUV. – 34. EEHIQTU. – 35. CEEIRSU (+ 3). – 36. EIIINT. – 37. AEIMSSTU (+ 2). – 38. EEEIMNS (+ 1). – 39. BEELSS (+ 1). – 40. AENNNOR. – 41. EEFILNRU. – 42. AEESSSS.

SOLUTION DU N° 771

1. EMULSIF. – 2. EXAUCERA. – 3. CURIALE (CULERAI RECULAI ULCERAI URACILE). – 4. HATEREZ. – 5. AVIDITES (DEVISAIT). – 6. CRURALE (RACLEUR RACLURE). – 7. TACLONS (CALTONS CLOSANT). – 8. ECHALOTE (TALOCHEE). – 9. ECLATER (CALETER RECELAT RECTALE). – 10. ISERANES (ARSENIES RENAISSE RENIASSE SENAIRES). – 11. RHETEUR (HEURTER). – 12. SPOLIAI (POILAIS). – 13. PRELEVAI. – 14. MATHEUSES. – 15. UNISEXE. – 16. SURALE, relative au mollet (SAUREL...). – 17. IMPLOSE (EMPLOIS LIPOMES POLIMES). – 18. GLASNOST (SANGLOTS). – 19. ECHOTIER (COHERITE). – 20. STIMULI. – 21. ARCHIPEL. – 22. URTICALE (ARTICULE...). – 23. ATELIERS (REALISTE...). – 24. SARCOPTE. – 25. ABRAXAS, papillon. – 26. SERRAI (ARISER ARRISE ERRAIS SIERRA). – 27. ENARCHIE (ECHINERA). – 28. PARKING. – 29. ASTARTE (RATATES...). – 30. AMIRALE (AMARILE LAMERAI MALAIRE MARIALE). – 31. REHAUSSA (HAUSSERA). – 32. ORVALE, sauge (VOLERA LOVERA REVOLA). – 33. TAISEUX. – 34. ENTERENT. – 35. CAECALES. – 36. ALSACES (CALASSE LAÇASSE SALACES). – 37. AISEMENT (ETAMINES...).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

n° 459

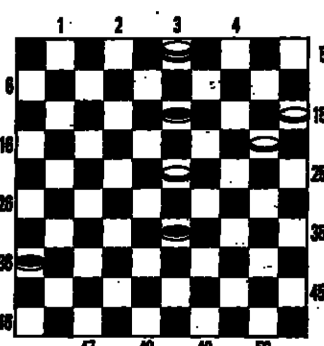
LE COIN DU DÉBUTANT

● Les pertes de « temps ». Ou comment, par un mouvement de repli (en direction des cases 46 à 50 pour les Blancs), parvenir au gain.

Les Blancs jouent et gagnent :

● SOLUTION : 22-18 (13×22) 32-27 (22×31) 26×37, etc., B + par opposition sur le pion noir à 7.

Exemple d'application : les Blancs doivent se garder de se précipiter à dame. Il faut perdre du « temps ».



Les blancs jouent et gagnent :

● SOLUTION : 23-19 (13×24) 20×38 (36-41) 3-14, les Noirs sont mat.

L'UNIVERS MAGIQUE

Passage à dame en neuf temps exécuté par le maître A. MOLIMARD, en 1909, contre le champion du monde I. WEISS.

B+ : 34-29 ! (23×34) 39×30 (25×34) 27-22 (17×39) 38-33 (39×28) 32×25 (21×41) 42-37 (41×32) 25-20 (15×24) 43-38 (32×43) 48×6 !!, +

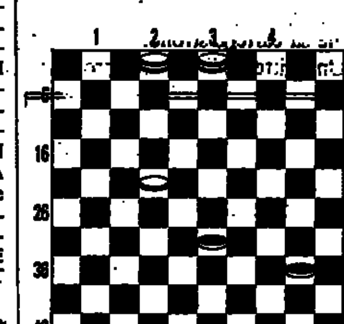
SOLUTION DU PROBLÈME n° 458
N. RIO

Blancs : pions à 8, 19, 24.
Noirs : pions à 10 et à 36. 8-3 ! (36-41) *a* 3-20 ! (10-15) 20-25 !! (15-20) 20×31 (41-47) *b* 19-14 (47×9) 3×..., +.

a) (10-14) 19×10 ! (36-41) 3-20 (41-46) 10-5, +.

b) (41-46) 3-14, +.

PROBLÈME
N. RISO (1964)



Les Blancs jouent et gagnent.

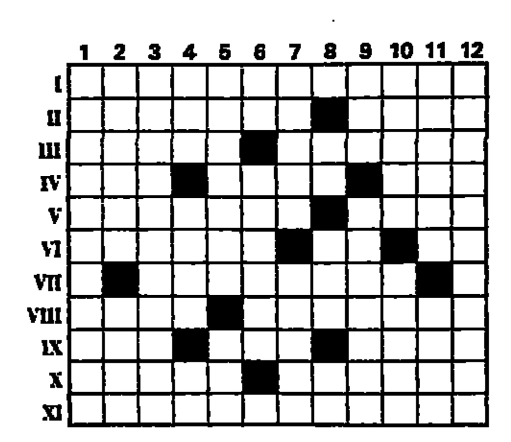
● Solution dans la prochaine chronique.

Ce maître problémiste nous a laissé de nombreuses fins de partie, où la stratégie est conçue, dans toutes les variantes, à partir de finesses inattendues. Dans cette compétition, on admire le ballet des deux dames insolentes.

Jean Chaze

Mots croisés

n° 771



HORIZONTALEMENT

I. Le passé leur colle à la peau. – II. Il n'en revient pas. Permet de s'exprimer en Inde. – III. C'est plus que de l'astuce. Bon pour l'optimiste. – IV. Sert au quotidien. Une affection peu appréciée. Vieux roi. – V. Mettait des nuances. En Estonie. – VI. Petits drôles. En compte. Note. – VII. Fit l'obscurité. – VIII. A la fin du jour. Printanière. – IX. Confédérale. Bon pour la santé. Espagnole. – X. Compagne des nuits de Musset. Au juste milieu (2 mots). – XI. Soigneusement triée.

VERTICALEMENT

1. Toujours fâcheuses, elles peuvent devenir criminelles. – 2. Fera comme il faut. Napoléon ? – 3. Toujours dans les affaires de cœur. – 4. Donne un premier choix. S'il est beau, il aura été répertorié. Pronom. – 5. C'est une brune. Voile. – 6. Devra être retenu. Elle ne court pas le risque d'être débordée. – 7. Super-grand. Surveillai les événements. – 8. Seyant. Reconnut Jean Moulin. Fleuve. – 9. Pronom. Hypothèse. – 10. Pour les restes. Il obsède Cyrano. – 11. Respectés dans les villages. Attira Cyrano. – 12. Risque l'obésité.

SOLUTION DU N° 770

Horizontalement

I. Magistrature. – II. Initié. Renom. – III. Silex. Abrita. – IV. Ame. Indo. Ver. – V. Nette. Urne. – VI. Te. Améliorée. – VII. Clèves. Sam. – VIII. Réal. Isère. – IX. Ornait. Selon. – X. Piégeai. Elit. – XI. Enregistrées.

Verticalement

1. Misanthrope. – 2. Animée. Erin. – 3. Gilet. Caner. – 4. Ite. Tallage. – 5. Sixième. Ieg. – 6. Te. Evitai. – 7. Adulés. Is. – 8. Arborisés. – 9. Ter. Nô. Réer. – 10. Universelle. – 11. Rote. Ea. Oie. – 12. Emargements.

François Dorlet

Echecs

n° 1544

SEPTIÈME TOURNOI VSB
Amsterdam, 1993.

Blancs : N. Short.
Noirs : V. Anand.
Défense Petroff.

1. é4	é5	21. Rxf1 (o)	Dd7
2. Cf3	Cf6	22. Db3	b6
3. Cxé5	d6	23. Fa3	Ta-é8 (p)
4. Cf3	Cxé4	24. Td1	Cg6 (q)
5. d4	d5	25. é6 !	Dd8 (r)
6. Fd3	Cç6 (a)	26. f5	Cé5
7. 0-0	Fé7 (b)	27. Fé2	Dh4 (s)
8. ç4	Cb4 (c)	28. Dg3 !	Dxg3+
9. Fé2 (d)	Fé6 (e)	29. hxg3	fxé6
10. Cç3	0-0	30. Fxf8 (t)	Rxf8
11. Fé3	Ff5 (f)	31. dxé6 (u)	Ré7
12. Cé5 ! (g)	Ff6 (h)	32. g5 ! (v)	ç6
13. g4 !	Fé6	33. g4 (w)	g6 !
14. f4 ! (i)	Cxç3 (j)	34. Td4 ! (x)	gxf5
15. bxç3	Cç6	35. gxf5	Tf8
16. Ff3 (k)	Fxé5	36. Tf4	b5 ! (y)
17. dxé5	d4 ! (l)	37. Ré1 !! (z)	h6
18. çxd4	Fxç4 (m)	38. gxh6	Th8
19. d5 !! (n)	Cé7	39. Té4 !	Rf6 (aa)
20. Fç5 !	Fxf1	40. é7 !	Rxf5 (ab)
		41. Txé5+ !! (ac)	abandon

NOTES

a) Ou 6..., Fd6 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. ç4, ç6 ; 9. çxd5 (ou aussi 9. Cç3, Cxç3 ; 10. bxç3, dxç4 ; 11. Fxç4, Fg4), çxd5 ; 10. Cç3, Cxç3 ; 11. bxç3, Fg4 ; 12. Tb1, b6 avec un jeu à peu près égal (Dvoiris-Rosentalis).

b) Une autre idée consiste en 7..., Fg4 ; 8. ç4, Cf6 ; 9. çxd5 (la suite 9. Cç3, Fxf3 ; 10. Dxf3, Cxd4 donne lieu à une lutte tactique compliquée), Fxf3 ; 10. Dxf3, Dxd5 ; 11. Dé2+ (ou 11. Té1+, Fé7 ; 12. Dh3, Cxd4 ; 13. Cç3, Dd7 ; 14. Dxd7+, Rxd7 avec une nulle rapide comme dans la partie Kasparov-Karpov, 28e du premier match).

c) Ou encore 8..., Cf6 ; 9. Cç3, 0-0.

d) Une trouvaille de Karpov dans la 41e partie de son match contre Kasparov en 1985, à Moscou.

e) Après 9..., dxç4 ; 10. Fxç4, 0-0 ; 11. Cç3, Cd6 ; 12. Fb3, Ff6 ; 13. Cé5 ! l'avantage des Blancs est réel (A. Sokolov-Agzamov, 1985).

f) Un carrefour important où les Noirs doivent choisir entre plusieurs continuations : 11..., Cxç3 ; 11..., f5 ; 11..., Ff6 et 11..., Ff5, ce dernier interdisant, en principe, la réponse 12. Tç1.

g) Selon Y. Seirawan, sur 12. Tç1 ?, *la variante 12..., Cxç3 ; 13. bxç3*, Cxa2 ! est gagnante pour les Noirs, mais, en réalité, après 14. Tç2, Fxç2 ; 15. Dxç2, Cxç3 ; 16. Dxç3, ç6 ; 17. Tb1, a5 ; 18. Txb7, a4 ; 19. Cé5, Fd6 ; 20. Cxç6, Dç8 ; 21. Tb6 les Blancs ont un léger avantage (Short-Timman, 1989). 12. Db3, une idée de Timman, exerce heureusement une pression sur b7 et sur d5. Le coup du texte, une intéressante nouveauté qui a dû surprendre le grand maître indien, pourtant un expert de la « Petroff » avec les Noirs, libère les pions f et g, sans craindre la suite 12..., Cxç3 ; 13. bxç3, Cç2 ; 14. Tç1, Cxé3 ; 15. fxé3 avec gain de temps sur le Ff5.

h) 12..., f6 est peut-être plus prudent.

i) La force de 12. Cé5 ! est maintenant évidente. L'avantage des Blancs dans cette phase initiale est clair. La menace 15. Cxé4, dxé4 ; 16. d5, Fç8 et 17. Fç5 laisse les Noirs dans de sérieuses difficultés.

j) Comme en témoigne cet échange qui, en général, n'intervient que contraint par l'avance a3.

k) Outre ce renforcement de la pression au centre, on peut également envisager la suite simple 17. Cxç6, bxç6 ; 18. f5, Fç8 ; 19. Dd2.

l) Saisissant immédiatement une chance de trouver un contre-jeu.

m) Avec l'idée de répondre à 19. Tf2 par 19..., Fd5 et 20..., Cé7.

n) Ce sacrifice de qualité n'est pas évident mais est dicté par la logique d'occupation du centre, conséquence de 12. Cé5 ! et, faute de calculs précis, par l'intuition de Short. D'autres grands maîtres, comme Pétrossian, Spassky ou Kasparov, n'auraient sans doute pas répondu autrement dans cette position.

o) La qualité pour deux F actifs et le centre.

p) La défense est difficile.

q) Acceptant volontiers de rendre la qualité par 25. Fxf8 en supprimant la paire de F ennemie.

r) Et non 25..., fxé6 ; 26. fxé6, *Dxé6 ? ; 27. Fd5* avec gain de la D noire.

s) Enfin un peu de jeu pour la seule pièce active des Noirs, la D.

t) Récupérant la qualité.

u) Menaçant de gagner le C par 32. Td5.

v) Empêche 32..., Rf6 et menace toujours le C.

w) Avec un plan simple : Rf2-g3-f4 suivi de Th1.

x) Si 34. Rf2 ?, gxf5 ; 35. gxf5, Tf8 !

y) Une case de fuite pour le C, si nécessaire ; une contre-attaque sur l'aile-D et, en même temps, un piège : si 37. Rf2 ?, Cg6 ! ; 38. Tf3, Cé5 ou Ch4. On voit ici comme il faut toujours être vigilant jusqu'à la fin.

z) Maintenant les Noirs ne peuvent plus interdire la marche du R blanc en é4. Par exemple, 37..., a6 ; 38. Rd2, ç5 ; 39. Ré3, ç4 ; 40. Ré4, Cç6 (ou 40..., Rd6 ; 41. Tf1) ; 41. Th4. D'autre part, si 37..., Td8 ; 38. Th4.

aa) Si 39..., Cç4 ; 40. Fxç4, bxç4 ; 41. Txç4, Txh6 (ou 41..., Rf6 ; 42. Txç6) ; 42. Txç6.

ab) Si 40..., Té8 ; 41. h7.

ac) Ce second sacrifice de qualité met fin, en beauté, au combat, car, après 41..., Rxé5 ; 42. Fh5, Rf6 ; 43. é8=D, Txé8 ; 44. Fxé8 le gain des Blancs est simple : 44..., b4 ; 45. Fxç6, Rg6 ; 46. Rd2, Rg6 ; 47. Rd3, Rf6 ; 48. Rç4, a5 ; 49. Rb5, Rd6 ; 50. Fg2, Rç7 ; 51. Rxa5 suivi de Rxb4 et de l'avance du pion a en a8, case protégée par le F blanc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1543
PAUL BENKO (1983)

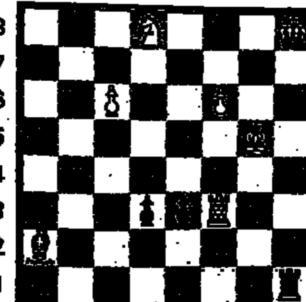
(Blancs : Rb4, Ta7, Fç8. *Noirs* : Ré8, Th8, Ph7.)

1. Fg4, Rf8 (1..., 0-0 est illégal, et si 1..., Tf8 ; 2. Fh5+, Rd8 ; 3. Ff7) ; 2. Fh5, tg8 ; 3. Tf7+, Ré8 ; 4. Rç5, Rd8 ; 5. Rd6, Rç8 ; 6. Rç6, Rd8 ; 7. Td7+, Rç8 ; 8. Ta7, Rb8 ; 9. Tb7+, Ra8 ; 10. Ff3 la position souhaitée.

A) 10..., Tg6+ ; 11. Rç5 (et non 11. Rb5 ?, Tg3 ; 12. Tf7+, Rb8 ; 13. Rb6, Rç8 ; 14. Fç6, Td3 nulle), Ta6 ; 12. Fç6, h5 ; 13. Rd6, h4 ; 14. Td7+, Rb8 ; 15. Td8+, Ra7 ; 16. Rç7 !

B) 10..., Tg3 (si 10..., Tf8 ; 11. Fd5, Tf5 ; 12. Tb4, Ra7 ; 13. Ta4+, Rb8 ; 14. Rd6, Tf6+ ; 15. Rd7 !) ; 11. Fé4, Té3 ; 12. Fd5, Td3 ; 13. Té7, Tç3+ ; 14. Rb6+, Rb8 ; 15. Fé6 !

ÉTUDE N° 1544
A. MAXIMOVSKI et V. SUPLESOV (1984)



Blancs (5) : Rg5, Tf3, Cd8, Pç6 et f6.

Noirs (5) : Rh8, Th1, Fa2, Pd3 et é3.

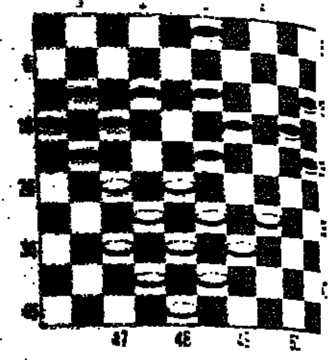
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



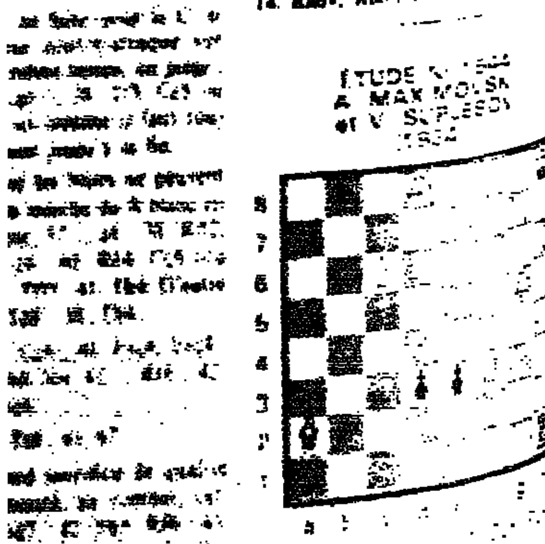
Dames

n° 459



SOLUTION DU PROBLÈME n° 458

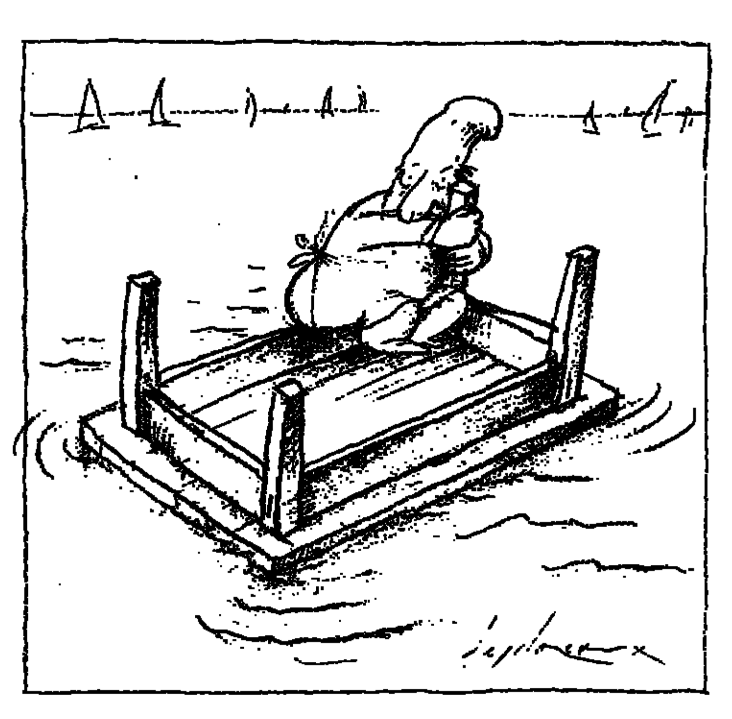
PROBLÈME



SOLUTION DE L'ÉTUDE PAUL BENKO

Ombres sur la Côte d'Azur

ICI plus encore que partout en France, la restauration et, surtout, l'hôtellerie souffrent des difficultés de l'époque, et on s'inquiète fort ici et là. Notamment à Monte-Carlo, où Alain Ducasse (qui vient de publier chez Albin Michel un superbe album sur *la Riviera*) fait les beaux soirs du *Louis XV*. Eze-Village se défend grâce au chef Elie Mazot (*La Chèvre d'Or*) et au remplaçant de Cirino, André Signoret (*Château Eza*). A Beaulieu-sur-Mer, *Les Agaves* ont définitivement fermé et le sort de *La Réserve* (dont le chef Denis Labonne est de qualité) demeure incertain (où en sont les travaux annoncés depuis deux ans ?) ; sur le port de plaisance, les enseignes changent vite (sauf *L'African Queen* peut-être). A noter cependant ici que *Le Bacchus* s'est agrandi et que cette enseigne étonnante, où Philippe Meschi propose avec des vins au verre des « coupe-faim », nous offre aussi plus de cent dix bières différentes (du Mexique, de Russie, du Japon, de Nouvelle-Zélande, etc.). Une originalité qui séduit les plaisanciers. Mais à Beaulieu il y a de bonnes nouvelles : la réouverture prochaine du casino, et la pérennité du *Métropole*, l'une des grandes adresses de la Côte.



Saint-Jean-Cap-Ferrat n'est pas loin, et, là aussi, on notera la constance de *La Voile d'Or* (sur le port ; tél. : 93-01-13-13), avec la cuisine de Jean Crépin. Mais *Le Bel Air* (bonne cuisine de Claude Guillon) n'affiche pas « complet », et Jean-Jacques Jouteux, au *Provençal*, s'aperçoit lui aussi que l'ombre s'étend quelquefois sur l'azur de la Côte. Quant au *Royal Riviera*, bien « drivé » par Gilbert Irondelle, quelques travaux prévus (thalassothérapie) sont reportés, bien que d'autres aient mis en valeur cette halte de choix.

C'est Nice qui semble le plus souffrir des temps. Fermés, *L'Eridan*, *Le Bistrot d'Antoine*, d'autres déjà ou à venir. Sans doute le *Negresco* (un des rares palaces indépendants de la Côte), avec la cuisine de Dominique Le Stanc, reste-t-il inébranlable, tout comme la cave exceptionnelle du *Gourmet lorrain* (7, avenue Santa-Fior ; tél. : 93-84-90-78). Mais ailleurs que de déceptions ! A noter aussi un nouveau chef à *L'Elysée-Palace* (tél. : 93-86-06-06), Pascal Silman (venu de *La Chèvre d'Or* d'Eze-Village), qui parfume de régionalisme sa carte gastronomique.

On quittera Nice pour retrouver Issautier à Saint-Martin-du-Var (tél. : 93-08-10-65), dont la cuisine est incomparable de sagesse maîtrisée, d'inspiration heureuse (comme ce « cul d'agneau cuit à l'étouffée de petits légumes en barigoule » !).

L'événement majeur du printemps a été la perte de sa troisième étoile par Roger Vergé (au *Moulin de Mougins* ; tél. : 93-75-78-24). Du coup celui-ci a fermé son *Amandier*, succursale au cœur du village. Profitons-en pour retrouver (ou découvrir) l'excellente cuisine du *Relais* d'André Surmain, avec son menu à 150 F (tél. : 93-90-03-47).

Un autre événement est la réouverture de *La Bonne Auberge* d'Antibes (tél. : 93-33-36-65), où Philippe Rostang, après transformations (peut-être peu heureuses aux yeux des familiers de la vieille *Bonne Auberge* !), sacrifie aux nécessités actuelles avec un menu-carte à 175 F. Mais Antibes, c'est aussi *Les Vieux Murs* (tél. : 93-34-06-73), où Georges Romano s'affirme depuis son départ de Paris. Menu-carte à 200 F, remarquable, bénéficiant d'un cadre exceptionnel.

Sans oublier *Le Pavillon Eden-Roc* du Cap-d'Antibes (tél. : 93-61-39-01), « thé »-palace campagnard de la Côte.

C'est également le pays des bons vins. Que l'on connaît mal ou qui sont trop chers parce que trop connus. Il convient de féliciter Issautier, par exemple, de son choix d'un bellet blanc cuvée Baron G. ; Melkonian, le sommelier de *La Voile d'Or*, de son bandol rouge Moulin des Costes 1987 ; Patrick Millereau, le sommelier du *Negresco*, toujours à l'affût de bonnes bouteilles ; *Le Métropole* de Beaulieu, enfin, de nous proposer une vaste carte de côtes-de-provence, comme la cuvée 1987 des Hautes Restanques du Domaine Valette (140 F), le bandol Le Galantin 1988 (150 F), etc.

Coups de soleil après ces ombres... Redécouvrons les plaisirs de la Côte d'Azur, ses bonnes grandes maisons... et aussi ses petits bistrots : il y en a encore quelques-uns, comme *Le Relais des coqs* à Mouans-Sartoux (tél. : 93-75-61-57), avec son menu à 150 F, ou *Le Romarin* à Antibes (tél. : 93-61-57-29), avec son menu à 125 F.

La Reynière

ENTRE-METS

Pâtes

Maccheroni, ravioli, tagliatelle, cette dénomination variée existait déjà au quatorzième siècle ; aujourd'hui, *spaghetti, vermicelli, fettucine, penne, papardello, fusilli* et d'autres encore se disputent l'excellence dans la « collection » de la Casa Bini (1). Litanie coruscante et tintinnabulante pour dire la même chose, un peu comme la série des bons « petits diables » de Dante et Virgile : « *Alichino, Calcabrina, Cagnazzo, Barbariccia, Libicoco, Draghinazzo, Farfarello, Rubicante* ». « *L'Enfer* » est pavé de bonnes intentions, et c'est à Ciacco le gourmand qu'il revient de prophétiser sur le destin de Florence !

Mais ce sont les reines Médicis qui apportèrent en France melon, haricot et jambon de Parme, *pasta asciutta* et, dit-on, leurs amants, parmi lesquels Marc-Annibal de Coconnas (2). L'illustre Nignon, célèbre cuisinier, nous dit que c'est au milieu du dix-huitième siècle qu'apparut la profession de vermicellier, premier métier du père Goriot. La Révolution française accomplit le triomphe des pâtes, et Nignon d'ajouter avec emphase : « *Les pâtes sont contemporaines de la Déclaration des droits de l'homme. C'est la seule institution démocratique et républicaine de nature gastronomique* » (in *les Plaisirs de la table*). Napoléon avait un faible pour le *maccheroni all'italiana*, la timbale de macaronis est l'une des rares concessions de la table bourgeoise du dix-neuvième siècle à la cuisine italienne. Avec Rossini, dont c'était le plat préféré, se pose l'insondable mystère de l'origine des macaronis, et des pâtes en général. « Macaroni » viendrait de Maccus, un bouffon balourd et intrigant, comique masqué de la farce « atellane », qui divertissait le peuple de la Rome républicaine, une sorte de cousin des « petits diables » de *la Divine Comédie*. Ce mot apparaît dans la langue française lors de la traduction du *Platine en français*. Furetière, à la suite de Ménage, le fait dériver du grec « makar » : heureux, satisfait. Soit un plat particulièrement bienfaisant pour ces Grecs venus créer une ville nouvelle – Néapolis (Naples) – et qui adoptent l'usage de faire sécher au soleil une pâte de farine, d'œufs et d'eau, puis de cuisiner cette préparation « asciutta » (égouttée) avec quelque relevé sapide et condimentaire, qui ne pouvait qu'apporter la félicité : *makaria !* Le bonheur aujourd'hui est d'aller chez Don Alfonso (80064 Sant'Agata sui Due Golfi ; tél. : (081) 8780026), où Alfonso Iaccarino prépare de délicieuses *linguine con vongole e zucchine* ou bien *perciatelli al tonno fresco*, puis de visiter la cave-hypogée aux richesses insondables, telle l'antre de la Sibylle de Cumes. Le seul « Relais et Châteaux » au sud de Naples.

L'art du chef se lit dans la sauce, son savoir-faire est dans la pâte. Il s'agit d'une pâte non levée, comme une pâte à foncer, abaissée, et dont la proportion d'œufs et de farine – ou de semoule de blé selon la réglementation – sont variables. Fredy Girardet prépare pour sa carte d'été des *pappardelle* aux saveurs de la mer, délicat et lent mixage de trois œufs entiers pour 250 g de fine semoule. Une formule classique proche de celle d'Alain Ducasse pour les « *trenette noire et blanche aux palourdes et supions* ». Paolo Petrini (9, rue d'Argenteuil, Paris-1er ; tél. : 42-60-56-22) conseille, avec 1 kg de farine de gruau, d'ajouter trente jaunes d'œufs et un blanc, selon le temps ou l'humeur. Jamais d'eau. Le résultat est incomparable. Le petit restaurant de la rue d'Argenteuil est l'une des meilleures ambassades de l'Italie gourmande à Paris ; chez Velloni (22, rue des Halles, Paris-1er ; tél. : 42-21-12-50), Stefano Cuccuini commente avec brio une cuisine classique : *taglierini* au ragoût de crabe ou *tortellini* à la sauce aux noix, joliment appelés nombrils de Vénus !

Mais voilà que, selon d'autres auteurs, la véritable antiquité des pâtes serait à retrouver dans un usage « magyar » commun aux Turcs, du Caucase à la Mongolie, de la Perse aux Balkans. « *Les* kolduny, *ancêtres tartares du* ravioli, précise Ali-Bab, *sont des cachets de pâte farcis de viande hachée.* » Aujourd'hui encore les Hongrois sont friands de *tészta (pâtes)* aux multiples variations : *nockdli, galuska, slumpüc.*

Alors, qu'en est-il de l'angoissante question de savoir qui a inventé les pâtes, Chinois ou Italiens ? Le doute vient du *Livre des merveilles* (1298) : Marco Polo dit tout simplement avoir mangé chez le grand Khan des *lasagnes* – *lagana* aurait dit Cicéron (3) – « *come noi facciamo con la farina di frumento* » (comme nous faisons avec la farine de froment). Un propos qui accréditerait, comme pour la soie, l'existence d'une antique route des pâtes, un arc de culture matérielle joignant par un usage culinaire la Mongolie aux plaines de l'Europe centrale ? Et même au-delà, puisque la Corée revendique aussi la création des pâtes alimentaires et le privilège d'avoir appris aux Japonais la confection des nouilles *soba*. Une tradition maintenue à Paris par le chef du *Séoul* (13, rue Montalivet, Paris-8e ; tél. : 42-66-14-10). Les pâtes ont toujours déchaîné les passions : on connaît le manifeste de Marinetti contre la *pasta asciutta*, « *absurde religion gastronomique italienne* ». On sait moins l'amour excessif du divin Rossini, dont Paris fit le triomphe, pour ces *canelloni*, farçis de moelle de bœuf, de foie gras et lardés de truffes. Un péché tel qu'il eut dû rejoindre en enfer Ciacco le gourmand florentin, sans la divine rédemption de la musique.

Jean-Claude Ribaut

(1) Anna Bini, qui commercialisa la première les pâtes Cipriani, diffuse désormais sa propre fabrication artisanale et des sauces de très grande qualité (délicieuse « courgettes-menthe » ; en vente dans la boutique proche du restaurant : 42, rue Grégoire-de-Tours, Paris-5e).

(2) C'est le nom du second restaurant ouvert par Claude Terrail il y a vingt ans (2 *bis*, place des Vosges, Paris-4e ; tél. : 42-78-58-16), où l'on sert des « *tagliatelle aux escargots, sauce persillade* » : la tradition calabraise revisitée ?

(3) « *Membranulas ex farine et aqua, quae jure pingui coctae, caseo, pipere, croco et cinnamomo condiuntur.* »

► **Bonnes marques** : la ménagère choisira des pâtes de fabrication artisanale (Casa Bini, Rustichella d'Abrusso) ou industrielles mais soignées (Cipriani, De Cecco, Barilla), sans trop se soucier de l'adjuvant qui, à l'export paraît-il, est destiné à produire une induration.

Semaine gourmande

Le Relais à Mougins

Certaines maisons sont surévaluées ; d'autres, comme ici, sont sous-classées. André Surmain, maître cuisinier de France, et qui la représente aux Etats-Unis, aidé de son chef Dominique Louis, présente sur cette charmante place de village un menu-carte bien attractif, avec ses classiques : du feuilleté de foies de volaille Bercy aux ravioles de champignons, du jambon cru de montagne au mesclun au saumon à l'aneth, du pintadeau fermier à la provençale à la selle d'agneau ou au sauté de bœuf Strogonoff, avec des desserts et fromages de qualité. Compter de 200 F à 250 F ; menu « Découverte et sensations » à 500 F pour les jours de fête. Mais c'est fête, tout aussi bien, au bistrot *Le Zinc*, attenant, où le menu du jour (choix d'entrées, poulet curry riz pilaf et choix de desserts) est à 68 F, avec des « pichets » de 15 à 25 F. Un bel effort en ces temps difficiles, et à signaler.

► **Le Relais à Mougins, place de la Mairie, 06250 Mougins. Tél. : 93-90-03-47. Fermé lundi et mardi midi. Parking. CB - AE.**

La Véranda à Vichy

Je l'ai dit : Vichy retrouve ses splendeurs d'hier. De l'opéra aux compétitions sportives (golf notamment le calendrier offert aux curistes est imposant. Mais c'est aussi, sources mises à part, une capitale de l'art de vivre, et l'*Aletti Palace Hôtel* en est redevenu le flambeau. Joseph puis Jacques et, aujourd'hui, Yannick pourraient s'en féliciter... Le nom d'Aletti est éternel !

L'hôtel de la place Joseph-Aletti, rénové merveilleusement, propose toute une série de « forfaits » (week-end détente, week-end golf, week-end remise en forme, week-end découverte, week-end hélicoptère...). Mais mon propos gourmand n'est point là, il vise *La Véranda*, l'élégant restaurant « maison » dont le nouveau chef Eric Berthier, avec la complicité des producteurs de la région, présente une carte et trois menus alléchants : menu « Retour du marché » (150 F), qui m'a permis de me régaler d'escargots et champignons aux pétales de tomates en salade, de cabillaud poêlé aux lentilles du Puy, d'une quenelle de fourme d'Ambert à l'huile de noix avant la soupe melon et fraises au muscat ; menu « La Véranda » (180 F), avec grand choix d'entrées, plats, fromages et desserts ; menu « gourmand » (270 F), où le foie gras façon Aletti et le mesclun de homard précédent un omble-chevalier du pays juste saisi à l'huile d'olive et citron, puis un choix de belles viandes, les fromages et le dessert. A la carte, compter de 400 F à 500 F en faisant appel à la cave importante (mais découvrez surtout le saint-pourçain régional).

► **La Véranda (Aletti Palace), 3, place Joseph-Aletti, 03200 Vichy. Tél. : 70-31-78-77. CB - AE.**

Hôtel Bellecôte à Courchevel

J'ai parlé en son temps de l'arrivée à Nice du jeune chef Eric Guenoux (à *L'Eridan*). Il venait de Normandie, où il s'était fait connaître. J'ai signalé quelques années plus tard son départ de Nice. Le revoici à l'*Hôtel Bellecôte* de Courchevel, où, à sa carte, voisinent en entrées salade de pamplemousse aux crevettes, salade de haricots verts et langues d'agneau, saumon et foie gras, ou encore les œufs brouillés en coques d'oursin, les saint-jacques grillées, la cervelle d'agneau aux câpres. Dans les poissons (sa spécialité) et les viandes, quelques classiques (loup beurre blanc, jarret de veau au rizotto truffé) ; quelques desserts au sauternes. Compter de 350 F à 450 F.

► **Hôtel Bellecôte, 73120 Courchevel. Tél. : 79-08-10-19. Parking. CB - AE - DC.**



Rue Mouffetard : vie, bonheur et souffrances d'une ville. Ici, tout est dit. On y projetait récemment, en plein air, un film qui montrait les réalités du quartier. Curieux et chaleureux quartier.

La Mouffe sur grand écran

POUR comprendre son obstination, ce qu'il a fallu d'astuce à ce peuple de faubourg pour se dire de Paname : mieux vaut prendre la Mouffe par le bas, refaire son ascension et buter avec elle sur Paris. Il y a longtemps, quand ses ancètres n'étaient encore que les villageois du bourg Saint-Médard maintenus à distance par la Bièvre, domestiques des demeures des seigneurs et des évêques d'Orléans, quand il n'y avait d'autre raison à leur présence qu'un peu d'animation humaine sur le bord du chemin pour Lyon, une prudente exploration avait été lancée. Une ruelle de 6 mètres de large, poussée droit devant soi, à l'ombre pour ne pas se faire prendre. Un sillon de paysans de plaine, ignorant les diagonales reposantes, un assaut de brutes qui avaient trop attendu pour finasser.

A chaque étape de cette pente raide, à chaque camp intermédiaire, comme on dirait en montagne, ces immigrés clandestins fortifiaient à la diable leur passage, dressaient des maisons d'artisans aussi respectables que possible avec les moyens du bord, doraient leurs enseignes pour ne pas s'attirer la fureur des prévôts et des urbanistes du roi. Les femmes, les enfants, les religieuses des ordres hospitaliers, s'établissaient. On enrôlait n'importe qui, tous les étrangers venus du Sud, tous les métiers, les gueux, les chevaliers sans fortune, les prêtres hérétiques pour faire nombre, mieux assurer la cordée, ne pas retomber dans la pente.

Au sommet de la Contrescarpe, quelques siècles plus tard, ils étaient tombés sur la plus méchante fortification parisienne : les murs du savoir. L'Université, royale et catholique, puis républicaine, toujours mystérieuse, vaguement hautaine. Par d'autres côtés, en terrain plat, à l'est, par exemple, il suffisait pour entrer dans la cité de prendre une Bastille, de dresser barricade avec le tour de main des ouvriers du meuble, de suivre les cours d'insurrection dispensés par des bourgeois dévoyés dans la révolution. Mais qu'opposer à l'esprit, surtout venus d'où ils venaient ? Partout où la Mouffe cherchait à passer, à prolonger sa modeste trace, le même barrage de la pensée. Sainte-Geneviève, l'église qui professait, la Sorbonne, sous la butte, Polytechnique en aval, Normale Sup, le Collège de France et le lycée Henri IV sur les flancs, des écoles tout autour, de tous âges, de curés ou de scientistes, protégées par des jardins, des porches et des coursives. Partout des institutions étendant leur haute influence sur les corporations avoisinantes, les imprimeurs, les relieurs et les hôteliers. Même sur les estaminets. Même sur les filles. Impossible de rejoindre, par le haut, cette populace appointée par l'étude, qui serpentait jusqu'au fleuve et qui aurait rendu, par assimilation, plus discrète l'invasion de la face arrière. Ceux de la Contrescarpe pouvaient se flatter d'avoir effectué la plus belle percée de l'histoire de Paris. N'empêche qu'ils allaient devoir vivre en terre inconnue, s'accommoder des diplômés.

Puis, la défiguration haussmannienne, des Gobelins à la Seine et au boulevard Saint-Michel, avait coupé la cordée de sa retraite vers le val, et curieusement les murailles intellectuelles, isolées par le même coup de crayon, étaient devenues aussi les défenses de la rue Mouffetard. Les gueux étaient en haut. Ils dominaient cette colline de Paris, inaccessible depuis le fleuve sans une rude marche le long des temples de la culture encyclopédique, par des ruelles sinueuses, des escaliers, des micro-quartiers oubliés des rénovateurs urbains. Les bulldozers de l'époque avaient amputé la sente de la conquête de quelques centaines de mètres, relié Saint-Médard aux portes de Paris par des rues rectilignes. Il en restait tout de même plus de 600 mètres, identique à son allure du temps de l'épopée, nette et étroite. Incongrue, un peu illégitime, aux champs en pleine ville. Enfermée dans son périmètre avec ses *« souvenirs ruraux »*, comme l'écrivait Paul Nizan, à propos des abords du Panthéon. Villageoise, donc, et faubourienne, mais alliée des étudiants.

C'est sans doute cet ancestral et curieux contrat qui donne aujourd'hui encore à la place, et à cette descente sombre qui s'accélère au niveau des ruelles du Pot-de-Fer et de l'Epée-de-Bois, cette impression de grande sagesse. L'idée d'une rue populaire qui réfléchit, qui a son point de vue sur la vie et le monde. Pas seulement sur le prix des tomates. Pas uniquement sur la mort lente du Vieux-Paris. Une sorte de philosophie d'autodidacte bien entouré. Bien sûr, à quelques signes, à ses terrasses de la place, à sa façon d'attirer le touriste, souvenirs, cartes postales et glaciers, on y sent le regret de ne pas être Montmartre. Bien sûr, comme sur les hauteurs du Quartier latin, les restaurants sont surtout étrangers, grecs pour la plupart. Mais derrière cette apparence, au-delà de cette résignation au réalisme économique, persiste une tranquille rébellion.

La certitude d'évoluer moins rapidement que le reste de la capitale, même dans ses derniers quartiers de mauvaises têtes. De ne pas totalement se faire avoir par l'époque. Si la Mouffe connaît le consensus moderne, télévisuel et parlementaire, c'est pour quelques milliers d'âmes. Pas une de plus. Un consensus à soi. Entre soi. Des querelles de bistrot, mais les siennes. Des pauvres, des riches, surtout des pauvres, mais de la butte. De la plate-forme du haut, de la pente, avec ses zincs de bivouac, du marché, du square et de l'église Saint-Médard, tout en bas. Et de quelques départs de ruelles perpendiculaires. On peut venir d'où on veut, même de Grèce, de Crète ou des Cyclades, du Liban ou d'Irlande. L'important est d'aimer le sentiment d'appartenance, d'apprendre à vivre la main et le cœur offerts. S'arrêter tous les 10 mètres pour rendre un salut, accepter le verre de la pause, dans la montée, trouver la journée maussade, quand un vieux de la Contrescarpe expire son dernier souffle d'air. Et des vieux, à la Mouffe... Cela doit être ça, l'esprit de ces hauteurs. Une certaine qualité d'humanisme et de tolérance, retenue sans l'avouer des humanités enseignées aux alentours, et qui s'est conservée ici dans ce décor anachronique, alors qu'ailleurs, entre les murs mêmes des institutions universitaires, on l'oubliait parfois.

On a souvent parlé des clochards de la rue Mouffetard comme d'une spécialité non enviable, plaignant les commerçants et les cabarets, les théâtres, qui tentaient d'imiter les façons des boulevards de la rive gauche. Ils étaient peu nombreux, mais très en vue, au milieu de la place, insultant les touristes des terrasses de leurs regrets, de leurs remords. Comme ils étaient membres de droit de cette commune libre, membres d'honneur, même, aucun sergent de ville ne les embarquait, ou alors à la dernière extrémité. Ou alors l'hiver, par de trop grands froids. Une spécialité dont l'origine échappait aux visiteurs et qui causait un peu de tort à la réputation locale.

Aujourd'hui que s'étend la pauvreté à Paris, que croît le nombre des sans-abri, que coule l'alcool de la déprime, la Mouffe pourrait offrir ses services. Expliquer pourquoi elle ne s'est jamais indignée de la présence de ces intouchables dans sa rue. Elle les savait philosophes. Diplômés d'une école de la déveine, toujours prêts à reprendre leurs cours magistraux de récits de déboires.

Un film, d'ailleurs, ne s'y est pas trompé, qui explore cette université itinérante de bistrots, de nuits étoilées et de petits matins blafards, les classes animées des comptoirs où des pochards s'interrogent avec gravité sur le sens des choses. Durant une année, le cinéaste Laurent de Bartillat et son équipe ont filmé la vie de la pente (1). Les clochards qui se mettaient soudain à pleurer devant la caméra comme s'ils venaient de retrouver leur mère, les saines pensées des passants sur l'indifférence des grands de ce monde, les vieux, silencieux, qui n'avaient plus rien à maudire, parce que la coupe était pleine. Il s'agissait d'un film sur la Mouffe qu'on avait même projeté l'autre soir, sur la place, devant les acteurs, les mécènes-commerçants et les badauds. Mais de cette incursion on ne retenait qu'eux, les savants du désaveu, les experts du malheur. Bartillat avait commencé à filmer pendant la guerre du Golfe, en 1991, et chacun avait son avis sur cette armada du désert. Et ces avis étaient définitifs. On pendait juste, tout en bas. En tout cas à la Mouffe. Les clochards avaient de l'esprit, celui du lieu, comme leurs chiens.

Ils partaient en guenilles, courbés, affaiblis par le mauvais rouge et les nuits à la fraîche. Mais on devait savoir depuis longtemps ici que les plus déshérités du quartier remuaient de l'intelligence. Que la Mouffe est familière du raisonnement. Tout le monde y vaque à sa guise, avec les ennuis de l'époque, la rénovation des vieux immeubles, les transferts de population, la crise et les faillites commerciales, mais sans jamais oublier de penser. Il y avait eu ici trop de poètes et de peintres, moins connus, moins riches qu'à Montmartre, moins médiatisés qu'à Saint-Germain. Le marché, en douce, nourrissait ces cerveaux, dédaignant de leur reprocher de ne pas réussir en ville. Un temps, la Mouffe avait recueilli les derniers lettristes, chassés de Saint-Germain. Quelques intellectuels anars et sans le sou s'étaient découverts situationnistes avant la lettre dans les cafés du quartier. Mai 68 devait quelque hommage à ces songes arrosés de lutte des classes. Mais on n'avait jamais revendiqué aucune paternité, car on n'avait jamais vraiment tenu à être de l'histoire spirituelle ou politique de la capitale. On savait quoi penser, mais la publicité aurait dénaturé la pente. On avait préféré se taire, élire ses poètes à soi, leur servir un verre, à la fermeture, après un dernier coup de gueule contre le ciel.

Denise Roques, la libraire de L'Arbre voyageur, maintenait la tradition, avec des lecture publiques dans sa boutique, au 55 de la rue. Le 17 septembre prochain, André du Bouchet, l'auteur d'*Axiales*, au Mercure de France, lira ses vers. Puis Colette Deble le mois suivant. On lisait, on disait entre soi. On éditait encore, à peu de frais, car la rue était pauvre. Des rimes de trottoir ou d'arrière-salle. Tout ça n'avait jamais fait la « une ». Tous les philosophes du fatalisme qu'on avait vus défiler à la Contrescarpe n'avaient jamais rien rapporté au quartier. Avec tendresse, on laissait les étudiants, aux terrasses, parier sur leur gloire à venir. On n'allait pas leur dire que la Mouffe avait été rarement, dans son histoire, sur la photo. D'eux-mêmes, les gamins, comédiennes ou musiciens, blancs ou noirs, qui avaient remplacé d'autres Rastignac dans les soupentes, les meublés spartiates de la rue, apprendraient bien un jour que l'important n'était pas tant la réussite que l'orgueil de pouvoir conserver ses amis. Depuis des lustres, cette tribu des hauteurs universitaires avait inscrit cette vertu à son programme de première année.

Philippe Boggio



La projection, place de la Contrescarpe, du film de Laurent de Bartillat, *365 jours*, qui explore la vie quotidienne du quartier.

PHOTOS GASTON BERGERET

(1) *365 jours*, un film de Laurent de Bartillat, et Yann Bodin, produit par Sylicone.